

VALLOUREC

**DOCUMENT DE REFERENCE
EXERCICE 2006
ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 6 JUIN 2007**



Le présent document de référence a été déposé auprès de

l'Autorité des Marchés Financiers

le 27 avril 2007

conformément à l'article 212-13 de son règlement général.

Il pourra être utilisé à l'appui d'une opération financière s'il est complété par une
note d'opération visée par l'Autorité des Marchés Financiers.

GROUPE VALLOUREC

Document de référence établi dans le cadre des règlements et des instructions d'applications
de l'Autorité des Marchés Financiers

S O M M A I R E

	<u>Pages</u>
CHAPITRE 1 : RESPONSABLE DU DOCUMENT DE REFERENCE ET RESPONSABLES DU CONTROLE DES COMPTES	6
1.1 RESPONSABLE DU DOCUMENT DE REFERENCE	6
1.2 ATTESTATION DU RESPONSABLE DU DOCUMENT DE REFERENCE	6
1.3 RESPONSABLES DU CONTROLE DES COMPTES	7
1.4 RESPONSABLE DE L'INFORMATION	
CHAPITRE 2 : SANS OBJET	8
CHAPITRE 3 : RENSEIGNEMENTS DE CARACTERE GENERAL CONCERNANT LA SOCIETE VALLOUREC ET SON CAPITAL	9
3.1 RENSEIGNEMENTS DE CARACTERE GENERAL CONCERNANT LA SOCIETE VALLOUREC	9
3.1.0 Dénomination et siège social	9
3.1.1 Forme juridique	9
3.1.2 Législation	9
3.1.3 Date de constitution et durée	9
3.1.4 Objet social	9
3.1.5 Registre du commerce	9
3.1.6 Consultation des documents juridiques	9
3.1.7 Exercice social	9
3.1.8 Répartition statutaire des bénéfices	9
3.1.9 Assemblées Générales	9
3.1.10 Déclarations de franchissements de seuils	10
3.2 RENSEIGNEMENTS DE CARACTERE GENERAL CONCERNANT LE CAPITAL	10
3.2.0 Conditions statutaires de modification du capital et des droits sociaux	10
3.2.1 Capital social	10
3.2.2 Capital autorisé mais non émis	10
3.2.3 Titres non représentatifs du capital	11
3.2.4 Titres donnant accès au capital : options de souscription d'actions	11
3.2.5 Attribution d'actions gratuites	11
3.2.6 Evolution du capital au cours des cinq dernières années	12
3.3 REPARTITION DU CAPITAL ET DES DROITS DE VOTE	12
3.3.1 Actionnariat de la Société Vallourec	12
3.3.1.1 - Actions auto-détenues	13
3.3.2 Modifications intervenues dans la répartition du capital au cours des trois derniers exercices	13
3.3.3 Autres personnes exerçant un contrôle sur la Société Vallourec	13
3.3.4 Description du Groupe Vallourec (Organigramme)	14
3.4 MARCHE DES TITRES DE LA SOCIETE VALLOUREC	14
3.4.1 Place de cotation	14
3.4.2 Autres marchés réglementés éventuels	15
3.4.3 Précisions sur les volumes traités et l'évolution des cours	15
3.4.4 Nantissements d'actions de l'émetteur	16
3.5 DIVIDENDES	16

CHAPITRE 4 : RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'ACTIVITE DU GROUPE VALLOUREC	18
4.1 PRESENTATION DE LA SOCIETE ET DU GROUPE VALLOUREC	18
4.1.0 Evolution de la structure du Groupe Vallourec au cours des dernières années	19
4.1.1 Description des principales activités	21
4.1.1.1 - Secteur d'activité tubes sans soudure	21
4.1.1.2 - Secteur d'activité automobile & « speciality products »	24
4.1.2 Production et volumes de production	26
4.1.3 Chiffre d'affaires par marché et par zone géographique	26
4.1.4 Localisation des principaux établissements	27
4.1.5 Sans objet	27
4.1.6 Evénements exceptionnels ayant influencé les renseignements fournis aux paragraphes 4.1.0 à 4.1.5	27
4.2 DEPENDANCE A L'EGARD DE L'ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE, INDUSTRIEL ET FINANCIER	27
4.2.1 Répartition des approvisionnements en matières premières et consommables	27
4.2.2 Principaux clients	28
4.3 EVOLUTION DE L'EFFECTIF MOYEN DU GROUPE	28
4.4 POLITIQUE D'INVESTISSEMENTS	28
4.4.0 Recherche et développement	28
4.4.1 Principaux investissements réalisés	29
4.5 SANS OBJET	31
4.6 SANS OBJET	31
4.7 RISQUES	31
4.7.1 Risques de marché (taux, change, actions, crédit)	31
4.7.2 Risques juridiques	33
4.7.3 Risques industriels et liés à l'environnement	33
4.7.4 Assurance – couverture des risques éventuels susceptibles d'être encourus	34
4.7.5 Autres risques particuliers	34
CHAPITRE 5 : PATRIMOINE, SITUATION FINANCIERE, RESULTATS	36
5.1 COMPTES CONSOLIDES ET COMPTES SOCIAUX	36
5.1.0 Comptes consolidés du Groupe Vallourec	36
5.1.1 Comptes sociaux de la Société Vallourec	115
5.1.2 Résultat global par action	126
5.2 HONORAIRES DES CABINETS DE COMMISSAIRES AUX COMPTES	127
CHAPITRE 6 : GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE	128
6.1 COMPOSITION ET FONCTIONNEMENT DES ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION ET DE SURVEILLANCE	128
6.1.0 Composition des organes d'Administration, de Direction et de Surveillance	128
6.1.0.1 - Directoire	128
6.1.0.2 - Conseil de Surveillance	128
6.1.0.3 - Comité Exécutif	129
6.1.1 Fonctionnement des organes d'Administration, de Direction et de Surveillance	129
6.1.1.1 - Règlement intérieur du Conseil de Surveillance	129
6.1.1.2 - Réunions du Conseil de Surveillance au cours de l'exercice 2006	130
6.1.1.3 - Membres indépendants et membres liés à la Société	130
6.1.1.4 - Comités institués au sein du Conseil de Surveillance	130
6.1.1.5 - Censeur	132
6.1.1.6 - Principes de rémunérations	132
6.1.1.7 - Gouvernement d'entreprise	132

6.2	INTERETS DES DIRIGEANTS	133
6.2.0	Rémunérations et avantages en nature	133
6.2.1	Options conférées sur les actions Vallourec et attributions gratuites d'actions	133
6.2.2	Opérations conclues avec les membres des organes d'Administration, de Direction et de Surveillance	133
6.2.3	Prêts et garanties	133
6.3	INTERESSEMENT DU PERSONNEL	133
6.3.1	Contrats d'intéressement et de participation	133
6.3.2	Options	133
6.3.3	Attribution gratuite d'actions	134
6.3.4	Actionnariat salariés	135
 CHAPITRE 7 : RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'EVOLUTION RECENTE ET LES PERSPECTIVES D'AVENIR		136
7.1	EVOLUTION RECENTE ET PERSPECTIVES D'AVENIR	136
7.2	RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES PREVISIONS DE RESULTATS	137
 CHAPITRE 8 : DOCUMENTS SPECIFIQUES A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 6 JUIN 2007		138
8.1	RAPPORTS DU DIRECTOIRE	139
8.1.1	Rapport de gestion du Directoire à l'Assemblée Générale Ordinaire du 6 juin 2007	139
	▪ Evolution des marchés du Groupe Vallourec	140
	▪ Recherche et développement	146
	▪ Informations fournies en application du 4 ^{ème} alinéa de l'article L. 225-102 du code de commerce :	147
	- Informations relatives aux conséquences sociales de l'activité	147
	- Informations relatives aux conséquences environnementales de l'activité	154
	▪ Comptes consolidés	158
	▪ Vallourec (Holding)	159
	▪ Rémunération des mandataires sociaux	159
	▪ Information sur la répartition du capital	161
	▪ Conventions réglementées	161
	▪ Affectation du résultat	162
	▪ Conseil de Surveillance	162
	▪ Rachat d'actions	163
	▪ Transfert du siège social	163
	▪ <i>Annexe au rapport de gestion du Directoire : liste des autres mandats exercés par les mandataires sociaux de la Société Vallourec</i>	164
8.1.2	Rapport spécial du Directoire sur les options	179
8.1.3	Rapport spécial du Directoire sur les attributions gratuites d'actions	179
8.2	RAPPORT DU PRESIDENT DU CONSEIL DE SURVEILLANCE	181
	sur les conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil de Surveillance et sur les procédures de contrôle interne	
8.3	RAPPORTS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES	186
8.3.1	Rapport général	186
8.3.2	Rapport spécial	187
8.3.3	Rapport sur les comptes consolidés	189
8.3.4	Rapport sur le rapport du Président du Conseil de Surveillance relatif aux procédures de contrôle interne	190
8.4	RAPPORT DU CONSEIL DE SURVEILLANCE	191
8.5	RESOLUTIONS PRESENTEES PAR LE DIRECTOIRE	192
8.6	TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS AU 31 DECEMBRE 2006	195
8.7	SOCIETES CONTROLEES DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT AU 31 DECEMBRE 2006	196

8.8	INVENTAIRE DES VALEURS MOBILIERES DETENUES EN PORTEFEUILLE AU 31 DECEMBRE 2006	197
8.9	RESULTATS FINANCIERS DES CINQ DERNIERS EXERCICES	198
	<hr/>	
	INFORMATIONS PUBLIEES OU RENDUES PUBLIQUES PAR L'EMETTEUR AU COURS DES 12 DERNIERS MOIS	199
	TABLE DE CONCORDANCE ENTRE LE DOCUMENT DE REFERENCE VALLOUREC ET L'ANNEXE I DU REGLEMENT EUROPEEN	203

CHAPITRE 1
RESPONSABLE DU DOCUMENT DE REFERENCE
ET RESPONSABLES DU CONTROLE DES COMPTES

1.1 RESPONSABLE DU DOCUMENT DE REFERENCE

M. Pierre Verluca,
Président du Directoire.

1.2 ATTESTATION DU RESPONSABLE DU DOCUMENT DE REFERENCE

J'atteste, après avoir pris toute mesure raisonnable à cet effet, que les informations contenues dans le présent document de référence sont, à ma connaissance, conformes à la réalité et ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée.

Nous avons obtenu des contrôleurs légaux des comptes une lettre de fin de travaux dans laquelle ils indiquent avoir procédé à la vérification des informations portant sur la situation financière et les comptes donnés dans le présent document de référence ainsi qu'à la lecture d'ensemble du document de référence.

Boulogne-Billancourt, le 26 avril 2007

Le Président du Directoire
Pierre Verluca

1.3 RESPONSABLES DU CONTROLE DES COMPTES

Commissaires aux comptes titulaires :

KPMG SA

représenté par MM Jean-Paul Vellutini et Philippe Grandclerc
1 cours Valmy
92923 Paris la Défense cedex

Deloitte & Associés

représenté par MM Bertrand de Florival et Jean-Paul Picard
185 avenue Charles de Gaulle
92524 Neuilly-sur-Seine cedex

Commissaires aux comptes suppléants :

SCP Jean-Claude André & Autres

Les Hauts de Villiers
2 bis rue de Villiers
92300 Levallois Perret
Suppléant de KPMG

Société BEAS

7 / 9 villa Houssaye
92524 Neuilly-sur-Seine cedex
Suppléant de Deloitte & Associés

KPMG SA et Deloitte & Associés en tant que commissaires titulaires ainsi que la SCP Jean-Claude André & Autres et la société BEAS en tant que commissaires suppléants ont été nommés par l'Assemblée Générale Ordinaire du 1^{er} juin 2006 pour une durée de 6 ans se terminant avec l'Assemblée appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2011.

KPMG SA et Deloitte & Associés ont remplacé respectivement Barbier Frinault & Autres (réseau Ernst & Young) et le cabinet Calan, Ramolino & Associés (réseau Deloitte) dont les mandats étaient venus à expiration. La SCP Jean-Claude André & Autres a remplacé M. Jean-Marc Besnier. La société BEAS, précédemment commissaire suppléant du cabinet Calan, Ramolino & Associés, a été renouvelée en tant que commissaire suppléant de Deloitte & Associés.

1.4 **RESPONSABLE DE L'INFORMATION**

M. Henri Redig
Secrétaire Général / Directeur de la Communication
VALLOUREC
130 rue de Silly^(*)
92100 Boulogne Billancourt
Tél : +33 (0) 1 49 09 38 24 / +33 (0) 1 49 09 38 15
Fax : +33 (0) 1 49 09 36 94
E-mail : henri.redig@vallourec.fr

^(*) 27 avenue du Général Leclerc
92100 Boulogne Billancourt
à partir du 21 mai 2007

CHAPITRE 2
SANS OBJET

CHAPITRE 3
RENSEIGNEMENTS DE CARACTERE GENERAL
CONCERNANT LA SOCIETE VALLOUREC ET SON CAPITAL

3.1 RENSEIGNEMENTS DE CARACTERE GENERAL CONCERNANT LA SOCIETE VALLOUREC

3.1.0 Dénomination et siège social
VALLOUREC

130 rue de Silly à 92100 Boulogne-Billancourt jusqu'au 20 mai 2007

27 avenue du Général Leclerc à 92100 Boulogne-Billancourt à partir du 21 mai 2007

La ratification du transfert du siège social est soumise à l'approbation de l'AGO du 6 juin 2007 (8^e résolution).

3.1.1 Forme juridique

Société Anonyme ayant opté le 14 juin 1994 pour la formule de Direction avec Directoire et Conseil de Surveillance.

3.1.2 Législation

Française.

3.1.3 Date de constitution et durée

La Société a été créée en 1899.

Elle expirera le 17 juin 2067, sauf prorogation ou dissolution anticipée.

3.1.4 Objet social (article 3 des statuts)

La Société a pour objet, en tout pays, soit pour son compte, soit pour le compte de tiers ou en participation directe ou indirecte avec des tiers : toutes opérations industrielles et commerciales relatives à tous modes de préparer et d'usiner, par tous procédés connus ou qui pourraient être découverts par la suite, les métaux et toutes matières susceptibles de les remplacer dans toutes leurs utilisations, et généralement, toutes opérations commerciales, industrielles, financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à l'objet ci-dessus.

3.1.5 Registre du commerce

La Société est inscrite au Registre du Commerce de Nanterre (Hauts-de-Seine) sous le numéro 552 142 200 - APE 741 J.

3.1.6 Consultation des documents juridiques

Les statuts, procès-verbaux d'Assemblées Générales et autres documents sociaux peuvent être consultés au siège social.

3.1.7 Exercice social

L'exercice social a une durée de douze mois. Il commence le 1^{er} janvier et se termine le 31 décembre.

3.1.8 Répartition statutaire des bénéfices (article 15 des statuts)

Le bénéfice distribuable, tel qu'il est défini par la loi, est à la disposition de l'Assemblée Générale.

Sauf exception résultant des dispositions légales, l'Assemblée Générale décide souverainement de son affectation.

L'Assemblée Générale peut également décider d'accorder à chaque actionnaire, pour tout ou partie du dividende mis en distribution, le choix entre le paiement du dividende en numéraire ou en actions, conformément aux dispositions légales et réglementaires en vigueur.

3.1.9 Assemblées Générales

Les Assemblées d'actionnaires sont convoquées dans les conditions fixées par la loi. L'Assemblée Générale se compose de tous les actionnaires, quel que soit le nombre de leurs actions. Chaque membre de l'Assemblée a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions, sauf dispositions légales contraires. Toutefois, les actions entièrement libérées pour lesquelles il est justifié d'une inscription nominative depuis quatre ans au nom du même actionnaire, ont un droit de vote double de celui conféré aux autres actions (article 12 paragraphe 4 des statuts).

3.1.10 **Déclarations de franchissements de seuils**

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 1^{er} juin 2006 (2^e résolution) a complété l'article 8 des statuts afin de fixer une obligation supplémentaire d'information dans le cas de franchissements de seuils autres que ceux prévus par les dispositions légales en vigueur.

Certaines précisions concernant les modalités pratiques de déclaration sont apportées par la mise à jour des statuts faisant l'objet de la dixième résolution de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 6 juin 2007.

Il en résulte que :

« Outre les déclarations de franchissement de seuils expressément prévues par les articles L. 233-7-I et II du code de commerce, toute personne physique ou morale qui vient à détenir, directement ou indirectement par l'intermédiaire de sociétés qu'elle contrôle au sens de l'article L.233-3 du code de commerce, seule ou de concert, un nombre d'actions de la Société égal ou supérieur à trois (3), quatre (4), six (6), sept (7), huit (8), neuf (9) et douze et demi (12,5) pour cent du nombre total des actions composant le capital social doit, dans un délai de cinq (5) jours de Bourse à compter du franchissement dudit seuil, informer la Société, par courrier recommandé avec accusé de réception adressé au siège social de la Société, de son identité ainsi que de l'identité des personnes avec qui elle agit de concert et du nombre total d'actions, titres donnant accès au capital et droits de vote qu'elle possède, directement, indirectement et de concert.

L'information mentionnée à l'alinéa précédent est également donnée dans les mêmes délais et selon les mêmes conditions, lorsque la participation en capital devient inférieure aux seuils mentionnés par cet alinéa. »

La Société est en droit de demander l'identification des détenteurs de titres conférant immédiatement ou à terme le droit de vote dans ses propres Assemblées, ainsi que les quantités détenues, le tout dans les conditions prévues par la législation en vigueur (article 8 des statuts).

3.2 **RENSEIGNEMENTS DE CARACTERE GENERAL CONCERNANT LE CAPITAL**

3.2.0 **Conditions statutaires de modification du capital et des droits sociaux**

L'Assemblée Générale Extraordinaire peut, dans les conditions fixées par la loi, augmenter ou réduire le capital social ou déléguer au Directoire les pouvoirs nécessaires à cet effet.

Toutefois, dans le cadre de l'organisation interne de la Société (article 9 alinéa 3 des statuts), le Directoire ne peut réaliser, sans l'autorisation préalable du Conseil de Surveillance, les opérations suivantes :

- toute augmentation de capital en numéraire ou par incorporation de réserves autorisée par l'Assemblée Générale,
- toute autre émission de valeurs mobilières pouvant donner accès à terme au capital, autorisée par l'Assemblée Générale.

Les actions sont librement négociables et cessibles conformément aux dispositions législatives et réglementaires.

3.2.1 **Capital social**

Le capital souscrit, entièrement libéré, s'élevait au 31 décembre 2006 à 212 047 480 euros, divisé en 53 011 870 actions de 4 euros nominal.

(Il est rappelé que l'Assemblée Générale Extraordinaire du 1^{er} juin 2006 a décidé de diviser le nominal de l'action par cinq (5) et de ramener celui-ci à quatre (4) euros. Cette division a été effective au 18 juillet 2006).

3.2.2 **Capital autorisé mais non émis**

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 25 février 2005 a délégué (1^{ère} résolution) au Directoire, sous réserve de l'accord préalable du Conseil de Surveillance (voir supra 3.2.0) les autorisations nécessaires pour augmenter le capital par émission d'actions ordinaires ou de toutes autres valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société, avec maintien du droit préférentiel de souscription. Le montant nominal maximal des actions pouvant être émises est plafonné à 60 millions d'euros.

Le Directoire, avec l'autorisation du Conseil de Surveillance préalablement donnée le 20 janvier 2005, a décidé, le 15 juin 2005, d'utiliser partiellement l'autorisation et de procéder à une augmentation de capital en numéraire d'un montant nominal de 14 126 240 euros (706 312 actions nouvelles) assortie d'une prime d'émission de 110 855 668,40 euros (156,95 euros par action), soit une augmentation de capital totale de 124 981 908,40 euros réalisée le 13 juillet 2005. Compte tenu de cette utilisation, le Directoire dispose encore d'un solde d'autorisations d'augmenter le montant nominal du capital social de 45 873 760 euros.

Ces autorisations viennent à échéance le 24 juin 2007. Il est en conséquence proposé à l'Assemblée Générale Extraordinaire convoquée le 6 juin 2007, à l'issue de l'Assemblée Ordinaire annuelle, de leur substituer un nouvel ensemble d'autorisations (résolutions 1 à 6). Sous réserve de l'approbation par l'Assemblée des résolutions

concernées, le Directoire disposerait, pour une période de 26 mois se terminant le 5 août 2009, des délégations suivantes :

- augmentation du capital social par émission – avec maintien du droit préférentiel de souscription – d’actions et / ou de valeurs mobilières donnant accès au capital de la société pour un montant nominal maximum global de 40 millions d’euros,
- augmentation du capital social par émission – sans droit préférentiel de souscription – d’actions et / ou de valeurs mobilières donnant accès au capital de la société, et / ou l’émission de valeurs mobilières donnant droit à l’attribution de créances pour un montant nominal maximum global de 10 millions d’euros,
- émission d’actions ou de valeurs mobilières donnant accès au capital, sans droit préférentiel de souscription, en rémunération d’apports en nature portant sur des titres de capital ou des valeurs mobilières donnant accès au capital, dans la limite de 10 % du capital social au jour de l’émission et dans la limite d’un montant nominal maximum global de 10 millions d’euros commun avec la précédente autorisation ci-dessus,
- augmentation du capital social par incorporation de primes, réserves, bénéfices ou autres dans la limite d’un montant nominal maximum global de 20 millions d’euros,
- augmentation du nombre de titres à émettre en cas d’augmentation de capital avec ou sans droit préférentiel de souscription,
- augmentation du capital social par émission d’actions ou de valeurs mobilières donnant accès au capital, réservées aux adhérents de plans d’épargne avec suppression du droit préférentiel de souscription au profit de ces derniers, dans la limite d’un montant nominal maximum global de 5 millions d’euros.

Outre les plafonds spécifiques à chacune de ces délégations, le montant nominal maximum global de l’ensemble des augmentations du capital social décidées en vertu de ces diverses délégations ne pourra être supérieur à 40 millions d’euros, plafond auquel s’ajoutera, le cas échéant, le montant nominal des actions supplémentaires à émettre en cas d’opérations financières nouvelles pour préserver, conformément à la loi, les droits des porteurs de valeurs donnant droit à ces actions.

3.2.3 Titres non représentatifs du capital

Il n'existe pas actuellement de titres non représentatifs du capital tels que parts de fondateur, certificats de droit de vote, etc.

3.2.4 Titres donnant accès au capital : options de souscription d'actions

L’Assemblée Générale Extraordinaire du 15 juin 2000 a autorisé (1^{ère} résolution) le Directoire à attribuer le cas échéant, dans la limite de 4 % du capital social, des options de souscription d’actions à certains membres du personnel, dirigeants ou mandataires sociaux du Groupe.

Dans le cadre de cette autorisation, qui a expiré le 14 juin 2005, une tranche de 892 500 options a été attribuée le 15 juin 2000, donnant droit chacune à la souscription d’une action Vallourec, soit au total 1,92 % du capital à cette date, au prix de 7,49 euros par action, correspondant à 95 % de la moyenne des 20 derniers cours cotés aux 20 séances ayant précédé la date d’attribution (voir infra 6.3.2).

Après une période d’indisponibilité de quatre ans, ces options sont exerçables pendant une période de trois ans qui a commencé le 15 juin 2004 et se terminera le 14 juin 2007 inclus.

Compte tenu des options annulées (33 750) depuis la date d’attribution (bénéficiaires ayant quitté le Groupe), et des options exercées à partir du 15 juin 2004, le nombre d’options de souscription restant en circulation au 31 décembre 2006 s’élevait à 30 660, soit moins de 0,06 % du capital social à cette date.

Il est précisé que tous les chiffres ci-dessus ont été ajustés et recalculés pour tenir compte de la dilution résultant l’augmentation de capital en numéraire réalisée en juillet 2005 et de la division par 5 du nominal des actions réalisée le 18 juillet 2006.

Il est également précisé qu’un plan d’options d’achat portant sur des actions existantes a été mis en place le 11 juin 2003, pour un total de 979 480 options (chiffre ajusté et recalculé).

Les modalités de ces deux plans – souscription et achat – sont exposées en détail à la section 6.3.2 du présent document de référence ainsi que dans le rapport spécial du Directoire sur les options (section 8.1.2).

Une nouvelle autorisation d’attribuer éventuellement des options de souscription (ainsi que des options d’achat) est soumise à l’Assemblée Générale Extraordinaire du 6 juin 2007. Sous réserve de l’approbation de la résolution concernée (7^e résolution), le Directoire aura la faculté d’attribuer des options (souscription et / ou achat) dans la limite de 2 % du capital social. Cette autorisation sera valable pendant une durée de 26 mois, jusqu’au 5 août 2009.

3.2.5 Attribution d’actions gratuites

Un plan d’attribution d’actions gratuites existantes a été mis en place le 16 janvier 2006. Ses modalités sont exposées à la section 6.3.3 du présent document de référence ainsi que dans le rapport spécial du Directoire sur les

attributions gratuites d'actions (section 8.1.3).

Une nouvelle autorisation d'attribuer éventuellement des actions gratuites est soumise à l'Assemblée Générale Extraordinaire du 6 juin 2007. Sous réserve de l'approbation de la résolution concernée (8^e résolution) le Directoire aura la faculté d'attribuer gratuitement des actions – existantes ou à émettre – dans la limite de 5 % du capital social. Cette autorisation sera valable pour une durée de 26 mois, jusqu'au 5 août 2009.

3.2.6 Evolution du capital au cours des cinq dernières années

Dates des opérations	Actions nouvelles créées par		en euros			Nombre total d'actions
	Exercice d'options de souscription	Souscriptions en numéraire	Augmentation de capital	Prime d'émission	Capital social	
<i>en euros</i>						
01/01/2002					194 604 520	9 730 226
31/12/2003					194 604 520	9 730 226
31/12/2004 ⁽¹⁾	139 730		2 794 600	2 515 140	197 399 120	9 869 956
14/06/2005 ⁽¹⁾	18 415		368 300	331 470	197 767 420	9 888 371
13/07/2005 ⁽²⁾		706 312	14 126 240	110 855 668	211 893 660	10 594 683
31/12/2005 ⁽¹⁾	5 649		112 980	98 462	212 006 640	10 600 332
18/07/2006 ⁽³⁾					212 006 640	53 001 660
31/12/2006 ⁽¹⁾	10 210		40 840	35 609	212 047 480	53 011 870

⁽¹⁾ Levées d'options de souscription (voir supra 3.2.4.1).

⁽²⁾ Augmentation du capital en numéraire.

⁽³⁾ « Split » par 5 du nominal des actions dont la valeur passe de 20 à 4 € d'où multiplication par 5 du nombre d'actions.

3.3 REPARTITION DU CAPITAL ET DES DROITS DE VOTE

3.3.1 Actionnariat de la Société Vallourec

A la date du 31 décembre 2006, la répartition du capital était la suivante :

Actionnaires	Nombre d'actions	% actions	Nombre droits de vote	% droits de vote
Groupe Bolloré	3 967 065	7,48	3 967 065	7,68
Groupe Barclays Plc	2 907 173	5,48	2 902 806	5,62
Public	44 676 254	84,28	44 704 290	86,49
Salariés du Groupe Vallourec	112 633	0,21	112 633	0,22
Auto-détention	1 348 745	2,54	-	-
Total	53 011 870	100	51 686 794	100

Les nombres d'actions détenus par les groupes Bolloré et Barclays nous ont été communiqués par ceux-ci.

Aucun pacte d'actionnaires n'a été déclaré à l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

La participation détenue par les salariés du Groupe résulte d'un plan qui a été mis en place en juillet 2006, pour une durée de 5 ans. Les actions Vallourec dans lesquelles les souscriptions (4,4 millions d'euros) ont été investies ont été acquises sur le Marché (voir infra 6.3.3).

La Société n'a pas connaissance de participation autre qui pourrait être détenue indirectement par le personnel.

A la connaissance de la Société, au 31 décembre 2006 :

- M. Jean-Paul Parayre, Président du Conseil de Surveillance, détenait 174.705 actions (dont 50 actions de garantie) de la Société Vallourec,
- les autres membres du Conseil de Surveillance ne détenaient pas d'actions Vallourec autres que les 50 actions dont ils doivent être propriétaires pendant la durée de leur mandat, conformément aux dispositions statutaires,
- M. Pierre Verluca, Président du Directoire, et MM Marco-Antônio Castello-Branco, Bertrand Cantegrit et Jean-Pierre Michel ne détenaient pas d'actions Vallourec. Toutefois, chacun d'eux est bénéficiaire d'options d'achat d'actions Vallourec qui leur ont été attribuées le 11 juin 2003, ainsi que d'actions gratuites attribuées le 16 janvier 2006 (cf. infra 8.1.1 : Rémunération des mandataires sociaux).

Il ressort de la liste de présence établie lors de l'Assemblée Générale Ordinaire en date du 1^{er} juin 2006 que 567 actionnaires étaient présents, représentés, ou avaient voté par correspondance, possédant 4.228.490 actions sur 10.331.233, soit 40,93 % des actions et 6.050.445 droits de vote sur 12.156.271, soit 49,77 % des droits de vote.

Dans ce décompte :

- Salzgitter Mannesmann GmbH figure pour 1.820.358 actions, représentant 3.640.527 droits de vote, soit respectivement 43,05 % du capital représenté et 60,17 % des droits de vote exercés,
- le groupe Bolloré figure pour 748.125 actions, représentant le même nombre de droits de vote, soit respectivement 17,69 % du capital représenté et 12,36 % des droits de vote exercés,
- les autres actionnaires figurent pour 1.660.007 actions, représentant 1.661.793 droits de vote, soit respectivement 39,26 % du capital représenté et 27,47 % des droits de vote exercés.

Par courrier du 21 mars 2007 adressé à l'AMF, le groupe Bolloré a indiqué avoir franchi à la baisse, le 15 mars 2007, les seuils de 5 % en capital et droits de vote et ne plus détenir à cette date que 3,97 % en capital et droits de vote,

Par courriers des 21 et 22 mars 2007 adressés à l'AMF, le groupe Barclays a annoncé un franchissement de seuil à la baisse en droits de vote et détenir, au 6 mars 2007, 5,37 % du capital de Vallourec et 4,96 % des droits de vote via Barclays plc et 1,41 % du capital et 1,39 % des droits de vote via Barclays Global Investors.

3.3.1.1 Actions auto-détenues

A la date du 31 décembre 2006 ainsi qu'à la date d'établissement du présent document de référence, Vallourec détenait directement 1 348 745 de ses propres actions, soit 2,54 % du capital.

Ces actions (269 749 avant division) ont été acquises le 5 juillet 2001 au prix unitaire de 53,256 euros, soit un prix global de 14 365 752,74 euros, auprès de Crédit Agricole Indosuez Cheuvreux (CAIC) afin de permettre à celui-ci d'offrir une formule avec effet de levier et garantie en capital aux salariés du groupe participant à une opération d'épargne salariale investie sur 5 ans en actions Vallourec. Le prix moyen d'acquisition de 53,256 euros par action (avant division) correspond à la moyenne des cours d'ouverture cotés aux 20 séances de bourse ayant précédé le jour de la décision du Directoire de lancer l'opération.

Aucune autre action n'a été achetée par Vallourec depuis le 5 juillet 2001 dans le cadre des autorisations de rachat d'actions approuvées par les Assemblées Générales annuelles tenues. Aucune annulation d'action n'a également été effectuée.

En application du nouveau règlement concernant les programmes de rachat d'actions entré en vigueur le 13 octobre 2004, le Directoire a décidé d'affecter les actions auto-détenues, soit 1 348 745 après division par 5 du nominal, à la couverture des options d'achat d'actions attribuées dans le cadre du plan d'options du 11 juin 2003 (soit 965 730 actions au 31 décembre 2006), à la couverture d'une attribution gratuite d'actions réalisée le 16 janvier 2006 dont le quantum définitif ne sera connu que début 2008, et pour le solde, à la couverture d'opérations futures d'attribution en faveur de certains membres du personnel, dirigeants ou mandataires sociaux du Groupe, selon des modalités à définir en concertation entre le Directoire et le Conseil de Surveillance.

3.3.2 Modifications intervenues dans la répartition du capital au cours des trois derniers exercices

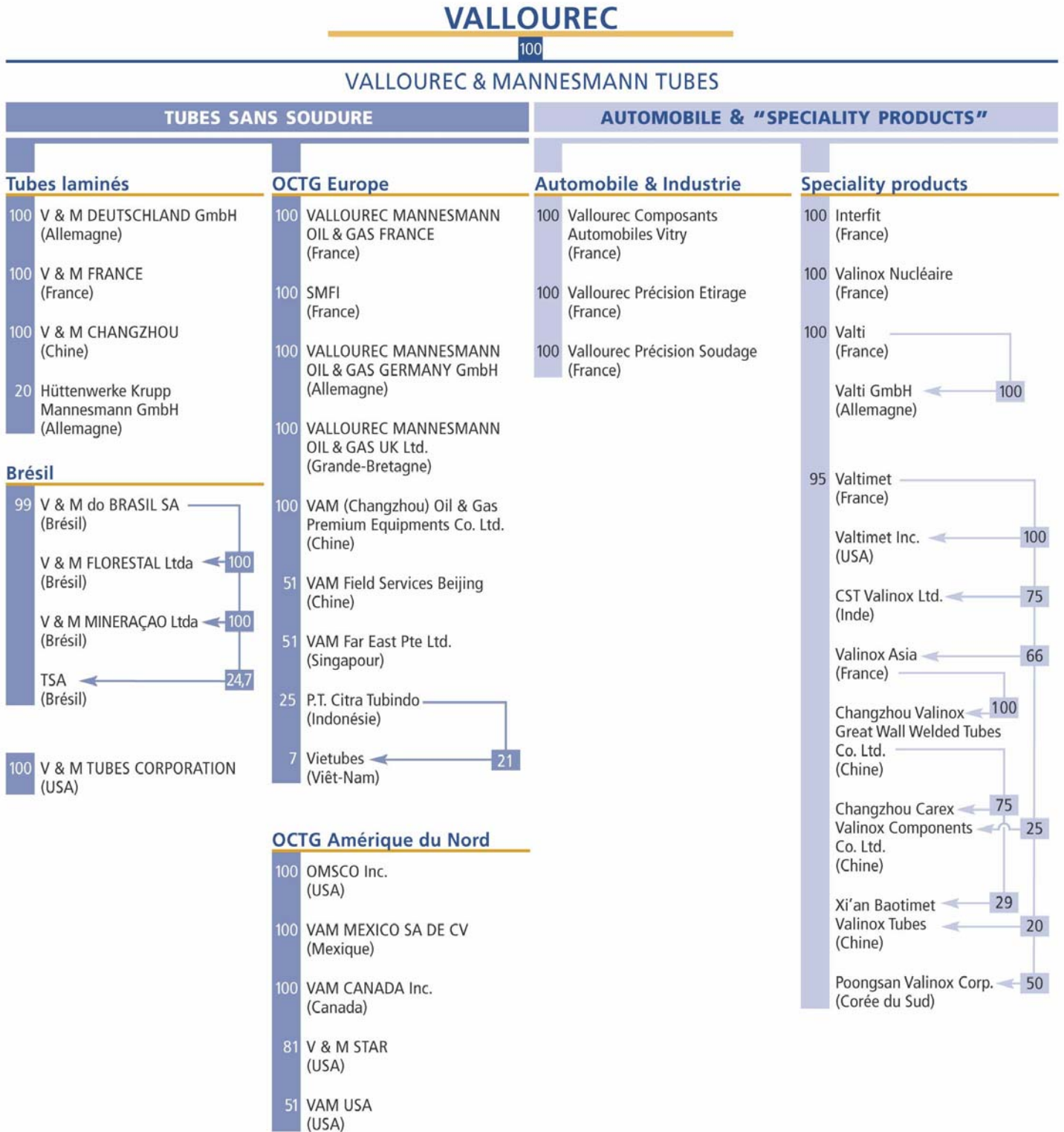
Actionnaires	31/12/2004				31/12/2005				31/12/2006			
	actions	%	dt vote	%	actions	%	dt vote	%	actions	%	dt vote	%
Mannesmannröhren Werke & Salzgitter	2 235 666	22,65	3 556 156	32,53	1 820 358	17,17	3 640 527	29,93	-	-	-	-
Groupe Bolloré	2 482 527	25,15	2 482 527	22,71	1 874 402	17,69	1 874 402	15,41	3 967 065	7,48	3 967 065	7,68
Groupe Barclays	-	-	-	-	-	-	-	-	2 907 173	5,49	2 902 806	5,62
Public	4 716 849	47,80	4 728 747	43,25	6 484 011	61,17	6 495 647	53,41	44 676 254	84,28	44 704 290	86,48
Salariés du groupe	165 165	1,67	165 165	1,51	151 812	1,43	151 812	1,25	112 633	0,21	112 633	0,22
Auto-détention	269 749	2,73	0	0,00	269 749	2,54	0	0,00	1 348 745	2,54	0	0,00
Total	9 869 956	100,00	10 932 595	100,00	10 600 332	100,00	12 162 388	100,00	53 011 870	100,00	51 686 794	100,00

Les nombres d'actions indiqués pour Salzgitter Mannesmann, Bolloré et Barclays nous ont été communiqués par ces sociétés. Il est rappelé que le 18 juillet le nominal de l'action a été divisé par 5.

3.3.3 Autres personnes exerçant un contrôle sur la Société Vallourec

Néant.

3.3.4 Description du Groupe Vallourec (organigramme au 31/12/2006)



3.4 MARCHE DES TITRES DE LA SOCIETE VALLOUREC

3.4.1 Place de cotation

Les actions de la Société font partie de l'Eurolist d'Euronext Paris (Code ISIN : FR0000120354-VK). Elles sont admises au Service à Règlement Différé (SRD).

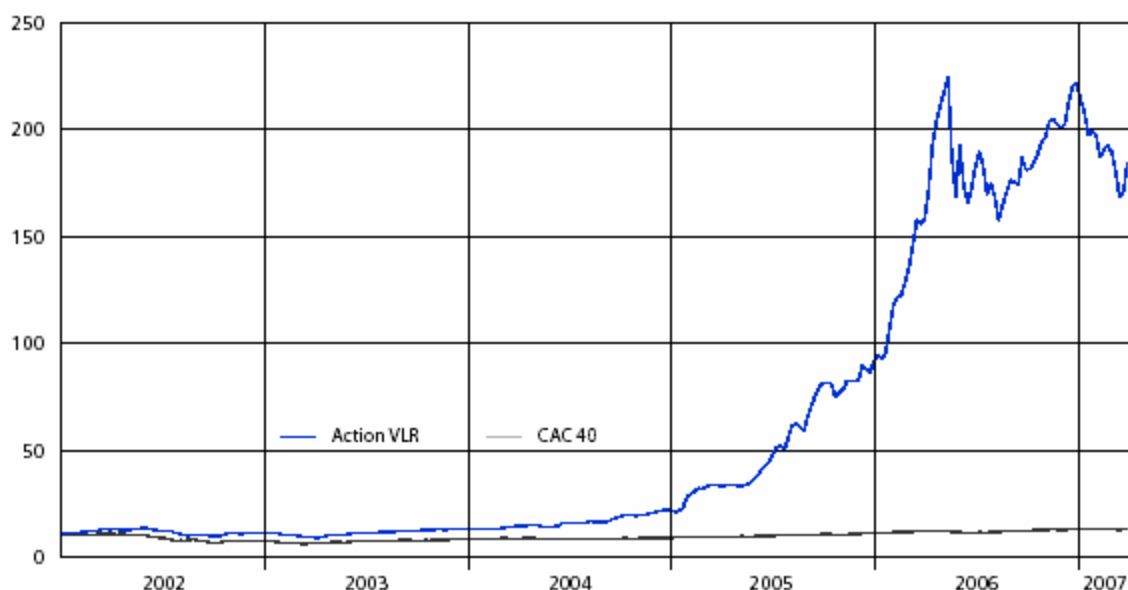
L'action Vallourec fait partie des actions retenues dans les indices MSCI World Index, Euronext 100, CAC 40 et SBF 120. Classification FTSE ingénierie et biens d'équipement industriels.

3.4.2 Autres marchés réglementés éventuels

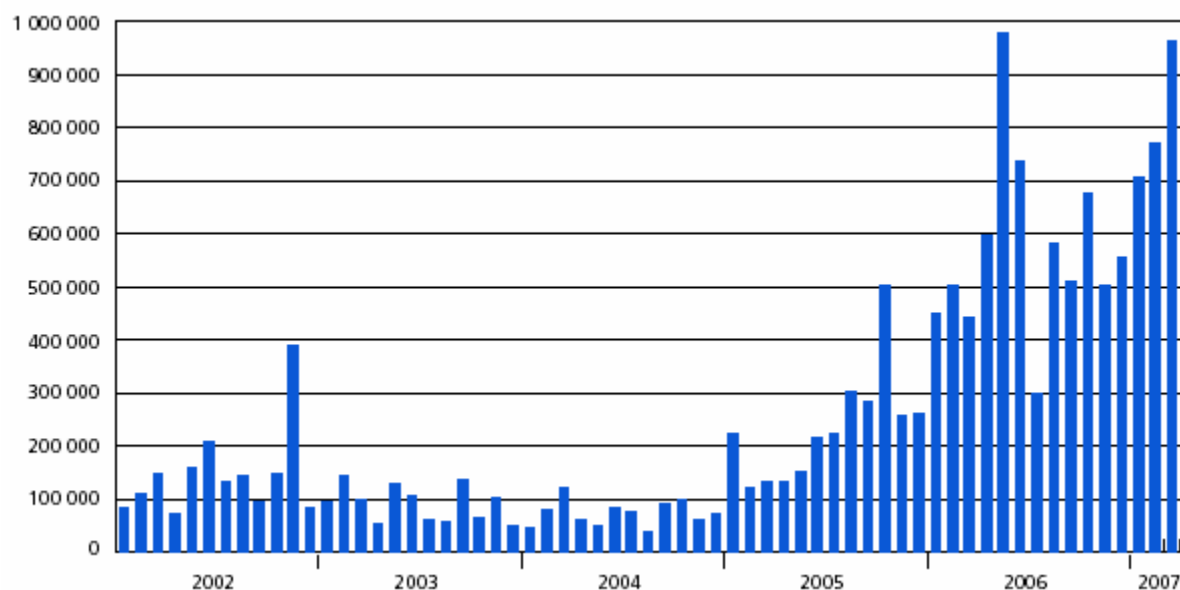
Sans objet.

3.4.3 Précisions sur les volumes traités et l'évolution des cours

Cours de l'action Vallourec par rapport aux indices SBF 120 et CAC 40 au 14 mars 2007



Moyenne mensuelle des transactions journalières



en euros	2002	2003	2004	2005	2006 ^(*)
Nombre d'actions (au 31 décembre)	9 730 226	9 730 226	9 869 956	10 600 332	53 011 870
Cours le plus haut	71,40	66,30	112,10	465,00	232,00 (1 160,00)
Cours le plus bas	43,80	43,45	63,60	99,01	90,96 (454,80)
Cours moyen de l'année (clôture)	57,99	56,49	81,96	266,78	172,07 (860,35)
Dernier cours de l'année	55,95	66,00	110,00	465,00	220,30 (1 101,50)
Capitalisation boursière (au dernier cours de l'année)	544 406 145	642 194 916	1 085 695 160	4 929 154 380	11 678 514 961

^(*) division par 5 du nominal des actions le 18 juillet 2006. Cours entre parenthèses recalculés pour permettre les comparaisons avec les données antérieures.

Source : euronext

ACTION VALLOUREC (Code ISIN FR0000120354)

	Cours en euros			Volume des transactions			
				Total mois		Moyenne quotidienne	
	Plus haut	Plus bas	Dernier	Nbre de titres	Capitaux en Millions d'euros	Nbre de titres	Capitaux en Millions d'euros
Octobre	430,00	347,70	375,00	2 112 681	825,57	100 604	39,31
Novembre	421,00	375,00	405,00	1 134 142	460,64	51 552	20,93
Décembre	465,00	404,50	465,00	1 100 368	483,20	52 398	23,01
2006							
Janvier	590,50	454,80	577,00	1 980 538	996,15	90 024	45,28
Février	679,00	567,50	656,50	2 009 468	1235,15	100 473	61,76
Mars	809,00	650,50	797,00	2 030 063	1522,45	88 264	66,19
Avril	1 160,00	796,00	1 030,00	2 145 600	2114,72	119 200	117,48
Mai	1 160,00	726,00	978,00	4 307 690	4026,83	195 804	183,04
Juin	1 013,50	747,00	940,00	3 242 897	2831,12	147 404	128,69
<i>division du nominal par 5, le 18 juillet 2006</i>					en Milliards d'euros (MM€)		en Milliards d'euros (MM€)
Juillet	194,80	161,50	170,20	6 255 402	2,49	297 876	0,12
Août	179,00	152,10	175,00	13 418 445	2,19	583 411	0,10
Septembre	193,40	163,30	183,90	10 688 265	1,92	508 965	0,09
Octobre	201,70	174,40	195,00	14 860 654	2,79	675 484	0,13
Novembre	209,90	194,10	202,80	11 047 826	2,23	502 174	0,10
Décembre	223,50	197,50	220,30	10 580 542	2,27	556 871	0,12
2007							
Janvier	223,50	185,90	198,30	15 533 940	3,13	706 088	0,14
Février	203,40	180,50	187,33	15 426 273	2,92	771 314	0,15
Mars	197,51	161,29	191,58	22 176 620	3,95	1 008 028	0,18

Source : euronext

3.4.4 Nantissements d'actions de l'Emetteur

Néant.

3.5 DIVIDENDES

Le bénéfice distribuable est à la disposition de l'Assemblée Générale qui décide souverainement de son affectation en l'absence de disposition particulière prévoyant la distribution d'un dividende statutaire.

L'Assemblée Générale Mixte du 14 juin 1994 a introduit la possibilité de paiement du dividende en actions.

Les dividendes non réclamés dans un délai de cinq ans à compter de la date de leur mise en paiement sont prescrits au profit de l'Etat.

Au titre des cinq derniers exercices les dividendes versés, ont été de :

en euros/action	Revenu global	Avoir fiscal*	Dividende net
2001	3,15	1,05	2,10
2002	3,15	1,05	2,10
2003	2,40	0,80	1,60
2004	3,20	néant	3,20
2005	11,20	néant	11,20

Tableau recalculé en tenant compte de la division par cinq du nominal de l'action effective au 1er juillet 2006 :

en euros/action	Revenu global	Avoir fiscal*	Dividende net
2001	0,63	0,21	0,42
2002	0,63	0,21	0,42
2003	0,48	0,16	0,32
2004	0,64	néant	0,64
2005	2,24	néant	2,24

* Pour les actionnaires ne bénéficiant pas de l'avoir fiscal à 50 % selon le régime fiscal en vigueur ces années là, en 2001 le dividende brut a été de 2,42 euros et l'avoir fiscal (15 %) de 0,32 euros, en 2002 le dividende brut a été de 2,31 euros et l'avoir fiscal (10 %) de 0,21 euros et en 2003 le dividende brut a été de 1,76 euros et l'avoir fiscal (10 %) de 0,16 euros.

La politique de dividende de Vallourec, approuvée par le Conseil de Surveillance lors de sa réunion du 17 avril 2003, est de viser sur longue période un taux moyen de distribution de 33 % du résultat net consolidé part du Groupe.

Il est proposé à l'Assemblée du 6 juin 2007 (4e résolution) d'approuver le paiement d'un dividende net de 6 euros par action, correspondant à un taux de distribution de 34,7 % au titre de l'exercice 2006 et à un taux de distribution moyen de 30,9 % au titre des cinq derniers exercices. Compte tenu d'un acompte sur dividende de 2 euros par action mis en paiement le 20 octobre 2006, le solde de 4 euros par action sera versé le 4 juillet 2007.

Il sera en outre mis en paiement, le 4 juillet 2007, une distribution exceptionnelle de 4 euros par action.

CHAPITRE 4 RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'ACTIVITE DU GROUPE VALLOUREC

4.1 PRESENTATION DE LA SOCIETE ET DU GROUPE VALLOUREC

L'origine du Groupe Vallourec est plus que centenaire, un certain nombre de sociétés à l'origine du Groupe ayant été créées au cours de la dernière décennie du 19^{ème} siècle. Le Groupe a historiquement, en France, deux berceaux géographiques, tous deux de tradition industrielle ancienne, qui restent encore aujourd'hui des zones d'implantation importantes : la région du Nord autour de Valenciennes et Maubeuge et la région bourguignonne autour de Montbard, en Côte-d'Or. Depuis la création de Vallourec & Mannesmann Tubes (V&M Tubes) en 1997 (voir infra 4.1.0) et l'acquisition de V & M do BRASIL SA en 2000 le Groupe a également une implantation forte dans la région de Düsseldorf, en Rhénanie du Nord-Westphalie (Allemagne), et dans la région de Belo Horizonte dans l'Etat du Minas Gerais au Brésil. L'acquisition début juillet 2002 par V & M TUBES de l'activité tubes d'acier sans soudure de North Star Steel Company, dénommée V & M STAR, complétée en 2005 par celle d'Omsco Inc., a significativement renforcé la présence du Groupe aux Etats-Unis.

Bien que le nom de Vallourec soit apparu pour la première fois en 1930 comme dénomination d'une société de gestion des usines à tubes de VALenciennes et Denain, LOUvroil et RECquignies, le Groupe Vallourec actuel a des racines différentes et beaucoup plus anciennes. Il trouve son origine dans la Société Métallurgique de Montbard créée en 1899 pour reprendre la Société Française de Fabrication des Corps Creux qui exploitait une usine à Montbard depuis 1895. Cotée à la Bourse de Paris dès sa création en 1899, elle prend en 1907 le nom de Société Métallurgique de Montbard-Aulnoye qui devient en 1937 Louvroil Montbard Aulnoye après absorption de la société Louvroil et Recquignies, elle-même issue de la fusion de la société Française pour la Fabrication des Tubes à Louvroil, créée en 1890, et de la société des Forges de Recquignies, fondée en 1907.

En 1947, le nom Vallourec est déposé en tant que nom de produit, mais ce n'est qu'en 1957, à l'occasion de la reprise de l'usine de Valenciennes de la société Denain Anzin, que Louvroil Montbard Aulnoye prend le nom de Vallourec tandis que la société créée sous ce nom en 1930 prend la nouvelle dénomination de Sogestra.

Les principaux événements de 1957 à 1996 ont été :

- ♦ 1967 – Apport par Usinor des activités tubes de la société Lorraine-Escaut qu'elle venait d'absorber.
- ♦ 1975 – Absorption de la Compagnie des Tubes de Normandie.
- ♦ 1979 – Apport des activités « petits tubes soudés » à la société des Tubes de la Providence qui prend le nom de Valexy (Vallourec 64 %, Usinor 36 %).
- ♦ 1982 – Absorption de la société Entrepose, filiale à 90 % de Vallourec, par la société des Grands Travaux de Marseille qui prend le nom de GTM-Entrepose dans laquelle, avec 41%, Vallourec se trouve être l'actionnaire de référence.
- ♦ 1985 – Apport à la société GTS Industries des activités « gros tubes soudés ».
Désengagement de Vallourec des activités petits tubes soudés (Valexy) et gros tubes soudés (GTS Industries) au profit d'Usinor, Vallourec se concentrant sur les activités de production de tubes sans soudure et les activités de transformation en aval.
Cession de la Société Industrielle de Banque (SIB).
- ♦ 1986 – Transformation de Vallourec, jusqu'alors à la fois société holding et société industrielle aux nombreuses unités de production, en pure société holding coiffant trois domaines d'activités :
 - Vallourec Industries devenue Valtubes en 1987, pour les activités tubes,
 - Sopretac pour les autres activités métallurgiques,
 - Valinco pour les activités liées au BTP, notamment la participation dans GTM-Entrepose.
- ♦ 1988 – Cession du contrôle de Valinco au groupe Dumez, les activités liées au BTP n'étant plus considérées comme un axe de développement prioritaire du Groupe.
- ♦ 1991 – Cession de la participation résiduelle dans Valinco au groupe Dumez.

4.1.0. Evolution de la structure du Groupe Vallourec au cours des dernières années

Un des événements majeurs des dernières années a été la création le 1^{er} octobre 1997 de Vallourec & Mannesmann Tubes (V&M Tubes), filiale commune de Vallourec (55%) et de la société allemande Mannesmannröhren-Werke (45 %). Comme prévu dans l'accord initial, ce rapprochement a été complété en mai 2000 par l'acquisition par V&M Tubes de la filiale brésilienne Mannesmann SA cotée en Bourse de Sao Paulo, dont Mannesmannröhren-Werke détenait 76 %. Désormais dénommée V & M do Brasil SA cette filiale est détenue à presque 100 % par V&M Tubes après une offre publique de retrait réussie, réalisée en octobre 2000.

L'acquisition début juillet 2002 par V&M Tubes de l'activité tubes d'acier sans soudure de North Star Steel Company (North Star Tubes) a augmenté la part de Vallourec sur le marché porteur des tubes pour l'énergie et renforcé de façon significative sa présence aux Etats-Unis, marché de référence pour les tubes destinés aux équipements de puits de pétrole et de gaz. Cette acquisition d'actifs d'un montant global de 380 millions de dollars US (393,6 millions d'euros) a été réalisée par une entité nouvellement créée à cet effet et dénommée V&M Star, contrôlée à 80,5 % par V&M Tubes et à 19,5 % par Sumitomo.

Le 23 juin 2005, Vallourec a pris le contrôle total de la société V&M Tubes grâce à l'acquisition pour un montant de 545 millions d'euros de la participation de 45% détenue par Mannesmannröhren-Werke. Cette opération majeure s'est traduite pour Vallourec par :

- la maîtrise totale de la mise en œuvre de la stratégie de V&M Tubes (croissance externe, investissements industriels...),
- une structure de Groupe plus cohérente qui a gagné en lisibilité,
- un accès à la totalité des résultats et du cash-flow de sa filiale.

Grâce à ces acquisitions le Groupe Vallourec se positionne comme leader mondial des tubes en acier sans soudure (source : données statistiques internes et externes). La part du chiffre d'affaires consolidé réalisée hors de France s'est élevé à 92,5 % en 2006.

Pour maîtriser ses approvisionnements, outre 3 aciéries (France, Brésil, Etats-Unis) V&M Tubes possède une participation de 20 % dans l'aciérie allemande HKM et d'un contrat d'enlèvement d'une part de la production d'acier de celle-ci.

Afin de poursuivre sa croissance dans le domaine de la production de tubes pour le marché de l'énergie électrique, V&M Tubes a créé en 2005 une filiale, V&M Changzhou Co. Ltd, implantée à Changzhou en Chine et spécialisée dans la finition à froid de tubes en acier allié sans soudure de grands diamètres pour centrales électriques produits en Allemagne. Cette usine a été inaugurée fin septembre 2006.

Le 30 septembre 2005, V&M Tubes a acquis les actifs de la division Omsco de ShawCor Ltd (Canada) et créé la société Omsco Inc. implantée à Houston, aux Etats-Unis, et spécialisée dans les tiges de forage et les tiges lourdes (« drill collars » et « heavy weight drill pipe »). Cette acquisition a permis à V&M Tubes de devenir le numéro 2 mondial du marché des tubes de forage pour le pétrole et le gaz. Cette position a été consolidée dans le courant du 1^{er} trimestre 2006 par l'acquisition en France de la société SMFI (Société de Matériel de Forage International), spécialisée également dans les tiges lourdes et les produits de haute technologie pour le forage pétrolier et gazier, ainsi qu'un atelier d'usinage pour ces mêmes produits appartenant précédemment au GIAT et situé à Tarbes, qui a été intégré à la Société Vallourec Mannesmann Oil & Gas France. Afin de marquer la pleine intégration des produits de forage (drill) au sein de Vallourec, Omsco et SMFI ont changé de nom début 2007 et sont devenues respectivement VAM Drilling USA et VAM Drilling France.

Dans la même optique de promotion des joints premium VAM[®] auprès des clients, les sociétés suivantes ont également changé de nom courant 2006.

- Prinver est devenue VAM Mexico,
- VAM Premium Connexions est devenue VAM Canada,
- VAM PTS est devenue VAM USA,

Par ailleurs, la société VAM Changzhou Oil & Gas premium equipment a été créée fin septembre 2006 pour exploiter une usine située à Changzhou (Chine), pour le filetage des tubes pour l'équipement des puits de pétrole et gaz. La construction de cette usine a débuté en octobre 2006 et le démarrage de la production est prévu pour mi-2007.

Les autres opérations de croissance réalisées au cours des dernières années ont concerné le sous-groupe Valtimet, joint-venture également créée en 1997, la même année que V&M Tubes, et contrôlée majoritairement par Vallourec (51,3 %) avec pour partenaire principal le groupe américain Timet (43,7 %). A fin 2006 V&M Tubes a racheté la participation de Timet et possède désormais 95 % du capital, les 5 % restants étant détenus par Sumitomo.

- Valtimet Inc., filiale à 100% de Valtimet, a acquis en décembre 2002 les actifs de la société américaine International Tubular Products (ITP) principal spécialiste américain des tubes pour condenseurs en aciers inoxydables.

- Valtimet a conclu en mai 2004 avec la société coréenne Poongsan un accord de joint-venture pour fabriquer à Bupyung, Incheon, en Corée des tubes soudés en aciers inoxydables et en titane destinés essentiellement au marchés de l'énergie et du dessalement de l'eau de mer.
- En novembre 2005, Valtimet a conclu un accord de joint-venture avec la société chinoise Baoti pour créer à Xi'an, dans la province chinoise de Shaan'xi, la société Xi'an Baotimet Valinox Tubes Co. Ltd. Cette société commencera à produire, au cours de l'année 2006, des tubes soudés en titane destinés aux marchés chinois de l'électricité et de la chimie.
- Début avril 2006, Valtimet a acquis 75 % de la société CST Ltd, rebaptisée CST Valinox Ltd, située à Hyderabad, en Inde, et spécialisée dans les tubes pour circuits de refroidissement de centrales électriques destinés au marché indien.

Au chapitre des désengagements, les principales opérations ont été réalisées au cours des dernières années par les deux sous-holdings Valtubes et Sopretac et, à partir de 2005, par ValTubes, issue de la fusion de ces deux sous-holdings, Valtubes ayant elle-même été absorbée par V&M Tubes fin 2006.

- Le pôle Composants Industriels de Sopretac composé des sociétés Métal Déployé SA et Krieg et Zivy Industries, et de leurs filiales Métal Déployé Belge, Cablofil Inc., Cablofil Ibérica et Cablofil Italia a été cédé au cours du premier semestre 2001 aux dirigeants de ce pôle associés aux fonds d'investissements Atria Capital Partenaires et U.I. du groupe Crédit Agricole Indosuez.
- La société Jacot, rattachée au pôle Composants Automobiles de Sopretac et spécialisée dans la fabrication de tubes pour l'environnement moteur et de corps de vérins de direction assistée, a été cédée le 31 mai 2002 à la société allemande Schmitter Group AG pour une somme symbolique.
- Après avoir pris en 1999 une participation majoritaire (51 %) dans Cefival, société du pôle Tubes Inox, spécialisée dans le filage des barres et profils, la société italienne Metallurgica Calvi a repris fin 2002 une partie (20 %) de la participation encore détenue par Valtubes qui a ensuite été ramenée à 16,7 % après une augmentation de capital de Cefival à laquelle Valtubes n'a pas participé.
- La société TCVAL, spécialisée dans la commercialisation en France et en Europe de tubes d'acier, raccords et accessoires pour les canalisations et les tuyauteries industrielles, dans laquelle Sopretac détenait une participation de 45 % aux côtés de la société Trouvay-Cauvin (55 %) mise en liquidation judiciaire en décembre 2002, a été elle-même mise en liquidation en février 2003.
- La participation (44 %) détenue par Sopretac dans la société No-Sag, spécialisée dans la fabrication de ressorts pour les sièges automobiles, a été cédée en juillet 2003 à une société spécialisée dans le même type d'activité.
- La participation ($\frac{1}{3}$) détenue par Valtubes dans la société DMV Stainless BV a été cédée en décembre 2003 pour un prix symbolique à son actionnaire majoritaire ($\frac{2}{3}$) la société Mannesmannröhren-Werke, qui en assumait déjà totalement la gestion. Cette participation, précédemment consolidée par équivalence, avait été déconsolidée dès le 1^{er} janvier 2002.
- La filiale Vallourec do Brasil Autopeças Ltda, spécialisée dans l'assemblage de trains arrière pour Renault do Brasil et Peugeot Citroën do Brasil, a été cédée au groupe allemand Benteler le 31 janvier 2005. Cette société avait réalisé en 2004 un chiffre d'affaires de 203 millions de reals brésiliens.

La filiale Vallourec Argentina, spécialisée dans l'usinage de pièces pour l'industrie automobile et l'assemblage de trains arrière pour Renault Argentina, a été cédée au management local le 8 février 2005 pour un prix symbolique. Cette société avait réalisé en 2004 un chiffre d'affaires de 62 millions de pesos argentins.

Ces activités d'assemblages étaient éloignées du cœur de métier de Vallourec, n'avaient pas la taille critique et ne présentaient plus de réel intérêt stratégique.

- La société Spécitubes, seule société du Groupe Vallourec opérant dans le secteur de l'aéronautique, a été cédée en mai 2006 à la société allemande Pfalz-Flugzeugwerke GmbH (PFW), important client de Spécitubes. Implantée dans 2 sites en France, Spécitubes avec un effectif d'environ 160 personnes avait réalisé en 2005 un chiffre d'affaires de 27 millions d'euros.
- La société Cerec a été cédée fin décembre 2006 à la société Eureka Metal Srl, filiale du groupe familial italien Calvi, bien connu de Vallourec puisque ayant repris déjà progressivement depuis 1999 le contrôle de Cefival (voir ci-dessus). Basée à Recquignies (France), la société Cerec est le n° 1 français de l'emboutissage et du formage des fonds métalliques bombés utilisés principalement par les industries chimique et pétrochimique pour les réservoirs de stockage de propane et d'hydrocarbures. Avec un effectif de 140 salariés, Cerec devait réaliser en 2006 un chiffre d'affaires d'environ 30 millions d'euros.
- Enfin, il a été annoncé fin 2006 que le Groupe Vallourec était parvenu à un accord préliminaire avec le Groupe Salzgitter concernant l'acquisition par celui-ci de la société Vallourec Précision Etirage (VPE).

VPE est spécialisée dans la fabrication de tubes de précision étirés à froid. Son chiffre d'affaires pour 2006 s'est établi à 219 millions d'euros, dont environ les deux tiers pour le secteur automobile et un tiers pour d'autres applications industrielles spécifiques. VPE compte 5 usines en France, et emploie environ 1 200 personnes.

Les activités de parachèvement à froid de VPE viendront compléter ainsi les activités tubes de précision de Salzgitter, exercées aujourd'hui par ses filiales allemandes, MHP Mannesmann Präzisionsrohr (MHP) et néerlandaise Mannesmann Robur (ROB). Selon les termes de cet accord, Salzgitter devrait également acquérir l'usine de tubes

de V&M Deutschland située à Zeithain (Saxe), permettant ainsi au nouvel ensemble MHP, ROB et VPE d'être largement autonome en matière d'approvisionnement en ébauches de tubes sans soudure.

Le rapprochement envisagé, qui se situe dans le contexte d'une nécessaire consolidation du marché européen des tubes de précision, devrait normalement être réalisé dans le courant du 1^{er} semestre 2007.

Dans un but de simplification des structures du Groupe Vallourec par une réduction du nombre de sous-holdings, déjà passé de 3 à 2 à la fin de l'année 2004 (fusion – absorption de Valtubes par Sopretac qui prend la dénomination de ValTubes) la société ValTubes a été elle-même absorbée, ainsi que la société Setval, par la société V&M Tubes, désormais seule sous-holding du Groupe.

Organisation mère-filiales

- La Société Vallourec, est une société holding mixte qui :
 - gère ses participations. Ses revenus sont constitués principalement de ses résultats financiers (dividendes, intérêts sur prêts à long terme aux filiales, placements de sa trésorerie). Elle supporte parallèlement le coût de son endettement ;
 - supporte les coûts d'exploitation et de protection de sa marque. En accord avec la politique générale du Groupe, l'image du Groupe appartient à Vallourec et n'est pas déléguée. En contrepartie de son utilisation par ses filiales industrielles et par V & M TUBES, Vallourec leur facture des royalties ;
 - n'a pas d'activité industrielle.
- La société V&M Tubes est une sous-holding mixte qui gère ses participations et n'a pas d'activité industrielle. Jusqu'en 2005, ses revenus sont constitués principalement de ses résultats financiers (dividendes, prêts long terme aux filiales, placements de sa trésorerie).

Après la fusion-absorption de Setval, rétroactive au 1^{er} janvier 2006, V&M Tubes a repris une part des activités de services de celle-ci, dont notamment le management du Groupe et les services administratifs. Au 31 décembre 2006, V&M Tubes employait 115 personnes. Elle facture ses prestations de service aux filiales du Groupe, en France et à l'étranger.

Par ailleurs V&M Tubes supporte les coûts d'exploitation liés à sa marque. En contrepartie de son utilisation par ses filiales industrielles, V&M Tubes facture des royalties.

Les prestations entre sociétés du Groupe sont réalisées à des conditions courantes et normales et ne relèvent pas en conséquence des conventions visées à l'article L. 225-86 du code de commerce.

4.1.1 Description des principales activités

Les filiales de la Société V&M Tubes sont organisées en 2 secteurs d'activité eux-mêmes organisés en divisions.

- Secteur d'activité tubes sans soudure
 - Division Tubes Laminés
 - Divisions OCTG
 - OCTG Europe
 - OCTG Amérique du Nord
 - Division Brésil
 - une société de commercialisation aux Etats-Unis
- Secteur d'activité automobile & « speciality products »
 - Division automobile et industrie
 - Division « speciality products »

4.1.1.1 Secteur d'activité tubes sans soudure

♦ DIVISION TUBES LAMINES

Cette division regroupe trois sociétés filiales :

♦ V&M FRANCE - France

Comprenant une aciérie électrique à Saint-Saulve (Nord) et 4 tuberies à Aulnoye-Aymeries (Nord), Déville-lès-Rouen (Seine-Maritime), Montbard (Côte-d'Or) et Saint-Saulve (Nord), couvrant une large gamme de diamètres et épaisseurs réalisée sur laminoirs continus, Transval et Stiefel.

♦ V&M DEUTSCHLAND GmbH - Allemagne

Comprenant 4 tuberies à Mülheim, Düsseldorf-Rath, Düsseldorf-Reisholz (Rhénanie du Nord-Westphalie) et Zeithain (Saxe). Les tuberies sont équipées de laminoirs continus, laminoirs Stiefel, bancs poussants, presse

Erhardt, laminoir pèlerin, permettant de couvrir ainsi la gamme de produits la plus large au monde tant en diamètres/épaisseurs qu'en nuances.

Il est prévu que l'usine de Zeithan soit cédée dans le cadre de la cession de VPE au Groupe Salzgitter qui doit intervenir en 2007 (voir supra 4.1.0).

L'ensemble des tuberies françaises et allemandes est en majorité approvisionné en matières premières par l'aciérie de Saint-Saulve et par l'aciérie allemande d'Huckingen de Hüttenwerke Krupp Mannesmann (HKM), dont V&M TUBES détient 20 % du capital .

♦ **V&M CHANGZHOU Co. Ltd - Chine**

La société V&M Changzhou Co. Ltd a été constituée en 2005 afin d'augmenter les capacités d'usinage en tubes de grands diamètres laminés en Europe pour le marché chinois de l'énergie électrique. L'unité située à Changzhou, dans la province de Jiangsu, a démarré sa production en juillet 2006.

♦ ***DIVISIONS OCTG***

Les deux divisions, OCTG Europe et OCTG Amérique du Nord, regroupent dans deux grands ensembles géographiques les ateliers de traitement thermique et de filetage de tubes pétrole et gaz implantés dans le monde entier, à proximité des clients utilisateurs, ainsi que les ateliers de fabrication, usinage et traitement thermique de tubes d'équipement des puits de pétrole (tubes de production et tubes de cuvelage- « tubings » et « casings »), tiges et accessoires de forage. De plus, la division OCTG Amérique du Nord produit sa propre matière première à travers V&M STAR qui comprend une aciérie électrique et un laminoir de technologie récente.

Les divisions OCTG Europe et OCTG Amérique du Nord réalisent tous les types de filetages API, Buttress ou spéciaux, et en particulier la ligne de produits VAM[®], filetages brevetés développés par Vallourec depuis 1965 et parfaitement adaptés aux conditions difficiles d'exploitation des puits de pétrole et de gaz.

Pour donner au VAM[®] sa place de leader en « joints supérieurs » avec plus de 50 % du marché mondial, Vallourec a concentré la coordination des services de recherche et de développement concernant cette ligne de produits au sein de la société VALLOUREC MANNESMANN OIL & GAS FRANCE, a constitué un réseau mondial de licenciés et a progressivement créé, acquis ou pris des participations dans de nombreuses sociétés à travers le monde. Le Groupe a développé par ailleurs un réseau de services chantier intervenant partout dans le monde à partir de la France, de l'Ecosse, des Etats-Unis et de Singapour.

Division OCTG Europe

♦ **VALLOUREC MANNESMANN OIL & GAS FRANCE - France**

Réalise la production de joints standards et de tous les produits de la famille VAM[®], ainsi que des tiges de forage et tool-joints, qui sont soudés sur des tubes produits par V&M France et V&M Deutschland GmbH pour fournir le marché mondial des tiges de forage pétrolier.

La société dispose pour cela d'une unité de production à Aulnoye-Aymeries (Nord) et d'un atelier d'usinage à Tarbes (Hautes Pyrénées, France).

Cette société assure également la coordination de la recherche et du développement des activités OCTG dans le monde et dispose pour cela de l'aide du Centre de Recherche de Vallourec, installé à Aulnoye-Aymeries.

♦ **VALLOUREC MANNESMANN OIL & GAS GERMANY GmbH - Allemagne**

Se compose d'équipes commerciales chargées de la vente de produits filetés réalisés par les ateliers de filetage des usines de Düsseldorf-Rath et Mülheim (Rhénanie du Nord-Westphalie) de V&M Deutschland GmbH.

♦ **VALLOUREC MANNESMANN OIL & GAS UK Ltd - Grande-Bretagne**

Intégrée dans le Groupe depuis début 1994, cette société regroupe des installations spécialisées dans le traitement thermique et le filetage pour satisfaire, en particulier, les besoins du marché de la mer du Nord. Elle exploite la licence VAM[®] depuis 1970.

Unité de production à Clydesdale Bellshill (Ecosse).

VALLOUREC MANNESMANN OIL & GAS UK Ltd a développé également une activité importante de services aux plates-formes de forage, basée à Aberdeen (Ecosse).

♦ **SMFI - France**

Acquise en mars 2006, cette société fabrique des produits tubulaires adaptés aux besoins de l'industrie de forage du pétrole et du gaz.

Unité de production à Cosne sur Loire (Nièvre – France)

Filiale d'usinage aux Pays-Bas (SMFI OF HOLLAND) et filiale commerciale à Dubaï (SMFI Dubaï).

La Société SMFI a pris la nouvelle dénomination de VAM DRILLING FRANCE début 2007 et SMFI Dubaï celle de VAM Dubaï LLC.

♦ **SMFI OF HOLLAND**

Cette société, également acquise en mars 2006 dans le cadre de l'acquisition de SMFI, a été rattachée directement à V&M Tubes début 2007, a repris les activités OCTG aux Pays-Bas de VMO&G France et s'appelle désormais VALLOUREC MANNESMANN OIL & GAS NEDERLAND BV (VMOG Nederland).

♦ **VAM (Changzhou) OIL & GAS PREMIUM EQUIPEMENTS Co Ltd – Chine**

Cette société a été créée en septembre 2006 pour l'exploitation d'une usine de filetage de tubes pour l'équipement des puits de pétrole et gaz dont la construction a débuté en octobre 2006 et le démarrage de la production est prévu pour mi-2007.

A la division OCTG Europe sont également rattachées opérationnellement les sociétés suivantes :

♦ **VAM FAR EAST - Singapour (51 %)**

Créée en association avec Sumitomo, cette société développe depuis 1992 le service à la clientèle et le conseil sur plate-forme dans le Sud-est asiatique et en Océanie.

Sa base opérationnelle se situe à Singapour.

♦ **VAM FIELD SERVICES BEIJING - Chine (51 %)**

Créée en août 2006 en association avec Sumitomo pour distribuer en Chine les joints premium de la gamme VAM®.

♦ **P.T. CITRA TUBINDO - Indonésie (25 %)**

Cette société réalise le traitement thermique des tubes et le filetage de joints ordinaires en Indonésie et produit des joints VAM® depuis 1985.

Unité de production sur l'île de Batam.

♦ **VIETUBES - Viêt-nam (12,25 %)**

Cette participation est détenue directement et indirectement via P.T. Citra Tubindo. Vietubes réalise des filetages sur tubes et des manchons destinés au marché vietnamien.

Unité de production située à Vung Tau.

Division OCTG Amérique du Nord

♦ **V&M STAR - Etats-Unis (80,5 %)**

V&M STAR est un fabricant intégré de tubes sans soudure à destination de l'industrie pétrolière et gazière. Ses installations comprennent une aciérie électrique, un laminoir de technologie récente et une unité de traitement thermique et de filetage. La capacité annuelle de production de l'activité est de 500 000 tonnes dont 80 % d'OCTG. Sumitomo est partenaire à hauteur de 19,5 % dans V&M STAR.

Unités de production à Youngstown (Ohio) et Houston (Texas).

♦ **VAM Mexico (anciennement PRINVER)**

Est spécialisée dans le filetage des joints supérieurs et sert l'industrie pétrolière et gazière mexicaine avec la gamme complète des produits VAM®.

L'unité de production à Veracruz (Mexique) produit des joints VAM® sous licence depuis 1981.

♦ **VAM Canada (anciennement VAM PC)**

Produit et commercialise le VAM® au Canada depuis 1983.

Unité de production à Nisku dans l'Alberta (Canada).

♦ **VAM USA (51 %) (anciennement VAM PTS)**

Créée en 1984, en association avec Sumitomo, VAM PTS est devenue avec le VAM® l'un des leaders du joint supérieur aux Etats-Unis.

Unité de production à Houston (Texas).

♦ **OMSCO Inc. - Etats-Unis**

Constituée en septembre 2005, suite à l'acquisition des actifs de la division Omsco de ShawCor Ltd (Canada), la société OMSCO Inc. est un fabricant de produits tubulaires adaptés aux besoins de l'industrie de forage du pétrole

et du gaz. Ces produits sont composés principalement de tiges de forage et de tiges lourdes (« drill collars » et « heavy weight drill pipe »).

Unité de production à Houston (Texas).

La Société a pris la nouvelle dénomination de VAM DRILLING USA début 2007.

◆ **DIVISION BRÉSIL**

◆ **V&M do BRASIL SA - Brésil (99,4 %)**

Cette unité intégrée regroupe tous les équipements de production depuis l'aciérie, jusqu'aux lignes de finition pour les tubes et conduites en passant par les différents laminaires à chaud. La société produit des tubes sans soudure pour le pétrole et le gaz, l'automobile, la pétrochimie, l'énergie et la mécanique. Site de production : Belo Horizonte, Etat du Minas Gerais.

De plus, V&M do BRASIL compte les filiales suivantes :

- V&M FLORESTAL Ltda qui possède environ 240 000 hectares de forêt d'eucalyptus, dont 130 000 hectares en exploitation, servant à produire le charbon de bois utilisé dans les hauts fourneaux de V&M do BRASIL.
- V&M MINERAÇÃO Ltda qui produit le minerai de fer destiné à l'aciérie de V&M do BRASIL et à d'autres producteurs implantés au Brésil.
- Tubos Soldados Atlântico (TSA), société constituée en 2005 pour produire des tubes soudés de grand diamètre et réaliser du revêtement sur tubes. V&M do BRASIL SA participe à hauteur de 24,7% dans cette société contrôlée par Europipe GmbH.

◆ **COMMERCIALISATION AUX ETATS-UNIS**

◆ **V&M TUBES CORPORATION - Etats-Unis**

Cette société commercialise aux Etats-Unis l'ensemble des tubes produits par les différentes filiales de V&M TUBES. Elle dispose également d'un stock de tubes pour le pétrole et le gaz destiné aux distributeurs américains qui ont coutume de faire fileter eux-mêmes les tubes selon la demande du client final. De plus, elle assure pour le compte de Vallourec Inc. la commercialisation aux Etats-Unis des produits fabriqués par les filiales de ValTubes (Vallourec Précision, Interfit, Cerec...).

Bureaux : Houston (Texas) et Pittsburgh (Pennsylvanie).

La participation dans V&M TUBES CORPORATION a été portée à 100% dans le cadre de la prise de contrôle total de V&M TUBES en 2005.

4.1.1.2 **Secteur d'activité Automobile et « Speciality Products »**

◆ **DIVISION AUTOMOBILE ET INDUSTRIE**

Cette division regroupe un ensemble de sociétés spécialisées dans la fabrication soit de tubes de précision ou tronçons de tubes, soudés ou sans soudure, étirés à froid, ou ayant subis diverses opérations de finition, et destinés principalement au marché automobile et quelques autres, mécanique, énergie...

◆ **VALLOUREC PRECISION ETIRAGE - France**

Est spécialisée dans l'étirage de tubes de précision, soudés et sans soudure, en acier au carbone et aciers alliés, destinés à tous les secteurs de l'industrie, vendus en grandes longueurs ou en tronçons coupés, usinés ou formés, pour les clients internes ou externes au Groupe.

Cinq unités de production à Saint-Florentin (Yonne), Vitry-Le-François (Marne), Rachecourt (Haute-Marne), La Charité-sur-Loire (Nièvre), et Tonnerre (Yonne).

Au terme d'un accord conclu en décembre 2006 entre les Groupes Vallourec et Salzgitter, cette société est destinée à être cédée au Groupe Salzgitter dans le courant du 1^{er} semestre 2007.

◆ **VALLOUREC PRECISION SOUDAGE - France**

Produit des tubes soudés en acier au carbone destinés aux industries de l'automobile, en grandes longueurs ou en tronçons et vendus directement ou à travers les sociétés d'étirage du Groupe à des clients internes et externes.

Deux unités de production : Chevillon (Haute-Marne) et Hautmont (Nord).

◆ **VALLOUREC COMPOSANTS AUTOMOBILES VITRY - France**

Est spécialisée dans la conception, le façonnage, l'assemblage et l'usinage de pièces de châssis (essieux semi-rigides, trains arrière, traverses, bras...).

Unité de production à Vitry-le-François (Marne).

- ♦ La société ESCOFIER Technologie, spécialisée dans la conception et la construction de machines destinées au formage à froid de pièces métalliques de révolution., qui possède une unité de production à Chalon-sur-Saône (Saône-et-Loire), ne fait plus partie du Groupe depuis mai 2006.

♦ **DIVISION « SPECIALITY PRODUCTS »**

Cette division regroupe un ensemble de sociétés spécialisées dans la fabrication de tubes ou tronçons de tubes en aciers au carbone ou aciers inoxydables ou spéciaux, soudés ou sans soudure, étirés à froid, ou ayant subis diverses opérations de finition, et destinés à divers marchés automobile, mécanique, énergie...

♦ **INTERFIT - France**

Produit et commercialise des raccords (courbes et réductions) destinés à assembler les tubes employés pour le transport des fluides (eau surchauffée, vapeur, gaz, produits pétroliers...).

Unité de production à Maubeuge (Nord).

♦ **VALTI - France**

Produit et commercialise des tubes sans soudure et bagues destinés aux fabricants de roulements. Elle coupe également des ébauches à poids fixe (lopins).

Unités de production à Montbard (Côte-d'Or) et à La-Charité-sur-Loire (Nièvre).

♦ **VALTI GmbH - Allemagne**

Cette société, filiale à 100 % de Valti, a été créée début 2000 pour reprendre l'activité de WRG (filiale de Mannesmannröhren-Werke), similaire à celle de Valti.

Unité de production à Krefeld (Rhénanie du Nord-Westphalie).

L'ensemble Valti et Valti GmbH est leader européen du tube pour roulements.

♦ **VALTIMET (95 %)**

Valtimet est une joint-venture contrôlée majoritairement par Vallourec (95 %) avec pour partenaire Sumitomo (5 %).

Leader mondial dans la fabrication de tubes soudés inoxydables et en titane pour circuits secondaires de centrales électriques, conventionnelles ou nucléaires, Valtimet est particulièrement performante dans la fabrication de tubes lisses ou ailetés pour réchauffeurs et de tubes pour condenseurs en titane, en acier inoxydable ou en alliage de cuivre. Elle est également présente sur les marchés du dessalement, de la chimie et produit des tubes minces destinés à l'automobile.

Unité de production aux Laumes (Côte-d'Or).

Filiale aux Etats-Unis : Valtimet Inc. ; usine à Morristown (Tennessee).

Filiales en Chine :

- Changzhou Valinox Great Wall (détenue à 66 % via la sous-holding Valinox Asia) ; usine à Changzhou (province de Jiangsu),
- Xi'an Baotimet Valinox Tubes (détenue à 49 % via différentes filiales de Valtimet et Valtimet en propre), unité de production à Xi'an (province de Shaan'xi).
- Changzhou Carex Valinox components, société spécialisée dans la production de pièces industrielles pour le marché automobile usine à Changzhou (province de Jiangsu).

Filiale en Corée : Poongsan Valinox (50 %), joint-venture avec la société coréenne Poongsan.

Unité de production à Bupyung, Incheon, près de Séoul.

♦ **VALINOX NUCLEAIRE - France**

Produit et commercialise des tubes sans soudure en aciers inoxydables et des accessoires destinés aux centrales nucléaires et, en particulier, des tubes de grandes longueurs cintrés pour générateurs de vapeur.

Unité de production à Montbard (Côte d'Or).

La société CEREC, qui fabrique et commercialise des fonds métalliques bombés utilisés par les chaudronniers et les citerniers, et qui possède une unité de production à Recquignies, a été cédée fin décembre 2006.

La filiale Spécitubes, opérant dans le secteur de l'aéronautique, a été cédée en mai 2006 à la société allemande Pfalz-Flugzeugwerke GmbH (PFW).

◆ **SOCIETES DE COMMERCIALISATION rattachées à V&M TUBES**

Des sociétés de négoce et vente, rattachées à V&M TUBES, sont établies :

- ◆ en Allemagne
- ◆ au Canada
- ◆ à Dubaï
- ◆ en Grande-Bretagne
- ◆ à Singapour
- ◆ en Belgique
- ◆ en Chine
- ◆ aux Etats-Unis
- ◆ en Italie
- ◆ en Suède

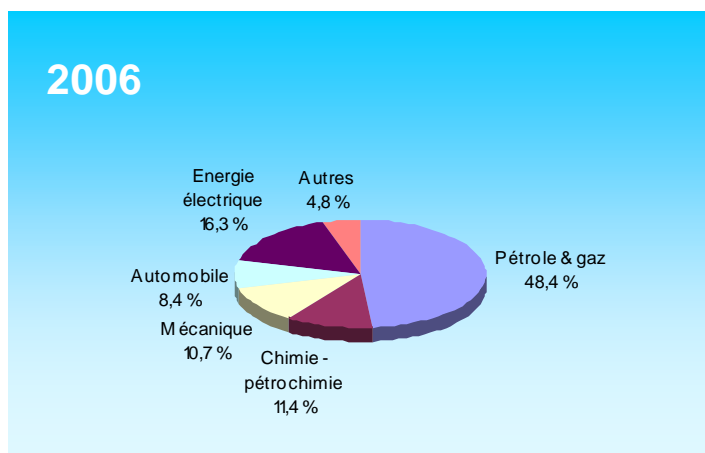
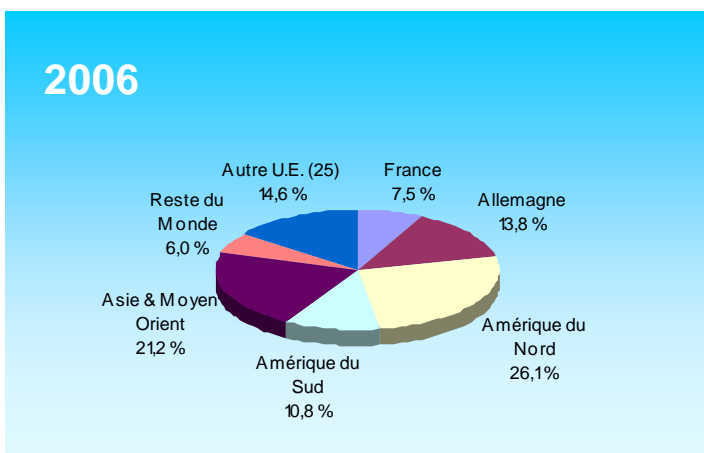
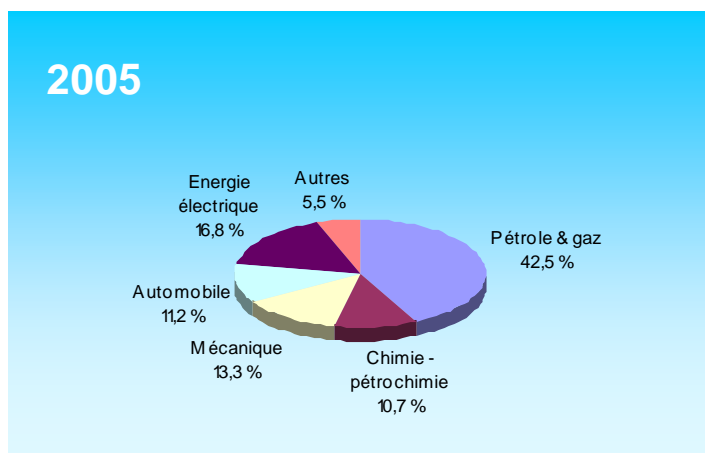
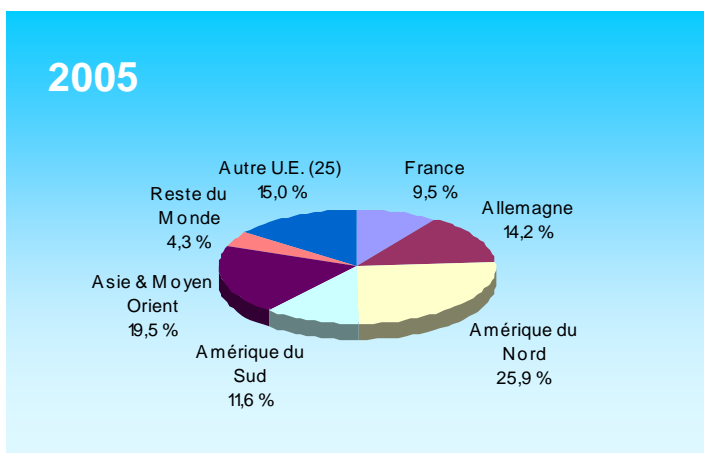
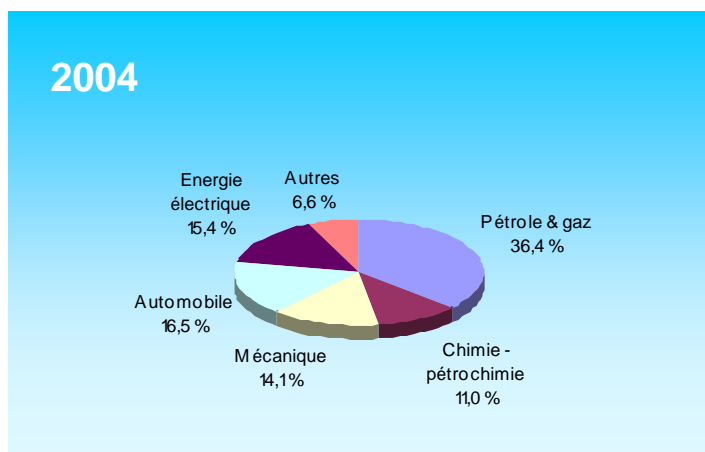
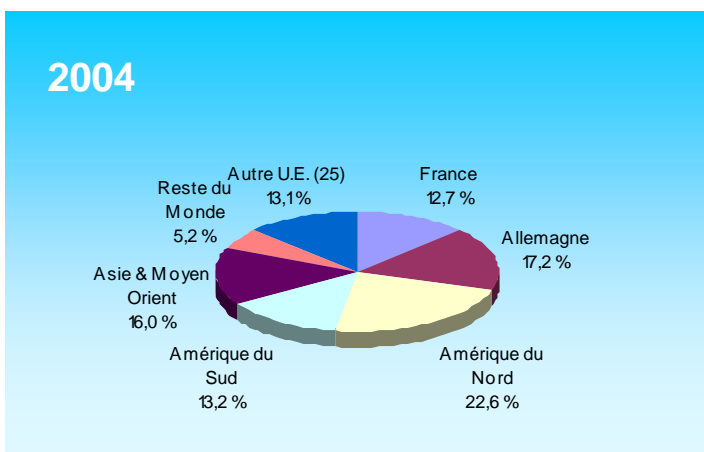
4.1.2 **Production et volumes de production**

4.1.3 **Chiffres d'affaires par marché et par zone géographique**

La répartition de l'activité par marché et par zone géographique est seule réellement significative du fait de l'importance des process industriels intégrés et du développement des activités aval. Cette répartition est la suivante :

par région

par marché



Le chiffre d'affaires consolidé s'est élevé à :

- 3 038 M€ en 2004 dont 87,3 % hors de France
- 4 307 M€ en 2005 dont 90,5 % hors de France
- 5 542 M€ en 2006 dont 92,5 % hors de France

soit une progression de 41,8 % en 2005 par rapport à 2004 et une progression de 28,7 % en 2006 par rapport à 2005.

Il n'y a pas eu de modification significative du périmètre de consolidation en 2004.

En 2005 les principales modifications du périmètre ont été :

- ♦ la cession effective au 1^{er} janvier 2005 des activités composants automobiles au Brésil et en Argentine (chiffre d'affaires 2004 : 71 millions d'euros)
- ♦ l'intégration au 1^{er} octobre 2005 des actifs d'OMSCO (chiffre d'affaires 4^{ème} trimestre 2005 : 28 millions d'euros)

Et en 2006 :

- ♦ l'acquisition de SMFI (Société de Matériel de Forage International) effective au 31 mars,
- ♦ l'acquisition en Inde de la Société CST,
- ♦ la cession de la Société Spécitubes

La cession de la société CEREC, en fin d'exercice 2006, a été sans impact à ce niveau.

4.1.4 Localisation des principaux établissements

Cf. supra 4.1.1

4.1.5 Sans objet

4.1.6 Evénements exceptionnels ayant influencé les renseignements fournis aux paragraphes 4.1.0 à 4.1.5.

Il n'existe à ce jour aucun fait exceptionnel susceptible d'affecter substantiellement l'activité, les résultats, le patrimoine ou la situation financière de la Société ou du Groupe Vallourec.

4.2 DEPENDANCE A L'EGARD DE L'ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE, INDUSTRIEL ET FINANCIER

Le Groupe estime qu'il n'existe pas actuellement de brevets et licences, contrats d'approvisionnement, industriels, commerciaux ou financiers ou procédés nouveaux de fabrication susceptibles d'avoir une influence significative sur son activité et / ou sa rentabilité.

4.2.1 Répartition des approvisionnements en matières premières et consommables

Les achats consommés au cours de l'exercice 2006 se sont répartis comme suit :

En M€	Montant au 31/12/2006
♦ Ferrailles et ferro-alliages	344,563
♦ Ronds	1.072,138 (*)
♦ Plats	182,447
♦ Tubes	122,475
♦ Pièces embouties	11,889
♦ Divers	267,433
Total	2.000,945

(*) Les achats de ronds à tubes mentionnés ci-dessus proviennent en majorité de l'usine allemande de HKM dans laquelle le groupe détient une participation de 20 %. V&M Tubes bénéficie comme ses partenaires Thyssen Krupp AG et Salzgitter Mannesmann GmbH d'un contrat d'enlèvement sur la base du prix de revient. Avec les ronds produits par les aciéries intégrées de Saint Saulve en France (V&M France) de Belo Horizonte au Brésil (V&M do Brazil SA) et de Youngstown aux Etats-Unis (V&M Star), V&M Tubes a produit en 2006 environ 80 % de ses besoins d'acier (incluant l'acier fourni par HKM). L'augmentation de la part des achats externes cette année, outre le très haut niveau d'activité, est due pour partie aux difficultés de production rencontrées par HKM.

4.2.2 Principaux clients (chiffre d'affaires supérieur à 35 M€)

En 2006, les clients ayant représenté une part de chiffre d'affaires supérieure à 35 millions d'euros ont été les suivants :

♦ Wilson	Pétrole & Gaz / Petrochem	
♦ Groupe Total	Pétrole & Gaz	Compagnie
♦ Aramco	Pétrole & Gaz	Compagnie
♦ Petrobras	Pétrole & Gaz	Compagnie
♦ Shell (dont Nam)	Pétrole & Gaz	Compagnie
♦ Pemex	Pétrole & Gaz	Compagnie
♦ Exxon	Pétrole & Gaz	Compagnie
♦ Premier Pipe	Pétrole & Gaz	Distributeur
♦ Champions Pipe & Supply	Pétrole & Gaz	Distributeur
♦ Pipeco	Pétrole & Gaz	Distributeur
♦ Pyramid	Pétrole & Gaz	Distributeur
♦ Tarim (China)	Pétrole & Gaz	Distributeur
♦ Liaoning	Energie électrique	
♦ Harbin Boiler	Energie électrique	
♦ Shangaï Boiler Works	Energie électrique	
♦ Dongfang Boiler Works	Energie électrique	
♦ Alstom	Energie électrique	
♦ Thyssen/ Mannesmann Handel	Négoce/Trading	
♦ Van Leeuwen	Négoce	
♦ Buhlmann	Négoce	
♦ Groupe Peugeot/Citroën	Automobile	
♦ Groupe Renault (dont SNR)	Automobile & Roulements	

4.3 EVOLUTION DE L'EFFECTIF MOYEN DU GROUPE

	2004	2005	2006
♦ Ouvriers	12 840	12 670	13 081
♦ ATAM	3 449	3 452	3 652
♦ Cadres	1 169	1 163	1 273
TOTAL	17 458	17 285	18 006

4.4 POLITIQUE D'INVESTISSEMENTS

4.4.0 Recherche et développement

Vallourec consacre en permanence un effort important à la recherche et développement notamment dans les domaines liés au pétrole et gaz, à l'automobile et à l'énergie électrique. L'ensemble de l'effort se répartit en trois domaines :

- procédés de fabrication (charbon de bois, acier, tube d'acier, mise en forme et usinage, tubes de précision, soudage et usinage),
- produits nouveaux et amélioration de produits,
- nouveaux services (assistance client pour la transformation du tube ou sa spécification).

L'organisation de la R&D chez Vallourec s'appuie sur les pilotes et équipes basés dans les diverses sociétés du Groupe, près des clients, des produits et de nos procédés.

Le Centre de Recherche Vallourec (CEV) apporte toute son expertise aux équipes R&D: métallurgie, thermique, contrôle non destructif, corrosion, traitement de surface, simulations produit et procédé...

D'autres centres de recherche sont associés à cette démarche :

- en France, aux Etats-Unis et au Japon, trois stations d'essais testent en grandeur réelle le comportement des joints pétrole en condition de puits,
- un centre de recherche en Allemagne (Salzgitter Mannesmann Forschung GmbH) travaille activement sur les programmes R&D de V&M Tubes pour la recherche, les essais et les expertises,

- V&M do Brasil SA a également ses propres équipes pour la recherche et les expertises,
- des études sont développées en collaboration étroite avec des centres de recherches extérieurs et des laboratoires en université.

L'innovation est une orientation permanente du Groupe au service du client, elle s'appuie sur :

- un partenariat technique client et fournisseur,
- un portefeuille de projets cohérents, intégrés dans le fonctionnement permanent du Groupe,
- un échange permanent entre les unités de production pour une évolution vers les « meilleures pratiques » au sein du Groupe.

Ce processus transversal se traduit par une amélioration constante de la gamme de produits qui s'appuie sur des procédés fiables, flexibles et à coût minimum.

Le Groupe Vallourec développe également des programmes R&D en association avec des partenaires de premier ordre dans leur domaine d'activité, notamment :

- **Sumitomo** : coopération depuis 1975 dans le domaine des joints spéciaux pour le pétrole et gaz (ligne de produits VAM®).
- **Timet** : développement depuis 1997 des applications du titane.
- **Autobench** : participation au programme de veille technologique visant à évaluer les nouveaux concepts tubulaires mis en œuvre dans l'automobile.
- **Shell** : développement de tubes et connexions pour l'exploitation du pétrole et gaz.
- **Weatherford** : développement d'une solution tubulaire innovante sur une connexion premium spécifique.
- **Schlumberger** : développement de composants tubulaires pour le forage

L'effectif en charge des activités R&D dans le Groupe Vallourec est de plus de 500 personnes. Le budget R&D est d'environ 1,2 % de son chiffre d'affaires annuel.

4.4.1 Principaux investissements réalisés

Les programmes d'investissements industriels, pour l'essentiel auto-financés, ont été au cours des années récentes principalement orientés vers la rationalisation des outils de production, la réorganisation des activités par métier, la qualité, la maîtrise des process, l'adaptation des lignes de produits à l'évolution des besoins de la clientèle et la réduction des coûts de production.

Au cours des trois derniers exercices la répartition des investissements a été la suivante :

Investissements industriels (corporels et incorporels)

en millions d'euros	2004	2005	2006
♦ Europe	56,4	96,9	157,0
♦ Amérique du Nord et Mexique	8,4	15,1	42,7
♦ Amérique Centrale et du Sud	36,7	73,9	59,2
♦ Asie	1,6	6,5	26,3
Total investissements industriels	103,1	192,4	285,2
Acquisitions et investissements financiers	-	651 (*)	110

(*) dont acquisition des 45 % de V&M Tubes 545 M€ et d'OMSCO 120 MUSD

Les programmes les plus notables réalisés au cours de cette période ont été :

En 2004

- ♦ Parmi les projets d'investissements les plus importants réalisés en 2004, il faut noter en Europe les investissements destinés à augmenter la capacité de production de gros tubes chaudières, en particulier chez V&M Deutschland GmbH qui, en plus de nouveaux moyens de production dans la continuité de 2003, a renforcé ses moyens de manutention et de stockage internes et a augmenté ses capacités en finition pour répondre au marché chinois. Par ailleurs, V&M France a augmenté la capacité de production de l'aciérie de Saint-Saulve par l'investissement d'installations complémentaires destinées au refroidissement et à l'injection d'oxygène.
- ♦ Dans le secteur de l'automobile, Vallourec Composants Automobiles Vitry a réalisé des investissements destinés à fabriquer des prolonges de berceau notamment pour les modèles remplaçant la Citroën Xsara et la Peugeot 206. Ce type de pièce est conçu pour renforcer la sécurité de l'habitacle du véhicule dans le cas de chocs frontaux.
- ♦ Début de réalisation du grand projet d'augmentation de capacité de production de tubes laminés engagé fin 2003 par V&M do Brasil SA. Chez V&M Florestal Ltda, le programme de plantation des clones d'eucalyptus à

haute productivité a été accéléré et contribuera à mieux faire face aux besoins en charbon de bois à partir de 2012.

- ♦ Augmentation des capacités de production de tubes de condenseurs inox pour les centrales thermiques de Changzhou Valinox Great Wall Co. Ltd : après les investissements de 2003, installation en septembre 2004 de deux nouvelles lignes de soudage dont la mise en route a eu lieu en octobre, ainsi qu'une nouvelle cintreuse. Un hall a été construit pour recevoir ces nouveaux moyens.

En 2005

- ♦ Poursuite des investissements destinés à augmenter les capacités de production dans V&M Tubes, en particulier dans les tubes chaudières et les tubes destinés aux marchés de l'énergie électrique et du pétrole. Les investissements de renouvellement et de maintenance des grosses installations se sont également poursuivis afin de permettre une meilleure disponibilité en période de forte activité.
- ♦ La demande du marché chinois en tubes pour chaudières a conduit le Groupe à décider la création d'une filiale dénommée V&M Changzhou Co. Ltd dans l'est de la Chine pour la mise en place de moyens de fabrication pour la finition des produits. Cet investissement se situe dans la continuité des activités de l'usine de Reisholz. Les travaux de génie civil ont commencé en décembre 2005.
- ♦ Remplacement par V&M Deutschland GmbH de tours d'usinage de diamètres intérieurs et de filetages afin de répondre à un meilleur niveau de précision des produits finis et d'optimiser les flux internes.
- ♦ Amélioration des flux de V&M France par l'installation de lignes de finitions plus compactes, une nouvelle station de vernissage de manière aussi à pouvoir respecter les normes d'environnement et de conditions de travail de différents secteurs. L'aciérie a remplacé son système de filtration primaire des aspirations de fumées dans le hall du four et a engagé un projet d'augmentation de capacité à traiter les aciers 9 % et 13 % de chrome et 100 C6.
- ♦ Mise en service par V&M do Brasil SA de son nouveau four de chauffe des billettes. Les modifications du perceur et celles des équipements aval ont été mises en service en août 2005. D'autres investissements de développement ont eu lieu, moyens de broyage du charbon de bois, améliorant ainsi les performances des hauts fourneaux.

Augmentation de la capacité de production de tubes étirés à froid et engagement d'un projet de forge à froid destiné à produire des axes pour camions.

- ♦ Démarrage d'un grand projet d'amélioration des flux par VALLOUREC MANNESMANN OIL & GAS FRANCE incluant la réimplantation de l'atelier des manchons, l'augmentation de ses capacités et des performances ainsi que la remise en ligne de l'unité de traitement thermique, l'achat d'une nouvelle dresseuse capable de recevoir des tubes avec « upset » (refoulement).

Commande par la station d'essais d'un nouvel équipement de test dont la capacité atteindra 18" pour répondre aux exigences de plus en plus techniques des produits livrés, sans être obligé de sous-traiter ces opérations.

- ♦ Dans le secteur des aciers inox, Changzhou Valinox Great Wall Co. Ltd a de nouveau augmenté sa capacité de production des tubes de condenseurs, par la mise en service de soudeuses supplémentaires. Les améliorations de vitesse de soudage, de gains de mise au mille, et d'organisation des flux sont d'autres dépenses d'investissements qui contribuent à l'amélioration des performances des sites de production.

D'une manière plus générale, le Groupe a continué d'investir pour le maintien de l'outil. Les équipements lourds et quelquefois anciens nécessitent des remises à niveau régulières.

En 2006

- ♦ Les investissements les plus importants en 2006 ont concerné les augmentations de capacité des équipements de traitement thermique et les augmentations de capacité de production des produits filetés destinés au marché de l'énergie.
- ♦ En France, V&M France a engagé un important projet dans son aciérie visant à remplacer l'ancienne coulée continue par une plus performante permettant d'accroître la production, augmentant par ailleurs la capacité sans arrêt de la production. Un équipement de traitement thermique est en cours d'installation en Allemagne, celle-ci est dédiée au marché pétrole et gaz, en particulier aux casings et line-pipe.
- ♦ D'importants moyens ont été affectés aux Etats-Unis où V&M Star a installé des fours de traitement thermique, ainsi qu'un banc hydrotester.
- ♦ Le projet de construction d'une usine de filetage et de finition pour tubes pétrole et gaz à Changzhou, en Chine, a été lancé. Le bâtiment est en cours de construction et les équipements en commande. Le démarrage de la production est prévu mi-2007.
- ♦ Dans le domaine des tubes étirés, la division automobile et industrie s'est dotée de moyens nouveaux pour répondre à la demande du marché et produire des pièces « air bag » et des pièces « Add-on » destinées à un constructeur automobile français.

- ♦ Par ailleurs, il convient de noter que le Groupe a poursuivi le remplacement de machines anciennes devenues incapables de répondre aux nouvelles normes demandées par les clients et dont les coûts de maintenance et d'exploitation sont élevés. Une large part des dépenses concerne ainsi la modernisation des moyens de fabrication et l'amélioration de la productivité en général.
- ♦ D'une manière plus générale, le groupe a continué d'investir pour le maintien de l'outil. Les équipements lourds et quelquefois anciens nécessitent des remises à niveau régulières.

4.5 SANS OBJET

4.6 SANS OBJET

4.7 RISQUES

4.7.1 RISQUES DE MARCHE (taux, change, actions, crédit)

Risques de taux d'intérêt

La gestion courante de la trésorerie des activités industrielles est décentralisée aux sociétés industrielles.

La gestion du financement long terme et moyen terme de la zone euros est regroupée autour de la Société Vallourec et de la sous-holding V&M Tubes.

31/12/2006 (millions d'euros)	Emprunt obligataire	Autres emprunts	Placements
Taux fixe	—	443,7	—
Taux variable	—	404,2	889,3

Une partie de la dette financière (410,0 millions d'euros) a été swappée par Vallourec S.A à taux fixe : 150,0 millions d'euros (échéance : septembre 2008) ont été swappés à 3,20 % et 260,0 millions d'euros (échéance : mars 2012) ont été swappés à 3,55 % hors spread.

Le Groupe est exposé à un risque de taux d'intérêt sur sa dette à taux variable et sur ses liquidités.

La dette financière exposée à une variation des taux d'intérêts à taux variable s'élevait à environ 404,2 millions d'euros (48 % de la dette brute totale) au 31 décembre 2006.

L'impact d'une hausse des taux d'intérêt de 1 % appliquée aux taux courts de la zone euros, aux taux brésiliens et aux taux monétaires américains se traduirait par une hausse de 4,1 millions d'euros de la charge financière annuelle du Groupe sur la base d'une hypothèse d'une totale stabilité de la dette financière.

Par ailleurs, selon nos simulations, l'impact d'une hausse ou d'une baisse des taux d'intérêts de 1 % appliquée à l'ensemble des courbes de taux d'intérêts, aurait un impact sur la valorisation des swaps en place au 31 décembre 2006 (au niveau de la Société Vallourec) de plus ou moins 13 millions d'euros.

Risques de change

▪ Risque de conversion

Les actifs, passifs, produits et charges des filiales sont exprimés en différentes devises. Les comptes du Groupe sont présentés en euros. Les actifs, passifs, produits et charges libellés dans des monnaies autres que l'euro doivent être convertis en euros au taux applicable afin d'être intégrés dans ces comptes.

Si l'euro s'apprécie (ou diminue) par rapport à une autre monnaie, la valeur en euros des éléments d'actif et de passif, des produits et des charges initialement comptabilisés dans cette autre devise diminuera (ou augmentera). Ainsi, les variations de valeur de l'euro peuvent avoir un impact sur la valeur en euros des éléments d'actif et de passif, les produits et les charges non libellés en euros, même si la valeur de ces éléments n'a pas changé dans leur monnaie d'origine.

En 2006, environ 53,7 % du résultat net part du Groupe était généré par des filiales qui établissent des comptes en devises (principalement en dollars US et en reals brésiliens). Une variation de 10 % des parités aurait eu un impact sur le résultat net part du Groupe d'environ 49 millions d'euros.

Par ailleurs, la sensibilité du Groupe au risque de change long terme est reflétée par l'évolution historique des réserves de conversion imputées dans les capitaux propres (0,6 millions d'euros au 31 décembre 2006) qui, au cours des deux derniers exercices, a été essentiellement liée à l'évolution du dollar US et du real brésilien par rapport à l'euro :

Réserve de conversion - part du Groupe (en milliers d'euros)	31/12/2005	31/12/2006
USD	20 001	- 26 847
GBP	52	897
Peso mexicain	2 243	- 2 668
Real brésilien	39 763	30 795
Autres	1 013	- 1 543
	63 072	634

▪ **Risque de transaction**

Vallourec est soumis à des risques de change en raison de ses expositions commerciales liées à des opérations de ventes conclues par certaines de ses filiales dans d'autres monnaies que leur monnaie de fonctionnement.

La principale devise étrangère traitée est le dollar américain (US): une part significative des opérations de Vallourec est facturée par les sociétés européennes du Groupe dans cette devise (30 % du chiffre d'affaires en 2006).

Les fluctuations de change entre l'euro et le dollar US peuvent donc modifier la marge opérationnelle du Groupe. Leur impact est cependant très difficilement quantifiable pour deux raisons :

1. il existe un phénomène d'ajustement, sur les prix de vente libellés en dollar US, qui dépend des conditions de marché dans les différents secteurs d'activité où opère Vallourec,
2. certaines ventes, même si elles sont libellées en euros, sont influencées par le niveau du dollar US. Elles sont donc impactées indirectement et à une échéance plus ou moins lointaine par l'évolution de la devise américaine.

Le Groupe gère activement son exposition au risque de change afin de réduire la sensibilité du résultat à des variations de cours, en mettant en place des couvertures dès la commande et parfois dès l'offre commerciale.

Les commandes, puis les créances, dettes et flux d'exploitation sont ainsi couverts avec des instruments financiers qui sont principalement des ventes et des achats à terme. Le Groupe a parfois recours à des options.

Des annulations de commandes pourraient donc provoquer des annulations de couvertures en place. Ceci pourrait avoir comme conséquence une comptabilisation des gains ou pertes attachés à ces couvertures annulées dans le compte de résultat consolidé.

Nous estimons que l'impact d'une hausse de 1 % de l'ensemble des devises provoquerait une diminution de 14,5 millions d'euros de la valeur intrinsèque comptabilisée dans les fonds propres consolidés au 31 décembre 2006 au titre des couvertures. L'essentiel de ce montant proviendrait de la hausse du dollar américain contre l'euro.

Les procédures suivies et les montants en cause sont détaillés dans la note 8 de l'annexe aux comptes consolidés.

Vallourec ne couvre pas ses actifs et passifs financiers du bilan consolidé en devises.

▪ **Risques actions**

Vallourec détient (voir supra 3.3.1.1) 1 348 745 de ses propres actions (269 749 actions avant division du nominal par 5) acquises le 5 juillet 2001 au prix unitaire de 10,65 euros (53,26 avant division).

Ces titres ont été reclassés des valeurs mobilières de placement vers les titres immobilisés dans les comptes sociaux de Vallourec à la date du 31 mars 2003 pour leur valeur nette comptable soit 14 365 753 euros et portés en moins des capitaux propres dans les comptes consolidés.

Le Directoire, en coordination avec le Conseil de Surveillance, a décidé d'affecter ces actions auto-détenues de la façon suivante :

- à la couverture des options d'achat d'actions attribuées dans le cadre du plan d'options du 11 juin 2003, soit 965 730 options (1 option = 1 action) au 31 décembre 2006.
- à la couverture des actions gratuites attribuées le 16 janvier 2006, dont le quantum définitif ne sera connu que début 2008,
- à hauteur du solde à des opérations futures d'attribution en faveur de certains membres du personnel, dirigeants ou mandataires sociaux du Groupe, selon des modalités à définir en concertation entre le Directoire et le Conseil de Surveillance.

▪ **Risques de contrepartie**

Le Groupe ne réalise ses transactions financières qu'avec des établissements financiers de premier plan.

▪ **Risques crédit**

En juin 1996, Vallourec avait émis un emprunt obligataire 7,30 % à échéance en juillet 2004 d'un montant nominal global de 76,2 millions d'euros (100 000 obligations de 762,25 euros de nominal).

Cet emprunt était destiné à couvrir les investissements à moyen terme du Groupe et à conforter son indépendance financière. Il a été remboursé en une seule échéance le 12 juillet 2004.

Le refinancement de cette dette a été assuré par la mise en place d'un nouveau crédit de 150 millions d'euros par le Groupe Crédit Agricole en 2003, pour une durée de 5 ans (échéance septembre 2008). Vallourec a eu recours à des instruments de couverture (swaps) pour fixer le taux de cette dette. La documentation du crédit prévoit que le Groupe doit respecter un ratio d'endettement net consolidé sur les fonds propres consolidés inférieur ou égal à 75 %.

En mars 2005, une facilité de 460 millions d'euros a été mise à disposition de Vallourec par un syndicat de banques pour une durée de 7 ans pour l'acquisition des 45 % des titres de V&M Tubes.

Cette facilité de 460 millions d'euros prévoit le respect par Vallourec d'un ratio de dettes financières nettes consolidées sur fonds propres consolidés inférieur ou égal à 75 % calculé au 31 décembre de chaque année et pour la première fois au 31 décembre 2005. Un changement de contrôle de Vallourec pourrait provoquer le remboursement du crédit sur décision de la majorité des deux tiers des banques participantes. Il est aussi prévu que le crédit deviendrait immédiatement exigible si le Groupe venait à faire défaut sur le remboursement d'une de ses dettes financières (« cross default »), ou s'il advenait un événement significatif emportant des conséquences sur l'activité ou la condition financière du Groupe et sa capacité à rembourser sa dette. Au 31 décembre 2006, le Groupe respectait ces covenants.

4.7.2 **RISQUES JURIDIQUES**

Toutes les usines françaises sont soumises au régime de l'autorisation d'exploitation conformément aux dispositions de la loi n° 76-663 du 19 juillet 1976 relative aux installations classées pour la protection de l'environnement et du décret 77-1133 du 21 septembre 1977. Les évolutions majeures sur les sites (investissements, extensions, réaménagements...) font l'objet de mises à jour des autorisations en concertation avec les DRIRE locales.

Ainsi qu'il est indiqué au paragraphe 4.2 le Groupe estime qu'il n'existe pas actuellement de brevets et licences, contrats d'approvisionnement, industriels, commerciaux ou financiers ou procédés nouveaux de fabrication susceptibles d'avoir une influence significative sur son activité et/ou sa rentabilité.

Le Groupe est propriétaire de tous les actifs essentiels nécessaires à l'exploitation. Il n'existe à la connaissance du Groupe aucun nantissement, hypothèque ou garantie donné sur des actifs incorporels, corporels ou financiers, de caractère significatif.

Il n'existe à ce jour aucun litige susceptible d'affecter substantiellement l'activité, le patrimoine, les résultats ou la situation financière de la société ou du Groupe Vallourec.

4.7.3 **RISQUES INDUSTRIELS ET LIES A L'ENVIRONNEMENT**

A la connaissance de la Société il n'existe pas actuellement de risques industriels et environnement particuliers résultant des process de production ou de l'utilisation et du stockage des substances nécessaires à la mise en œuvre de ces process, susceptibles d'avoir un impact significatif sur le patrimoine, les résultats ou la situation financière de la société ou du Groupe Vallourec (pour plus d'informations, voir « Informations relatives aux conséquences environnementales de l'activité » dans le rapport de gestion du Directoire).

Toutefois, dans les différents pays dans lesquels le Groupe exerce ses activités, notamment en Europe et aux États-Unis, ses activités de production sont soumises à de multiples réglementations en matière environnementale qui sont évolutives et extensives. Ces réglementations concernent notamment la maîtrise des accidents majeurs, l'élimination des eaux usées, l'élimination des déchets industriels spéciaux, la pollution atmosphérique et aquatique et la protection des sites. Les activités du Groupe pourraient, à l'avenir, être soumises à des réglementations encore plus strictes entraînant la nécessité d'engager des dépenses de mise en conformité ou de payer des taxes.

Par ailleurs, les autorités réglementaires et les tribunaux peuvent imposer au Groupe de procéder à des investigations, à des remises en état ou de restreindre ses activités ou fermer ses installations, temporairement ou définitivement. Plusieurs sites du Groupe en exploitation ou désaffectés ayant d'autre part un long passé industriel, les sols ou les eaux souterraines de certains sites peuvent avoir été contaminés, et d'autres contaminations pourraient être découvertes ou survenir dans le futur. Vallourec pourrait alors se trouver dans l'obligation de dépolluer ces sites. Au titre de ses activités passées, la responsabilité du Groupe pourrait de ce fait être recherchée en cas de dommages aux personnes ou aux biens, ce qui pourrait entraîner des conséquences défavorables quant aux résultats de Vallourec. Ainsi dans ces sites l'amiante n'était pas directement utilisé dans

les process de production mais était parfois utilisé comme isolant thermique. Vallourec est mis en cause dans un nombre limité de litiges liés à l'exposition à l'amiante.

4.7.4 **ASSURANCE — COUVERTURE DES RISQUES EVENTUELS SUSCEPTIBLES D'ETRE ENCOURUS**

La politique du Groupe en matière de protection contre les risques accidentels est fondée sur la prévention et l'achat d'assurances. Cette politique est coordonnée par la Direction des ressources humaines pour la sécurité des personnes et par la Direction des assurances pour les autres domaines.

Bien que Vallourec estime que ces assurances couvrent les risques encourus dans le cadre de ses activités (et notamment les garanties offertes par le Groupe) de manière satisfaisante, elles pourraient s'avérer insuffisante pour compenser certaines pertes résultant de dommages exceptionnels, ce qui affecterait de manière négative sa situation financière.

Les risques industriels assurés par le Groupe s'articulent autour de deux grand types d'assurances souscrites auprès d'assureurs de premier plan :

- l'assurance dommages.
- l'assurance responsabilité civile.

Assurance dommages :

Cette assurance couvre tous les dommages matériels directs et non exclus atteignant les biens, ainsi que les frais et pertes consécutifs à ces dommages.

L'indemnité contractuelle comporte plusieurs exclusions ou limitations de garantie, notamment en matière de carence fournisseurs.

Assurance responsabilité civile :

Cette assurance couvre notre responsabilité à la suite de préjudices causés aux tiers soit pendant l'exploitation de l'activité, soit après livraison d'un bien ou d'une prestation.

L'indemnité comporte également une limite de garantie.

Pour les assurances dommages et responsabilité civile, les contrats se composent d'un contrat principal en France et de contrats locaux dans les autres pays. Ledit contrat intervient en différence de conditions et en différence de limites des contrats locaux émis par l'apériteur. Quelques filiales du Groupe ne sont pas couvertes par les contrats Groupe.

Les assurances vis-à-vis du personnel sont souscrites en local en fonction des législations applicables, notamment Employer's liability et Workmen's compensation.

Responsabilité civile des mandataires sociaux :

L'objet de l'assurance responsabilité civile des mandataires sociaux est de garantir les dirigeants contre un sinistre résultant des réclamations introduites à leur encontre, mettant en jeu la responsabilité civile personnelle et solidaire pouvant leur incomber en raison des préjudices causés à des tiers et imputables à une faute professionnelle, réelle ou alléguée commise dans l'exercice de leurs fonctions.

4.7.5 **AUTRES RISQUES PARTICULIERS**

A la connaissance de la Société il n'existe pas actuellement de risques particuliers susceptibles d'avoir un impact sur le patrimoine, les résultats ou la structure financière de la société ou du Groupe Vallourec.

Toutefois l'attention est attirée sur les points suivants :

- Caractère cyclique du marché des tubes

Le marché des tubes est traditionnellement soumis à des tendances cycliques découlant en partie de l'influence des conditions macro-économiques, liées notamment à l'évolution du prix du pétrole, qui influe sur la demande de certains de ses produits.

- Marché des tubes

Les marchés sur lesquels le Groupe Vallourec est présent sont pour certains soumis à une forte concurrence. Dans les domaines de l'Énergie (pétrole et gaz, énergie électrique) la différenciation et l'innovation ainsi que la qualité des produits et des services associés jouent un rôle déterminant. Sur les produits à plus faible valeur ajoutée, qui représentent une part limitée du chiffre d'affaires, la concurrence des producteurs des pays émergents pourrait affecter les débouchés du Groupe.

- Industrie consommatrice de matières premières et d'énergie

La production de tubes est consommatrice de matières premières telles que le minerai de fer, le charbon, le coke et la ferraille. Le Groupe dispose de certaines sources d'approvisionnement en propre, maintient des sources externes d'approvisionnement diversifiées quand cela est possible.

Par ailleurs, les matières premières et l'énergie constituent un poste de charges important pour le Groupe. Par conséquent, la volatilité des prix des matières premières crée une certaine incertitude sur les résultats.

- Activités dans les pays émergents

Le Groupe poursuit une partie significative de ses activités dans les pays émergents. Les risques associés à l'exploitation d'activités dans ces pays peuvent comprendre notamment l'instabilité politique, économique, sociale ou financière et des risques de change accrus. Le Groupe peut ne pas être en mesure de s'assurer ou de se couvrir contre ces risques et peut être par ailleurs amené à rencontrer des difficultés dans l'exercice de ses activités dans de tels pays, ce qui pourrait avoir un impact sur ses résultats.

- Maintien d'une haute technologie sur des produits-clés

Le marché des tubes est sujet à des évolutions technologiques. Il n'est pas possible aujourd'hui de prévoir la manière dont ces évolutions pourraient affecter les activités du Groupe.

Le Groupe coordonne l'auto-évaluation et le pilotage de ses risques, par une fonction centrale de Gestion des Risques créée en 2006. Ces risques peuvent être de nature stratégique, opérationnelle, financière, réglementaire, sur le personnel et sur les actifs matériels ou immatériels. Une méthode standard a permis d'initier leur recensement et leur hiérarchisation. Des actions dimensionnées aux enjeux sont pilotées par les Divisions ou le Groupe.

Chapitre 5

Patrimoine, Situation Financière, Résultats

5.1 Comptes consolidés et comptes sociaux

5.1.0 Comptes consolidés du Groupe Vallourec

Bilan consolidé en milliers d'euros (m€)

ACTIF	Notes	31/12/2004 retraité en IFRS (a)	31/12/2005 établi en IFRS (a)	31/12/2006 établi en IFRS (a)
ACTIFS NON COURANTS				
Immobilisations incorporelles nettes	1	10 849	21 201	20 486
Ecart d'acquisition	1	47 336	91 018	87 312
Immobilisations corporelles brutes	2	1 366 494	1 669 871	1 686 614
moins : amortissements cumulés	2	-632 984	-749 953	-689 892
Immobilisations corporelles nettes	2	733 510	919 918	996 722
Titres mis en équivalence	3	52 055	48 191	54 998
Autres actifs non courants	4	33 532	31 494	39 469
Impôts différés - actif	5	17 675	45 094	19 260
Total		894 957	1 156 916	1 218 247
ACTIFS COURANTS				
Stocks et en-cours	6	593 504	861 171	1 039 275
Clients et comptes rattachés	7	639 874	906 178	1 002 728
Instruments dérivés - actif	8	–	1 846	91 043
Autres actifs courants	9	137 187	116 885	111 928
Trésorerie	10	484 969	541 278	889 323
Total		1 855 534	2 427 358	3 134 297
Actifs destinés à être cédés	11	–	–	175 578
TOTAL DE L'ACTIF		2 750 491	3 584 274	4 528 122

a) Le bilan consolidé du 31 décembre 2004 en normes IFRS est extrait de la note « Conséquences de la transition aux IFRS pour le Groupe Vallourec », incluse dans le document de référence du Groupe au titre de l'exercice 2004 (Chapitre 5.3 paragraphe 1.2.2). Cette note est reproduite en annexe des comptes IFRS 2005 chapitre D. Les hypothèses et principes retenus pour l'établissement du bilan du 31 décembre 2004 ont été décrits dans cette note, de même que les explications nécessaires à la compréhension des écarts par rapport aux bilans consolidés à cette date en normes françaises.



PASSIF	Notes	31/12/2004 retraité en IFRS (a)	31/12/2005 établi en IFRS (a)	31/12/2006 établi en IFRS (a)
CAPITAUX PROPRES	12			
Capital		197 399	212 007	212 047
Primes		97 428	206 533	206 568
Réserves consolidées		399 889	492 743	764 937
Réserves, instruments financiers		–	-42 883	42 725
Réserves de conversion		-13 195	63 072	634
Résultat de la période		145 024	472 985	917 005
Actions propres		-13 686	-13 514	-13 514
Capitaux propres - part du Groupe		812 859	1 390 943	2 130 402
Intérêts minoritaires	14	499 681	112 153	92 819
TOTAL CAPITAUX PROPRES		1 312 540	1 503 096	2 223 221
PASSIFS NON COURANTS				
Emprunts et dettes financières	15	189 815	469 627	467 428
Engagements envers le personnel	17	198 880	209 750	195 241
Autres provisions	16	3 370	4 307	3 577
Impôts différés - passif	5	38 947	53 245	75 057
Autres passifs long terme		1 530	736	–
Total		432 542	737 665	741 303
PASSIFS COURANTS				
Provisions pour risques et charges	16	64 959	66 484	77 520
Emprunts et concours bancaires courants	15	240 614	276 337	380 461
Fournisseurs		402 753	496 605	602 344
Instruments dérivés - passif	8	–	102 301	26 147
Dettes d'impôt		78 803	102 529	135 843
Autres passifs courants	18	218 280	299 257	263 401
Total		1 005 409	1 343 513	1 485 716
Passifs destinés à être cédés	11	–	–	77 882
TOTAL DU PASSIF		2 750 491	3 584 274	4 528 122

Il est rappelé que, conformément aux dispositions transitoires spécifiques prévues par les normes IAS 32 « Présentation des instruments financiers », IAS 39 « Comptabilisation et évaluation des instruments financiers » et IFRS 1 « Première adoption des IFRS », le Groupe Vallourec a choisi pour l'établissement des données comparatives 2004, de maintenir la comptabilisation et la présentation des instruments financiers selon les normes françaises. Les normes IFRS sur les instruments financiers n'ont été appliquées qu'à compter du 1^{er} janvier 2005. En conséquence, les bilans ci-dessus du 31 décembre 2004 et du 31 décembre 2005 ne sont pas directement comparables. Les différences les plus marquées entre les référentiels IFRS et français concernent la comptabilisation des opérations de couverture (cf. paragraphe 2.17 des principes et méthodes comptables et Note 8).

Compte de résultat consolidé en milliers d'euros (m€)

	Notes	2004 retraité en IFRS (a)	2005 établi en IFRS (a)	2006 établi en IFRS
Chiffre d'affaires	21	3 037 759	4 307 405	5 541 801
Production stockée		65 059	147 778	190 499
Autres produits de l'activité	22	26 069	24 046	29 193
Achats consommés		-1 242 293	-1 699 321	-2 000 945
Impôts et taxes	23	-47 806	-52 965	-58 760
Charges de personnel	24	-618 890	-716 424	-812 694
Autres charges d'exploitation	25	-767 568	-948 460	-1 220 479
Dotations aux provisions nettes des reprises	26	2 277	-1 496	-3 182
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION		454 607	1 060 563	1 665 433
Amortissements	27	-89 047	-99 195	-114 329
Dépréciation d'actifs et d'écarts d'acquisition		-264	173	-1 499
Cessions d'actifs et frais de restructuration	28	-10 016	3 725	-4 770
RESULTAT D'EXPLOITATION		355 280	965 266	1 544 835
Produits financiers		17 351	19 327	34 130
Charges d'intérêt		-18 913	-23 637	-36 747
Coût financier net		-1 562	-4 310	-2 617
Autres charges et produits financiers		9 945	-13 433	6 294
Autres charges d'actualisation		-9 270	-8 846	-10 296
RESULTAT FINANCIER	29	-887	-26 589	-6 619
RESULTAT AVANT IMPOT		354 393	938 677	1 538 216
Impôts sur les bénéfices	30	-89 448	-307 450	-544 789
Résultat des sociétés mises en équivalence	3	297	1 162	5 868
RESULTAT NET DES ACTIVITES POURSUIVIES		265 242	632 389	999 295
Résultat des activités abandonnées		-	-	-
RESULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE		265 242	632 389	999 295
Part des minoritaires		120 218	159 404	82 290
Part du Groupe (b)		145 024	472 985	917 005
Part du Groupe :				
Résultat net par action (c)	13	3,0	9,5	17,8
Résultat net dilué par action	13	3,0	9,4	17,4



a) Le compte de résultat IFRS de l'exercice 2004 est extrait de la note « Conséquences de la transition aux IFRS pour le Groupe Vallourec », incluse dans le document de référence du Groupe au titre de l'exercice 2004 (Chapitre 5.3 § 1.2.4). Cette note est reproduite en annexe des comptes IFRS 2005 chapitre D.

Les hypothèses et principes retenus pour l'établissement du compte de résultat IFRS 2004 ont été décrits dans cette note, un tableau de réconciliation et des notes ont été établis pour donner toutes les informations nécessaires à la compréhension des écarts par rapport au compte de résultat du 31 décembre 2004 publié en normes françaises. Aucune modification n'a été apportée par rapport aux options et méthodes comptables utilisées pour la publication des comptes semestriels 2005, ou pour les données comparatives 2004 en IFRS précédemment établies dans le cadre de la transition aux IFRS. Aucune modification de présentation ou dans les données chiffrées n'est également à noter par rapport aux informations précédemment communiquées dans le cadre de la transition aux IFRS.

b) En 2005, la réalisation de l'opération d'acquisition des intérêts minoritaires dans VALLOUREC & MANNESMANN TUBES (V & M TUBES) et ses filiales, a été constatée par Vallourec à la date de transfert juridique des titres au bilan. En raison de la proximité de cette date avec le 30 juin, les intérêts minoritaires achetés ont été intégrés dans le résultat du Groupe Vallourec à compter du 1^{er} juillet 2005 (cf. B - Périmètre de consolidation).

Si l'acquisition des 45 % d'intérêts minoritaires dans la société V & M TUBES avait été effective au 1^{er} janvier 2005, le résultat net part du Groupe Vallourec de l'année 2005 aurait été de 576,7 millions d'euros pour un résultat net de l'ensemble consolidé quasiment inchangé.

c) Le résultat par action tient compte de la multiplication par 5 du nombre d'actions le 18 juillet 2006 (voir Note 12).

Tableau de variation des capitaux propres, part du Groupe en milliers d'euros (m€)

	Capital	Primes	Réserves consolidées	Réserves de conversion	Réserves - variations de juste valeur des instruments de couverture nettes d'impôt	Actions propres	Résultat net de la période	Total capitaux propres - part du Groupe
Situation au 1^{er} janvier 2004	194 605	94 914	414 212	–	–	-13 686	n/a	690 045
Variation des écarts de conversion	–	–	–	-13 195	–	–	–	-13 195
Produits et charges comptabilisés directement en capitaux propres	–	–	–	-13 195	–	–	–	-13 195
Résultat 2004	–	–	–	–	–	–	145 936	145 936
Total des produits et charges comptabilisés au titre de la période	–	–	–	-13 195	–	–	145 936	132 741
Dividendes distribués	–	–	-15 136	–	–	–	–	-15 136
Augmentation de capital et primes	2 794	2 514	–	–	–	–	–	5 308
Paievements en actions	–	–	912	–	–	–	-912	–
Autres variations	–	–	-99	–	–	–	–	-99
Situation au 31 décembre 2004	197 399	97 428	399 889	-13 195	–	-13 686	145 024	812 859
Incidence de la première application des IAS 32/39	–	–	-409	–	21 939	–	–	21 530
Ecart entre intérêts minoritaires à acquérir et dette (« put option »)	–	–	30	–	–	–	–	30
Capitaux propres retraités au 1^{er} janvier 2005	197 399	97 428	399 510	-13 195	21 939	-13 686	145 024	834 419
Variation des écarts de conversion	–	–	17	75 962	-17	–	–	75 962
Instruments financiers	–	–	–	–	-47 954	–	–	-47 954
Variation des actions propres	–	–	525	–	–	172	–	697
Incidence rachat 45 % V & M TUBES	–	–	1 947	–	–	–	-3 506	-1 559
Produits et charges comptabilisés directement en capitaux propres	–	–	2 489	75 962	-47 971	172	-3 506	27 146
Résultat 2005 avant variations de périmètre	–	–	–	–	–	–	477 708	477 708
Total des produits et charges comptabilisés au titre de la période	–	–	2 489	75 962	-47 971	172	474 202	504 854
Résultat 2004	–	–	145 024	–	–	–	-145 024	–
Dividendes distribués	–	–	-30 721	–	–	–	–	-30 721
Acompte sur dividendes distribués par Vallourec	–	–	-41 322	–	–	–	–	-41 322
Augmentation de capital et primes	14 608	109 105	–	–	–	–	–	123 713
Instruments financiers rachetés aux minoritaires de V & M TUBES	–	–	16 851	–	-16 851	–	–	–
Paievements en actions	–	–	912	–	–	–	-912	–
Autres variations de périmètre	–	–	–	305	–	–	-305	–
Situation au 31 décembre 2005	212 007	206 533	492 743	63 072	-42 883	-13 514	472 985	1 390 943



	Capital	Primes	Réserves consolidées	Réserves de conversion	Réserves - variations de juste valeur des instruments de couverture nettes d'impôt	Actions propres	Résultat net de la période	Total capitaux propres - part du Groupe
Situation au 31 décembre 2005	212 007	206 533	492 743	63 072	-42 883	-13 514	472 985	1 390 943
Variation des écarts de conversion	-	-	-	-62 438	-	-	-	-62 438
Instruments financiers	-	-	-	-	85 672	-	-	85 672
Produits et charges comptabilisés directement en capitaux propres	-	-	-	-62 438	85 672	-	-	23 234
Résultat 2006	-	-	-	-	-	-	925 196	925 196
Total des produits et charges comptabilisés au titre de la période	-	-	-	-62 438	85 672	-	925 196	948 430
Résultat 2005	-	-	472 985	-	-	-	-472 985	-
Augmentation de capital et primes	40	35	-	-	-	-	-	75
Dividendes distribués	-	-	-74 380	-	-	-	-	-74 380
Acompte sur dividendes distribués par Vallourec	-	-	-103 318	-	-	-	-	-103 318
Paiements en actions	-	-	8 127	-	-	-	-8 127	-
Incidences de rachats de minoritaires	-	-	-31 392	-	-	-	-	-31 392
Autres variations de périmètre	-	-	172	-	-64	-	-64	44
Situation au 31 décembre 2006	212 047	206 568	764 937	634	42 725	-13 514	917 005	2 130 402

(1) Les incidences de rachat de minoritaires correspondent aux augmentations de pourcentages de contrôle dans les sociétés Valtimet (-29 032 m€) et CST Valinox (-2 360 m€) conformément aux principes retenus par le Groupe (cf. paragraphe 2.8 des principes et méthodes comptables).

Tableau de variation des intérêts minoritaires en milliers d'euros (m€)

	Réserves consolidées	Réserves de conversion	Réserves - variations de juste valeur des instruments de couverture nettes d'impôt	Résultat net de la période	Intérêts minoritaires
Situation au 1^{er} janvier 2004	432 462	–	–	n/a	432 462
Variation des écarts de conversion	–	-16 104	–	–	-16 104
Produits et charges comptabilisés directement en capitaux propres	–	-16 104	–	–	-16 104
Résultat 2004	–	–	–	120 219	120 219
Total des produits et charges comptabilisés au titre de la période	–	-16 104	–	120 219	104 115
Dividendes distribués	-33 856	–	–	–	-33 856
Autres variations de périmètre	-1 004	–	–	–	-1 004
Autres variations	-2 036	–	–	–	-2 036
Situation au 31 décembre 2004	395 566	-16 104	–	120 219	499 681
Résultat 2004	120 219	–	–	-120 219	–
Incidence de la première application des IAS 32/39	655	–	17 439	–	18 094
Reclassement des intérêts minoritaires vers dettes dans le cadre de l'IAS 32	-426 233	10 374	-15 421	–	-431 280
Capitaux propres retraités au 1^{er} janvier 2005	90 207	-5 730	2 018	–	86 495
Variation des écarts de conversion	–	56 642	–	–	56 642
Instruments financiers	–	–	-34 431	–	-34 431
Produits et charges comptabilisés directement en capitaux propres	–	56 642	-34 431	–	22 211
Résultat 2005	–	–	–	159 404	159 404
Total des produits et charges comptabilisés au titre de la période	–	56 642	-34 431	159 404	181 615
Dividendes distribués	-42 620	–	–	–	-42 620
Reclassement des intérêts minoritaires vers dettes dans le cadre de l'IAS 32 - mouvements	-101 783	-43 820	32 273	–	-113 330
Autres variations	-7	–	–	–	-7
Situation au 31 décembre 2005	-54 203	7 092	-140	159 404	112 153
Variation des écarts de conversion	–	-10 849	–	–	-10 849
Instruments financiers	–	–	117	–	117
Produits et charges comptabilisés directement en capitaux propres	–	-10 849	117	–	-10 732
Résultat 2006	–	–	–	82 290	82 290
Total des produits et charges comptabilisés au titre de la période	–	-10 849	117	82 290	71 558
Résultat 2005	159 404	–	–	-159 404	–
Dividendes distribués	-61 095	–	–	–	-61 095
Variations de périmètre et autres (1)	-29 797	–	–	–	-29 797
Situation au 31 décembre 2006	14 309	-3 757	-23	82 290	92 819

(1) Les variations de périmètre représentent principalement la cession des intérêts des minoritaires dans la société Valtimet au Groupe Vallourec à hauteur de 43,7 %.


Tableau des flux de trésorerie consolidés en milliers d'euros (m€)

	Notes	2004	2005	2006
Résultat net consolidé (y compris intérêts minoritaires)		265 242	632 389	999 295
Dotations nettes aux amortissements et provisions		98 273	99 762	138 403
Gains et pertes latents liés aux variations de juste valeur		–	6 156	1 329
Charges et produits calculés liés aux stocks-options et assimilés		912	912	8 127
Plus ou moins-values de cessions		-2 241	-2 636	892
Quote-part de résultat liée aux sociétés mises en équivalence		-298	-1 162	-5 868
Dividendes (sociétés non consolidées)		-847	-938	-1 900
Capacité d'autofinancement après coût de l'endettement financier net et impôt		361 041	734 483	1 140 278
Coût de l'endettement financier net		1 562	4 310	2 617
Charge d'impôt (y compris impôts différés)		89 448	307 450	544 789
Capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement financier net et impôt		452 051	1 046 243	1 687 684
Intérêts versés		-21 745	-22 884	-36 799
Impôts payés		-76 920	-237 609	-565 926
Intérêts encaissés		17 218	19 515	34 128
Capacité d'autofinancement		370 604	805 265	1 119 087
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité		-105 017	-279 200	-282 754
FLUX NETS DE TRESORERIE GENERES PAR L'ACTIVITE (1)		265 587	526 065	836 333
Décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles		-107 611	-188 561	-281 517
Encaissements liés aux cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles		10 571	6 665	8 377
Incidence des acquisitions (variations de périmètre)	1	-933	-651 245	-110 324
Trésorerie des filiales acquises (variation de périmètre)		–	–	16 023
Incidence des cessions (variations de périmètre)		–	41 228	16 508
Trésorerie des filiales cédées (variation de périmètre)		–	-6 062	1 525
Autres flux liés aux opérations d'investissement		1 121	1 169	4 007
FLUX NETS DE TRESORERIE LIES AUX OPERATIONS D'INVESTISSEMENT (2)		-96 852	-796 806	-345 401
Augmentation et diminution des fonds propres		-4 116	122 802	173
Sommes reçues lors de l'exercice des stock-options		5 308	911	75
Dividendes versés au cours de l'exercice :				
– Dividendes versés aux actionnaires de la société mère		-15 136	-72 043	-177 698
– Dividendes versés aux minoritaires des sociétés consolidées		-34 006	-41 610	-61 399
Encaissements liés aux nouveaux emprunts		37 956	461 921	49 034
Remboursements d'emprunts		-123 601	-170 323	-64 161
Variation des prêts, cautionnements et avances consentis		10 802	-1 249	669
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX OPERATIONS DE FINANCEMENT (3)		-122 793	300 409	-253 307
Incidence de la variation des taux de change (4)		-6 471	11 696	-12 007
Incidence des actifs et passifs classés au bilan en disponible à la vente (5)		–	–	12 132
VARIATION DE LA TRESORERIE (1 + 2 + 3 + 4 + 5)		39 471	41 364	237 750
Trésorerie nette à l'ouverture		225 001	264 472	305 836
Trésorerie nette à la clôture		264 472	305 836	543 586
Variation		39 471	41 364	237 750

Tableaux de variation de l'endettement net en milliers d'euros (m€)

Année 2006	Notes	31/12/2005	Variation	31/12/2006
Trésorerie brute (1)	10	541 278	349 090	890 368
Solde débiteurs et concours bancaires courants (2)	15	235 442	123 472	358 914
Incidence des actifs et passifs CT classés au bilan en disponible à la vente (3)	15	–	12 132	12 132
Trésorerie (4) = (1) - (2) + (3)		305 836	237 750	543 586
Endettement financier brut (5)	15	510 521	-8 319	502 202
Incidence des actifs et passifs MLT classés au bilan en disponible à la vente (6)	15	–	-49	-49
Endettement financier net = (5) + (6) - (4)		204 685	-246 118	-41 433

Année 2005		31/12/2004	Variation	31/12/2005
Trésorerie brute (1)		484 969	56 309	541 278
Solde débiteurs et concours bancaires courants (2)		220 497	14 945	235 442
Trésorerie (3) = (1) - (2)		264 472	41 364	305 836
Endettement financier brut (4)		209 932	300 589	510 521
Endettement financier net (4) - (3)		-54 540	259 225	204 685

Année 2004		01/01/2004	Variation	31/12/2004
Trésorerie brute (1)		425 890	59 079	484 969
Solde débiteurs et concours bancaires courants (2)		200 889	19 608	220 497
Trésorerie (3) = (1) - (2)		225 001	39 471	264 472
Endettement financier brut (4)		298 374	-88 442	209 932
Endettement financier net (4) - (3)		73 373	-127 913	-54 540

ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDÉS

DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2006

En milliers d'euros (m€) sauf indications contraires

A - PRINCIPES DE CONSOLIDATION

1. Bases de préparation et de présentation des comptes

Les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2006 ainsi que les notes y afférentes ont été arrêtés par le Directoire de Vallourec le 5 mars 2007.

En application du règlement n° 1606/2002 de la Commission Européenne adopté le 19 juillet 2002 pour l'ensemble des sociétés cotées de l'Union Européenne, les états financiers consolidés de la Société Vallourec sont établis dans le référentiel IFRS (International Financial Reporting Standards), sur la base des normes et interprétations applicables au 31 décembre 2006.

Les principes comptables et méthodes d'évaluation sont appliqués de façon constante sur les périodes présentées.

Conformément aux dispositions transitoires contenues dans IFRS 1, IAS 32 et IAS 39, le Groupe Vallourec a choisi de n'appliquer les normes IAS 32 et 39 qu'à compter du 1^{er} janvier 2005.

Les nouvelles normes IFRS ou interprétations IFRIC entrées en vigueur à compter du 1^{er} janvier 2006 n'ont pas entraîné de modifications des méthodes de comptabilisation et d'évaluation :

- le Groupe avait opté pour une application anticipée en 2005 de l'amendement IAS 39 relatif à la couverture des flux de trésorerie des transactions intra-groupes futures,
- le Groupe a choisi de ne pas appliquer l'amendement IAS 19 ouvrant la possibilité de comptabiliser les écarts actuariels sur les engagements de retraite et assimilés dans les capitaux propres,
- le Groupe n'a pas été concerné par les autres amendements des normes ou nouvelles interprétations entrés en vigueur en 2006.

Le Groupe n'applique par anticipation aucune des normes ou amendements adoptés par l'Union Européenne qui ne seront d'application obligatoire qu'en 2007, en particulier :

- la norme IFRS 7 « Instruments financiers – Informations à fournir », le Groupe communique au 31 décembre 2006 un grand nombre d'informations requises par cette norme (tableau de synthèse des instruments financiers, informations sur les effets en résultats ou en capitaux propres, gestion des risques) ;
- l'amendement IAS 1 « Informations à fournir sur le capital », qui impliquent de nouvelles obligations d'informations.

2. Principes et méthodes comptables

2.1 Principes généraux d'évaluation

Les comptes consolidés du Groupe sont établis selon le principe du coût historique, à l'exception des instruments financiers dérivés qui sont évalués à la juste valeur ainsi que ceux des actifs financiers mesurés à leur juste valeur par le résultat. La valeur comptable des actifs et des passifs qui font l'objet de couvertures est ajustée pour tenir compte des variations de juste valeur par rapport au cours de clôture.

2.2 Recours à des estimations

L'établissement d'états financiers dans le référentiel IFRS conduit la Direction de Vallourec à effectuer des estimations et à formuler des hypothèses qui affectent la valeur comptable de certains éléments d'actifs et passifs, de produits et de charges, ainsi que les informations données dans certaines notes de l'annexe.

Ces hypothèses ayant par nature un caractère incertain, les réalisations pourront s'écarter de ces estimations. Le Groupe revoit régulièrement ses estimations et appréciations de manière à prendre en compte l'expérience passée et à intégrer les facteurs jugés pertinents au regard des conditions économiques.

Les comptes et informations sujets à des estimations significatives concernent notamment les immobilisations corporelles, les immobilisations incorporelles, les écarts d'acquisition, les actifs financiers, les instruments financiers dérivés, les stocks et en-cours, les provisions pour risques et charges et les impôts différés.

2.3 Consolidation des filiales

Les comptes consolidés du Groupe Vallourec comprennent les comptes de Vallourec et de ses filiales couvrant la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2006.

Les filiales contrôlées sont intégrées globalement à partir de la date de prise de contrôle. Elles cessent de l'être lorsque le contrôle est transféré à l'extérieur du Groupe. Une filiale est contrôlée lorsque le Groupe a le pouvoir de diriger, directement ou indirectement, sa politique financière et opérationnelle afin d'obtenir les avantages liés à l'activité.

Les comptes consolidés incluent 100 % des actifs, passifs, produits et charges de la filiale. Les capitaux propres et le résultat sont scindés entre la part détenue par le Groupe et celle des actionnaires minoritaires.

Les résultats des sociétés acquises sont inclus dans le compte de résultat à compter des dates effectives d'acquisition. Ceux des sociétés cédées sont pris en compte jusqu'à la cession.

L'impact sur le compte de résultat et le bilan des flux de transactions commerciales et financières intra-groupe est éliminé.

2.4 Participations dans les entreprises associées

Les participations du Groupe dans des entreprises associées sont comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence. Les sociétés associées sont des entreprises dans lesquelles le Groupe exerce une influence notable en matière de politique opérationnelle et financière sans en détenir le contrôle.

La valeur au bilan des titres mis en équivalence comprend le coût d'acquisition des titres (y compris l'écart d'acquisition) augmenté ou diminué des variations de la quote-part du Groupe dans l'actif net de la société associée à compter de la date d'acquisition. Le compte de résultat reflète la quote-part du Groupe dans les résultats de l'entreprise associée.

2.5 Conversion des monnaies étrangères

2.5.1 Conversion des états financiers en devises des filiales

Les actifs et passifs des filiales étrangères y compris les écarts d'acquisition sont convertis aux cours officiels de change à la date de clôture de la période. Les comptes de résultat des filiales étrangères sont convertis au cours de change moyen pondéré de la période.

Les écarts de change résultant de la conversion sont inscrits dans les capitaux propres, et sous la rubrique spécifique « Réserves de conversion » en ce qui concerne la part Groupe.

Toutefois, conformément à l'option autorisée par IFRS 1 « Première adoption des IFRS », le Groupe Vallourec a choisi de reclasser au poste « Réserves consolidées », les « Réserves de conversion » accumulées au 1^{er} janvier 2004 résultant du mécanisme de conversion des comptes des filiales étrangères.

Lors de la cession d'une filiale étrangère, les écarts de change accumulés au compte « Réserves de conversion » depuis le 1^{er} janvier 2004 sont affectés en compte de résultat comme une composante du profit ou de la perte de sortie.

2.5.2 Conversion des transactions en devises

Les opérations en devises sont converties dans la monnaie fonctionnelle de la société. Elles sont converties au cours spot de l'instrument de couverture lorsque la transaction fait l'objet d'une opération de couverture (cf. § 2.17.4). En l'absence de couverture, les opérations en devises sont converties au taux de change en vigueur à la date de l'opération.

Les actifs et passifs monétaires libellés en devises sont convertis à la date de clôture au taux de change en vigueur à cette date. Les écarts de change constatés par rapport au cours d'enregistrement initial des transactions concourent au résultat financier.

2.6 Immobilisations corporelles

2.6.1 Evaluation au coût net d'amortissements et de dépréciation

Hormis le cas où elles sont acquises lors d'une acquisition de société, les immobilisations corporelles sont enregistrées à leur coût d'acquisition ou de production. Elles ne font l'objet d'aucune réévaluation. A chaque arrêté, le coût d'acquisition est diminué de l'amortissement cumulé et des provisions pour dépréciation déterminées selon IAS 36 – Dépréciation d'actifs (cf. § 2.10).

Les coûts des emprunts servant à financer les actifs sur une longue période de mise en service ou de fabrication ne sont pas incorporés dans le coût d'entrée des immobilisations : ils sont comptabilisés en charges de la période.

2.6.2 Approche par composants

Les principaux composants d'une immobilisation présentant une durée d'utilité inférieure à celle de l'immobilisation principale (fours, équipements industriels lourds...), sont identifiés par les services techniques, afin d'être amortis sur leur durée d'utilité propre.

Lors du remplacement du composant, la dépense (soit le coût du nouveau composant) est immobilisée à condition que des avantages économiques futurs soient toujours attendus de l'actif principal.

L'approche par composants est également appliquée aux dépenses de grandes révisions, planifiées et d'une périodicité supérieure à un an. Ces dépenses sont identifiées comme une composante du prix d'acquisition de l'immobilisation et amorties sur la période séparant deux révisions.

2.6.3 Frais d'entretien et de réparation

Les frais d'entretien et de réparation récurrents ne répondant pas aux critères de l'approche par composants sont comptabilisés en charges lorsqu'ils sont encourus.

2.6.4 Amortissements

Les amortissements des immobilisations corporelles sont calculés selon le mode linéaire et sur les durées d'utilité indiquées ci-après. Les terrains ne sont pas amortis.

Principales catégories d'immobilisations	Amortissements linéaires Durée d'utilité
Constructions	
Bâtiments administratifs et commerciaux	40
Bâtiments industriels / Ouvrages d'infrastructure	30
Agencements et aménagements	10
Installations techniques, matériel et outillage	
Nouvelle installation industrielle	25
Equipements de production spécifiques	20
Equipements de production standards	10
Autres (automates...)	5
Autres immobilisations corporelles	
Matériel de transport	5
Matériel et mobilier de bureau	10
Matériel informatique	3

2.6.5 Immobilisations acquises dans le cadre d'une acquisition d'entreprise

Les immobilisations acquises dans le cadre d'un regroupement d'entreprises sont évaluées à la juste valeur à la date d'acquisition. Elles sont amorties selon le mode linéaire et sur la durée d'utilité résiduelle à la date d'acquisition.

2.6.6 Dépréciation

Les immobilisations corporelles sont testées pour dépréciation dans le cadre des modalités de IAS 36 « Dépréciation d'actifs » (cf. § 2.10 ci-après).

2.7 Contrats de location

Les immobilisations financées au moyen de contrats de location-financement, transférant au Groupe la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de l'actif loué, sont comptabilisées à l'actif du bilan à la juste valeur du bien loué ou pour la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location si celle-ci est inférieure. La dette correspondante est inscrite dans les passifs financiers.

Les paiements au titre de la location sont ventilés entre la charge financière et l'amortissement de la dette de manière à obtenir un taux périodique constant sur le solde de l'emprunt figurant au passif.

Les actifs objet d'un contrat de location-financement sont amortis sur la plus courte de leur durée d'utilité conforme aux règles du Groupe (cf. § 2.6) et de la durée du contrat. Ils sont testés pour dépréciation conformément à IAS 36 « Dépréciation d'actifs » (cf. § 2.10).

Les contrats de location dans lesquels le bailleur conserve la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de l'actif sont des locations simples. Les paiements au titre de ces contrats sont comptabilisés dans les charges linéairement sur la durée du contrat.

2.8 Ecart d'acquisition

Les écarts d'acquisition représentent la part non affectée à des postes du bilan de la différence entre le prix d'acquisition des sociétés consolidées et la part du Groupe dans les actifs et passifs, y compris les passifs éventuels, acquis évalués à leur juste valeur à la date d'acquisition. Cette évaluation à la juste valeur est réalisée, pour les acquisitions significatives, par des experts indépendants.

Conformément à IFRS 3 « Regroupements d'entreprises », les écarts d'acquisition ne sont pas amortis. Conformément à IAS 36 « Dépréciation d'actifs », ils font l'objet d'un test de dépréciation au minimum une fois par an ou plus fréquemment en cas d'apparition d'un indice de perte de valeur. Les modalités du test visent à s'assurer que la valeur recouvrable de l'unité génératrice de trésorerie à laquelle est affecté ou rattaché l'écart d'acquisition est au moins égale à sa valeur nette comptable (cf. § 2.10 Perte de valeur des immobilisations incorporelles et corporelles). Si une perte de valeur est constatée, une provision de caractère irréversible est constatée dans le résultat d'exploitation, sur une ligne spécifique.

Conformément aux mesures transitoires autorisées par IFRS 1 « Première adoption des IFRS », les acquisitions et regroupements d'entreprises comptabilisés avant le 1^{er} janvier 2004 n'ont pas été retraités, et les écarts d'acquisition comptabilisés à cette date, ont été inscrits dans le bilan d'ouverture du 1^{er} janvier 2004 pour leur montant net d'amortissement devenant leur nouvelle valeur comptable en IFRS.

En l'absence de dispositions spécifiques de IFRS 3, le Groupe a opté pour la comptabilisation dans les capitaux propres de la différence entre le prix payé et la quote-part de minoritaires rachetée dans des sociétés préalablement contrôlées.

2.9 Immobilisations incorporelles

2.9.1 Frais de recherche et de développement

Conformément à la norme IAS 38 « Immobilisations incorporelles », les frais de recherche sont comptabilisés en charges et les frais de développement sont immobilisés comme des actifs incorporels dès lors que l'entreprise peut notamment démontrer :

- son intention, sa capacité financière et technique de mener le projet de développement à son terme,
- qu'il est probable que les avantages économiques futurs attribuables aux dépenses de développement iront à l'entreprise,
- sa capacité de mesurer de manière fiable le coût de cet actif pendant sa phase de développement,
- sa capacité à utiliser ou vendre l'immobilisation incorporelle.

Une revue des principaux projets de recherche et développement est effectuée sur la base des informations disponibles auprès des services centraux coordonnant les études, pour recenser et analyser les projets en cours entrés le cas échéant en phase de développement selon IAS 38.

Il ressort qu'au cours de l'année 2006, de même qu'en 2005, aucun projet d'envergure répondant à la phase de développement n'a été identifié. Les efforts de développement engagés par le Groupe, notamment dans ses activités liées au pétrole, à l'automobile et à l'énergie, en vue de la conception de produits, de processus de fabrication nouveaux ou améliorés, ne rentrent que très tardivement dans l'étape où ils sont des actifs éligibles aux critères de IAS 38. La démonstration d'avantages économiques futurs supplémentaires

à long terme et pouvant être nettement différenciés des dépenses concourant au simple maintien ou à la mise à niveau de l'outil de production et des produits en vue de préserver l'avantage technologique et concurrentiel du Groupe est extrêmement difficile à démontrer.

En conséquence, le Groupe a considéré approprié de ne pas activer de coûts de développement dans les comptes du 31 décembre 2006 (idem en 2005).

2.9.2 Autres immobilisations incorporelles

En dehors du cas des coûts de développement (cf. § ci-avant), les immobilisations incorporelles générées en interne ne sont pas activées mais constituent des charges de période.

Les immobilisations incorporelles acquises séparément sont comptabilisées à leur coût. Elles comprennent essentiellement des brevets et marques qui sont amortis selon le mode linéaire sur leur durée d'utilité.

Les immobilisations incorporelles acquises dans le cadre de l'acquisition d'une activité sont enregistrées séparément de l'écart d'acquisition si leur juste valeur peut être évaluée de façon fiable lors de la phase de reconnaissance initiale des actifs et passifs. Elles sont amorties sur leur durée probable d'utilisation par l'entreprise lorsqu'elles ont une durée de vie finie. Dans le cas d'une durée de vie indéterminée, elles ne sont pas amorties.

2.9.3 Dépréciation

Les immobilisations incorporelles sont testées pour dépréciation dans le cadre des modalités de IAS 36 « Dépréciation d'actifs » (cf. § 2.10).

2.10 Dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles

Conformément à la norme IAS 36 « Dépréciation d'actifs », la valeur d'utilité des immobilisations corporelles et incorporelles est testée dès l'apparition d'indices de pertes de valeur, passés en revue à chaque clôture. Le test est effectué au minimum une fois par an pour les actifs à durée de vie indéterminée, c'est-à-dire essentiellement les écarts d'acquisition dans le cas du Groupe Vallourec.

Pour la réalisation des tests de dépréciation, les immobilisations sont regroupées en Unités Génératrices de Trésorerie (UGT). Les UGT sont des ensembles homogènes d'actifs dont l'utilisation continue génère des entrées de trésorerie qui sont largement indépendantes des entrées de trésorerie générées par d'autres groupes d'actifs. La valeur d'utilité de ces unités est déterminée par rapport aux flux futurs nets de trésorerie actualisés qui seront générés par les actifs testés. L'actualisation est réalisée à un taux correspondant au coût moyen pondéré du capital du Groupe, intégrant une prime de risque du marché et une prime de risque spécifique du secteur. Ce taux est également ajusté le cas échéant d'une prime de risque pour tenir compte de la zone géographique considérée.

Lorsque la valeur recouvrable (valeur la plus élevée entre la juste valeur diminuée des coûts de la vente et la valeur d'utilité) est inférieure à la valeur nette comptable de l'UGT, une perte de valeur est enregistrée sur une ligne spécifique dans le résultat d'exploitation. Lorsqu'une UGT contient un écart d'acquisition, la perte de valeur réduit en priorité l'écart d'acquisition, avant qu'une dépréciation ne soit constatée le cas échéant sur les autres immobilisations de l'UGT.

Toutefois, dans certains cas, l'apparition de facteurs de pertes de valeurs propres à certains actifs (liés à des facteurs internes ou à des événements ou décisions remettant en cause la poursuite d'exploitation d'un site par exemple) peut être de nature à motiver un test et justifier une dépréciation de ces actifs indépendamment de l'UGT à laquelle ils étaient jusque-là rattachés.

Les principales UGT retenues dans la configuration et l'organisation actuelles du Groupe sont V & M Europe, V & M do BRASIL, V & M North America, l'UGT regroupant les activités Automobile et Industrie, et les activités Inox. Les entités non rattachées à ces UGT sont testées sur la base de leurs cash-flows propres.

2.11 Stocks et en-cours

Les stocks sont évalués au plus faible du coût et de la valeur nette de réalisation, le cas échéant des provisions pour dépréciation sont constituées.

La valeur nette de réalisation est le prix de vente estimé dans le cours normal de l'activité, diminué des coûts estimés pour l'achèvement et des coûts estimés nécessaires pour réaliser la vente.

Le coût des stocks de matières premières, marchandises et autres approvisionnements est composé du prix d'achat hors taxes

déduction faite des rabais, remises et ristournes obtenus, majoré des frais accessoires sur achats (transport, frais de déchargement, frais de douane, commissions sur achats...). Ces stocks sont évalués selon la méthode du coût moyen pondéré.

Le coût des en-cours de production de biens, des produits intermédiaires et finis, est constitué du prix de revient, frais financiers exclus. Les coûts de revient incluent les matières premières, fournitures et main-d'œuvre de production et les frais généraux industriels directs et indirects affectables aux processus de transformation et de production, sur la base d'un niveau d'activité normal. Les coûts administratifs et généraux sont exclus de cette valorisation.

2.12 Actifs destinés à être cédés et activités abandonnées

Un actif immobilisé ou un groupe d'actifs et passifs associés est considéré comme destiné à la vente, conformément à IFRS 5 « Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées », lorsque :

- il est disponible en vue de sa vente immédiate dans son état actuel,
- la vente est hautement probable. Ceci est le cas lorsque la direction est engagée dans un plan actif de cession et de recherche d'un acquéreur, à un prix raisonnable, dont la réalisation doit être effective dans un délai d'un an maximum.

Les actifs, groupes d'actifs ou activités destinés à être cédés sont évalués au plus bas de la valeur comptable et de leur juste valeur (prix de cession estimé), nets des coûts relatifs à la cession. Ils sont présentés sur une ligne spécifique à l'actif et au passif du bilan.

Seules les branches complètes d'activités abandonnées sont présentées distinctement au compte de résultat.

2.13 Provisions

Une provision est comptabilisée lorsque, à la date de clôture de la période, le Groupe a une obligation actuelle (juridique ou implicite) résultant d'un événement passé et qu'il est probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques futurs sera nécessaire pour éteindre cette obligation.

Les provisions sont actualisées si l'effet de la valeur temps est significatif (par exemple dans le cas de provisions pour risques environnementaux ou pour remise en état de sites). L'augmentation de la provision liée à l'écoulement du temps est alors comptabilisée en charges financières.

Dans le cadre d'une restructuration, une provision ne peut être constituée que si la restructuration a fait l'objet d'une annonce et d'un plan détaillé ou d'un début d'exécution à la clôture de la période.

Les litiges (techniques, garanties, contrôles fiscaux) sont provisionnés dès lors qu'une obligation du Groupe envers un tiers existe à la clôture. La provision est évaluée en fonction de la meilleure estimation des dépenses prévisibles.

2.14 Engagements de retraite et assimilés

En vertu d'obligations légales ou d'usages, le Groupe participe à des régimes de retraite complémentaires ou autres avantages long terme au profit des salariés. Le Groupe offre ces avantages à travers soit des régimes à cotisations définies, soit des régimes à prestations définies.

Dans le cadre de régimes à cotisations définies, le Groupe n'a pas d'autre obligation que le paiement de primes. Les contributions versées aux régimes sont enregistrées en charges de période. Le cas échéant, les contributions restant à acquitter au titre de l'exercice sont provisionnées.

Les engagements de retraite et assimilés résultant de régimes à prestations définies font l'objet d'une provision évaluée sur la base d'un calcul actuariel réalisé au moins une fois par an par des actuaires indépendants. La méthode des unités de crédits projetées est appliquée : chaque période de service donne lieu à une unité supplémentaire de droits à prestations, et chacune de ces unités est évaluée séparément pour obtenir l'obligation envers les salariés.

Les calculs intègrent les spécificités des différents régimes ainsi que les hypothèses de date de départ à la retraite, d'évolution de carrière et d'augmentation des salaires, la probabilité du salarié d'être encore présent dans le Groupe à l'âge de la retraite (taux de rotation du personnel, tables de mortalité...). L'obligation est actualisée sur la base des taux d'intérêt des obligations à long terme des émetteurs de première catégorie.

L'obligation est provisionnée, nette, le cas échéant, des actifs de régime évalués à leur juste valeur.

Des gains et des pertes actuariels sont générés par des changements d'hypothèse ou des écarts d'expérience (écart entre le projeté et le réel) sur les engagements ou les actifs financiers de régimes. Ces

écarts sont reconnus en résultat selon la méthode du corridor définie dans IAS 19 « Avantages du personnel ». Ils sont amortis sur la durée résiduelle d'activité attendue des salariés pour la part excédant de plus de 10 % la plus grande des valeurs suivantes :

- la valeur actualisée de l'obligation à la clôture,
- la juste valeur des actifs de régime à la clôture.

Dans le cadre de l'établissement du bilan d'ouverture en IFRS au 1^{er} janvier 2004, le Groupe Vallourec a utilisé l'option de IFRS 1, de comptabiliser l'intégralité des écarts actuariels à cette date en réduction des capitaux propres.

Les charges nettes de retraite et avantages assimilés sont comptabilisés dans le résultat d'exploitation, sauf pour la charge d'actualisation des droits et les produits liés au rendement des actifs de régimes, enregistrés en résultat financier.

Les principaux engagements de retraite et assimilés concernent les filiales françaises du Groupe ainsi que celles implantées en Allemagne, au Royaume Uni, aux Etats-Unis et au Brésil.

Les autres engagements sociaux et assimilés qui font l'objet d'une provision sont :

- pour les filiales françaises et étrangères, le versement de primes à l'occasion de la remise des médailles du travail,
- pour certaines filiales implantées aux Etats-Unis d'Amérique, la couverture des frais médicaux.

2.15 Paiements en actions

Certains dirigeants et salariés bénéficient de plans d'options d'achat ou de souscription d'actions, leur conférant le droit d'acheter une action existante ou de souscrire à une augmentation de capital à un prix convenu.

La norme IFRS 2 « Paiements en actions » requiert l'évaluation et la comptabilisation de tels plans.

Les options doivent être évaluées à la date d'octroi.

Par application des mesures transitoires spécifiquement prévues par IFRS 1 et IFRS 2, le Groupe a choisi de comptabiliser uniquement les plans accordés après le 7 novembre 2002 et dont les droits ne sont pas acquis au 1^{er} janvier 2005. Les plans antérieurs au 7 novembre 2002 ne sont pas évalués et restent non comptabilisés tant que les options ne sont pas exercées.

Le Groupe a fait procéder à une valorisation rétrospective, à la date d'octroi, de l'unique plan d'options d'achat d'actions entrant dans le périmètre de IFRS 2 au 1^{er} janvier 2005, selon le modèle Black & Scholes.

Le Groupe a octroyé en janvier 2006 un plan d'attribution d'actions gratuites (PAGA) aux salariés dans lequel les conditions d'acquisition des droits sont liées à des conditions de performance (croissance du résultat brut d'exploitation consolidé) en 2006 et 2007. Ce plan a été évalué selon un modèle de type binomial de projection de cours.

Les avantages résultant des plans sont valorisés selon IFRS 2. Ils équivalent à une rémunération des bénéficiaires : ils sont donc comptabilisés en charges de personnel, de façon linéaire sur la période d'acquisition des droits, en contrepartie d'une augmentation des capitaux propres. Les évolutions de valeur postérieures à la date d'octroi sont sans incidence sur l'évaluation initiale de l'option. Le nombre d'options pris en compte pour valoriser le plan est ajusté à chaque clôture pour tenir compte de la probabilité de présence des bénéficiaires à la fin de la période d'indisponibilité des droits.

2.16 Titres d'autocontrôle

Les titres d'autocontrôle détenus par le Groupe sont enregistrés à leur coût d'acquisition en diminution des capitaux propres. Les produits de cession de ces titres sont imputés directement en augmentation des capitaux propres, de sorte que les plus ou moins-values n'affectent pas le résultat consolidé.

2.17 Instruments financiers

Les instruments financiers comprennent les actifs et passifs financiers ainsi que les instruments dérivés.

La présentation des instruments financiers est définie par la norme IAS 32. L'évaluation et la comptabilisation des instruments financiers sont régies par la norme IAS 39.

Conformément aux dispositions transitoires contenues dans IFRS 1, IAS 32 et IAS 39, le Groupe Vallourec a choisi de n'appliquer les normes IAS 32 et 39 qu'à compter du 1^{er} janvier 2005.

Les principales conséquences à compter du 1^{er} janvier 2005 ont porté essentiellement sur le traitement selon IAS 39 des contrats de couverture conclus par le Groupe au regard de ses opérations commerciales d'achats et de ventes en devises. Les variations de juste valeur des instruments dérivés sont systématiquement comptabilisées dans les comptes. Les variations de juste valeur des instruments couverts sont également enregistrées à chaque clôture (cf. § ci-après 2.17.4 Instruments dérivés et comptabilité de couverture).

En outre, conformément à IAS 32, la vente d'un put à un actionnaire minoritaire d'une entreprise sous contrôle exclusif donne lieu à la constatation d'un passif financier à hauteur de la juste valeur actualisée du montant du rachat estimé. Dans l'attente d'une position normative ou d'une interprétation, le Groupe comptabilise ce passif financier par prélèvement sur le montant des intérêts minoritaires et par prélèvement sur les capitaux propres – part du Groupe, pour la partie de la dette excédant ces intérêts minoritaires. Ce traitement comptable pourrait être modifié à l'avenir par une norme ou bien une interprétation.

2.17.1 Actifs financiers

Les actifs financiers comprennent :

- des actifs financiers non courants : autres titres de participation et créances rattachées, des prêts de participation à l'effort de construction, des cautions,
- des actifs financiers courants incluant les créances clients et les autres créances d'exploitation, des instruments financiers dérivés court terme, de la trésorerie et des équivalents de trésorerie (valeurs mobilières de placement).

Evaluation initiale

L'évaluation initiale des actifs financiers s'effectue à leur juste valeur à la date de la transaction majorée des coûts de transaction exceptée pour la catégorie d'actifs financiers mesurés à leur juste valeur par le résultat.

Dans la plupart des cas, la juste valeur à la date de la transaction est le coût historique soit le coût d'acquisition de l'actif.

Classification et évaluation lors des arrêtés comptables

Les actifs financiers (hors instruments dérivés de couverture) sont classés selon IAS 39 dans l'une des quatre catégories ci-après en vue de leur évaluation au bilan :

Catégories	Evaluation	Comptabilisation des variations de valeur
Actifs financiers mesurés à leur juste valeur par le résultat	Juste valeur	Variation de juste valeur en résultat
Actifs détenus jusqu'à leur échéance	Coût amorti	Non applicable
Prêts et créances	Coût amorti	Non applicable
Actifs disponibles à la vente	Principe général : juste valeur Mais Coût amorti pour les instruments de capitaux propres détenus dont la juste valeur ne peut être estimée de manière fiable (actions non cotées sur un marché actif notamment)	Variation de juste valeur en capitaux propres Non applicable

Actifs financiers dont les variations de juste valeur sont comptabilisées en résultat

Cette catégorie d'actifs comprend :

- des actifs détenus à des fins de transaction c'est-à-dire acquis par l'entreprise dans l'objectif de dégager un profit à court terme,
- les instruments dérivés non expressément désignés comme des instruments de couverture.

Chez Vallourec, les actifs concernés sont tous les actifs de trésorerie (valeurs mobilières de placement, disponibilités...).

Les valeurs mobilières de placement (SICAV, FCP...) sont évaluées à leur juste valeur à la clôture et les variations de juste valeur sont enregistrées dans le résultat financier. Par conséquent, elles ne sont soumises à aucun test de dépréciation. Les justes valeurs sont déterminées principalement par référence aux cotations du marché.

Prêts et créances

Ils correspondent à la plupart des actifs financiers non dérivés à paiements fixes ou déterminables non cotés sur un marché actif.

Dans le Groupe Vallourec, cette catégorie regroupe :

- les créances rattachées, les prêts long terme et les prêts de participation à l'effort de construction,
- les créances clients et autres créances d'exploitation.

Le coût amorti des créances à court terme telles les créances clients équivaut le plus souvent à leur coût historique.

Les prêts aux salariés sont évalués selon la méthode du taux d'intérêt effectif appliqué aux flux de trésorerie attendus jusqu'à la date d'échéance des prêts (le taux d'intérêt des contrats pouvant être inférieur).

Actifs détenus jusqu'à l'échéance

Il s'agit d'actifs financiers non dérivés à paiements fixes ou déterminables, à échéance fixée, que l'entreprise a l'intention et la capacité de garder jusqu'à l'échéance, autres que des créances et des prêts et autres que les actifs financiers désignés par l'entreprise dans les deux autres catégories (évalués en juste valeur par le résultat, disponibles à la vente).

Dans le Groupe Vallourec, les seuls actifs concernés sont les dépôts de garantie et cautions.

Actifs disponibles à la vente

Les actifs disponibles à la vente sont ceux notamment qui n'ont pas été classés dans l'une des trois autres catégories.

Dans le Groupe Vallourec, on retrouve notamment dans cette catégorie les autres titres de participation. Il s'agit en général de titres non cotés dont la juste valeur ne peut être estimée de manière fiable. Ils sont enregistrés à leur coût et font l'objet d'un test de dépréciation lors de l'arrêté des comptes consolidés.



Test de dépréciation des actifs financiers

Les actifs évalués au coût amorti et les actifs disponibles à la vente valorisés à leur coût doivent faire l'objet à chaque clôture d'un test de dépréciation s'il existe un indicateur de perte de valeur tel que :

- des difficultés financières importantes, une forte probabilité de faillite ou de restructuration de la contrepartie,
- un risque élevé de non recouvrement des créances,
- l'octroi par le prêteur à l'emprunteur, pour des raisons économiques ou juridiques liées aux difficultés financières de l'emprunteur, de facilités non initialement prévues,
- une rupture de contrat effective telle que le défaut de paiement d'une échéance (intérêt, principal ou les deux),
- la disparition d'un marché actif pour l'actif financier concerné.

Pour les actifs évalués au coût amorti, le montant de la dépréciation est égal à la différence entre la valeur comptable de l'actif et la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs attendus compte tenu de la situation de la contrepartie, déterminés en utilisant le taux d'intérêt effectif d'origine de l'instrument financier.

La perte de valeur ainsi déterminée est comptabilisée en résultat financier sur la période.

En ce qui concerne les « Actifs détenus jusqu'à l'échéance » et les « Prêts et créances », si au cours des exercices suivants, les conditions ayant généré la perte de valeur disparaissent, la dépréciation doit être reprise, sans toutefois que la valeur nette comptable devienne supérieure au coût amorti à la date de la reprise.

En ce qui concerne les autres titres de participation non cotés classés dans les « Actifs disponibles à la vente » dont la juste valeur ne peut être déterminée de manière fiable, aucune dépréciation comptabilisée en compte de résultat ne peut être reprise sur les périodes ultérieures, même en cas d'appréciation de la valeur des titres.

2.17.2 Trésorerie et équivalents de trésorerie

Le poste « Trésorerie » du bilan est constitué des liquidités en compte courant bancaire et des parts d'OPCVM de trésorerie mobilisables à court terme.

Le bouclage de trésorerie du tableau de flux de trésorerie est effectué sur la base de la trésorerie définie ci-dessus, nette des découverts et des concours bancaires courants.

L'endettement net mentionné dans ce même tableau correspond à l'ensemble des dettes financières diminuées de la trésorerie.

2.17.3 Passifs financiers

Les passifs financiers du Groupe comprennent des emprunts bancaires portant intérêts et des instruments dérivés.

Les emprunts sont ventilés en passifs courants pour la part devant être remboursée dans les douze mois après la clôture et en passifs non courants pour les échéances dues à plus de douze mois.

Les emprunts produisant intérêts sont initialement enregistrés au coût historique diminué des coûts de transaction associés. De tels coûts (frais et primes d'émission des emprunts) sont pris en compte dans le calcul du coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Ils sont constatés dans le résultat financier de manière actuarielle sur la durée de vie du passif.

A chaque clôture, en dehors des modalités spécifiques liées à la comptabilité de couverture (cf. ci-après), les passifs financiers sont ensuite évalués à leur coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les emprunts à taux variables pour lesquels des contrats de swaps de taux d'intérêt sont contractés font l'objet d'une comptabilité de couverture de flux de trésorerie. Les variations de juste valeur des contrats de swaps, liées aux évolutions de taux d'intérêt, sont comptabilisées en capitaux propres dans la mesure de leur efficacité. A défaut, elles sont comptabilisées en résultat financier.

2.17.4 Instruments dérivés et comptabilité de couverture

Exposition du Groupe aux risques de change sur les transactions commerciales

En dehors de la couverture de certains passifs financiers (cf. § 2.17.3), le Groupe est essentiellement engagé dans des contrats de couverture en vue de contrôler son exposition aux risques de change induits par les prises de commandes et ventes réalisées par certaines filiales dans d'autres monnaies que leur monnaie de fonctionnement. Notamment, une part significative du chiffre d'affaires de Vallourec est facturée par les sociétés européennes en dollars US. Les fluctuations de change entre l'euro et le dollar peuvent modifier à ce titre la marge opérationnelle du Groupe.

Le Groupe gère son exposition au risque de change en mettant en place des couvertures sur la base de prévisions de prises de commandes des clients régulièrement mises à jour. Les créances et produits d'exploitation qui seront générés par les commandes sont de ce fait couverts par des instruments financiers qui sont principalement des ventes à terme de devises.

Dans une moindre mesure, le Groupe peut être amené à conclure des achats à terme de devises pour couvrir des engagements d'achats en devises.

Evaluation et présentation des instruments dérivés

Les variations de valeurs des instruments dérivés par rapport à leur date de mise en place sont évaluées à chaque clôture.

La juste valeur des contrats à terme en devises est calculée à partir des conditions et données du marché. Couvrant des opérations commerciales, ces dérivés sont présentés au bilan dans les actifs et passifs courants.

Comptabilisation des opérations de couverture

Les opérations de couverture sur les opérations commerciales rentrent dans la catégorie des couvertures de flux de trésorerie.

Le Groupe n'applique la comptabilité de couverture que dans le strict respect des critères de IAS 39 :

- Documentation de la relation de couverture : nature du sous-jacent couvert, durée de la couverture, instrument de couverture utilisé, taux spot de la couverture, points de terme...
- Réalisation du test d'efficacité à la mise en place de l'instrument dérivé et actualisation du test au minimum à chaque fin de trimestre, pour les couvertures de flux de trésorerie.

La comptabilisation des opérations de couverture au sein du Groupe est la suivante.

A la clôture, la variation de l'instrument de couverture par rapport à sa date de mise en place est évaluée à sa juste valeur et comptabilisée au bilan dans des comptes d'instruments dérivés actif ou passif. Sont distinguées :

- la variation de valeur intrinsèque de l'instrument de couverture (différence entre le cours spot à la date de mise en place de la couverture et le cours spot à la date de valorisation, c'est-à-dire à la clôture).

Si la couverture est efficace et tant que le chiffre d'affaires (ou l'achat) couvert n'est pas comptabilisé, les variations de valeur intrinsèque sont comptabilisées dans les capitaux propres, conformément aux principes de comptabilisation des couvertures de flux de trésorerie futurs (« cash-flow hedge »).

Si l'instrument de couverture n'est pas efficace (cas rare compte tenu des procédures mises en place par le Groupe), la variation de valeur intrinsèque de l'instrument dérivé est enregistrée dans le résultat financier,

- la variation de la valeur temps (report / déport). Cette variation est systématiquement comptabilisée en résultat financier, cette composante n'étant pas intégrée dans la relation de couverture.

Le chiffre d'affaires (l'achat), correspondant aux prévisions (ordres d'achat) couvertes, est enregistré au cours spot du contrat de couverture (il s'agit du cours spot à la date de mise en place). La créance client (la dette fournisseur) est enregistrée initialement à ce même cours spot.

A chaque arrêté, les créances clients et dettes fournisseurs en devises couvertes sont évaluées et comptabilisées au cours de la devise à la date de clôture. La différence par rapport au cours d'enregistrement initial (cours spot à la date de mise en place de la couverture) ou au cours de la dernière clôture constitue un écart de change (perte ou gain) comptabilisé dans le résultat financier de la période.

A partir du moment où l'élément couvert (la créance ou la dette en devise) est enregistré au bilan, la variation de valeur intrinsèque de l'instrument de couverture précédemment constatée dans les capitaux propres est recyclée en résultat financier. Les variations de valeurs de l'instrument de couverture et du sous-jacent impactent alors symétriquement le résultat financier.

2.18 Impôts sur le résultat

L'impôt sur le résultat comprend l'impôt exigible et l'impôt différé.

Conformément à IAS 12, des impôts différés sont constatés, en utilisant la méthode bilancielle du report variable, pour les différences temporelles existant à la clôture entre la base fiscale des actifs et des passifs et leur valeur comptable, ainsi que sur les déficits fiscaux, dans les conditions énoncées ci-après.

Les principales natures d'impôts différés comptabilisés sont :

- les impôts différés actifs long terme (provisions pour retraite des sociétés françaises) qui présentent une probabilité de recouvrement dans un avenir prévisible,
- les impôts différés actifs sur des éléments court terme récurrents (provision pour congés payés...) ou non récurrents (participation des salariés, provisions pour risques et charges non déductibles fiscalement...) lorsqu'il existe une probabilité de recouvrement dans un avenir prévisible,
- les impôts différés liés à l'annulation d'écritures passées uniquement pour des raisons fiscales dans les comptes locaux (provisions réglementées...) ainsi qu'aux retraitements d'homogénéisation des comptes sociaux ou de consolidation,



- les déficits reportables, les moins-values à long terme ne sont activés que pour les sociétés et les groupes fiscaux qui présentent une probabilité de recouvrement dans un avenir prévisible.

Les taux utilisés pour calculer les impôts différés sont les taux d'imposition dont l'application est attendue sur la période au cours de laquelle l'actif sera réalisé et le passif réglé, sur la base des réglementations fiscales qui ont été adoptées ou quasi adoptées à la date d'arrêt des comptes.

Les impôts différés ne sont jamais actualisés.

Au bilan, les actifs et passifs d'impôt se rapportant à une même entité fiscale (par exemple groupe d'intégration fiscale) sont présentés de façon compensée.

L'impôt différé et exigible est comptabilisé comme un produit ou une charge au compte de résultat sauf s'il se rapporte à une transaction ou un événement qui est comptabilisé directement dans les capitaux propres (cf. notamment comptabilisation des instruments de couverture § 2.17.4).

Les impôts différés sont présentés sur des rubriques spécifiques du bilan incluses dans les actifs non courants et les passifs non courants.

Les impôts différés actifs nets ne sont activés que pour les sociétés et les groupes fiscaux qui présentent une probabilité de recouvrement dans un avenir prévisible examinée à chaque date de clôture.

2.19 Chiffre d'affaires

Les produits résultant de la vente de marchandises sont constatés au compte de résultat lorsque les conditions suivantes sont satisfaites :

- les principaux risques et avantages liés au droit de propriété sont transférés à l'acheteur,
- le vendeur ne conserve ni participation à la gestion, telle qu'elle incombe généralement au propriétaire, ni contrôle effectif sur les biens cédés,
- il est probable que les avantages économiques résultant de la vente bénéficieront à l'entreprise,
- le montant du produit et les coûts engagés (ou devant l'être) dans le cadre de la vente peuvent être mesurés de manière fiable.

Les produits résultant de prestations de services sont constatés au compte de résultat au prorata de l'état d'avancement de l'opération à la clôture.

Aucun produit n'est constaté s'il existe des incertitudes significatives quant au recouvrement de la contrepartie due ou des frais connexes,

ou s'il est possible que les marchandises soient retournées (ex. : buy back ou clause de retour).

Dans le cas de vente avec clause de réserve de propriété, la vente est comptabilisée à la livraison du bien si les risques et les avantages ont été transférés à l'acquéreur (la clause de réserve de propriété ayant pour principal objet de protéger le vendeur contre les risques de recouvrement).

Les produits sont évalués à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir, qui résulte de l'accord passé entre l'entreprise et le client, déduction faite de toute remise commerciale ou rabais pour quantités consentis.

Se reporter aux § 2.5.2 et 2.17.4 pour les modalités de comptabilisation du chiffre d'affaires en devises étrangères.

2.20 Détermination du résultat d'exploitation

La présentation du compte de résultat observe une classification par nature des charges.

Le résultat d'exploitation est obtenu par différence des charges et produits avant impôt autres que ceux de nature financière, autres que ceux liés aux résultats des sociétés mises en équivalence, et hors résultat des activités arrêtées ou en cours de cession.

La « Participation des salariés » est intégrée dans les charges de personnel.

La « taxe allemande » (« Gewerbesteuer ») est comptabilisée en impôt sur les bénéfices.

Le résultat brut d'exploitation est un indicateur important pour le Groupe, qui permet de mesurer la performance récurrente. Il est obtenu en partant du résultat d'exploitation avant amortissements et en extrayant certains produits et charges d'exploitation qui présentent un caractère inhabituel ou rare dans leur réalisation, à savoir :

- les dépréciations d'écarts d'acquisition et d'immobilisations constatées dans le cadre des tests de dépréciation selon IAS 36 (cf. § 2.10),
- les charges de restructuration ou liées à des mesures d'adaptation des effectifs de montants significatifs, concernant des événements ou des décisions d'envergure,
- les plus-values ou moins-values de cessions,
- les charges et produits qui résulteraient d'un litige d'une matérialité très significative, d'opérations de déploiement ou de capital majeures (frais d'intégration d'une nouvelle activité...).

2.21 Résultat par action

Le résultat net par action est calculé en divisant le résultat net consolidé du Groupe par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de la période.

Le résultat net dilué par action est calculé en supposant l'exercice de l'ensemble des options existantes et selon la méthode du « rachat d'actions » définie dans IAS 33 « Résultat par action ».

3. Information sectorielle

Compte tenu de la structure fondamentale d'organisation et de gestion du Groupe Vallourec, le premier niveau d'information sectorielle retenu conformément aux prescriptions de la norme IAS 14 « Information sectorielle » s'articule autour des deux secteurs d'activité suivants :

- le secteur « Tubes sans soudure » qui regroupe l'ensemble des entités détenant les outils de production et de commercialisation dédiés à l'activité principale du Groupe de réalisation de tubes sans soudure en aciers au carbone et alliés laminés à chaud, soit lisses, soit filetés pour le pétrole ou le gaz. Cette activité se caractérise par une forte intégration du process de fabrication depuis l'élaboration de l'acier et le laminage à chaud, jusqu'aux stades de parachèvement finaux qui permettent d'obtenir des produits s'adressant à des marchés variés (pétrole et gaz, énergie électrique, chimie et pétrochimie, automobile et mécanique...),
- le secteur « Automobile, Speciality Products ». Ce secteur inclut en premier lieu des activités de transformation et d'usinage spécifiques (production notamment de tubes de précision et de composants

pour l'automobile), présentant des similitudes en termes de risques et de performance, du fait de leurs cycles d'activité. Ce secteur intègre également des activités diverses, telles que la production de tubes inoxydables et de produits forgés, dont les caractéristiques sont très différentes des précédentes, mais qui ne sont pas présentées à part du fait de leur poids relatif peu élevé, comme l'y autorise IAS 14.

Le deuxième niveau d'information sectorielle est géographique et distingue cinq secteurs géographiques déterminés sur la base d'une analyse des risques et avantages spécifiques qui y sont attachés. Ces cinq secteurs sont les suivants :

- l'Union Européenne,
- l'Amérique du Nord et Centrale (Etats-Unis, Mexique, Canada),
- l'Amérique du Sud (Brésil),
- l'Asie,
- le Reste du Monde (Moyen-Orient principalement).

Secteurs d'activité

La Note 31 présente, pour chaque secteur d'activité, des informations sur les produits et les résultats ainsi que certaines informations relatives aux actifs et aux passifs et aux investissements pour les exercices 2005 et 2006.

Secteurs géographiques

La Note 31 présente, par secteur géographique, des informations sur le chiffre d'affaires (par zones géographiques d'implantation des clients), les investissements ainsi que certaines informations relatives aux actifs (par zones d'implantation) pour les exercices 2005 et 2006.

B - PERIMETRE DE CONSOLIDATION

Sociétés intégrées globalement	% intérêt 31/12/2004	% intérêt 31/12/2005	% intérêt 31/12/2006	% contrôle 31/12/2006
Cerec	100,0	100,0	–	–
Changzhou Valinox Great Wall Co. Ltd - Chine	33,8	33,8	62,5	100,0
CST Valinox Ltd - Inde	–	–	71,3	75,0
Changzhou Carex Valinox Components - Chine	–	–	70,7	100,0
Escofier Technologie	100,0	100,0	–	–
Interfit	100,0	100,0	100,0	100,0
OMSCO Inc. - Etats-Unis	–	100,0	100,0	100,0
Setval (fusion au 1 ^{er} janvier 2006 avec V & M TUBES)	100,0	100,0	–	–
SMFI (Société Matériel de Forage International)	–	–	100,0	100,0
Spécitubes	100,0	100,0	–	–
Valinox Asia	33,8	33,8	62,5	65,8
Valinox Nucléaire	100,0	100,0	100,0	100,0
Vallourec	100,0	100,0	100,0	100,0
Vallourec Composants Automobiles Hautmont	100,0	100,0	100,0	100,0
Vallourec Composants Automobiles Vitry	100,0	100,0	100,0	100,0
Vallourec & Mannesmann Holdings Inc. - Etats-Unis	55,0	100,0	100,0	100,0
Vallourec Inc. - Etats-Unis	100,0	100,0	100,0	100,0
Vallourec Industries Inc. - Etats-Unis	55,0	100,0	100,0	100,0
V & M FRANCE	55,5	100,0	100,0	100,0
V & M DEUTSCHLAND GmbH - Allemagne	54,5	100,0	100,0	100,0
VALLOUREC & MANNESMANN CHANGZHOU Co. Ltd - Chine	–	100,0	100,0	100,0
V & M do BRASIL SA - Brésil	54,7	99,4	99,4	99,4
V & M FLORESTAL Ltda - Brésil	54,7	99,4	99,4	100,0
V & M MINERAÇÃO Ltda - Brésil	54,7	99,4	99,4	100,0
V & M ONE	55,0	100,0	100,0	100,0
V & M SERVICES	55,0	100,0	100,0	100,0
V & M STAR - Etats-Unis	44,3	80,5	80,5	80,5
VALLOUREC & MANNESMANN TUBES	55,0	100,0	100,0	100,0
VALLOUREC & MANNESMANN TUBES CORPORATION - Etats-Unis	36,7	100,0	100,0	100,0
VALLOUREC MANNESMANN OIL & GAS FRANCE	55,3	100,0	100,0	100,0
VALLOUREC MANNESMANN OIL & GAS UK - Royaume-Uni	55,3	100,0	100,0	100,0
VALLOUREC MANNESMANN OIL & GAS GERMANY - Allemagne	54,5	100,0	100,0	100,0
Vallourec Précision Etirage	100,0	100,0	100,0	100,0
Vallourec Précision Soudage	100,0	100,0	100,0	100,0
Vallourec Tubes Canada - Canada	100,0	100,0	100,0	100,0
Valti	100,0	100,0	100,0	100,0
Valti GmbH - Allemagne	100,0	100,0	100,0	100,0
Valtimet SAS	51,3	51,3	95,0	95,0
Valtimet Inc. - Etats-Unis	51,3	51,3	95,0	100,0
ValTubes (fusion au 1 ^{er} janvier 2006 avec V & M TUBES)	100,0	100,0	–	–

Sociétés intégrées globalement	% intérêt 31/12/2004	% intérêt 31/12/2005	% intérêt 31/12/2006	% contrôle 31/12/2006
VAM Canada (ex-VAM PC) - Canada	55,0	100,0	100,0	100,0
VAM Changzhou Oil & Gas Premium Equipments Co. Ltd - Chine	–	–	100,0	100,0
VAM Far East - Singapour	28,1	51,0	51,0	51,0
VAM Field Services Beijing - Chine	–	–	51,0	51,0
VAM Holding Hong Kong - Hong Kong	–	–	100,0	100,0
VAM Mexico (ex-Prinver Peisa) - Mexique	55,0	100,0	100,0	100,0
VAM USA (ex-VAM PTS) - Etats-Unis	28,1	51,0	51,0	51,0
Sociétés mises en équivalence				
HKM - Allemagne	16,5	20,0	20,0	20,0
Pacific Tubular Limited - Jersey	13,6	24,8	24,8	24,8
Poongsan Valinox - Corée	25,6	25,6	47,5	50,0
PT Citra Tubindo - Indonésie	13,8	25,0	25,0	25,0
Tubos Soldados Atlântico - Brésil	–	20,6	24,6	24,7
Xi'an Baotimet Valinox Tubes - Chine	–	–	37,1	49,0

Le Groupe ne contrôle pas de société ad-hoc.

2005

■ Le 31 janvier 2005, Vallourec a cédé à Benteler Automotive sa filiale Vallourec do Brasil Autopeças Ltda, spécialisée dans l'assemblage de trains arrières pour l'automobile. La société a réalisé un chiffre d'affaires 203 millions de reals brésiliens (55,9 millions d'euros) au titre de l'exercice 2004.

■ Le 8 février 2005, Vallourec a signé un accord pour la vente de Vallourec Argentina à l'un de ses dirigeants. La société est spécialisée dans l'usinage de pièces pour l'industrie automobile et l'assemblage de trains arrières pour Renault Argentine. Elle a réalisé un chiffre d'affaires de 62 millions de pesos argentins (17,1 millions d'euros) au titre de l'exercice 2004. Les activités de Vallourec Argentina ont été sévèrement touchées par la crise argentine. Une dépréciation exceptionnelle de 3 millions d'euros a été constatée en 2004 avant la cession.

Ces activités d'assemblages ne sont pas dans le cœur de métier de Vallourec et n'avaient pas atteint la taille critique nécessaire à leur développement.

■ Le 23 juin 2005, Vallourec a acquis la totalité des participations dans V & M TUBES¹, détenues par Mannesmannröhren-Werke GmbH, filiale à 100 % de Salzgitter AG. Le prix d'acquisition fixé pour cette transaction s'est élevé à 545 millions d'euros. Ce prix inclut le dividende dû au titre de l'exercice 2004.

L'opération a consisté en l'acquisition liée et simultanée :

- i. Par Vallourec de la participation de 45 % du capital de V & M TUBES pour un montant de 534,4 millions d'euros,
- ii. Par V & M TUBES de 1 % du capital de V & M DEUTSCHLAND GmbH pour un montant de 3,6 millions d'euros et
- iii. Par V & M Holdings Inc., filiale de V & M TUBES, de 33,33 % du capital de V & M TUBES CORPORATION pour un montant de 7 millions d'euros.

A l'issue de cette opération Vallourec contrôle directement 100 % de V & M TUBES et indirectement 100 % des sociétés V & M DEUTSCHLAND GmbH et V & M TUBES CORPORATION.

Par ailleurs Vallourec a cédé 10 % des actions de l'aciérie HKM (Allemagne) pour un montant de 22 millions d'euros à Mannesmannröhren-Werke GmbH. A l'issue de cette cession V & M TUBES conserve une participation de 20 % dans HKM qui reste mise en équivalence.

(1) L'acquisition par Vallourec des 45 % de V & M TUBES a rendu caduc l'accord de co-entreprise signé entre Vallourec et Mannesmannröhren-Werke GmbH en 1997, en particulier sur les clauses de changement de contrôle (cf. Chapitre 5 note 33 du rapport annuel 2004).



L'acquisition a été financée par les trésoreries disponibles de Vallourec, V & M TUBES et V & M Holdings Inc. et par un emprunt bancaire de 460 millions d'euros contracté par Vallourec. Celui-ci était tiré à hauteur de 311,2 millions d'euros au 31 décembre 2005, dont 260 millions d'euros pour financer cette acquisition. Les caractéristiques et conditions (« covenants ») figurent dans la Note 15.

Par ailleurs, une augmentation de capital ayant pour objectif de refinancer partiellement cette acquisition a été lancée le 20 juin 2005 (période de souscription du 20 juin au 1^{er} juillet 2005 inclus). Les fonds ont été libérés le 13 juillet pour un montant de 123 millions d'euros net.

Des droits préférentiels de souscription ont été attribués à tous les actionnaires de Vallourec.

Les actions nouvelles (706 312 actions) ont été émises au prix de 176,95 euros (nominal de 20 euros et prime 156,95 euros) et ont été admises aux négociations sur l'Eurolist d'Euronext Paris le 13 juillet 2005.

Impacts comptables

L'application des normes IAS 32 et 39 a conduit au 1^{er} janvier 2005 à la réduction des intérêts minoritaires et à la constatation d'une dette envers Mannesmannröhren-Werke (431 millions d'euros) qui traduisait l'option d'achat par Vallourec des 45 % de V & M TUBES (clause de changement de contrôle de l'accord de co-entreprises signé en 1997).

L'acquisition par Vallourec le 23 juin 2005 des intérêts minoritaires dans V & M TUBES, a mis fin à cette option d'achat. La réalisation de cette opération d'acquisition a été constatée à la date de transfert juridique des titres au bilan. En raison de la proximité de cette date avec le 30 juin, les intérêts minoritaires achetés ont été intégrés dans le résultat du Groupe Vallourec à compter du 1^{er} juillet 2005.

Si l'acquisition avait été effective au 1^{er} janvier 2005, le résultat net part du Groupe Vallourec aurait été de 576,7 millions d'euros en 2005 au lieu de 473,0 millions d'euros pour un résultat net de l'ensemble consolidé quasiment inchangé.

Écart d'acquisition des 45 % de V & M TUBES et ses filiales

Vallourec a retenu comme option d'imputer cet écart en réduction des capitaux propres (1,5 millions d'euros).

Aucune réévaluation de la quote-part des actifs et passifs acquis lors de ces opérations n'a été réalisée.

Cession de 10 % de HKM

La cession par Vallourec de 10 % de HKM a dégagé une plus-value consolidée de 5,9 millions d'euros.

■ En juillet 2005, la société V & M CHANGZHOU Co. Ltd, filiale de V & M TUBES, a été créée pour investir dans une nouvelle construction d'usine en Chine, spécialisée dans la finition à froid de tubes en acier allié sans soudure de grands diamètres pour centrales électriques produits en Allemagne. Le démarrage est prévu au 1^{er} semestre 2006.

■ Le 30 septembre 2005, la société OMSCO Inc. (Etats-Unis), filiale de V & M Holdings Inc. (Etats-Unis), a été créée afin d'acquérir la division Omsco de ShawCor Ltd (Canada), basée à Houston et spécialisée dans la fabrication des tubes de forage en acier adaptés aux besoins de l'industrie du pétrole et du gaz, incluant des tiges de forage, des tiges lourdes (« heavy weight drill pipe » et « drill collars ») ainsi que d'autres accessoires de forage.

Le prix d'acquisition est de 120 millions de dollars US. Après évaluation à leur juste valeur des actifs d'OMSCO par voie d'expertise indépendante, un écart d'acquisition a été comptabilisé pour un montant de 45,2 millions de dollars US. Cet écart reflète l'opportunité unique de renforcer la présence du Groupe sur le marché à forte valeur ajouté des tubes de forage, notamment en Amérique du Nord.

OMSCO Inc. a contribué au chiffre d'affaires consolidé sur la période du 1^{er} octobre au 31 décembre 2005, pour 33,3 millions de dollars, le chiffre d'affaires reconstitué en 2005 s'élevant à 107,6 millions de dollars.

2006

■ Acquisition le 21 mars 2006 par V & M TUBES de la société SMFI (Société Matériel de Forage International), implantée à Cosne-sur-Loire, en France. SMFI (60 millions de chiffre d'affaires annuel) vient compléter l'activité produits de forage du Groupe.

■ Acquisition le 5 avril 2006 par Valtimet de 75 % de la société CST Ltd, rebaptisée CST Valinox Ltd située à Hyderabad en Inde. La société est spécialisée dans les tubes pour circuits de refroidissement de centrales électriques destinés au marché indien.

■ Cession le 10 mai 2006 de Spécitubes, leader européen des tubes destinés à l'aéronautique, à la société allemande Pflanzflugzeugwerke GmbH. La société emploie environ 160 personnes et réalise un chiffre d'affaires supérieur à 25 millions d'euros.

■ Cession le 23 mai 2006 d'Escofier Technologie à un groupe de cadres de la société. La société réalise un chiffre d'affaires de 9 millions d'euros dans le domaine ultra spécialisé de la conception et de la fabrication de machines et d'outillage pour le formage à froid de révolution.

■ Le 28 septembre 2006, Vallourec a annoncé sa décision de construire à Changzhou, en Chine une usine de filetage de tubes en acier sans soudure pour l'équipement de puits de pétrole et gaz (casing et tubing), le démarrage est prévu mi-2007. L'usine sera exploitée par la société nouvellement créée VAM Changzhou Oil & Gas Premium Equipments Co. Ltd filiale contrôlée à 100 % par V & M TUBES.

■ Cession le 22 décembre 2006 de Cerec, numéro un français de l'emboutissage et du formage des fonds en acier, à la société Eureka Metal Srl, filiale du groupe familial italien Calvi Holding Srl. Cerec emploie 140 salariés en France. Son chiffre d'affaires annuel est de 30 millions d'euros.

■ Acquisition le 28 décembre 2006 de la participation de 43,7 % dans Valtimet à Timet (groupe américain) pour 75 millions de dollars US. Valtimet est une co-entreprise créée en 1997 et contrôlée à 51,3 % par Vallourec. La participation de Vallourec dans Valtimet est ainsi portée à 95 % du capital, les 5 % restant étant détenus par Sumitomo Corp. et Sumitomo Metal Industries, partenaires de longue date de Vallourec. L'écart d'acquisition dégagé lors de cette opération (29 millions d'euros) a été imputé en réduction des capitaux propres (paragraphe 2.8).

■ Le 31 décembre 2006 a été finalisée la restructuration interne du Groupe Vallourec visant à rationaliser l'organisation et l'organigramme après les opérations ayant permis à Vallourec de détenir la totalité des titres de V & M TUBES et qui a consisté en :

- i. L'apport par Setval de ses activités exercées au CEV (Centre d'Etudes de Vallourec) situé à Aulnoye-Aymeries (Nord) et au CTIV (Centre de Traitement Informatique de Vallourec) situé à Saint-Saulve (Nord) à V&M France avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 2006,
- ii. La fusion de Setval et de ValTubes avec V & M TUBES avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 2006.

Ces changements de périmètre n'ont pas eu d'impact significatif sur les données consolidées du Groupe.

Le 13 décembre 2006, Vallourec a annoncé l'accord préliminaire concernant la cession à Salzgitter de sa filiale VPE (Vallourec Précision Etirage) et de l'usine de tubes laminés à chaud de Zeithain (Saxe).

Sous réserve de l'obtention des autorisations nécessaires, cette cession pourrait être finalisée fin mai. L'impact sur le chiffre d'affaires consolidé 2007 du Groupe serait une baisse d'environ 115 millions d'euros.

Les actifs et passifs concernés ont été présentés distinctement en actifs et passifs destinés à être cédés au bilan (paragraphe 2.12).



C - NOTES AUX ETATS FINANCIERS en milliers d'euros (m€)

Note 1 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET ECARTS D'ACQUISITION

	Concessions, brevets, licences et autres droits	Autres immobilisations incorporelles	Total immobilisations incorporelles	Ecarts d'acquisition
Valeurs brutes				
Au 01/01/2004	25 895	11 540	37 435	50 084
Acquisitions	1 441	1 179	2 620	–
Cessions	-724	-34	-758	–
Effet des variations de change	-381	-392	-773	-2 769
Autres variations	400	-5	395	21
Au 31/12/2004	26 631	12 288	38 919	47 336
Acquisitions	1 486	2 808	4 294	–
Acquisitions par OMSCO Inc.	1 014	8 809	9 823	38 064
Cessions	-566	-17	-583	–
Effet des variations de change	1 672	853	2 525	5 735
Autres variations	416	167	583	-117
Au 31/12/2005	30 653	24 908	55 561	91 018
Acquisitions	1 630	1 138	2 768	–
Cessions	–	-18	-18	–
Effet des variations de change	-579	-1 656	-2 235	-8 306
Variations de périmètre	2 788	5 655	8 443	4 967
Autres variations	511	-725	-214	-367
AU 31/12/2006	35 003	29 302	64 305	87 312

	Concessions, brevets, licences et autres droits	Autres immobilisations incorporelles	Total immobilisations incorporelles	Ecarts d'acquisition
Amortissements et pertes de valeur				
Au 01/01/2004	-17 007	-7 872	-24 879	
Dotations nettes aux amortissements de l'exercice	-2 741	-1 825	-4 566	
Pertes de valeur (dotations nettes de reprises)	132	–	132	
Cessions	629	34	663	
Effet des variations de change	257	338	595	
Autres variations	-7	-8	-15	
Au 31/12/2004	-18 737	-9 333	-28 070	
Dotations nettes aux amortissements de l'exercice	-2 765	-2 312	-5 077	
Pertes de valeur (dotations nettes de reprises)	21	–	21	
Cessions	566	17	583	
Effet des variations de change	-1 229	-654	-1 883	
Autres variations	101	-35	66	
Au 31/12/2005	-22 043	-12 317	-34 360	
Dotations nettes aux amortissements de l'exercice	-3 050	-8 724	-11 774	
Pertes de valeur (dotations nettes de reprises)	21	–	21	
Cessions	–	–	–	
Effet des variations de change	355	711	1 066	
Variations de périmètre	103	383	486	
Autres variations	184	558	742	
AU 31/12/2006	-24 430	-19 389	-43 819	
Valeurs nettes				
Au 31/12/2004	7 894	2 955	10 849	47 336
Au 31/12/2005	8 610	12 591	21 201	91 018
Au 31/12/2006	10 573	9 913	20 486	87 312

Immobilisations incorporelles

Elles comprennent principalement :

- Le droit pour V & M TUBES de bénéficier du contrat d'approvisionnement en ronds à tubes produits par HKM. Ce droit a été immobilisé en 1997 pour un montant de 12 381 m€. Il est amorti sur la durée du contrat (12 ans). La valeur résiduelle de ce droit s'élève à 2 836 m€ au 31 décembre 2006 (respectivement 3 868 m€ au 31 décembre 2005 et 4 900 m€ au 31 décembre 2004).
- Les actifs incorporels valorisés par voie d'expertise indépendante lors de l'acquisition des actifs par la société OMSCO Inc. intervenue le 1^{er} octobre 2005 s'élèvent à 9 823 m€. Ils sont amortis sur une durée maximale de 10 ans.
- En 2006, les variations de périmètre de 8 443 m€ correspondent principalement à l'acquisition des actifs de la société SMFI intervenue le 21 mars 2006.

Écarts d'acquisition

Analyse des valeurs nettes

Unité génératrice de trésorerie (UGT) (cf. § 2.10 Principes de consolidation) Entités Date d'acquisition	V & M North America			
	V & M do BRASIL 2000	V & M STAR 2002	OMSCO Inc. 2005	V & M USA
Au 31/12/2004	2 918	34 258	n/a	1 032
Au 31/12/2005	2 918	39 555	38 350	1 067
AU 31/12/2006	2 918	35 430	34 002	956

Unité génératrice de trésorerie (UGT) (cf. § 2.10 Principes de consolidation) Entités Date d'acquisition	Speciality Products CST 2006	V & M Europe		Total
		V & M DEUTSCHLAND GmbH 1997	SMFI 2006	
Au 31/12/2004	n/a	9 128	n/a	47 336
Au 31/12/2005	n/a	9 128	n/a	91 018
AU 31/12/2006	1 666	9 128	3 212	87 312

La totalité des prix d'acquisition ont fait l'objet de paiement en trésorerie en 2004, 2005 et 2006.

Les écarts d'acquisition des sociétés SMFI et CST représentent la différence constatée entre le prix d'acquisition et la juste valeur à la date d'acquisition des actifs et passifs identifiables. La révision, dans le délais d'un an après l'acquisition, de l'estimation de la provision pour risques environnementaux de la société SMFI a réduit l'écart d'acquisition constaté à l'origine.

Les écarts d'acquisition sont testés au niveau des UGT (unités génératrices de trésorerie) telles que définies dans la configuration et l'organisation actuelle du Groupe. Les tests de dépréciation et la détermination de la valeur d'utilité des UGT sont effectués selon la méthode DCF « discounted cash-flows » (cf. paragraphe 2.10 des principes et méthodes comptables).

Les principaux écarts d'acquisition (V & M STAR et OMSCO Inc.) figurent dans les actifs incorporels des sociétés américaines. Les variations de valeur en euros des écarts d'acquisition sont dues aux

variations des cours de change Euro/USD. Au 31 décembre 2006, leur valeur comptable a fait l'objet d'une comparaison avec sa valeur d'utilité définie comme la somme des flux futurs de trésorerie actualisés, issus des dernières prévisions sur une période de 5 ans. Celles-ci ont été établies en tenant compte des variations cycliques affectant à la fois les prix de vente, les volumes et les coûts des matières premières. L'extrapolation des prévisions de la dernière année, projetée à l'infini, a été déterminée en appliquant un taux de croissance de 1 %, taux identique à celui retenu pour la réalisation des tests de l'exercice précédent. L'actualisation a été réalisée à un taux correspondant au coût moyen pondéré du capital du Groupe, intégrant une prime de risque du marché et une prime de risque spécifique du secteur. Un taux de 9 % a été retenu en 2006 (8,6 % en 2005 et 9 % en 2004).

La comparaison des valeurs comptables des actifs comptables des UGT, avec les flux de trésorerie actualisés correspondants, calculés en utilisant ces hypothèses, n'a abouti à aucune dépréciation des écarts d'acquisition au 31 décembre 2006.

Note 2 IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Terrains	Constructions	Installations techniques, matériels et outillages industriels	Immobilisations corporelles en cours	Autres immobilisations corporelles	Total
Valeurs brutes						
Au 01/01/2004	49 921	187 542	974 871	23 102	80 426	1 315 862
Acquisitions	67	2 473	42 133	49 070	6 763	100 506
Cessions	-1 043	-1 504	-21 798	-584	-2 380	-27 309
Effet des variations de change	-473	-2 720	-15 764	-237	-1 313	-20 507
Autres variations	-249	4 609	24 403	-32 560	1 739	-2 058
Au 31/12/2004	48 223	190 400	1 003 845	38 791	85 235	1 366 494
Acquisitions	6 101	6 611	90 593	64 328	20 491	188 124
Acquisitions par OMSCO Inc.	241	2 572	16 574	179	305	19 872
Cessions	-180	-4 096	-16 808	–	-5 035	-26 119
Effet des variations de change	7 868	10 400	67 882	9 473	11 719	107 342
Variations de périmètre	-632	-2 787	-9 420	-35	-632	-13 506
Autres variations	-91	4 145	70 057	-43 997	-2 450	27 664
Au 31/12/2005	61 530	207 245	1 222 723	68 739	109 633	1 669 871
Acquisitions	2 512	8 512	91 476	140 121	39 779	282 400
Cessions	-220	-193	-18 308	-10	-1 138	-19 869
Effet des variations de change	-1 638	-5 523	-33 574	-2 800	-3 389	-46 924
Variations de périmètre	-107	-4 550	-22 468	483	-1 405	-28 047
Transfert en actifs destinés à être cédés (Note 11)	-3 987	-23 185	-131 826	-2 599	-8 576	-170 173
Autres variations	203	26 862	82 140	-103 090	-6 759	-644
AU 31/12/2006	58 293	209 168	1 190 163	100 844	128 145	1 686 614



	Terrains	Constructions	Installations techniques, matériels et outillages industriels	Immobilisations corporelles en cours	Autres immobilisations corporelles	Total
Amortissements et pertes de valeur						
Au 01/01/2004	-6 908	-78 902	-451 697	-573	-37 541	-575 621
Dotations nettes aux amortissements de l'exercice	–	-8 197	-66 045	–	-8 339	-82 581
Pertes de valeur	-1 900	-539	-1 255	-70	-4	-3 768
Reprises de pertes de valeur	–	–	583	603	160	1 346
Cessions	88	1 388	17 121	–	2 265	20 862
Effet des variations de change	70	666	3 569	–	479	4 784
Autres variations	343	-754	1 999	–	406	1 994
Au 31/12/2004	-8 307	-86 338	-495 725	-40	-42 574	-632 984
Dotations nettes aux amortissements de l'exercice	–	-8 449	-75 477	–	-7 999	-91 925
Pertes de valeur	-2 217	–	-765	–	–	-2 982
Reprises de pertes de valeur	–	–	865	48	–	913
Cessions	–	1 935	12 475	–	1 529	15 939
Effet des variations de change	-2 177	-3 095	-21 292	-3	-2 457	-29 024
Variations de périmètre	–	465	4 136	–	424	5 025
Autres variations	124	-832	-17 978	-97	3 868	-14 915
Au 31/12/2005	-12 577	-96 314	-593 761	-92	-47 209	-749 953
Dotations nettes aux amortissements de l'exercice	-2 321	-9 188	-82 046	–	-9 000	-102 555
Pertes de valeur	–	–	-1 529	9	–	-1 520
Reprises de pertes de valeur	–	–	–	–	–	–
Cessions	–	136	11 094	–	887	12 117
Effet des variations de change	486	1 402	9 338	2	908	12 136
Variations de périmètre	32	4 240	18 217	–	1 337	23 826
Transfert en actifs destinés à être cédés (Note 11)	193	15 941	93 804	–	6 303	116 241
Autres variations	1	–	-164	–	-21	-184
AU 31/12/2006	-14 186	-83 783	-545 047	-81	-46 795	-689 892
Valeurs nettes						
Au 31/12/2004	39 916	104 062	508 120	38 751	42 661	733 510
Au 31/12/2005	48 953	110 931	628 962	68 647	62 424	919 918
AU 31/12/2006	44 107	125 385	645 116	100 763	81 350	996 722

En 2005, les variations de périmètre concernent la cession des sociétés Vallourec do Brasil et Vallourec Argentina.

En 2006, les variations de périmètre concernent les cessions des sociétés Escofier Technologie, Spécitubes et Cerec ainsi que l'acquisition des participations dans les sociétés SMFI et CST Valinox Ltd.

Investissements

Investissements industriels (incorporels et corporels)	2004	2005	2006
Europe	56 327	96 946	156 956
Amérique du Nord et Mexique	8 382	44 777	42 676
Amérique du Sud	36 809	73 867	59 192
Asie	1 608	6 523	26 344
TOTAL	103 126	222 113	285 168

Les projets d'investissements les plus importants en cours de réalisation ou terminés ont été les suivants :

2004

En Europe les investissements destinés à augmenter la capacité de production de gros tubes chaudières se sont poursuivis, en particulier chez V & M DEUTSCHLAND qui en plus de nouveaux moyens de production dans la continuité de 2003, a renforcé ses moyens de manutention et de stockage internes et a augmenté ses capacités en finition pour répondre au marché chinois. Par ailleurs V & M FRANCE a augmenté sa capacité de production de l'aciérie de Saint-Saulve par l'investissement d'installations destinées au cooling system et Pyrejet.

Dans le secteur de l'automobile, Vallourec Composants Automobiles Vitry a réalisé d'autres investissements destinés à fabriquer des prolonges de berceau pour les modèles remplaçants des Citroën Xsara et Peugeot 206. Cette pièce est conçue pour renforcer la sécurité de l'habitacle du véhicule dans le cas de chocs frontaux.

En fin d'année 2003, V & M do BRASIL a engagé un grand projet d'augmentation de capacité de production de tubes laminés. L'usine brésilienne a installé en 2004 un nouveau four de chauffe des billettes et a engagé les modifications de ses installations existantes de laminage et de finition. Ces nouvelles installations ont été opérationnelles fin 2005.

Chez V & M FLORESTAL, le programme de plantation des clones d'eucalyptus à haute productivité a augmenté et ainsi doit contribuer à mieux faire face au besoin de charbon de bois à partir de 2012.

Changzhou Valinox Greatwall a augmenté ses capacités de production de tubes de condenseurs inox pour les centrales thermiques et après les investissements de 2003 a installé en septembre 2004 deux nouvelles lignes de soudage dont la mise en route a eu lieu en octobre ainsi qu'une nouvelle cintreuse. Un hall a été construit pour recevoir ces nouveaux moyens.

D'une manière plus générale le Groupe a continué d'investir dans le but de maintenir l'outil et aussi d'améliorer les performances des moyens de process.

2005

Dans le secteur d'activité V & M TUBES, les investissements destinés à augmenter les capacités de production ont été réalisés au Brésil en 2005 avec la poursuite des modifications des installations existantes de laminage et de finition démarrées l'année précédente.

D'importants moyens ont par ailleurs été affectés aux installations de finitions de tubes destinés au marché de l'énergie et du pétrole. Ainsi, la demande du marché chinois en tubes pour chaudières a conduit le Groupe à décider l'implantation d'une usine dans l'est de la Chine et de mettre en place les moyens de fabrication pour la finition de ces produits. Cet investissement se situe dans la continuité des activités de V & M DEUTSCHLAND. Les travaux de génie civil ont commencé en décembre 2005.

Dans le domaine des aciers inox, la capacité de production de tubes condenseurs a été augmentée en Chine.

Les investissements de renouvellement et de maintenance des grosses installations se sont poursuivis en visant une disponibilité des installations en période de forte activité.



2006

Les investissements les plus importants en 2006 concernent les augmentations de capacité des équipements de traitement thermique et les augmentations de capacité de production des produits filetés destinés au marché de l'énergie.

En France, V & M FRANCE a engagé un important projet de modernisation de la coulée continue, augmentant par ailleurs la capacité sans arrêt de la production. Un équipement de traitement thermique est en cours d'installation en Allemagne, celle-ci est dédiée au marché pétrole et gaz, en particulier aux casing et line pipe.

D'importants moyens ont été affectés aux Etats-Unis où V & M STAR a installé des fours de traitement thermique, ainsi qu'un banc hydrotester.

Le projet de construction d'une usine de filetage et de finition pour tubes pétrole et gaz à Changzhou, en Chine, a été lancé. Le bâtiment est en cours de construction et les équipements en commande. Le démarrage de la production est prévu mi-2007.

Dans le domaine des tubes étirés, la division Automobile et Industrie s'est dotée de moyens nouveaux pour répondre à la demande du marché et produire des pièces « air bag » et des pièces « Add-on » destinées à un constructeur automobile français.

Par ailleurs, il convient de noter que le Groupe a poursuivi le remplacement de machines anciennes devenues incapables de répondre aux nouvelles normes demandées par les clients et dont les coûts de maintenance et d'exploitation sont élevés. Une large part des dépenses concerne ainsi la modernisation des moyens de fabrication et l'amélioration de la productivité en général.

Tests de dépréciation

Dans le cas particulier de la première adoption des IFRS, et compte tenu de l'incidence positive sur les capitaux propres du bilan d'ouverture en IFRS au 1^{er} janvier 2004, des modifications de plans d'amortissement (cf. annexe des comptes IFRS 2005 - chapitre D), des tests d'impairment ont été réalisés au niveau des principales entités de reporting (entités juridiques), soit le niveau le plus fin

auquel des prévisions de trésorerie sont établies, afin de tester la valeur recouvrable des différents actifs corporels et incorporels (hors goodwill) constituant l'outil de production. Les seules exceptions ont concerné le regroupement des entités suivantes :

- HKM et V & M DEUTSCHLAND dont les cash-flows sont indissociables,
- V & M do BRASIL, V & M MINERAÇÃO et V & M FLORESTAL dont les cash-flows sont fortement intégrés.

Concernant les tests de dépréciation des écarts d'acquisition, se reporter à la Note 1.

Les tests de dépréciation n'ont mis en évidence aucune perte de valeur significative en 2004, 2005 ou en 2006.

Actifs biologiques

La filiale brésilienne V & M FLORESTAL exploite des forêts d'eucalyptus servant à produire le charbon de bois utilisé dans les hauts fourneaux de V & M do BRASIL.

Au 31 décembre 2006, la société exploitait environ 177 413 hectares d'eucalyptus contre 177 076 hectares au 31 décembre 2005 et 185 550 au 31 décembre 2004.

En l'absence de marché de référence pour V & M FLORESTAL qui est totalement intégrée au cycle de production de V & M do BRASIL, son principal client, l'évaluation à la juste valeur prescrite par IAS 41 « Agriculture » n'est pas appropriée. Dans de telles conditions et conformément aux dérogations prévues par l'IAS 41, la forêt est inscrite dans les comptes consolidés à sa juste valeur à la date d'acquisition.

Au 31 décembre 2006, les actifs biologiques figurent dans les « autres immobilisations corporelles » pour 16,8 millions d'euros ; le chiffre d'affaires de V & M FLORESTAL s'élève à 34,8 millions d'euros en 2006.

Contrats de location

Les montants activés au titre des contrats de location-financement sont non significatifs pour le Groupe en 2004, 2005 et 2006.

Note 3 TITRES MIS EN EQUIVALENCE

Les principales sociétés mises en équivalence (valeur comptable supérieure à 10 millions d'euros) sont listées ci-dessous.

	HKM Allemagne	PT Citra Tubindo Indonésie	Autres	Total
Au 01/01/2004	37 583	11 806	2 040	51 429
Augmentation de capital	–	–	2 096	2 096
Effet des variations de change	–	-829	-113	-942
Dividendes versés	-12	-489	-295	-796
Contribution au résultat de la période	-31	211	117	297
Autres variations	–	–	-29	-29
Au 31/12/2004	37 540	10 699	3 816	52 055
Variation de périmètre	-11 264	–	5	-11 259
Augmentation de capital	–	–	3 784	3 784
Effet des variations de change	–	1 713	1 161	2 874
Dividendes versés	-17	-410	–	-427
Contribution au résultat de la période	-1 267	1 322	1 107	1 162
Autres variations	–	–	2	2
Au 31/12/2005	24 992	13 324	9 875	48 191
Variation de périmètre	–	–	4 566	4 566
Augmentation de capital	–	–	–	–
Effet des variations de change	–	-1 557	-449	-2 006
Dividendes versés	-6	-1 104	-511	-1 621
Contribution au résultat de la période	-24	4 400	1 492	5 868
Autres variations	–	–	–	–
AU 31/12/2006	24 962	15 063	14 973	54 998

En 2006, les variations de périmètre concernent l'acquisition de 4 % complémentaire dans la société Tubos Soldados Atlântico qui a dégagé un écart d'acquisition de 1 576 m€ et la souscription au capital de la société Xi'an Baotimet Valinox Tubes (cf. paragraphe B - Périmètre de consolidation).

La variation de périmètre en 2005 provient de la cession des 10 % de participation dans HKM. Les augmentations de capital ont bénéficié aux sociétés nouvellement créées Poongsan Valinox en 2004 et Tubos Soldados Atlântico en 2005.

La contribution au résultat consolidé de la société HKM de -1 267 m€ en 2005 diffère de la quote-part d'intérêts correspondante du résultat social, du fait de la variation des pourcentages d'intérêt de Vallourec en 2005 (30 % au premier semestre et 20 % au second semestre).



Principales données sociales

		Capitaux propres	Chiffre d'affaires	Résultat Net
PT Citra Tubindo - Indonésie	2006	60 251	178 019	16 403
	2005	53 708	84 640	3 638
	2004	42 863	47 548	773
HKM - Allemagne	2006	124 810	1 863 875	25
	2005	124 958	1 924 236	30
	2004	125 132	1 627 341	55

La contribution au résultat des sociétés mises en équivalence est la suivante :

	2004	2005	2006
PT Citra Tubindo	211	1 322	4 400
Pacific Tubular Ltd	209	-42	74
HKM	-32	-1 267	-24
Poongsan Valinox	-91	834	2 425
Tubos Soldados Atlânticos	n/a	315	-833
Xi'an Baotimet Valinox Tubes	n/a	n/a	-174
TOTAL	297	1 162	5 868

Le cours de bourse de l'action de la société PT Citra Tubindo s'élève à 17 000 roupies indonésiennes au 31 décembre 2006 ce qui conduit à une évaluation de la quote-part détenue par le Groupe de 28,7 millions d'euros.

Note 4 AUTRES ACTIFS NON COURANTS

	Autres titres de participation	Prêts	Autres immobilisations financières	Total
Au 01/01/2004	2 736	16 184	19 098	38 018
Valeur brute	15 178	15 791	16 460	47 429
Provisions	-12 407	-1 332	-158	-13 897
Au 31/12/2004	2 771	14 459	16 302	33 532
Valeur brute	5 155	11 146	19 301	35 602
Provisions	-2 674	-1 232	-202	-4 108
Au 31/12/2005	2 481	9 914	19 099	31 494
Valeur brute (*)	5 561	7 985	29 886	43 432
Provisions	-2 909	-1 032	-22	-3 963
AU 31/12/2006 (*)	2 652	6 953	29 864	39 469

(*) Après transfert en actifs destinés à être cédés (Note 11) de : -20 -992 -48 -1 060

Les prêts sont constitués principalement par les prêts long terme de participation à l'effort de construction. La diminution de ces prêts entre 2004 et 2005 résulte du changement de méthode d'évaluation lié à l'application de l'IAS 39 Instruments financiers à partir du 01/01/2005. Ces prêts sont évalués selon la méthode du taux d'intérêt effectif appliqué aux flux de trésorerie attendus jusqu'à la date d'échéance des prêts. Au 31 décembre 2006, le taux retenu s'élève à 3,68 % (contre 3,5 % au 31 décembre 2005 et 4 % au 1^{er} janvier 2005). La diminution en 2006 est la conséquence du remboursement des prêts échus, la contribution à l'effort de construction ayant été réalisée cette année sous forme de subvention.

Les autres immobilisations financières sont constituées principalement par des dépôts et cautionnements rémunérés versés dans le cadre de contentieux fiscaux au Brésil (15 millions d'euros au 31 décembre 2005 et 16 millions d'euros au 31 décembre 2006, voir aussi Note 16) et de créances fiscales à plus d'un an également au Brésil (10 millions d'euros en 2006).

Echéances des autres actifs non courants

	Entre 1 et 5 ans	5 ans et plus	Total
Valeurs brutes au 31/12/2004			
Prêts	6 459	9 332	15 791
Autres titres de participation	144	15 034	15 178
Autres immobilisations financières	13 952	2 508	16 460
Total	20 555	26 874	47 429
Valeurs brutes au 31/12/2005			
Prêts	4 274	6 872	11 146
Autres titres de participation	188	4 967	5 155
Autres immobilisations financières	16 274	3 027	19 301
Total	20 736	14 866	35 602
Valeurs brutes au 31/12/2006			
Prêts	3 369	4 616	7 985
Autres titres de participation	174	5 387	5 561
Autres immobilisations financières	26 081	3 805	29 886
TOTAL	29 624	13 808	43 432

Note 5 IMPOTS DIFFERES

Les principales bases de calcul des impôts différés sont :

- récurrent : les provisions pour congés payés, contribution sociale de solidarité...
- non récurrent : les provisions réglementées annulées, la participation des salariés, les provisions pour risques et charges non déductibles fiscalement ainsi que les retraitements d'homogénéisation des comptes sociaux ou de consolidation,
- récurrent long terme : les provisions pour engagements en matière de retraites non déductibles fiscalement.

Sont constatés selon la méthode du report variable :

- les impôts différés actifs long terme (provisions pour retraite des sociétés françaises), les impôts différés actifs sur éléments récurrents (provisions pour congés payés...) qui présentent une probabilité de recouvrement dans un avenir prévisible,
- les dettes d'impôts différés,
- les passifs d'impôts résultant des décalages dans le traitement des provisions pour dépréciation des titres entre les groupes fiscaux et la consolidation,
- les déficits reportables ne sont activés que pour les sociétés et les groupes fiscaux qui présentent une probabilité de recouvrement dans un avenir prévisible.

Les taux utilisés sont les taux de recouvrement connus à la date d'arrêt des comptes.

Les montants d'impôts différés, par entité fiscale, sont présentés en net au bilan soit à l'actif soit au passif.

Le taux de base de l'impôt sur les sociétés en France est de 33,33 %. La loi sur le financement de la Sécurité sociale n° 99-1140 du 28 décembre 1999 a instauré un complément d'imposition égal à 3,3 % de l'impôt de base dû. Pour les sociétés françaises, le taux légal d'imposition se trouve ainsi majoré de 1,1 %. La loi de finances n° 2004-1484 du 30 décembre 2004 a décidé la disparition progressive de la contribution additionnelle qui était fixée depuis 2002 à 3 % de l'impôt de base dû. Elle est passée à 1,5 % au 1^{er} janvier 2005 et a été supprimée en 2006.

La loi de finances rectificative n° 2004-1485 du 30 décembre 2004 a décidé :

- la diminution de la taxation de toutes les plus et moins-values à long terme de 19 % à 15 % à compter de 2005,
- la disparition progressive de la taxation des plus-values nettes à long terme réalisées sur la cession des titres de participation. Cette taxation a été ramenée à 8 % en 2006 et supprimée à compter de 2007.

En conséquence, les taux d'imposition différée retenus pour les sociétés françaises en 2006 sont de 34,43 % pour les taxations courantes et 0 % pour les plus ou moins-values à long terme.

Les taux d'imposition différée retenus en 2006 sont de 39,9 % pour l'Allemagne, 34 % pour le Brésil et entre 36 % et 39,8 % pour les Etats-Unis.

La provenance des impôts différés actifs et passifs est la suivante :

	Actifs	Passifs	Net Impôts différés passif
Au 31/12/2004			
Immobilisations	–	78 303	–
Autres actifs et passifs	796	–	–
Stocks	7 975	–	–
Engagements envers le personnel	28 852	–	–
Solde net	37 623	78 303	40 680
Activation des déficits ordinaires	19 408	–	-19 408
TOTAL	57 031	78 303	21 272
Au 31/12/2005			
Immobilisations	–	94 299	–
Autres actifs et passifs	549	–	–
Stocks	21 345	–	–
Engagements envers le personnel	25 782	–	–
Instruments dérivés	35 085	–	–
Solde net	82 761	94 299	11 538
Activation des déficits ordinaires	3 387	–	-3 387
TOTAL	86 148	94 299	8 151
Au 31/12/2006			
Immobilisations	–	100 522	–
Autres actifs et passifs	9 546	–	–
Stocks	41 000	–	–
Engagements envers le personnel	21 986	–	–
Instruments dérivés	–	29 371	–
Solde net	72 532	129 893	57 361
Activation des déficits ordinaires	1 564	–	-1 564
TOTAL	74 096	129 893	55 797



Les impôts différés du Groupe au 31 décembre 2005 et au 31 décembre 2006 s'analysent comme suit :

	Valeur brute	Impôt différé correspondant	Impôt différé reconnu	Impôt différé non reconnu
Au 31/12/2004				
Reports fiscaux déficitaires	66 937	24 178	19 408	4 770
Autres crédits d'impôts (moins-values à long terme)	27 885	5 552	–	5 552
Autres actifs d'impôts	62 467	21 089	15 673	5 416
Reclassement position passif net	–	–	-17 406	–
Total actifs d'impôts	–	50 819	17 675	15 738
Passifs d'impôts	-157 052	-56 353	-56 353	–
Reclassement position actif net	–	–	17 406	–
Total passifs d'impôts	–	-56 353	-38 947	–
TOTAL	–	–	-21 272	15 738
Au 31/12/2005				
Reports fiscaux déficitaires	16 349	3 443	3 387	56
Autres crédits d'impôts (moins-values à long terme)	10 038	1 578	–	1 578
Autres actifs d'impôts	115 715	41 707	41 707	–
Total actifs d'impôts	142 102	46 728	45 094	1 634
Passifs d'impôts	-154 487	-53 245	-53 245	–
Total passifs d'impôts	–	-53 245	-53 245	–
TOTAL	–	–	-8 151	1 634
Au 31/12/2006				
Reports fiscaux déficitaires	8 547	1 767	1 564	203
Autres crédits d'impôts (moins-values à long terme)	–	–	–	–
Autres actifs d'impôts	287 655	102 651	102 651	–
Total actifs d'impôts	296 202	104 418	104 215	203
Passifs d'impôts	445 401	-160 012	-160 012	–
Total passifs d'impôts	–	-160 012	-160 012	–
TOTAL	–	–	-55 797	203

Les reports fiscaux déficitaires en 2006 concernent principalement la filiale V & M FLORESTAL et se décomposent en 6,6 millions de reals brésiliens de reports fiscaux déficitaires imposables à 9 % et 15,3 millions de reals de reports fiscaux déficitaires imposables à 25 %.

Les variations d'impôts différés se décomposent comme suit :

Passif net d'impôt	2004	2005	2006
Solde au 1^{er} janvier	17 872	21 272	8 151
Effet des variations de taux change	-743	-1 518	-2 186
Comptabilisé en résultat	4 143	10 576	4 943
Comptabilisé dans les réserves	-	-22 929	49 227
Variation de périmètre et autres	-	750	1 948
Transfert en passifs destinés à être cédés (Note 11)	-	-	-6 286
SOLDE AU 31 DECEMBRE	21 272	8 151	55 797

Note 6 STOCKS ET EN-COURS

	Matières premières et marchandises	Produits en cours de production	Produits intermédiaires et finis	Total
Valeurs brutes				
Au 01/01/2004	240 436	154 227	138 466	533 129
Variations de stocks enregistrées en compte de résultat	73 370	20 403	44 656	138 429
Effet des variations de change	-2 594	-2 671	-2 303	-7 568
Autres variations	1 056	-15	13	1 054
Au 31/12/2004	312 268	171 944	180 832	665 044
Variations de stocks enregistrées en compte de résultat	81 830	78 110	62 616	222 556
Acquisitions par OMSCO Inc.	22 601	5 631	1 423	29 655
Autres variations de périmètre	-6 725	-151	-501	-7 377
Effet des variations de change	16 141	7 535	16 643	40 319
Autres variations	-30 538	-	-	-30 538
Au 31/12/2005	395 577	263 069	261 013	919 659
Variations de stocks enregistrées en compte de résultat	68 068	76 469	114 735	259 272
Variations de périmètre	1 850	-1 303	4 780	5 327
Effet des variations de change	-9 190	-6 103	-8 895	-24 188
Transfert en actifs destinés à être cédés (Note 11)	-29 360	-14 630	-13 321	-57 311
Autres variations	9 629	-14 120	3 413	-1 078
AU 31/12/2006	436 574	303 382	361 725	1 101 681



	Matières premières et marchandises	Produits en cours de production	Produits intermédiaires et finis	Total
Dépréciation				
Au 01/01/2004	-58 394	-8 894	-7 686	-74 974
Effet des variations de change	130	8	60	198
Dotations	-7 198	-1 445	-3 423	-12 066
Reprises	6 626	5 397	3 277	15 300
Autres variations	-350	–	352	2
Au 31/12/2004	-59 186	-4 934	-7 420	-71 540
Effet des variations de change	-977	-110	-590	-1 677
Dotations	-6 432	-4 000	-5 047	-15 479
Reprises	9 614	907	2 339	12 860
Autres variations	17 348	–	–	17 348
Au 31/12/2005	-39 633	-8 137	-10 718	-58 488
Effet des variations de change	347	49	181	577
Dotations	-11 180	-983	-10 945	-23 108
Reprises	7 551	2 190	4 375	14 116
Variations de périmètre	314	72	217	603
Transfert en actifs destinés à être cédés (Note 11)	2 217	738	558	3 513
Autres variations	353	321	-293	381
AU 31/12/2006	-40 031	-5 750	-16 625	-62 406
Valeurs nettes				
Au 31/12/2004	253 082	167 010	173 412	593 504
Au 31/12/2005	355 944	254 932	250 295	861 171
AU 31/12/2006	396 543	297 632	345 100	1 039 275

En 2005, les « Autres variations » représentent le montant des stocks reclassés en immobilisations corporelles selon IAS 16 (valeur brute 30 millions d'euros et provision 17 millions d'euros).

Note 7 CLIENTS ET COMPTES RATTACHES

	Avances et acomptes versés sur commandes	Créances clients et comptes rattachés (brut) (*)	Provisions pour dépréciation	Total
Au 01/01/2004	2 865	474 378	-18 045	459 198
Effet des variations de change	-5	-6 809	86	-6 728
Variations des valeurs brutes	1 444	187 042	-	188 486
Dotations aux provisions	-	-	-3 084	-3 084
Reprises de provisions	-	-	2 002	2 002
Au 31/12/2004	4 304	654 611	-19 041	639 874
Incidence IAS 32/39	-	-21 999	-	-21 999
Acquisitions par OMSCO Inc.	61	11 742	-	11 803
Autres variations de périmètre	-221	-5 632	33	-5 820
Effet des variations de change	662	46 198	-423	46 437
Variations des valeurs brutes	3 301	226 867	-	230 168
Dotations aux provisions	-	-	-3 677	-3 677
Reprises de provisions	-	-	9 392	9 392
Au 31/12/2005	8 107	911 787	-13 716	906 178
Variations de périmètre	160	-355	280	85
Effet des variations de change	-227	-22 150	169	-22 208
Variations des valeurs brutes	4 090	163 626	2	167 718
Dotations aux provisions	-	-	-2 457	-2 457
Reprises de provisions	-	-	4 126	4 126
Transfert en actifs destinés à être cédés (Note 11)	-	-50 926	212	-50 714
AU 31/12/2006	12 130	1 001 982	-11 384	1 002 728

(*) Sur les modalités de comptabilisation et d'évaluation cf. principes et méthodes comptables paragraphe 2.17.1.

En 2005 et 2006, l'augmentation des postes « Clients et comptes rattachés » et « Avances et acomptes versés sur commandes » est en ligne avec la croissance de l'activité du Groupe. Les reprises de provisions concernent essentiellement des créances devenues irrécouvrables dans l'exercice et des réévaluations des provisions.

Note 8 INSTRUMENTS FINANCIERS

Actifs et passifs financiers

Les actifs et passifs financiers du bilan sont présentés et évalués selon les différentes catégories conformes à la norme IAS 39.

Incidence des normes IAS 32 et 39 sur les capitaux propres et le résultat

Comme précisé au paragraphe 2.17 des principes et méthodes comptables, les principales incidences des normes IAS 32 et 39 concernent la comptabilisation des contrats de couverture conclus par le Groupe au regard des ses opérations commerciales d'achats et de ventes en devises. Le Groupe a également swappé en taux fixe une partie de sa dette en taux variable. Les autres conséquences du passage aux normes IAS 32 et 39 ont eu peu d'impact sur les comptes (évaluation des prêts logement consentis au personnel selon la méthode du taux d'intérêt effectif, valorisation à leur juste valeur des valeurs mobilières de placement).

Pour ce qui concerne les couvertures de change, la relation de couverture s'appuie sur le cours spot des devises. La partie report / déport des instruments dérivés est systématiquement considérée comme non efficace et est passée en compte de résultat (résultat financier).

Les créances et dettes en devise ont été revalorisées au cours spot du 31 décembre.

Les instruments de couverture passent d'une position nette passive de 100 millions d'euros au 31 décembre 2005 à une position nette active de 65,9 millions d'euros au 31 décembre 2006. Cette évolution est due principalement à la couverture des opérations commerciales conclues en USD par les filiales européennes. La revalorisation de l'Euro contre l'USD (cours EUR/USD de 1,18 au 31 décembre 2005 contre 1,32 au 31 décembre 2006) a généré une variation de 127,4 millions d'euros provenant des couvertures affectées aux prévisions de ventes et d'achats en devise et de 43 millions d'euros sur les couvertures adossées aux créances et aux dettes.

Compte tenu de l'efficacité des couvertures selon les critères de IAS 39, l'incidence à noter au compte de résultat concerne principalement le report/déport qui se traduit par une perte 23,1 millions d'euros sur l'exercice 2006 (Note 29).

Pour ce qui concerne les taux d'intérêt, le Groupe a fixé, par des swaps, une partie de sa dette à taux variable libellée en euro. Au 31 décembre 2006, la dette swappée à taux fixe représentait 410 millions d'euros (contre 301,2 millions d'euros au 31 décembre 2005); la juste valeur des swaps comptabilisée dans les fonds propres était à cette date de 7,6 millions d'euros (contre -1,4 millions d'euros au 31 décembre 2005).

Postes du bilan concernés	Au 01/01/2005	Au 31/12/2005	Variations en 2005		
			Total	Dont réserves	Dont résultat
1 - Instruments dérivés comptabilisés au bilan cf. Note 9 au bilan (1)					
Variations de valeur intrinsèque des ventes à terme de devises et achats à terme (2) liées aux carnets de commandes et offres commerciales	65 240	-66 993	-132 233	-132 233	-
Variations de valeur intrinsèque des ventes à terme de devises (et achats à terme) liés aux créances clients (et aux dettes commerciales (2))	21 686	-21 721	-43 407	-	-43 407
Comptabilisation du report/déport	2 612	-11 145	-13 757	1	-13 758
Comptabilisation des variations de juste valeur des swaps de taux d'intérêt	-2 051	-1 398	653	653	-
Part non efficace des instruments de couverture	1 816	724	-1 092	-	-1 092
Divers	106	78	-28	-	-28
Sous-total Instruments dérivés	89 409	-100 455	-189 864	-131 579	-58 285
<i>Dont instruments dérivés - actifs</i>	<i>93 355</i>	<i>1 846</i>	<i>-</i>	<i>-</i>	<i>-</i>
<i>Dont instruments dérivés - passifs</i>	<i>3 946</i>	<i>102 301</i>	<i>-</i>	<i>-</i>	<i>-</i>
2 - Créances clients (dettes fournisseurs (2)) couvertes en devises - écart de conversion					
Evaluation au cours de change à la date de clôture	-21 450	20 280	41 730	-	41 730
Incidences des opérations de couverture	67 959	-80 175	-148 134	-131 579	-16 555
3 - Evaluation des prêts construction au taux d'intérêt effectif	-3 893	-3 660	233	-	233
4 - Evaluation des VMP à juste valeur	1	34	33	-	33
5 - Impôts différés (sur couvertures de change et taux d'intérêt)	-24 400	28 861	53 261	49 179	4 082
TOTAL	39 667	-54 940	-94 607	-82 400	-12 207
Contrepartie - cf. tableau de variation des capitaux propres					
Réserves de réévaluation des instruments financiers	39 378	-43 023	-	-82 401	-
<i>Dont part Groupe</i>	<i>21 939</i>	<i>-42 883</i>	<i>-</i>	<i>-64 822</i>	<i>-</i>
<i>Dont part des minoritaires</i>	<i>17 439</i>	<i>-140</i>	<i>-</i>	<i>-17 579</i>	<i>-</i>
Autres réserves de consolidation	289	290	-	1	-
Résultat	-	-12 207	-	-	-12 207
TOTAL	39 667	-54 940	-	-82 400	-12 207

(1) Présentation compensée sur ce tableau : + = position actif, - = position passif.

(2) Montants non significatifs par rapport aux ventes.



Postes du bilan concernés	Au 31/12/2005	Au 31/12/2006	Variations en 2006		
			Total	Dont réserves	Dont résultat
1 - Instruments dérivés comptabilisés au bilan cf. Note 9 au bilan (1)					
Variations de valeur intrinsèque des ventes à terme de devises et achats à terme (2) liées aux carnets de commandes et offres commerciales	-66 993	60 407	127 400	125 888	1 512
Variations de valeur intrinsèque des ventes à terme de devises (et achats à terme) liés aux créances clients (et aux dettes commerciales (2))	-21 721	21 596	43 317	9	43 308
Comptabilisation du report/déport	-11 145	-23 131	-11 986	-9	-11 977
Comptabilisation des variations de juste valeur des swaps de taux d'intérêt	-1 398	7 632	9 030	9 030	-
Divers	802	-580	-1 382	25	-1 407
Sous-total Instruments dérivés	-100 455	65 924	166 374	134 943	31 436
Reclassement en actifs et passifs destinés à être cédés	-	-1 028	-	-	-
<i>Dont instruments dérivés - actifs</i>	<i>1 846</i>	<i>92 367</i>	<i>-</i>	<i>-</i>	<i>-</i>
<i>Reclassement en actifs destinés à être cédés</i>	<i>-</i>	<i>-1 324</i>	<i>-</i>	<i>-</i>	<i>-</i>
<i>Dont instruments dérivés - passifs</i>	<i>102 301</i>	<i>26 443</i>	<i>-</i>	<i>-</i>	<i>-</i>
<i>Reclassement en passifs destinés à être cédés</i>	<i>-</i>	<i>-296</i>	<i>-</i>	<i>-</i>	<i>-</i>
2 - Créances clients (dettes fournisseurs (2)) couvertes en devises - écart de conversion					
Evaluation au cours de change à la date de clôture	20 280	-16 816	-37 096	-	-37 096
Incidences des opérations de couverture	-80 175	49 108	129 283	134 943	-5 660
3 - Evaluation des prêts construction au taux d'intérêt effectif	-3 660	-3 515	145	-	145
4 - Evaluation des VMP à juste valeur	34	121	87	-	87
5 - Impôts différés (sur couvertures de change et taux d'intérêt)	28 861	-22 706	-51 567	-49 227	-2 340
TOTAL	-54 940	23 008	77 948	85 716	-7 768
Contrepartie - cf. tableau de variation des capitaux propres					
Réserves de réévaluation des instruments financiers	-43 023	42 702	-	85 725	-
<i>Dont part Groupe</i>	<i>-42 883</i>	<i>42 725</i>	<i>-</i>	<i>85 608</i>	<i>-</i>
<i>Dont part des minoritaires</i>	<i>-140</i>	<i>-23</i>	<i>-</i>	<i>117</i>	<i>-</i>
Autres réserves de consolidation	290	-11 926	-	-12 216	-
Résultat	-12 207	-7 768	-	12 207	-7 768
TOTAL	-54 940	23 008	-	85 716	-7 768

(1) Présentation compensée sur ce tableau : + = position actif, - = position passif.

(2) Montants non significatifs par rapport aux ventes.

Gestion des risques de marché

Les sociétés industrielles gèrent leurs positions de change sur les transactions en devises avec pour objectif de couvrir les fluctuations des parités monétaires.

Cette gestion consiste principalement à souscrire, dès la prise de commandes, des contrats à terme.

Les créances, dettes et flux d'exploitation sont ainsi couverts avec des instruments financiers qui sont principalement des ventes et des achats à terme.

Pour être éligible à la comptabilité de couverture au sens de la norme IAS 39, le Groupe Vallourec a développé ses systèmes de gestion de trésorerie et de facturation afin de permettre la traçabilité tout au long de la durée de vie des instruments de couverture au regard des transactions couvertes.

Au 31 décembre 2006, les contrats à terme ferme en cours qui permettent de couvrir les transactions sur achats et ventes en devises portent sur les montants suivants :

Contrats de couverture d'opérations réalisées sur transactions commerciales - Risque de change	2004	2005	2006
Contrat de change à terme : ventes à terme	1 043 396	1 880 606	2 139 929
Contrat de change à terme : achats à terme	32 954	61 342	84 674
Options de change	2 000	–	57 778
Swaps de taux d'intérêt	–	–	4 294
TOTAL	1 078 350	1 941 948	2 286 675

Echéances des contrats au 31 décembre 2006

Contrats sur transactions commerciales	Total	< 1 an	1 à 5 ans	> 5 ans
Contrats de change : ventes à terme	2 139 929	1 863 681	276 248	–
Contrats de change : achats à terme	84 674	82 690	1 984	–
Options sur devises - ventes	57 778	21 482	36 296	–
Swaps de taux d'intérêt	4 294	4 294	–	–
TOTAL	2 286 675	1 972 147	314 528	–

Les ventes à terme correspondent principalement à des ventes de USD (1 945 millions d'euros sur les 2 139 millions d'euros).

Ces dernières ont été réalisées à un cours moyen à terme EUR/USD de 1,29.

Elles sont généralement réalisées sur une durée moyenne de 12 à 18 mois et couvrent principalement les commandes fermes et les créances en devises.



Note 9 AUTRES ACTIFS COURANTS

	Créances sur personnel et organismes sociaux	Créances fiscales hors IS	Créances sur cessions d'actif	Charges constatées d'avance	Etat, impôt sur les bénéfices	Autres créances	Total
Au 01/01/2004	6 288	49 298	74	4 100	42 049	13 371	115 180
Effet des variations de change	-3	17	11	-140	-292	-194	-601
Autres variations	255	17 073	1 936	1 568	2 713	-937	22 608
Au 31/12/2004	6 540	66 388	2 021	5 528	44 470	12 240	137 187
Effet des variations de change	171	2 438	730	595	4 543	706	9 183
Autres variations	64	6 673	1 301	-690	-45 697	8 864	-29 485
Au 31/12/2005	6 775	75 499	4 052	5 433	3 316	21 810	116 885
Effet des variations de change	-22	-201	-67	-262	-266	-269	-1 087
Transfert en actifs destinés à être cédés (Note 11)	-33	-1 970	-	-	-2 171	-9 231	-13 405
Autres variations	1 103	-20 115	-1 280	1 094	7 538	21 195	9 535
AU 31/12/2006	7 823	53 213	2 705	6 265	8 417	33 505	111 928

En 2005, les variations du poste « Etat, impôt sur les bénéfices » s'expliquent par la reclassification des acomptes payés en diminution de la dette d'impôt présentée au passif du bilan.

En 2006, les variations du poste « Créances fiscales hors IS » correspondent principalement à des acomptes versés, reclassés en diminution des dettes fiscales correspondantes au passif (Note 18).

Note 10 TRESORERIE

	Valeurs mobilières de placement (Brut)	Disponibilités	Total
Au 01/01/2004	345 388	80 502	425 890
Effet des variations de change	-968	-5 201	-6 169
Autres variations	4 133	61 115	65 248
Au 31/12/2004	348 553	136 416	484 969
Effet des variations de change	27 394	7 071	34 465
Autres variations	24 025	-2 181	21 844
Au 31/12/2005	399 972	141 306	541 278
Effet des variations de change	-6 640	-9 328	-15 968
Autres variations	238 764	126 294	365 058
Sous-total	632 096	258 272	890 368
Transfert en actifs destinés à être cédés (Note 11)	-	-1 045	-1 045
AU 31/12/2006	632 096	257 227	889 323

La « Trésorerie » est constituée des liquidités en compte courant bancaire et des valeurs mobilières de placement (parts d'OPCVM, Sicav, FCP de trésorerie à court terme) disponibles immédiatement (non nanties) et non risquées.

Note 11 ACTIFS NETS DESTINES A ETRE CEDES

Le 13 décembre 2006 Vallourec a annoncé l'accord préliminaire concernant l'acquisition par Salzgitter de Vallourec Précision Etirage, filiale contrôlée à 100 % par Vallourec.

Selon les termes de cet accord, Salzgitter compte également acquérir auprès de Vallourec l'usine de tubes laminés à chaud de Zeithain (Saxe), appartenant à V & M DEUTSCHLAND GmbH.

Les actifs et passifs concernés ont été présentés distinctement en actifs et passifs destinés à être cédés. Ces actifs sont évalués au 31 décembre 2006 à leur valeur nette comptable qui n'est pas inférieure à leur juste valeur diminuée des coûts de la vente.

Actifs destinés à être cédés	Notes	
Immobilisations incorporelles		301
Immobilisations corporelles	2	53 932
Stocks	6	53 798
Créances clients	7	50 713
Trésorerie		1 045
Autres actifs	4, 8 & 9	15 789
Total		175 578

Passifs destinés à être cédés	Notes	
Engagements envers le personnel	17	11 622
Impôts différés	5	6 286
Provisions	16	2 482
Emprunts	15	13 226
Fournisseurs		25 919
Autres passifs	8 & 18	18 347
Total		77 882

Actifs nets destinés à être cédés	97 696
--	---------------

Note 12 CAPITAUX PROPRES

Capital

Le capital de Vallourec est composé de 53 011 870 actions ordinaires au nominal de 4 euros entièrement libérées au 31 décembre 2006 contre 10 600 332 actions au nominal de 20 euros au 31 décembre 2005.

Le nominal de l'action a été divisé par 5, le 18 juillet 2006, et chaque actionnaire s'est vu attribuer 5 actions nouvelles pour une ancienne conformément à la décision de l'Assemblée Générale du 1^{er} juin 2006.

Les options de souscription d'actions exercées à 7,49 € (moyenne recalculée après division du nominal par 5) entre le 1^{er} janvier 2006 et le 31 décembre 2006 ont conduit à la création de 10 210 actions nouvelles soit une augmentation de 75 milliers d'euros, prime incluse.

Réserves, instruments financiers

Conformément à l'IAS 39 Instruments financiers, cette réserve est alimentée par deux types d'opérations :

- les opérations de couverture de change efficaces affectées au carnet de commandes et aux offres commerciales. Les variations des valeurs intrinsèques constatées à la clôture sont comptabilisées dans les capitaux propres.
- les emprunts à taux variables pour lesquels des contrats de swaps de taux d'intérêt (à taux fixe) ont été contractés. Ils font l'objet d'une comptabilité de couverture de flux de trésorerie. Les variations de juste valeur des contrats de swaps, liées aux évolutions des taux d'intérêt, sont comptabilisées en capitaux propres.

Réserves de conversion

Les réserves de conversion résultent de la conversion des capitaux propres des filiales hors zone euro. Leur variation correspond aux changements de taux des devises sur l'évaluation des capitaux propres et du résultat de ces sociétés. Ces réserves ne sont reprises en résultat qu'en cas de cession de l'entité étrangère.



	USD	GBP	Real brésilien	Peso mexicain	Autres	Total
Au 31/12/2004	-12 019	-118	319	-790	-587	-13 195
Variations	32 020	170	39 444	3 033	1 600	76 267
Au 31/12/2005	20 001	52	39 763	2 243	1 013	63 072
Variations	-46 848	845	-8 968	-4 911	-2 556	-62 438
AU 31/12/2006	-26 847	897	30 795	-2 668	-1 543	634

Il est rappelé que conformément à l'option ouverte par IFRS1 (« Première adoption des IFRS ») le Groupe Vallourec, a choisi au 1^{er} janvier 2004 de reclasser au poste « Réserves consolidées » les réserves de conversion accumulées depuis l'entrée des entités étrangères dans le Groupe.

Principaux cours de change utilisés (Euro / Devises) : Conversion des éléments du bilan (taux de clôture) et du compte de résultat (taux moyen)

	USD	GBP	Real brésilien	Peso mexicain
2004				
Taux moyen	1,24	0,68	3,63	14,04
Taux clôture	1,36	0,71	3,61	15,18
2005				
Taux moyen	1,24	0,68	3,03	13,56
Taux clôture	1,18	0,69	2,74	12,54
2006				
Taux moyen	1,26	0,68	2,73	13,69
Taux clôture	1,32	0,67	2,81	14,23

Note 13 RESULTAT PAR ACTION

Le résultat de base par action est calculé en divisant le résultat net de l'exercice attribuable aux actionnaires ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice.

Le résultat dilué par action est calculé en divisant le résultat net de l'exercice attribuable aux actionnaires ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice (ajusté des effets des options dilutives).

Sont présentés, ci-dessous, les résultats et actions ayant servi au calcul des résultats de base et dilué par action :

Résultat par action	2004 (*)	2005 (*)	2006
Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires pour le résultat de base par action	145 024	472 985	917 005
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires pour le résultat de base par action	48 909 035	51 042 895	53 005 890
Nombre moyen pondéré d'actions propres pour le résultat de base par action	-1 348 745	-1 348 745	-1 348 745
Nombre moyen pondéré d'actions pour le résultat de base par action	47 560 290	49 694 150	51 657 145
Résultat par action	3,0	9,5	17,8
Effet de la dilution - options d'achat, de souscription d'actions et actions gratuites	415 305	809 555	1 132 572
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires ajusté pour le résultat dilué par action	47 975 595	50 503 705	52 789 717
Résultat dilué par action	3,0	9,4	17,4
Dividendes versés au cours de l'exercice	2004 (*)	2005 (*)	2006
Au titre de l'exercice précédent	0,32	0,64	1,44
Au titre d'acompte sur l'exercice en cours	–	0,80	2,00

(*) Recalculé pour tenir compte de la division par 5 du nominal des actions effective au 18 juillet 2006 (AGE du 1^{er} juin 2006).

Note 14 INTERETS MINORITAIRES

	Réserves	Ecart de conversion	Résultat	Total
Au 31/12/2004	395 566	-16 104	120 219	499 681
Au 31/12/2005	-54 343	7 092	159 404	112 153
AU 31/12/2006	14 286	-3 757	82 290	92 819

L'analyse des intérêts minoritaires est présentée dans le tableau de variation des capitaux propres. La variation entre l'exercice 2004 et 2005 s'explique par l'acquisition par Vallourec des 45 % d'intérêts minoritaires dans V & M TUBES.

En 2004 et 2005, les intérêts minoritaires dans les filiales contrôlées par le Groupe Vallourec sont principalement composés des groupes Sumitomo et Timet. Au 31 décembre 2006, après l'acquisition à Timet des 43,7 % dans Valtimet, les intérêts minoritaires ne concernent plus que le groupe Sumitomo.



Note 15 EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES

Dettes financières - Passifs non courants

	Emprunts auprès des établissements de crédit	Autres emprunts et dettes financières assimilées	Total
Au 01/01/2004	201 935	67	202 002
Emission de nouveaux emprunts	25 995	48	26 043
Remboursements	-38 967	-131	-39 098
Effet des variations de change	40	-18	22
Autres variations	-1 782	2 628	846
Au 31/12/2004	187 221	2 594	189 815
Reclassement des intérêts minoritaires vers dettes dans le cadre de l'IAS 32 - 1/01/2005	–	431 280	431 280
Rachat des minoritaires le 23 juin 2005	–	-436 627	-436 627
Emission de nouveaux emprunts	303 786	147	303 933
Remboursements	-24 245	-741	-24 986
Effet des variations de change	5 629	794	6 423
Autres variations	-3 119	2 908	-211
Au 31/12/2005	469 272	355	469 627
Emission de nouveaux emprunts	21 398	193	21 591
Remboursements	-22 600	-571	-23 171
Reclassements	-5 578	1 791	-3 787
Effet des variations de change	-1 364	-5	-1 369
Variation de périmètre	3 484	1 380	4 864
Autres variations	–	-300	-300
Sous-total	464 612	2 843	467 455
Transfert en passifs destinés à être cédés (Note 11)	-26	–	-26
AU 31/12/2006	464 586	2 843	467 429

- En 2003, un crédit de 150 millions d'euros a été mis en place en faveur de Vallourec par le groupe Crédit Agricole (échéance septembre 2008). Initialement à taux variable, il est désormais entièrement swappé à taux fixe. La documentation du crédit prévoit que le Groupe Vallourec respecte un ratio d'endettement net consolidé sur fonds propres consolidés inférieur ou égal à 75 %.
- Au 1^{er} janvier 2005 les variations des « Autres emprunts et dettes financières assimilées » s'analysent principalement par le traitement du « put » exerçable par la société Mannesmannröhren – Werke

AG (MRW) dans le cadre de la mise en place des IAS 32 et 39 : Il a été constaté au 1^{er} janvier 2005 un passif financier à hauteur de la juste valeur actualisée du montant du rachat (431 millions d'euros), valeur tenant compte du prix d'acquisition de 545 millions d'euros qui intégrait le résultat jusqu'à l'acquisition. Cette dette financière a été comptabilisée par prélèvement sur le montant des intérêts minoritaires de V & M TUBES inscrits dans les capitaux propres du bilan IFRS du 31 décembre 2004, et par prélèvement sur les capitaux propres – part du Groupe pour la

partie de la dette excédant ces intérêts minoritaires. Les frais directement liés à l'opération ont été également imputés sur les capitaux propres – part du Groupe. Le rachat par Vallourec le 23 juin 2005, des 45 % de V & M TUBES détenus par MRW a mis fin au put (cf. informations relatives au périmètre de consolidation - A). Une charge d'actualisation du put de 5,3 millions figure dans le résultat financier (Note 29).

- En mars 2005, une facilité de 460 millions d'euros a été mise à disposition de Vallourec par un syndicat de banques pour une durée de 7 ans pour l'acquisition des 45 % des titres de V & M TUBES. Cette facilité de 460 millions d'euros prévoit le respect par Vallourec d'un ratio de dettes financières nettes consolidées sur fonds propres consolidés inférieur ou égal à 75 % calculé au 31 décembre de chaque année et pour la première fois au 31 décembre 2005. Un changement de contrôle de Vallourec pourrait provoquer le remboursement du crédit sur décision de la

majorité des deux tiers des banques participantes. Il est aussi prévu que le crédit deviendrait immédiatement exigible si le Groupe venait à faire défaut sur le remboursement d'une de ses dettes financières (« cross default »), ou s'il advenait un événement significatif emportant des conséquences sur l'activité ou la condition financière du Groupe et sa capacité à rembourser sa dette.

- Au 31 décembre 2006, une tranche de 260 millions d'euros était tirée et figure dans les passifs non courants. Par ailleurs les investissements de V & M do BRASIL ont conduit cette filiale à mettre en place plusieurs lignes de financement à moyen terme en 2005 et 2006, libellées en reals brésiliens (principalement 99 millions de reals auprès du BNDES, 52 millions de reals auprès du Banco do Nordeste et 9 millions de reals auprès du Banco Itau).

Au 31 décembre 2006, le Groupe respectait ces covenants.

Dettes financières - Passifs courants

	Concours bancaires	Intérêts courus non échus sur concours bancaires	Emprunts auprès des établissements de crédit (< 1 an)	Intérêts courus non échus sur emprunts auprès des établissements de crédit	Autres emprunts et dettes financières assimilées (< 1an)	Total
Au 01/01/2004	200 889	–	92 714	3 550	109	297 262
Effet des variations de change	275	–	42	–	16	333
Autres variations	19 266	68	-73 454	-2 861	–	-56 981
Au 31/12/2004	220 430	68	19 302	689	125	240 614
Effet des variations de change	22 769	–	2 372	–	–	25 141
Autres variations	-7 798	-27	16 952	583	872	10 582
Au 31/12/2005	235 401	41	38 626	1 272	997	276 337
Reclassements	–	–	5 578	–	–	5 578
Effet des variations de change	-4 003	–	-952	-1	-12	-4 968
Variation de périmètre	-2 174	–	481	–	–	-1 693
Autres variations	129 598	51	-15 512	-19	4 289	118 407
Sous-total	358 822	92	28 221	1 252	5 274	393 661
Transfert en passifs destinés à être cédés (Note 11)	-13 127	-50	-23	–	–	-13 200
AU 31/12/2006	345 695	42	28 198	1 252	5 274	380 461



Endettement par devise

	USD	EUR	CAD	REAL	GBP	Autres	Total
Au 31/12/2004 - mdevise	131 606	313 208	–	69 774	642	–	n/a
Au 31/12/2004 - m€	96 620	313 208	–	19 690	911	–	430 429
Au 31/12/2005 - mdevise	162 471	562 234	1 632	122 875	–	–	n/a
Au 31/12/2005 - m€	137 722	562 234	1 189	44 819	–	–	745 964
Au 31/12/2006 - mdevise	189 346	624 583	5 855	191 519	–	n/a	n/a
Au 31/12/2006 - m€	143 771	624 583	3 832	68 098	–	7 605	847 889

Analyse par échéance des emprunts et dettes financières non courants

	> 1 an	> 2 ans	> 3 ans	> 4 ans	5 ans et plus	Total
Au 31/12/2004	18 375	14 731	152 253	1 555	2 901	189 815
Au 31/12/2005	4 418	156 096	6 805	6 512	295 796	469 627
Au 31/12/2006	159 433	10 202	9 143	8 576	280 074	467 428

L'endettement à + 1 an à l'origine par taux

Le tableau ci-dessous regroupe la part courante et non courante des emprunts auprès des établissements de crédit et des autres emprunts et dettes financières assimilées.

	Taux < 3 %	Taux 3 à 6 %	Taux 6 à 10 %	Taux > 10 %	Total
Au 31/12/2004					
Taux fixes	3 987	100 217	6 088	13 602	123 894
Taux variables	–	85 348	–	–	85 348
Total	3 987	185 565	6 088	13 602	209 242
Au 31/12/2005					
Taux fixes	1 171	301 351	–	44 818	347 340
Taux variables	161 910	–	–	–	161 910
Total	163 081	301 351	–	44 818	509 250
Au 31/12/2006					
Taux fixes	2 588	411 280	19 779	10 086	443 733
Taux variables	3 618	7 814	32 448	13 287	57 167
TOTAL	6 206	419 094	52 227	23 373	500 900

L'endettement contracté à un taux supérieur à 6 % provient des sociétés basées au Brésil.

Note 16 PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Passifs non courants	Provisions pour environnement
Au 01/01/2004	1 251
Dotations de l'exercice	1 988
Utilisations	-81
Effet des variations de change	-27
Autres	239
Au 31/12/2004	3 370
Dotations de l'exercice	363
Utilisations	-
Effet des variations de change	574
Autres	-
Au 31/12/2005	4 307
Dotations de l'exercice	216
Utilisations	-2 056
Effet des variations de change	-107
Autres	1 217
AU 31/12/2006	3 577

Cette provision couvre notamment les coûts de traitement de terrains industriels : l'ensemble des coûts probables a fait l'objet d'une provision.

La provision couvre également les coûts de remise en état de la mine au Brésil : elle est dotée au fur et à mesure des volumes de minerais extraits.

Passifs courants	Litiges commerciaux	Commandes en carnet - Perte à terminaison	Mesures d'adaptation	Risques fiscaux (impôts, taxes, contrôles...)	Autres	Total
Au 31/12/2004	13 908	7 883	9 422	19 742	5 809	56 764
Dotations de l'exercice	10 707	3 486	9 607	3 470	6 419	33 689
Utilisations	-5 461	-3 911	-5 163	-2 408	-239	-17 182
Autres reprises	-2 162	-	-1 479	-1 643	-949	-6 233
Effet des variations de change	-24	8	-	60	1	45
Autres	-726	-	-	-1 502	104	-2 124
Au 31/12/2004	16 242	7 466	12 387	17 719	11 145	64 959
Dotations de l'exercice	9 368	929	-	14 065	7 485	31 847
Utilisations	-6 630	-5 096	-9 634	-8 856	-4 678	-34 894
Autres reprises	-2 205	-	-261	-	-1 098	-3 564
Effet des variations de change	2 194	40	-	6 125	653	9 012
Autres	-383	-	-	6	-499	-876
Au 31/12/2005	18 586	3 339	2 492	29 059	13 008	66 484
Dotations de l'exercice	12 858	5 130	2	9 012	17 723	44 725
Utilisations	-10 231	-1 511	-1 361	-310	-5 306	-18 719
Autres reprises	-2 424	-	-279	-6 454	-1 859	-11 016
Effet des variations de change	-288	-1	-	-796	-100	-1 185
Transfert en passifs destinés à être cédés (Note 11)	-566	-1 333	-535	-	-48	-2 482
Autres	-189	-199	-	626	-525	-287
AU 31/12/2006	17 746	5 425	319	31 137	22 893	77 520

Mesures d'adaptation

VPE a constitué dans ses comptes au 31 décembre 2004 une provision au titre de ses obligations légales et conventionnelles dans le cadre du licenciement économique et collectif sur le site de Laigneville. Cette provision d'un montant de 8 055 m€ a été établie au vue des paramètres de réalisation les plus vraisemblables et en tenant compte des licenciements déjà notifiés au 31 décembre 2004. Elle est essentiellement constituée des dépenses prévisionnelles dans le cadre des obligations du plan social soit 7 445 m€ et pour le solde des dépenses prévisionnelles de fermeture du site, y compris les indemnités de résiliation de contrat. Cette provision a été partiellement utilisée en 2005 et en 2006, elle a été estimée à 1 834 m€ au 31 décembre 2005 et 535 m€ au 31 décembre 2006, pour couvrir les dépenses prévisionnelles à venir. Dans le cadre de

ce plan social, VPE a reçu une demande de dommages et intérêts de la part d'anciens salariés. Au regard des conditions générales qui ont provoqué la réalisation de ce plan, nous estimons qu'il n'y a pas lieu de constituer de provision complémentaire.

Provision pour risques fiscaux

Cette provision couvre essentiellement des risques consécutifs à des contentieux fiscaux au Brésil et donnent lieu à versement de dépôts de garantie (voir Note 4).

Autres provisions courantes

Elles sont constituées de provisions diverses au titre de risques sur cessions, des pénalités de retard, de litiges avec des salariés et de divers risques identifiés à la clôture.

Note 17 ENGAGEMENTS ENVERS LE PERSONNEL

	Allemagne	France	Royaume-Uni	Autres	Total
Au 31/12/2004					
Valeur actualisée de l'obligation	141 152	37 349	58 674	11 389	248 564
Retraite	115 746	27 930	58 674	8 965	211 315
Engagements de préretraite	13 754	4 618	–	–	18 372
Médailles du travail et avantages médicaux	11 652	4 801	–	2 424	18 877
Juste valeur des actifs du régime	–	–	-48 628	-1 969	-50 597
Ecart actuariels	-79	1 423	1 064	-1 495	913
Provision	141 073	38 772	11 110	7 925	198 880
Au 31/12/2005					
Valeur actualisée de l'obligation	171 728	42 665	85 834	21 173	321 400
Retraite	141 524	34 787	85 834	17 885	280 030
Engagements de préretraite	16 236	2 811	–	–	19 047
Médailles du travail et avantages médicaux	13 968	4 838	–	3 290	22 096
Juste valeur des actifs du régime	–	-900	-59 969	-4 045	-64 914
Coût des services passés	–	-3 397	–	–	-3 397
Ecart actuariels	-20 433	-927	-15 875	-5 877	-43 112
Provision	151 295	37 212	9 990	11 253	209 750
Au 31/12/2006					
Valeur actualisée de l'obligation	170 156	42 305	91 900	23 109	327 469
Retraite	141 329	36 285	91 900	19 553	289 067
Engagements de préretraite	15 375	964	–	–	16 339
Médailles du travail et avantages médicaux	13 452	5 056	–	3 556	22 064
Juste valeur des actifs du régime	–	-1 796	-71 830	-6 956	-80 582
Coût des services passés	–	-3 136	–	–	-3 136
Ecart actuariels	-15 110	-2 666	-13 086	-6 027	-36 889
Transfert en passifs destinés à être cédés (Note 11)	-4 964	-6 658	–	–	-11 622
Provision	150 082	28 049	6 984	10 126	195 241

Les principales hypothèses actuarielles utilisées pour l'évaluation des obligations des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi, compte tenu de la durée des régimes, sont les suivantes :

Principales hypothèses actuarielles	Allemagne	France	Royaume-Uni	Autres
Au 31/12/2004				
Taux d'actualisation	5,25 %	4,75 %	5,50 %	entre 5,87 % et 9,65 %
Rendement à long terme des actifs du régime	n/a	n/a	7,00 %	entre 8,50 % et 9,65 %
Augmentation des salaires	2,75 %	2,75 %	4,30 %	entre 3,22 % et 3,50 %
Au 31/12/2005				
Taux d'actualisation	4,25 %	4,00 %	4,75 %	entre 4,00 % et 9,65 %
Rendement à long terme des actifs du régime	n/a	4,00 %	6,50 %	entre 4,00 % et 9,65 %
Augmentation des salaires	2,75 %	2,75 %	4,25 %	entre 1,00 % et 3,50 %
Au 31/12/2006				
Taux d'actualisation	4,50 %	4,25 %	5,25 %	entre 4,00 % et 8,12 %
Rendement à long terme des actifs du régime	n/a	4,50 %	6,50 %	entre 5,00 % et 8,12 %
Augmentation des salaires	2,75 %	2,75 %	4,25 %	entre 3,22 % et 5,10 %

En vertu d'usages ou d'obligations légales, le Groupe Vallourec participe au financement de régimes de retraite complémentaires ou autres avantages long terme au profit de salariés.

Certains de ces régimes sont à prestations définies et le Groupe a contracté à ce titre un engagement long terme envers des salariés.

Un recensement exhaustif des régimes à prestations définies a été réalisé en 2003 sur l'ensemble du périmètre du Groupe. Ces régimes n'ont pas fait l'objet de modifications majeures au cours des exercices suivants.

Au 31/12/2004 les méthodes d'évaluation des engagements de retraite et assimilés appliqués par le Groupe Vallourec selon les prescriptions de la norme IAS 19 « Avantages au personnel » n'avaient fait apparaître aucun écart significatif par rapport aux normes françaises.

Les engagements non reconnus au bilan (principalement gains ou pertes actuariels) correspondent à des changements ou la non-réalisation d'hypothèses dont l'effet est amorti dans le temps selon le principe du « corridor ». Toutefois, dans le cadre de l'établissement du bilan d'ouverture au 1^{er} janvier 2004 en IFRS, le Groupe Vallourec a utilisé l'option de comptabiliser l'intégralité des écarts actuariels à cette date en réduction des capitaux propres. Les gains et pertes actuariels non reconnus et significatifs sont donc amortis sur la durée

résiduelle d'activité attendue des salariés en retenant la règle du corridor telle que décrite dans la norme IAS 19 (Allemagne : 13 ans, France : 14 ans, Grande-Bretagne : 18 ans). L'amortissement commence dans l'exercice suivant la constatation des gains ou pertes.

Pour les exercices 2004, 2005 et 2006 :

- le montant des versements aux actifs de couverture est de 3 868 m€ en 2004, de 5 849 m€ en 2005 et de 10 761 m€ en 2006,
- le rendement constaté des actifs financiers s'élève à 5 043 m€ en 2004, 9 278 m€ en 2005 et à 7 190 m€ en 2006.

Les engagements sont évalués par des actuaires indépendants du Groupe. Les hypothèses retenues tiennent compte des spécificités des régimes et des sociétés concernées.

Au 31 décembre 2006 les écarts d'expérience pour le Groupe s'élèvent à 10,2 millions d'euros dont 10,5 pour les retraites.

Le Groupe prévoit de verser en 2007 un montant 10 millions d'euros au titre des régimes à prestations définies dont 7,3 millions d'euros au Royaume-Uni et 1,7 millions d'euros aux Etats-Unis.

Les régimes qui sont totalement ou partiellement externalisés représentent un engagement total de 111 457 m€ au 31 décembre 2006 pour des actifs de 80 582 m€.

France

Les engagements en France correspondent notamment aux indemnités de fin de carrière et à des régimes de type médailles du travail.

Au 31 décembre 2006 un test de sensibilité a été effectué sur les indemnités de retraite ainsi que les médailles du travail : une variation de ce taux de -0,50 % entraînerait une variation d'environ 1,4 millions d'euros de ces engagements.

En France, la provision constituée au titre des accords de préretraite CASA mis en place en 2002 s'élève au 31 décembre 2006 à 0,5 million d'euros et au 31 décembre 2005 à 2,9 millions d'euros.

Aux termes de la convention passée avec l'Etat, le dispositif a été fermé depuis le 28 février 2005 qui représente la date limite d'admission des salariés. Au 31 décembre 2006, 71 salariés bénéficient de ces mesures, ils étaient 162 l'année précédente.

Le 14 septembre 2005, un régime de retraite complémentaire a été institué en faveur de cadres dirigeants avec constitution d'un actif de couverture. A fin 2006 une cotisation de 407 m€ a été décaissée pour externaliser le régime auprès d'une compagnie d'assurance. S'agissant d'un régime à prestations définies, ce plan fait l'objet d'une évaluation actuarielle et d'une comptabilisation selon IAS 19 jusqu'au jour du départ en retraite du salarié concerné. Du fait de l'amortissement des coûts des services passés, ce régime fait apparaître un surplus d'environ 524 m€ qui est enregistré au bilan, il représente une économie future réelle pour le Groupe. Le coût des services passés non reconnus s'élève au 31 décembre 2006 à 3 136 m€.

Allemagne

Les salariés du Groupe en Allemagne bénéficient de divers dispositifs (retraite, rémunération différée, primes de jubilés, préretraite) qui constituent des engagements long terme pour le Groupe.

Un test de sensibilité a été effectué sur les deux principaux plans de pension allemands : une variation de ce taux de -0,50 % entraînerait une variation d'environ 11,2 millions d'euros de ces engagements.

En 2006 aucun événement qui aurait pu avoir un impact significatif sur l'engagement n'est survenu.

Royaume-Uni

Le Groupe participe au financement d'un régime de retraite à prestations définies au profit des salariés du Groupe. Les engagements sont externalisés et gérés par des acteurs reconnus sur les marchés financiers.

Depuis 2004, on note une amélioration constante : au cours de l'exercice 2006, le rendement constaté des actifs est de 6,5 millions d'euros (9,3 millions d'euros en 2005) pour un rendement attendu de 3,9 millions d'euros, soit un gain actuariel de 2,6 millions d'euros.

Un test de sensibilité a été effectué sur ce plan : une variation de ce taux de -0,50 % entraînerait une variation d'environ 10,3 millions d'euros de l'engagement.

En 2005, l'augmentation des engagements au Royaume-Uni (écart actuariel généré dans l'exercice de 22,8 millions d'euros) s'explique d'une part par la baisse des taux d'actualisation (impact d'environ 17 % soit 10 millions d'euros), d'autre part par le changement de table de mortalité (impact d'environ 23 %, soit 13,5 millions d'euros) qui fait suite à une publication de nouvelles tables nationales.

Les écarts actuariels importants s'expliquent d'une part par les écarts d'expérience (+7,4 millions d'euros) qui sont liés au paiement de bonus exceptionnels qui entrent dans la définition du salaire de référence pour le calcul des retraites en 2006, d'autre part par le changement de taux d'actualisation (-10,1 millions d'euros).

Brésil

Au Brésil, l'employeur participe au financement d'indemnités de fin de carrière et de primes de jubilés. Les indemnités de fin de carrière sont partiellement externalisées dans un fonds de pension dont le total des actifs s'élève à 482 m€ en 2004, à 689 m€ en 2005 et à 501 m€ en 2006. Le montant versé au fonds s'est élevé en 2004 à 279 m€, en 2005 à 595 m€ et en 2006 à 712 m€.

En 2006 aucun événement qui aurait pu avoir un impact significatif sur l'engagement n'est survenu.



Mexique

Au 31 décembre 2004 le Mexique n'entrait pas dans le périmètre étudié, la norme locale étant considérée comme proche des IFRS, le retraitement était jugé non significatif. En 2005, des évaluations en normes IAS 19 ont été réalisées. Les engagements au Mexique, qui s'élevaient à 483 m€ en 2006 et à 471 m€ en 2005, correspondent principalement à des indemnités de départ en retraite qui sont partiellement financées.

Etats-Unis

Il existe un régime de retraite dont les prestations ne sont pas liées au salaire. Il a été tenu compte en 2005 d'une hypothèse d'augmentation des prestations de 3 % qui a entraîné une augmentation des engagements de l'ordre de 2,7 millions d'euros.

Par ailleurs en 2005, la baisse du taux d'actualisation et une dérive plus importante que prévue des salaires sur un nombre limité des salariés ont entraîné des pertes actuarielles.

Les modifications d'hypothèses sont réputées effectuées au cours de l'année 2005 et la charge de retraite est adaptée en conséquence. L'hypothèse d'augmentation des prestations médicales est dégressive de 2005 à 2012 et fixe au-delà : de 10,4 % à 5,9 % pour les actifs, de 12,2 % à 6,5 % pour les retraités.

En 2006, la charge de retraite est adaptée en tenant compte d'une hypothèse d'augmentation des prestations médicales dégressive de 2006 à 2013 et stable au-delà : de 9 % à 5,0 % pour les actifs, de 10,5 % à 5,5 % pour les retraités.

Les tables de mortalité ont été modifiées fin 2006 ce qui a entraîné une augmentation des engagements d'environ 1,0 million d'euros.

Autres pays

Les engagements des autres pays sont provisionnés selon les normes locales. Ils sont jugés non significatifs au niveau du Groupe.

Les charges comptabilisées au cours de l'exercice comprennent les droits supplémentaires acquis au titre d'une année supplémentaire de présence, la variation des droits existants en début d'exercice du fait de l'actualisation financière, les coûts des services passés enregistrés dans la période, le rendement attendu des actifs de régime, les effets des réductions ou liquidations de plans, l'amortissement des écarts actuariels. La part relative à l'actualisation des droits est désormais enregistrée en résultat financier et le rendement des actifs de régime est enregistré dans les produits financiers.

Ces charges se décomposent comme suit :

Charges de l'exercice	Allemagne	France	Royaume-Uni	Autres	Total
Au 31/12/2004					
Coût des services rendus	7 350	2 737	1 279	1 246	12 612
Charges d'intérêt sur l'obligation	6 849	1 760	3 124	601	12 334
Rendement attendu des actifs du régime	–	–	-2 976	-87	-3 063
Pertes/Gains actuarielles nettes comptabilisées au cours de l'exercice	-579	-325	–	-773	-1 677
Charge nette comptabilisée	13 620	4 172	1 427	987	20 206
Rendement réel des actifs du régime	–	–	4 801	242	5 043
Au 31/12/2005					
Coût des services rendus	8 944	1 809	1 392	2 033	14 178
Charges d'intérêt sur l'obligation	7 184	1 530	3 261	961	12 936
Rendement attendu des actifs du régime	–	–	-3 510	-267	-3 777
Pertes/Gains actuarielles nettes comptabilisées au cours de l'exercice	1 537	-183	–	780	2 134
Coût des services passés	–	74	–	5	79
Effet de toute réduction ou liquidation	–	–	–	-169	-169
Charge nette comptabilisée	17 665	3 230	1 143	3 343	25 381
Rendement réel des actifs du régime	–	–	9 341	-63	9 278
Au 31/12/2006					
Coût des services rendus	5 158	1 786	2 319	2 088	11 351
Charges d'intérêt sur l'obligation	7 013	1 488	4 040	1 254	13 795
Rendement attendu des actifs du régime	–	-57	-3 939	-398	-4 394
Pertes/Gains actuarielles nettes comptabilisées au cours de l'exercice	-523	984	408	615	1 484
Coût des services passés	–	149	–	2	151
Effet de toute réduction ou liquidation	–	–	–	–	–
Charge nette comptabilisée	11 648	4 350	2 828	3 561	22 387
Rendement réel des actifs du régime	–	108	6 533	549	7 190



Les écarts actuariels s'analysent comme suit :

	Allemagne	France	Royaume-Uni	Autres	Total
Ecarts actuariels 31/12/2005	20 433	4 324	15 875	5 877	46 509
Ecarts actuariels 31/12/2006	15 110	5 802	13 086	6 027	40 025
Variation	-5 323	1 478	-2 789	150	-6 484
Pertes/Gains actuarielles nettes comptabilisées au cours de l'exercice	-523	984	408	615	1 484
Ajustements liés à l'expérience	615	-2 244	-7 461	-1 106	-10 196
Ajustements liés aux changements d'hypothèses actuarielles	5 233	-122	10 122	-200	15 033
Ecart de change et autres	-2	-96	-280	541	163
Variation	5 323	-1 478	2 789	-150	6 484

Les variations de l'actif liées à ces avantages sont les suivantes :

Variations de l'actif liés	Allemagne	France	Royaume-Uni	Autres	Total
Valeur de l'actif	n/a	n/a	43 451	555	44 006
Variation de l'exercice	n/a	n/a	5 177	1 414	6 591
Au 31/12/2004	n/a	n/a	48 628	1 969	50 597
Valeur de l'actif	n/a	–	48 628	1 969	50 597
Rendement constaté des actifs	n/a	–	9 341	-63	9 278
Prestations complémentaires	n/a	900	3 045	1 904	5 849
Prestations payées	n/a	–	-2 425	-353	-2 778
Effet des variations de change	n/a	–	1 380	588	1 968
Au 31/12/2005	n/a	900	59 969	4 045	64 914
Valeur de l'actif	n/a	900	59 969	4 045	64 914
Rendement constaté des actifs	n/a	108	6 533	549	7 190
Prestations complémentaires	n/a	407	6 547	3 807	10 761
Prestations payées	n/a	-88	-2 611	-912	-3 611
Acquisitions, cessions, liquidations	n/a	469	–	–	469
Effet des variations de change	n/a	–	1 392	-533	859
AU 31/12/2006	n/a	1 796	71 830	6 956	80 582

L'évolution de l'obligation entre 2005 et 2006 :

Evolution de l'obligation	Allemagne	France	Royaume-Uni	Autres	Total
Au 31/12/2005	171 728	42 665	85 834	21 173	321 400
Coût des services rendus	5 158	1 786	2 319	2 088	11 351
Charges d'intérêt sur l'obligation	7 013	1 488	4 040	1 254	13 795
Cotisations du personnel	–	–	556	–	556
Pertes/Gains actuarielles	-5 847	2 415	-66	1 456	-2 042
Acquisitions / cessions	–	-219	–	–	-219
Versement des prestations	-7 896	-5 065	-2 611	-1 031	-16 603
Ecart de change	–	–	1 828	-1 692	136
Autres	–	-765	–	-140	-905
Au 31/12/2006	170 156	42 305	91 900	23 108	327 469

Les mouvements au cours de l'exercice du passif net comptabilisé au bilan sont les suivants :

Evolution de la provision	Allemagne	France	Royaume-Uni	Autres	Total
Provision au 01/01/2004	134 361	39 034	11 907	8 956	194 258
Charge totale de l'exercice	13 620	4 172	1 427	987	20 206
Prestations ou contributions aux fonds	-6 907	-4 951	-2 250	-1 681	-15 789
Effet des variations de change	–	–	26	-338	-312
Autres (reclassements...)	–	–	–	517	517
Provision au 31/12/2004	141 074	38 255	11 110	8 441	198 880
Charge totale de l'exercice	17 665	3 230	1 143	3 343	25 381
Prestations ou contributions aux fonds	-7 444	-4 679	-2 587	-1 982	-16 692
Effet des variations de change	–	–	324	1 913	2 237
Autres (reclassements...)	–	-104	–	48	-56
Provision au 31/12/2005	151 295	36 702	9 990	11 763	209 750
Charge totale de l'exercice	11 648	4 350	2 828	3 561	22 387
Prestations ou contributions aux fonds	-7 897	-5 052	-5 991	-3 929	-22 869
Effet des variations de change	–	–	157	-758	-601
Transfert en passifs destinés à être cédés (Note 11)	-4 964	-6 658	–	–	-11 622
Variation de périmètre et autres	–	-1 293	–	-511	-1 804
Provision au 31/12/2006	150 082	28 049	6 984	10 126	195 241



Les actifs de couverture se détaillent ainsi :

	31/12/2006		31/12/2005	
	Part	Taux de rendement	Part	Taux de rendement
Royaume-Uni				
Action (UK et Overseas)	63 %	7,75 %	61 %	8,00 %
Obligation	12 %	5,25 %	14 %	4,75 %
Immobilier	0 %	0,00 %	0 %	0,00 %
Autres (Cash & Index Linked Gilts)	25 %	4,25 %	25 %	4,00 %
Etats-Unis				
Action	55 %	10,00 %	55 %	10,00 %
Obligation	34 %	6,00 %	35 %	6,00 %
Immobilier	11 %	10,00 %	10 %	10,00 %
Autres	0 %	0,00 %	0 %	0,00 %
France				
Action	0 %	0,00 %	0 %	0,00 %
Obligation	0 %	0,00 %	0 %	0,00 %
Immobilier	0 %	0,00 %	0 %	0,00 %
Autres	100 %	4,00 %	100 %	4,00 %

Montants comptabilisés en charges pour les régimes à cotisations définies	Ouvriers	Direction, cadres et ATAM	Total
Au 31/12/2004			
Part employeur des cotisations de retraite	6 536	9 017	15 553
Assurance vie payée par l'employeur	669	875	1 544
Autres cotisations de retraite	1 536	160	1 696
Total	8 741	10 052	18 793
Au 31/12/2005			
Part employeur des cotisations de retraite	7 599	9 299	16 898
Assurance vie payée par l'employeur	729	1 099	1 828
Autres cotisations de retraite	29	119	148
Total	8 357	10 517	18 874
Au 31/12/2006			
Part employeur des cotisations de retraite	7 652	11 077	18 729
Assurance vie payée par l'employeur	928	1 385	2 313
Autres cotisations de retraite	462	4	466
Total	9 042	12 466	21 508

Autres engagements envers le personnel (options et actions gratuites)

Options de souscription d'actions

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 15 juin 2000 a autorisé (1^{re} résolution) le Directoire à attribuer des options de souscription, pendant une durée de cinq ans et dans la limite de 4 % du capital social de Vallourec, aux dirigeants et/ou aux membres du personnel des sociétés du Groupe.

Dans le cadre de cette autorisation une première tranche d'options a été attribuée le 15 juin 2000. Ses principales caractéristiques figurent dans le tableau ci-dessous.

Tous les chiffres ont été recalculés pour tenir compte de la division par 5 du nominal de l'action au 18 juillet 2006 et de la multiplication par 5 consécutive du nombre d'actions.

	Plan
Date d'Assemblée	15 juin 2000
Date du Directoire	15 juin 2000
Nombre total d'options attribuées	892 500
Ajustement du nombre d'options suite à l'augmentation de capital du 13 juillet 2005	1 090
Point de départ d'exercice des options	15 juin 2004
Date d'expiration	14 juin 2007

	2004	2005	2006
Dont nombre d'options attribuées aux membres du Comité Exécutif (dans sa composition au 31 décembre)	155 000	155 000	102 500
Nombre de dirigeants concernés	7	7	7
Prix d'exercice (*)	7,60 €	7,60 €	7,60 €
Prix d'exercice ajusté après l'augmentation de capital du 13 juillet 2005	–	7,49 €	7,49 €
Nombre d'options annulées depuis l'attribution (**)	33 750	33 750	33 750
Nombre d'actions souscrites au 31 décembre (1 option = 1 action)	698 650	818 970	829 180
(dont nombre d'actions souscrites par les membres du Comité Exécutif)	151 250	155 000	102 500
Nombre d'options susceptibles d'être exercées au 31 décembre	160 100	40 870	30 660
(dont nombre d'options susceptibles d'être exercées par les membres du Comité Exécutif)	3 750	–	–

(*) 95 % de la moyenne des 20 séances ayant précédé la date d'attribution.

(**) Bénéficiaires ayant quitté le Groupe.

Options d'achat d'actions

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 15 juin 2000 a également autorisé (2^e résolution) le Directoire, pendant une durée de cinq ans et dans la limite de 10 % du capital social, à attribuer des options d'achat portant sur des actions anciennes qui seraient préalablement acquises en Bourse dans le cadre des autorisations de rachat d'actions données par l'Assemblée.

Dans le cadre de cette autorisation une première tranche d'options a été attribuée le 11 juin 2003. Ses principales caractéristiques figurent dans le tableau ci-dessous.

Tous les chiffres ont été recalculés pour tenir compte de la division par 5 du nominal de l'action au 18 juillet 2006 et de la multiplication par 5 consécutive du nombre d'actions.

	Plan
Date d'Assemblée	15 juin 2000
Date du Directoire	15 juin 2003
Nombre total d'actions pouvant être achetées	965 000
Ajustement du nombre d'options suite à l'augmentation de capital du 13 juillet 2005	14 480
Point de départ d'exercice des options	11 juin 2007
Date d'expiration	10 juin 2010

	2004	2005	2006
Dont nombre d'options attribuées aux membres du Comité Exécutif (dans sa composition au 31 décembre)	270 000	270 000	195 000
ajustement du nombre d'options suite à l'augmentation de capital	–	4 095	–
Nombre de dirigeants concernés	7	7	7
Prix d'exercice (*)	10,73 €	10,73 €	10,73 €
Prix d'exercice ajusté après l'augmentation de capital du 13 juillet 2005	–	10,57 €	10,57 €
Nombre d'options annulées depuis l'attribution (**)	11 250	13 750	13 750
Nombre d'actions pouvant être achetées au 31 décembre	953 750	965 730	965 730

(*) Moyenne des 20 derniers cours des 20 séances ayant précédé la date d'attribution, sans rabais.

(**) Bénéficiaires ayant quitté le Groupe.

Conformément aux mesures transitoires spécifiquement prévues par les normes IFRS 1 et IFRS 2, le Groupe a comptabilisé et évalué selon IFRS 2 uniquement le plan d'options d'achat d'actions (cf. paragraphe 2.15 des principes et méthodes comptables). Ce plan a donné lieu à une charge de personnel s'élevant à 0,9 millions d'euros au 31 décembre 2004, 2005 et 2006.

Plan d'Attribution Gratuite d'Actions (PAGA)

Le Directoire de la Société Vallourec a mis en place lors de sa réunion du 16 janvier 2006 un Plan d'Attribution Gratuite d'Actions (PAGA) approuvé par le Conseil de Surveillance.

Un nombre théorique d'actions gratuites Vallourec a été attribué par le Directoire le 16 janvier 2006 (148 000 après multiplication par 5 du nombre d'actions le 18 juillet 2006 - cf. Note 12). L'attribution définitive (en nombre) sera fonction de la performance du RBE (Résultat Brut d'Exploitation) consolidé, réalisée par le Groupe Vallourec en 2006 et 2007. Elle se fera par application d'un coefficient multiplicateur K, représentatif de cette performance, au nombre théorique d'actions attribué par le Directoire le 16 janvier 2006, K pouvant varier entre 0 et 1,33.

Le coefficient K est calculé pour chacune des 2 années 2006 et 2007 et est appliqué sur une moitié de l'attribution théorique initiale au titre de chaque année, la somme du résultat de l'application de chacun des coefficients 2006 et 2007 représentant l'attribution définitive acquise au bénéficiaire le 16 janvier 2008. K est égal à 1,33 en 2006.

Le cours de l'action au 16 janvier 2006 est de 93,3 euros (après division par 5 du nominal de l'action - voir ci-dessus).

Pour évaluer la juste valeur des actions accordées, le modèle binomial de projection des cours a été utilisé. L'avantage du salarié correspond à la juste valeur de l'action attribuée, diminuée pour tenir compte de l'impossibilité de percevoir les dividendes pendant 2 ans puis du coût pour le salarié induit par l'incessibilité du titre pendant 2 ans.

La charge comptabilisée en compte de résultat relative au PAGA s'élève pour l'année 2006 à 8,3 millions d'euros (Note 24).

Note 18 AUTRES PASSIFS COURANTS

	Dettes sociales	Dettes fiscales	Dettes liées à l'acquisition d'actifs	Produits constatés d'avance	Autres dettes courantes	Total
Au 01/01/2004	132 892	–	7 072	6 677	15 372	162 013
Effet des variations de change	-854	-481	–	-1	-559	-1 895
Autres variations	5 033	48 764	-1 798	2 696	3 467	58 162
Au 31/12/2004	137 071	48 283	5 274	9 372	18 280	218 280
Effet des variations de change	9 361	2 691	15	5	1 287	13 359
Autres variations	39 621	26 047	4 592	-3 819	1 177	67 618
Au 31/12/2005	186 053	77 021	9 881	5 558	20 744	299 257
Effet des variations de change	-3 590	-449	-18	-2	-733	-4 792
Transfert en passifs destinés à être cédés (Note 11)	-15 145	-1 050	-1 281	-68	-507	-18 051
Autres variations	9 789	-41 274	3 709	8 096	6 667	-13 013
Au 31/12/2006	177 107	34 248	12 291	13 584	26 171	263 401

En 2006, les variations du poste « Dettes fiscales » correspondent principalement à un reclassement de l'actif (Note 9).



Note 19 INFORMATIONS RELATIVES AUX PARTIES LIEES

Les opérations suivantes ont été réalisées avec des parties liées :

	Ventes aux parties liées	Achats auprès des parties liées	Créances sur les parties liées	Dettes envers les parties liées
Au 31/12/2004				
Groupe Salzgitter AG	73 195	359 608	7 742	31 668
Rothschild & Cie	–	1 150	–	–
Groupe Timet	3 684	17 130	1 241	1 672
Au 31/12/2005				
Groupe Salzgitter AG	82 556	634 290	6 517	57 449
Rothschild & Cie	–	750	–	–
Groupe Timet	4 985	23 795	1 497	5 382
Au 31/12/2006				
HKM	396	413 512	29	44 057
Rothschild & Cie	–	360	–	398
Groupe Timet	7 333	55 562	856	15 608

En 2004 et 2005, les montants déclarés vis à vis du groupe Salzgitter AG concernent les ventes d'ébauches de tubes destinées à être étirées et les achats de ronds à HKM.

Les achats concernent principalement les achats de ronds d'acier à HKM, qui est détenue à hauteur de 30 % par le groupe Salzgitter AG, produits utilisés comme matières premières dans la fabrication des laminoirs européens de V & M DEUTSCHLAND et V & M FRANCE.

Les opérations réalisées en 2004, 2005 et 2006 avec Rothschild & Cie sont liées au mandat de conseil pour assister le Directoire.

Les transactions avec le groupe Timet représentent principalement des achats des bobines de titane utilisés dans la fabrication des tubes soudés chez Valtimet et ses filiales.

Rémunération des organes de direction et de surveillance

Le montant global des jetons de présence attribués aux membres du Conseil de Surveillance s'est élevé en 2006 à 585 m€, en 2005 à 230 m€ et à 179 m€ en 2004.

Le montant global des rémunérations versés au Comité Exécutif (9 personnes en 2006 et 8 personnes en 2005) s'établit comme suit :

	2004	2005	2006
Rémunérations et avantages en nature	1 965	2 419	3 410
Engagement de départ en retraite	432	550	547
Engagement de retraite complémentaire	n/a	1 956	1 806

S'agissant des engagements de retraite accordés aux dirigeants, il n'existe pas de régime spécifique et ils bénéficient du régime de retraite complémentaire du Groupe Vallourec (type article 39) mis en place en 2005 (Note 17).

Options de souscription d'actions (Note 17)

Nombre d'actions souscrites au 31/12/06 (1 option = 1 action) par les membres du Comité Exécutif	102 500
Nombre d'actions souscrites en 2006 (1 option = 1 action) par les membres du Comité Exécutif	–
Nombre d'options susceptibles d'être exercées au 31/12/06	–

Options d'achat d'actions (Note 17)

Nombre total d'actions pouvant être achetées par les membres du Comité Exécutif (dans sa composition actuelle)	195 000
--	---------

Actions gratuites (Note 17) (nombre maximum théorique)

54 530

Il n'y avait au 31 décembre 2006 ni prêt ni caution accordés aux dirigeants par la société mère Vallourec et ses filiales contrôlées.



Note 20 ENGAGEMENTS ET EVENTUALITES

Du fait de son activité, V & M FRANCE s'est vue allouer un quota d'émissions de gaz à effet de serre le 24 mai 2005. Pour l'année 2006, ce quota s'est élevé à 92 855 tonnes de CO₂ (92 855 tonnes en 2005). La valeur du cours au 31 décembre 2006 étant de 6,45 € la tonne (21,10 € la tonne au 31/12/2005). Le reliquat de quotas attribués pour l'exercice 2006 est de 15 799 tonnes (14 859 tonnes en 2005). Le solde des quotas restant à recevoir au titre de la période de trois ans qui est en cours et qui a débuté en 2005 s'élève à 92 855 tonnes.

Engagements hors bilan reçus	2004	2005	2006
Cautionnements reçus et engagements reçus	17 093	39 824	63 352
Contrat d'approvisionnement HKM	68 429	56 707	47 492
Autres engagements reçus	21 313	19 344	56 474
TOTAL	106 835	115 875	167 318
Engagements hors bilan donnés (hors instruments financiers)	214 616	335 403	398 471

Engagements donnés par échéance

	2004	< 1 an	> 1 an	> 5 ans
Bilan				
Emprunts et dettes financières à long terme	209 242	19 427	186 914	2 901
Hors bilan				
Cautions de marché	62 131	38 665	22 517	949
Autres cautionnements, hypothèques et nantissements donnés	46 025	9 283	13 454	23 288
Contrat de location à long terme	11 540	2 621	7 261	1 658
Contrat d'approvisionnement HKM	68 429	14 406	54 023	–
Pensions et indemnités de départ à la retraite	-913	n/d	n/d	-913
Autres engagements	4 559	4 444	115	–
TOTAL	191 771	69 419	97 370	24 982

	2005	< 1 an	> 1 an	> 5 ans
Bilan				
Emprunts et dettes financières à long terme	509 250	39 623	173 831	295 796
Hors bilan				
Cautions de marché	96 010	77 895	18 115	–
Autres cautionnements, hypothèques et nantissements donnés	116 461	5 620	34 356	76 485
Contrat de location à long terme	10 913	3 060	6 209	1 644
Contrat d'approvisionnement HKM	56 707	15 144	41 563	–
Pensions et indemnités de départ à la retraite	46 508	n/d	n/d	46 508
Autres engagements	8 804	8 804	–	–
TOTAL	335 403	110 523	100 243	124 637

	2006	< 1 an	> 1 an	> 5 ans
Bilan				
Emprunts et dettes financières à long terme	500 250	33 473	186 702	280 075
Hors bilan				
Cautions de marché et lettres de crédit donnés	99 571	67 333	30 546	1 692
Autres cautionnements, hypothèques et nantissements donnés	136 033	19 956	23 576	92 501
Contrat de location à long terme	37 846	6 406	18 704	12 736
Contrat d'approvisionnement HKM	47 492	17 270	30 222	–
Pensions et indemnités de départ à la retraite	39 697	n/d	n/d	39 697
Autres engagements	37 832	33 019	292	4 521
TOTAL	398 471	143 984	103 340	151 147

V & M TUBES et ses filiales bénéficient d'un contrat d'approvisionnement de ronds à tubes en provenance de l'aciérie HKM (entreprise liée). Dans ce cadre, l'engagement de retirer les tonnes convenues sur la durée du contrat, figure en engagement hors bilan. En contrepartie l'engagement de HKM de livrer les ronds à tubes au Groupe V & M TUBES figure en engagements reçus.

La présentation des engagements hors bilan faite dans cette note n'omet aucun engagement hors bilan significatif selon les normes comptables en vigueur.

Par ailleurs, dans le cadre de la gestion courante de ses activités, le Groupe est sujet à divers litiges ou contentieux dont la Direction estime qu'ils n'entraîneront aucun coût significatif ou n'auront aucune incidence sensible sur sa situation financière, son activité et/ou son résultat.

Les principaux cours de change utilisés sont décrits en Note 12 (la conversion des éléments du compte de résultat se fait au taux moyen).

Note 21 CHIFFRE D'AFFAIRES

	2004	2005	2006
Ventes en France	385 977	406 414	414 049
Ventes en Allemagne	523 417	613 568	763 385
Autres pays de l'Union Européenne	397 610	649 982	811 413
Amérique du Nord (Nafta)	685 194	1 118 899	1 445 062
Amérique du sud	400 089	496 098	598 798
Asie	486 241	838 103	1 174 443
Reste du monde	159 231	184 341	334 651
TOTAL	3 037 759	4 307 405	5 541 801



Note 22 AUTRES PRODUITS DE L'ACTIVITE

	2004	2005	2006
Redevances pour concessions, brevets	8 537	12 449	17 069
Autres produits et subventions d'exploitation	17 532	11 607	12 124
TOTAL	26 069	24 056	29 193

Les subventions et autres produits correspondent principalement à des subventions et des remboursements reçus de tiers.

Note 23 IMPOTS ET TAXES

	2004	2005	2006
Impôts et taxes sur rémunérations	-6 708	-7 673	-9 495
Taxe professionnelle	-19 380	-24 488	-27 470
Taxe foncière	-6 518	-6 431	-5 975
Autres impôts et taxes	-15 200	-14 373	-15 820
TOTAL	-47 806	-52 965	-58 760

Note 24 CHARGES DE PERSONNEL ET EFFECTIF MOYEN DES SOCIETES INTEGREES

	2004	2005	2006
Charges de personnel			
Salaires et traitements	-441 215	-482 949	-539 959
Intéressement et participation	-18 782	-55 524	-57 344
Charge liée aux stocks options et aux actions gratuites	-912	-912	-9 163
Charges sociales	-157 981	-177 039	-206 228
TOTAL	-618 890	-716 424	-812 694

Le Groupe a estimé, et pris en compte, les charges qui pourraient être engagées dans le cadre du Droit Individuel à la Formation (D.I.F.) et concernant l'ensemble des sociétés françaises pour un montant de 1 491 m€.

Le montant des charges liées au plan d'options d'achat d'actions et d'attribution d'actions gratuites et celui relatif aux charges de retraite est donné en Note 17.

	2004	2005	2006
Effectif moyen des sociétés intégrées			
Cadres	1 169	1 163	1 273
Atam	3 449	3 452	3 652
Ouvriers	12 840	12 670	13 081
TOTAL	17 458	17 285	18 006

Note 25 AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION

	2004	2005	2006
Achats non stockés, sous-traitance	-190 841	-241 906	-330 178
Energie	-133 716	-161 655	-205 161
Entretien	-107 369	-133 812	-174 098
Commissions agents, frais de transport	-179 878	-239 105	-307 909
Services, honoraires et autres	-155 764	-171 982	-203 133
TOTAL	-767 568	-948 460	-1 220 479

Note 26 DOTATIONS AUX PROVISIONS NETTES DE REPRISES

	2004	2005	2006
Dotation aux provisions pour risques & charges d'exploitation	-30 540	-45 454	-45 646
Dotation aux provisions sur actifs circulants	-14 893	-19 412	-25 568
Reprises sur provisions pour risques & charges d'exploitation	30 218	41 063	49 552
Reprises sur provisions sur actifs circulants	17 492	22 307	18 480
TOTAL	2 277	-1 496	-3 182

Note 27 AMORTISSEMENTS

	2004	2005	2006
Dotation aux amortissements des immobilisations incorporelles (voir Note 1)	-4 566	-5 077	-11 774
Dotation aux amortissements des immobilisations corporelles (voir Note 2)	-84 481	-94 357	-102 555
Reprises sur amortissements et provisions sur immobilisations corporelles	–	239	–
TOTAL	-89 047	-99 195	-114 329

Note 28 CESSIONS D'ACTIFS ET FRAIS DE RESTRUCTURATION

	2004	2005	2006
Mesures d'adaptation (net des dépenses et provisions)	-15 801	-1 175	-632
Impairment et plus-values nettes de cessions d'actif immobilisés	5 785	4 900	-4 137
TOTAL	-10 016	3 725	-4 769



En 2004, les mesures d'adaptation concernent principalement Vallourec Précision Etirage (fermeture du site de Laigneville), Valtimet Inc. (fermeture du site de Claremore), Vallourec Argentina (actualisation des flux de trésorerie futurs) et des compléments de plans anciens chez V & M DEUTSCHLAND et VALLOUREC MANNESMANN OIL & GAS UK.

En 2005, les plus-values de cession correspondent principalement à la cession de participations consolidées (10 % de HKM et la totalité de Vallourec do Brasil Autopeças) ainsi qu'à la cession d'immobilisations.

En 2006 le résultat de cession d'actifs correspond principalement à la cession de participations consolidées (Escofier Technologie, Spécitubes et Cerec), à l'encaissement d'une indemnité d'assurance consécutive à un sinistre survenu dans la société VPE ainsi qu'à la cession ou la destruction d'immobilisations.

Note 29 RESULTAT FINANCIER

	2004	2005	2006
Produits financiers			
Revenus de valeurs mobilières de placement	10 440	13 422	21 972
Produits sur cessions de valeurs mobilières de placement	6 911	5 905	12 158
Total	17 351	19 327	34 130
Charges d'intérêts	-18 913	-23 637	-36 747
Autres charges et produits financiers			
Revenu des titres	847	938	1 900
Revenu des prêts et créances	2 072	2 847	2 236
Pertes (-) ou profits (+) de change	6 507	2 155	-4 688
Pertes (-) ou profits (+) sur report / déport (voir Note 8)	n/a	-11 145	-23 131
Dotations aux provisions, nettes de reprises	2 373	-205	-1 981
Actualisation du « put » sur les 45 % V & M TUBES (jusqu'au 23/06/05) - (voir Note 14)	n/a	-5 347	-
Intérêts perçus sur un litige fiscal au Brésil (1)	-	-	39 584
Subvention financière accordée à HKM	-	-	-7 000
Autres charges et produits financiers	-1 854	-2 676	-626
Total	9 945	-13 433	6 294
Autres charges d'actualisation			
Charges financières d'actualisation sur retraites (voir Note 17)	-12 333	-13 306	-15 245
Produits financiers d'actualisation des éléments d'actifs et de passifs	n/a	310	74
Produits financiers sur actifs des régimes de retraites (voir Note 17)	3 063	4 150	4 875
Total	-9 270	-8 846	-10 296
RESULTAT FINANCIER	-887	-26 589	-6 619

(1) Suite au dénouement favorable d'un litige avec l'administration fiscale Brésilienne, V & M do BRASIL a comptabilisé, en résultat financier, des intérêts sur des sommes versées de 1991 à 2001.

Note 30 RAPPROCHEMENT IMPOT THEORIQUE ET IMPOT REEL

Ventilation de la charge d'impôt	2004	2005	2006
Charge courante d'impôt	-85 305	-296 874	-539 846
Impôts différés (voir Note 5)	-4 143	-10 576	-4 943
Charge nette	-89 448	-307 450	-544 789
Résultat des sociétés intégrées	264 945	631 227	993 428
Charge d'impôts	-89 448	-307 450	-544 789
Résultat des sociétés intégrées avant impôts	354 393	938 677	1 538 217
Taux d'imposition légal société consolidante (voir Note 5)	35,43 %	34,93 %	34,43 %
Impôt théorique	-125 561	-327 880	-529 608
Impact des principaux déficits reportables	8 410	12 736	1 000
Impact des plus ou moins-values à long terme	11 379	5 579	-344
Impact des différences permanentes	9 362	20 944	17 127
Impact des différences temporaires et autres impacts	1 502	-	-22
Impact des différences de taux d'imposition	5 460	-18 829	-32 942
	-89 448	-307 450	-544 789
TAUX D'IMPOSITION REEL	25,24 %	32,75 %	35,42 %

Les différences permanentes s'analysent principalement par le résultat des minoritaires de V & M STAR taxé au niveau du groupe Sumitomo (partnership).

Les différences de taux d'imposition reflètent principalement la diversité des taux d'impôt appliqués dans chaque pays (France 34,43 %, Allemagne 39,90 %, Etats-Unis 39,80 % et Brésil 34 %).

Note 31 INFORMATION SECTORIELLE

Secteurs d'activité

Les tableaux suivants présentent, pour chaque secteur d'activité, des informations sur les produits et les résultats ainsi que certaines informations relatives aux actifs et aux passifs et aux investissements pour les exercices 2005 et 2006.

Le 31 décembre 2006 a été finalisée la restructuration interne du Groupe Vallourec visant à rationaliser l'organisation et l'organigramme après les opérations en 2005 ayant permis à Vallourec de détenir la totalité des titres de V & M TUBES. A l'issue de cette opération les secteurs d'activité ont été redéfinis et renommés (voir A - Principes de consolidation paragraphe 3) et les sociétés holdings V & M TUBES et ValTubes ont été présentées dans le secteurs « Holdings et divers » en 2005 pour être comparables à 2006.



Premier niveau : par secteurs d'activité

2006	Tubes sans soudure	Automobile & « Speciality Products »	Holdings & divers (*)	Opérations inter-secteurs	Total
Compte de résultat					
Chiffre d'affaires					
Ventes à des clients externes	4 770 765	675 630	95 406	–	5 541 801
Ventes inter-secteurs	217 461	36 105	28 009	-281 575	–
Total	4 988 226	711 735	123 415	-281 575	5 541 801
Dotations aux amortissements	-96 293	-17 267	-1 241	472	-114 329
Résultats d'exploitation	1 499 449	69 364	-17 360	-6 618	1 544 835
Bilan					
Actifs non courants	1 106 439	98 893	946 074	-933 159	1 218 247
Actifs courants	2 030 914	204 872	277 453	-268 265	2 244 974
Trésorerie	691 802	43 973	153 548	–	889 323
Actifs destinés à être cédés	34 672	140 906	–	–	175 578
TOTAL ACTIF	3 863 827	488 644	1 377 075	-1 201 424	4 528 122
Capitaux propres	1 934 685	221 056	846 010	-871 349	2 130 402
Intérêts des minoritaires	81 319	11 549	–	-49	92 819
Passifs long terme	350 551	26 342	413 772	-49 362	741 303
Passifs courants	1 490 552	158 535	117 293	-280 664	1 485 716
Passifs destinés à être cédés	6 720	71 162	–	–	77 882
TOTAL PASSIF	3 863 827	488 644	1 377 075	-1 201 424	4 528 122
Flux					
Investissements incorporels et corporels	263 400	21 357	411	–	285 168
Autres informations					
Effectifs moyens	14 651	3 227	128	–	18 006
Charges de personnel	651 479	129 072	32 143	–	812 694

(*) Vallourec, V & M TUBES et les filiales de commercialisation Vallourec Tubes Canada et Vallourec Inc.

2005	Tubes sans soudure	Automobile & « Speciality Products »	Holdings & divers (*)	Opérations inter- secteurs	Total
Compte de résultat					
Chiffre d'affaires					
Ventes à des clients externes	3 570 173	671 267	65 965	–	4 307 405
Ventes inter-secteurs	191 947	27 436	373	-219 756	–
Total	3 762 120	698 703	66 338	-219 756	4 307 405
Dotations aux amortissements					
	-80 492	-18 023	-1 102	422	-99 195
Résultats d'exploitation					
	907 246	57 533	1 519	-1 032	965 266
Bilan					
Actifs non courants	995 896	145 770	1 012 107	-996 857	1 156 916
Actifs courants	1 617 285	291 979	64 069	-87 253	1 886 080
Trésorerie	402 475	36 448	102 355	–	541 278
TOTAL ACTIF	3 015 656	474 197	1 178 531	-1 084 110	3 584 274
Capitaux propres					
	1 286 736	200 741	653 983	-750 517	1 390 943
Intérêts des minoritaires					
	81 813	30 376	–	-36	112 153
Passifs long terme					
	499 202	35 517	431 538	-228 592	737 665
Passifs courants					
	1 147 905	207 563	93 010	-104 965	1 343 513
TOTAL PASSIF	3 015 656	474 197	1 178 531	-1 084 110	3 584 274
Flux					
Investissements incorporels et corporels					
	204 359	17 716	38	–	222 113
Autres informations					
Effectifs moyens					
	13 787	3 391	107	–	17 285
Charges de personnel					
	565 118	134 271	17 035	–	716 424

(*) Vallourec, V & M TUBES et les filiales de commercialisation Vallourec Tubes Canada et Vallourec Inc.



2005 (publié)	V & M TUBES	ValTubes	Vallourec et divers (*)	Opérations inter-secteurs	Total
Compte de résultat					
Chiffre d'affaires					
Ventes à des clients externes	3 568 842	671 267	67 296	–	4 307 405
Ventes inter-secteurs	172 655	27 436	41 306	-241 397	–
Total	3 741 497	698 703	108 602	-241 397	4 307 405
Dotations aux amortissements					
Dotations aux amortissements	-79 739	-17 624	-765	-1 067	-99 195
Résultats d'exploitation	909 603	59 019	-2 835	-521	965 266
Bilan					
Actifs non courants	994 933	144 475	1 079 720	-1 062 212	1 156 916
Actifs courants	1 610 336	292 501	37 749	-54 506	1 886 080
Trésorerie	432 617	94 534	14 127	–	541 278
TOTAL ACTIF	3 037 886	531 510	1 131 596	-1 116 718	3 584 274
Capitaux propres					
Capitaux propres	1 542 768	257 339	614 917	-1 024 081	1 390 943
Intérêts des minoritaires	81 813	30 376	–	-36	112 153
Passifs long terme	295 349	31 516	431 122	-20 322	737 665
Passifs courants	1 117 956	212 279	85 557	-72 279	1 343 513
TOTAL PASSIF	3 037 886	531 510	1 131 596	-1 116 718	3 584 274
Flux					
Investissements incorporels et corporels	203 354	17 716	1 043	–	222 113
Autres informations					
Effectifs moyens	13 604	3 391	290	–	17 285
Charges de personnel	552 898	134 271	29 255	–	716 424

(*) Vallourec, Setval (Services et Etudes du Groupe Vallourec) et les filiales de commercialisation Vallourec Tubes Canada et Vallourec Inc.

2004 (publié)	V & M TUBES	ValTubes	Vallourec et divers (*)	Opérations inter-secteurs	Total
Compte de résultat					
Chiffre d'affaires					
Ventes à des clients externes	2 332 918	663 724	41 117	–	3 037 759
Ventes inter-secteurs	142 246	26 173	36 170	-204 589	–
Total	2 475 164	689 897	77 287	-204 589	3 037 759
Dotations aux amortissements	-67 574	-19 045	-1 396	-1 032	-89 047
Résultats d'exploitation	336 385	29 667	-8 320	-2 452	355 280
Bilan					
Actifs non courants	719 095	155 940	503 156	-483 234	894 957
Actifs courants	1 107 230	289 036	65 438	-91 139	1 370 565
Trésorerie	243 661	64 471	176 837	–	484 969
TOTAL ACTIF	2 069 986	509 447	745 431	-574 373	2 750 491
Capitaux propres	500 398	224 343	552 436	-464 318	812 859
Intérêts des minoritaires	480 708	19 893	–	-920	499 681
Passifs long terme	251 574	35 801	145 156	11	432 542
Passifs courants	837 306	229 410	47 839	-109 146	1 005 409
TOTAL PASSIF	2 069 986	509 447	745 431	-574 373	2 750 491
Flux					
Investissements incorporels et corporels	84 882	17 381	863	–	103 126
Autres informations					
Effectifs moyens	13 272	3 893	293	–	17 458
Charges de personnel	453 395	138 666	26 829	–	618 890

(*) Vallourec, Setval (Services et Etudes du Groupe Vallourec) et les filiales de commercialisation Vallourec Tubes Canada et Vallourec Inc.



Secteurs géographiques

Les tableaux suivants présentent, par secteur géographique, des informations sur le chiffre d'affaires (par zones géographiques d'implantation des clients), les investissements ainsi que certaines informations relatives aux actifs (par zones d'implantation des sociétés).

Deuxième niveau : par secteurs géographiques

2006	Europe	Amérique du Nord et Mexique	Amérique du Sud	Asie	Reste du Monde	Total
Chiffre d'affaires						
Ventes à des clients externes	1 988 847	1 445 062	598 798	1 174 443	334 651	5 541 801
Bilan						
Immobilisations incorporelles et corporelles (nettes)	468 080	250 697	262 346	36 085	–	1 017 208
Flux						
Investissements corporels et incorporels (*)	156 956	42 676	59 192	26 344	–	285 168
Autres informations						
Effectifs moyens	10 846	1 561	5 268	331	–	18 006
Charges de personnel	589 398	109 117	112 258	1 921	–	812 694

2005	Europe	Amérique du Nord et Mexique	Amérique du Sud	Asie	Reste du Monde	Total
Chiffre d'affaires						
Ventes à des clients externes	1 669 964	1 118 899	496 098	838 103	184 341	4 307 405
Bilan						
Immobilisations incorporelles et corporelles (nettes)	442 713	258 207	228 990	11 209	–	941 119
Flux						
Investissements corporels et incorporels (*)	96 946	44 777	73 867	6 523	–	222 113
Autres informations						
Effectifs moyens	10 478	1 317	5 322	168	–	17 285
Charges de personnel	518 880	100 843	95 570	1 131	–	716 424

(*) Les flux d'investissements du secteur « Amérique du Nord et Mexique » comprennent l'acquisition des actifs d'OMSCO Inc. qui dans le tableau de trésorerie sont présentés en variation de périmètre.

2004	Europe	Amérique du Nord et Mexique	Amérique du Sud	Asie	Reste du Monde	Total
Chiffre d'affaires						
Ventes à des clients externes	1 307 004	685 194	400 089	486 241	159 231	3 037 759
Bilan						
Immobilisations incorporelles et corporelles (nettes)	399 908	205 854	134 353	4 244	–	744 359
Flux						
Investissements corporels et incorporels (*)	56 327	8 382	36 809	1 608	–	103 126
Autres informations						
Effectifs moyens	10 385	1 204	5 720	149	–	17 458
Charges de personnel	470 423	71 145	76 370	952	–	618 890

Note 32 EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Il a été décidé de soumettre à l'approbation de l'Assemblée Générale convoquée le 6 juin 2007 le versement d'un dividende ordinaire de 6 euros par action au titre de l'exercice 2006 (contre 2,24 euros en 2005). Compte tenu de l'acompte de 2 euros par action déjà versé le 20 octobre 2006, le solde s'élève à 4 euros par action. Il sera mis en paiement le 4 juillet 2007.

Compte tenu de la très bonne santé financière du Groupe et de la confiance qu'il affiche dans ses perspectives, il a également été décidé de proposer un versement exceptionnel, le 4 juillet 2007, de 4 euros par action.



5.1.1 Comptes sociaux de la Société Vallourec

Bilan de la Société en milliers d'euros (m€)

ACTIF	31/12/2004	31/12/2005	31/12/2006
ACTIF IMMOBILISE			
Immobilisations incorporelles	79	79	79
Immobilisations corporelles	150	142	131
Titres de participations	503 704	1 057 383	1 057 383
Actions propres	14 366	14 194	14 194
Créances, prêts, autres immobilisations financières	39 393	21 192	–
Total I	557 692	1 092 990	1 071 787
ACTIF CIRCULANT			
Créances d'exploitation	263	229	1 346
Autres créances	909	6 211	44 729
Valeurs mobilières de placement	171 796	6 105	8 061
Disponibilités	116	344	79
Ecart de conversion	–	412	–
Total II	173 084	13 301	54 215
TOTAL DE L'ACTIF (I + II)	730 776	1 106 291	1 126 002
PASSIF			
CAPITAUX PROPRES			
Capital	197 399	212 007	212 047
Primes	101 118	210 223	210 258
Ecart de réévaluation	53	636	634
Réserves	226 507	184 528	20 975
Résultat de l'exercice	30 064	14 145	172 068
Total I	555 141	621 539	615 982
Provisions pour risques et charges	315	319	1 067
Dettes financières	150 617	462 394	470 718
Dettes d'exploitation	3 088	2 055	4 180
Autres dettes	21 615	19 572	34 055
Ecart de conversion	–	412	–
Total II	175 635	484 752	510 020
TOTAL DU PASSIF (I + II)	730 776	1 106 291	1 126 002

Compte de résultat de la Société Vallourec en milliers d'euros (m€)

	2004	2005	2006
Chiffre d'affaires			
Reprises sur provisions, transferts de charges	435	402	1 097
Autres produits	2 037	1 512	2 015
Services extérieurs	-9 130	-9 283	-7 998
Impôts taxes et versements assimilés	-179	-93	-103
Charges de personnel	-782	-788	-991
Autres charges d'exploitation	-276	-390	-585
Dotations aux amortissements et aux provisions	-62	-27	-1 066
Résultat d'exploitation	-7 957	-8 667	-7 631
Produits financiers	41 187	22 357	184 138
De participations	31 230	4 830	181 490
Autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	11	13	13
Autres intérêts et produits assimilés	89	256	850
Reprises sur provisions et transferts de charges financières	4 000	15 389	–
Différences positives de change	3	4	890
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	5 854	1 865	895
Charges financières	-9 241	-10 158	-18 094
Dotations financières aux amortissements et aux provisions	-276	-136	–
Intérêts et charges assimilées	-8 933	-10 012	-16 618
Différences négatives de change	-32	-10	-1 476
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	–	–	–
Résultat financier	31 946	12 199	166 044
Résultat courant avant impôt	23 989	3 532	158 413
Produits exceptionnels	79 100	754	423
Charges exceptionnelles	-78 852	-172	-2
Résultat exceptionnel	248	582	421
Impôts sur les bénéfices	5 827	10 031	13 234
RESULTAT	30 064	14 145	172 068

ANNEXE AUX COMPTES SOCIAUX

DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2006

en milliers d'euros (m€) sauf indications contraires

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31 décembre 2006 dont le total est de 1 126,0 millions d'euros et au compte de résultat dégageant un bénéfice de 172,1 millions d'euros.

L'exercice a une durée de douze mois recouvrant la période du 1^{er} janvier au 31 décembre.

La Société Vallourec établit des comptes consolidés.

I - FAITS CARACTERISTIQUES, METHODE D'EVALUATION, COMPARABILITE DES COMPTES

Le 31 décembre 2006 a été finalisée la restructuration interne du Groupe Vallourec visant à rationaliser l'organisation et l'organigramme après les opérations ayant permis à Vallourec de détenir la totalité des titres de V & M TUBES et qui a consisté en :

- i. l'apport par Setval de ses activités exercées au CEV (Centre d'Etudes de Vallourec) situé à Aulnoye-Aymeries (Nord) et au CTIV (Centre de Traitement Informatique de Vallourec) situé à Saint-Saulve (Nord) à V & M France avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 2006,
- ii. la fusion de Setval et de ValTubes avec V & M TUBES avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 2006.

Les sociétés V & M TUBES, Setval et ValTubes étaient déjà filiales à 100 % de Vallourec, les comptes 2005 et 2006 sont donc comparables.

II - PRINCIPES COMPTABLES

Les comptes annuels sont établis conformément à la réglementation française en vigueur (Règlement 99-3) en application des principes fondamentaux (image fidèle, comparabilité, continuité d'activité, régularité, sincérité, prudence, permanence des méthodes).

Immobilisations corporelles

Elles sont évaluées à leur coût d'acquisition. Les immobilisations acquises avant le 31 décembre 1976 ont fait l'objet d'une réévaluation légale en 1977 et 1978.

Les constructions sont amorties suivant le mode linéaire sur une durée de 40 années pour les ensembles immobiliers affectés à des opérations non professionnelles.

Titres de Participations

La valeur brute des participations est constituée du coût d'achat hors frais accessoires et du montant des augmentations de capital.

Les titres acquis en devises sont enregistrés au prix d'acquisition converti en euro au cours du jour de l'opération.

Les provisions pour dépréciation des participations sont normalement calculées par référence à la valeur d'usage qui tient compte de différents critères tels le montant de la situation nette consolidée, la rentabilité, le cours de bourse, les perspectives d'évolution de la Société...

Actions propres

Leur valeur comptable est la valeur la plus basse entre le coût d'acquisition et la valeur actuelle des titres (soit le cours moyen du dernier mois). Les actions propres auto-détenues ont été acquises le 5 juillet 2001 dans le cadre des opérations financières liées à l'augmentation de capital réservée aux salariés. Lors de sa réunion du 31 mars 2003, le Directoire a constaté que les conditions de cession, de tout ou partie des titres détenus en auto-détention, ne s'étaient pas présentées depuis le 5 juillet 2001 et qu'il n'excluait pas pour l'avenir, en conséquence, de recourir aux autres possibilités d'utilisation de ces actions.

Le 8 mars 2005, le Conseil de Surveillance, a approuvé la proposition du Directoire, d'affecter les 269 749 actions auto-détenues à des opérations d'attribution en faveur de certains membres du personnel, dirigeants ou mandataires sociaux du Groupe.

Vallourec a octroyé en janvier 2006 un plan d'attribution d'actions gratuites (PAGA) aux salariés de sociétés du Groupe dans lequel les conditions d'acquisition des droits sont liées à des conditions de performance (croissance du résultat brut d'exploitation) consolidé en 2006 et 2007.

Créances et dettes

Les créances et dettes sont évaluées à leur valeur nominale.

Les créances sont éventuellement dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés ponctuelles de recouvrement. Celles-ci sont alors évaluées créance par créance.

Valeurs mobilières de placement

Les titres de placement sont évalués au coût de revient d'acquisition majoré des revenus courus de la période, ou à la valeur de marché si celle-ci est inférieure.

Conversion des opérations en monnaies étrangères et instruments financiers

Les charges ou produits en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur à la date de l'opération. Les créances, disponibilités et dettes en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de fin d'exercice.

Les pertes latentes résultant de la conversion en euros sont évaluées en tenant compte des couvertures à terme et enregistrées en provisions pour risque de change.

La Société utilise divers instruments financiers pour réduire ses risques de taux de change et d'intérêt. Toutes les positions sont prises au moyen d'instruments négociés, soit sur des marchés organisés, soit de gré à gré, et sont évaluées à leur valeur de marché, en hors bilan, à chaque arrêté.

Provisions pour risques et charges

Pension de retraite

Les pensions sont assurées par un organisme extérieur et la Société n'a donc pas d'engagement à ce titre.

Indemnités de départ en retraite

Les engagements au titre des indemnités de départ à la retraite du personnel en activité sont évalués sur la base d'un calcul actuariel et font l'objet d'une provision au passif du bilan.

L'hypothèse d'un départ volontaire dans 100 % des cas est retenue.

Les hypothèses actuarielles varient suivant les spécificités des régimes en vigueur dans la Société et selon la convention collective applicable.

Les hypothèses retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation de 4,25 % (inflation incluse),
- Taux d'inflation de 2 %,
- Taux de rotation du personnel variable selon l'âge et la catégorie,
- Table de mortalité générationnelle INSEE 2000/2002.

Les écarts actuariels générés à partir de l'exercice 2004 sont amortis selon la règle du corridor sur la durée d'activité résiduelle moyenne des salariés.

Autres provisions

L'ensemble des litiges (techniques, fiscaux...) et risques ont été inscrits en provisions à hauteur du risque estimé probable à la clôture de l'exercice.

Stock-options

Les options de souscriptions d'actions Vallourec exercées en 2006, qui avaient été autorisées par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 15 juin 2000, ont conduit à une augmentation de capital et de la prime d'émission de la Société Vallourec en contrepartie de la libération des fonds par les souscripteurs.

Produits et charges exceptionnels

D'une manière générale, les produits et charges exceptionnels enregistrent les éléments extraordinaires, c'est-à-dire ceux qui ne représentent pas de lien avec l'activité courante de l'entreprise.



III - NOTES RELATIVES AUX POSTES DE BILAN

Mouvements de l'actif immobilisé

Mouvements des valeurs de l'actif immobilisé

	31/12/2005	Entrée Dotation	Sortie Reprise	31/12/2006	Dont écart de réévaluation	Dont entreprises liées
Immobilisations incorporelles	79	–	–	79	–	–
Marques	79	–	–	79	–	–
Immobilisations corporelles	142	-9	-2	131	23	–
Terrains	133	–	-2	131	23	–
Constructions	174	–	-2	172	–	–
Amortissement Constructions	-165	-9	2	-172	–	–
Titres de participations	1 057 383	–	–	1 057 383	611	1 057 383
Titres de participations	1 057 794	–	–	1 057 794	611	1 057 794
Provisions Titres de participations	-411	–	–	-411	–	-411
Actions propres	14 194	–	–	14 194	–	–
Créances, prêts, autres	21 192	–	-21 192	–	–	–
Créances rattachées	21 192	–	-21 192	–	–	–
Prêts	–	–	–	–	–	–
TOTAUX	1 092 990	-9	-21 194	1 071 787	634	1 057 383

Le prêt à V & M TUBES d'un montant de 25 millions de dollars à échéance décembre 2010, a été remboursé pour sa totalité par anticipation en juin 2006.

Valeurs mobilières de placement

	31/12/2005	31/12/2006	Evaluation 31/12/2006	Plus-value latente
Sicav et Fonds commun de placement	6 105	8 061	8 062	1
TOTAL	6 105	8 061	8 062	1

La trésorerie est placée dans des OPCVM monétaires sans risques. Par ailleurs Vallourec ne réalise des transactions financières qu'avec des établissements financiers de premier plan.

Etat des créances et dettes

Actif au 31/12/2006	Valeur brute	Dont produits à recevoir	Dont entreprises liées	Valeur brute < 1 an	Valeur brute > 1 an
Créances d'exploitation	1 346	323	–	1 346	–
Créances clients et comptes rattachés	–	–	–	–	–
Autres créances d'exploitation	1 346	323	–	1 346	–
Autres créances	44 729	–	44 724	44 729	–
Créances diverses	44 729	–	44 724	44 729	–
TOTAUX	46 075	323	44 724	46 075	–

Prêts accordés au cours de l'exercice : 0 m€

Prêts remboursés au cours de l'exercice : 21 192 m€

Créances représentées par des effets de commerce : néant

Passif au 31/12/2006	Valeur brute	Dont charges à payer	Dont entreprises liées	< 1 an	> 1 an	> 5 ans
Dettes financières	470 718	637	60 000	60 650	150 043	260 025
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	410 635	635	–	635	150 000	260 000
Emprunts et dettes financières divers	60 083	2	60 000	60 015	43	25
Dettes d'exploitation	4 180	3 435	440	4 180	–	–
Dettes fournisseurs	3 781	3 163	440	3 781	–	–
Dettes fiscales et sociales	399	272	–	399	–	–
Autres dettes	34 055	53	2 805	34 055	–	–
Dettes fiscales (impôts sociétés)	16 971	–	–	16 971	–	–
Autres dettes divers	17 084	53	2 805	17 084	–	–
TOTAUX	508 953	4 125	63 245	98 885	150 043	260 025

Emprunts souscrits au cours de l'exercice : 0 m€

Emprunts remboursés au cours de l'exercice : 51 192 m€

Dettes représentées par des effets de commerce : néant

Les charges à payer des « Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit » représentent les intérêts courus à fin d'année.

Dettes financières

En 2003, la Société a contracté un emprunt de 150 millions d'euros d'une durée de 5 ans (échéance septembre 2008) auprès du Crédit Agricole. Afin de convertir cette dette à taux variable en une dette à taux fixe, Vallourec a mis en place des instruments de couverture (swaps). Le contrat du crédit prévoit que le Groupe doit respecter un ratio d'endettement net consolidé sur les fonds propres consolidés inférieur à 75 %.

En mars 2005, une facilité de 460 millions d'euros a été mise à la disposition de Vallourec par un syndicat de banques pour une durée de 7 ans pour l'acquisition des 45 % des titres V & M TUBES.

Cette facilité prévoit le respect d'un ratio de dettes financières nettes consolidées sur fonds propres consolidés inférieur ou égal à 75 % calculé au 31 décembre de chaque année et pour la première fois au 31 décembre 2005. Un changement de contrôle de Vallourec pourrait provoquer le remboursement du crédit sur décision de la majorité des deux tiers des banques participantes. Il est aussi prévu que le crédit deviendrait immédiatement exigible si le Groupe venait à faire défaut sur le remboursement d'une de ses dettes financières (« cross default »), ou s'il advenait un événement significatif

emportant des conséquences sur l'activité ou la condition financière du Groupe de sa capacité à rembourser sa dette.

Au 31 décembre 2005, une tranche de 260 millions d'euros et une de 25 millions de dollars US ont été tirées respectivement sur 7 et 5 ans, une tranche de 30 millions d'euros a été tirée sur 6 mois le 12 octobre 2005.

Au 31 décembre 2006, la tranche de 25 millions de dollars US a été remboursée par anticipation en juin 2006 ainsi que la tranche de 30 millions d'euros.

Vallourec a eu recours à des instruments de couverture (swaps) pour couvrir sa dette à taux variable en un intérêt à taux fixe.

Information sur les risques de taux d'intérêt

La valorisation à la juste valeur des opérations de couverture de taux d'intérêt (swaps et cap) sur la dette financière à hauteur de 410 millions d'euros s'élève à 7,7 millions d'euros au 31 décembre 2006.

Ecarts de conversion sur les dettes et les créances libellées en monnaies étrangères

	31/12/2005	31/12/2006	Dont compensé par couverture de change	Provisions pour perte de change
ECART DE CONVERSION ACTIF	412	-	-	-
ECART DE CONVERSION PASSIF	412	-	-	-

Capitaux propres

La variation des capitaux propres s'analyse comme suit :

	Nombre d'actions	Capital	Résultat de l'exercice	Primes et Réserves	Capitaux propres
Situation au 31/12/2004	9 869 956	197 399	30 064	327 678	555 141
Affectation du résultat 2004	–	–	-30 064	30 064	–
Augmentation de capital	706 312	14 127	–	108 674	122 801
Souscription options	24 064	481	–	430	911
Ecart de réévaluation	–	–	–	584	584
Dividende distribué	–	–	–	-30 721	-30 721
Acompte sur dividende	–	–	–	-41 322	-41 322
Résultat 2005	–	–	14 145	–	14 145
Variation	730 376	14 608	-15 919	67 709	66 398
Situation au 31/12/2005	10 600 332	212 007	14 145	395 387	621 539
Affectation du résultat 2005	–	–	-14 145	14 145	–
Division par 5 de la valeur nominale	42 401 328	–	–	–	–
Souscription options	10 210	40	–	36	76
Ecart de réévaluation	–	–	–	-2	-2
Dividende distribué	–	–	–	-74 380	-74 380
Acompte sur dividende	–	–	–	-103 319	-103 319
Résultat 2006	–	–	172 068	–	172 068
Variation	42 411 538	40	157 923	-163 520	-5 557
SITUATION AU 31/12/2006	53 011 870	212 047	172 068	231 867	615 982

Le capital de Vallourec est composé de 53 011 870 actions ordinaires au nominal de 4 euros entièrement libérées au 31 décembre 2006 contre 10 600 332 actions au nominal de 20 € au 31 décembre 2005.

Cette variation de 42 411 538 actions s'analyse par :

i. d'une part la division par 5 de la valeur nominale le 18 juillet 2006 soit 42 401 328 actions de plus,

ii. d'autre part, les options de souscription d'actions exercées après le 1^{er} janvier 2006 ont conduit à la création de 10 210 actions nouvelles (contre 24 064 actions en 2005), soit une augmentation de 76 m€ prime incluse.

Options de souscription d'actions

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 15 juin 2000 a autorisé (1^{er} résolution) le Directoire à attribuer des options de souscription, pendant une durée de cinq ans et dans la limite de 4 % du capital social de Vallourec, aux dirigeants et / ou aux membres du personnel des sociétés du Groupe.

Dans le cadre de cette autorisation une première tranche d'options a été attribuée le 15 juin 2000. Ses principales caractéristiques figurent dans le tableau ci-dessous.

	Plan
Date d'Assemblée	15 juin 2000
Date du Directoire	15 juin 2000
Nombre total d'options attribuées (*)	892 500
Ajustement du nombre d'options suite à l'augmentation de capital du 13 juillet 2005	1 090
– dont nombre d'options attribuées aux membres du Comité Exécutif (dans sa composition au 31 décembre 2006)	102 500
– nombre de dirigeants concernés	7
– prix d'exercice (**)	7,60 €
– prix d'exercice ajusté après l'augmentation de capital du 13 juillet 2005	7,49 €
Nombre d'options annulées depuis l'attribution (***)	33 750
Point de départ d'exercice des options	15 juin 2004
Date d'expiration	14 juin 2007
Nombre d'actions souscrites au 31/12/05 (1 option = 1 action)	818 970
(dont nombre d'actions souscrites par les membres du Comité Exécutif)	102 500
Nombre d'options susceptibles d'être exercées au 31/12/05 (dont nombre d'options susceptibles d'être exercées par les membres du Comité Exécutif)	40 870
–	–
Nombre d'actions souscrites en 2006 (1 option = 1 action) (dont nombre d'actions souscrites par les membres du Comité Exécutif)	10 210
–	–
Nombre d'options susceptibles d'être exercées au 31/12/2006 (dont nombre d'options susceptibles d'être exercées par les membres du Comité Exécutif)	30 660
–	–

(*) Recalculé pour tenir compte de l'augmentation de capital réalisée en juillet 2005 et de la division par 5 du nominal des actions effective au 18 juillet 2006 (AGE du 1^{er} juin 2006).

(**) 95 % de la moyenne des 20 séances ayant précédé la date d'attribution.

(***) Bénéficiaires ayant quitté le Groupe.

Options d'achat d'actions

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 15 juin 2000 a également autorisé (2^e résolution) le Directoire, pendant une durée de cinq ans et dans la limite de 10 % du capital social, à attribuer des options d'achat portant sur des actions anciennes qui seraient préalablement acquises en Bourse dans le cadre des autorisations de rachat d'actions données par l'Assemblée.

Dans le cadre de cette autorisation une première tranche d'options (1 option = 1 action) a été attribuée le 11 juin 2003. Ses principales caractéristiques figurent dans le tableau ci-dessous.

	Plan
Date d'Assemblée	15 juin 2000
Date du Directoire	15 juin 2003
Nombre total d'actions pouvant être achetées (*)	979 480
– dont nombre d'actions pouvant être achetées par les membres du Comité Exécutif (dans sa composition au 31 décembre 2006)	195 000
– nombre de dirigeants concernés	7
– prix d'exercice (**)	10,73 €
– prix d'exercice ajusté après l'augmentation de capital du 13 juillet 2005	10,57 €
Nombre d'options annulées depuis l'attribution (***)	13 750
Nombre d'actions pouvant être achetées au 31/12/2005	965 730
Options annulées en 2006	–
Nombre d'actions pouvant être achetées au 31/12/2006	965 730
– dont nombre d'actions pouvant être achetées par les membres du Comité Exécutif (dans sa composition au 31 décembre 2006)	195 000
– nombre de dirigeants concernés	7
– prix d'exercice ajusté après l'augmentation de capital du 13 juillet 2005	10,57 €
Point de départ d'exercice des options	11 juin 2007
Date d'expiration	10 juin 2010
Nombre d'actions achetées au 31/12/2005	–

(*) Recalculé pour tenir compte de l'augmentation de capital réalisée en juillet 2005 et de la division par 5 du nominal des actions effective au 18 juillet 2006 (AGE du 1^{er} juin 2006).

(**) Moyenne des 20 derniers cours des 20 séances ayant précédé la date d'attribution, sans rabais.

(***) Bénéficiaires ayant quitté le Groupe.

Provisions pour risques et charges

La variation des provisions pour risques et charges s'analyse comme suit :

	31/12/2005	Dotations	Reprises utilisées	Reprises sans objet	31/12/2006
Provisions pour risques et charges	274	–	–	-274	–
Provisions pour départ à la retraite	39	18	-35	–	22
Provisions médailles du travail	5	4	–	–	9
Provisions attributions d'actions gratuites	–	1 036	–	–	1 036
Autres provisions pour charges	–	–	–	–	–
TOTAUX	318	1 058	-35	-274	1 067

Provisions pour risques et charges

Les litiges sont inscrits en provision à hauteur du risque estimé probable à la clôture de chaque exercice en application du règlement CRC 2000-06 sur les passifs.

Le Directoire de la Société Vallourec a mis en place lors de sa réunion du 16 janvier 2006 un Plan d'Attribution Gratuite d'Actions (PAGA) approuvé par le Conseil de Surveillance. Un nombre théorique de 29 600 actions gratuites (148 000 recalculé après la division de l'action) Vallourec a été attribué.

L'attribution définitive sera fonction de la performance de RBE (Résultat Brut d'Exploitation) consolidé, réalisée par le Groupe Vallourec en 2006 et 2007. Elles se fera par application d'un coefficient multiplicateur K, représentatif de cette performance, au nombre théorique d'actions attribué par le Directoire le 16 janvier 2006, K pouvant varier entre 0 et 1,33.

Le coefficient K est calculé pour chacune des 2 années 2006 et 2007 et est appliqué sur une moitié de l'attribution théorique initiale au titre de chaque année, la somme du résultat de l'application de chacun des coefficient 2006 et 2007 représentant l'attribution définitive acquise au bénéficiaire le 16 janvier 2008.

Une provision d'un montant de 1 036 m€, correspondant à 98 420 actions gratuites, a été constituée au titre de 2006.

Provisions pour départ à la retraite

L'engagement total pour départ en retraite calculé au 31 décembre 2006 est de 166 m€.

La provision inscrite au bilan s'élève à 22 m€. Le montant des pertes actuarielles non comptabilisées est donc de 144 m€. Les engagements non reconnus au bilan correspondent à des changements ou non-réalisation d'hypothèses dont l'effet est amorti dans le temps selon le principe du « corridor ».

Les principales modifications par rapport aux évaluations de l'exercice précédent portent sur la base de salaire utilisée dans le calcul des indemnités et le changement du taux d'actualisation.

IV - NOTES RELATIVES AUX POSTES DU COMPTE DE RESULTAT

Produits d'exploitation

La société facture des redevances au titre de l'utilisation de sa marque. Ce produit est inclus dans la ligne « Autres produits d'exploitation » et s'élève à 1 469 m€.

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

Charges financières : 497 m€.

Produits financiers : 182 019 m€.

Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel de l'exercice s'élève à 421 m€.

Ce résultat intègre un profit sur la cession d'une immobilisation corporelle pour un montant de 143 m€.

V - AUTRES INFORMATIONS

Ventilation l'effectif moyen

L'effectif de la société est de 5 personnes.

Fiscalité

Intégration fiscale

La société a opté depuis le 1^{er} janvier 1988 pour le régime d'intégration fiscale constitué dans les conditions prévues à l'article 223A du CGI. Le renouvellement de cette convention est automatique depuis 1999 et est prolongé de 5 ans en 5 ans.

En 2006, le périmètre du groupe fiscal inclut Vallourec, Assurval, Interfit, Starval, MPS, Vallourec Précision Etirage, Vallourec Précision Soudage, Vallourec Composants Automobiles Vitry, Vallourec Composants Automobiles Hautmont, Valti, Valsept, Sopreneuf, Valinox Nucléaire, VALLOUREC & MANNESMANN TUBES, V & M FRANCE, V & M Oil & GAS FRANCE, V & M One, V & M Services.

La convention d'intégration conduit les filiales du groupe fiscal à constater une charge d'impôt équivalente à celle qu'elles supporteraient en l'absence d'intégration fiscale.

L'économie d'impôt résultant de l'imputation sur le résultat d'ensemble des déficits générés par les filiales, c'est-à-dire par les sociétés qui versent leur impôt à Vallourec, n'est pas constatée en profit mais figure en autres dettes.

Les profits éventuels résultant de l'intégration fiscale qui reviennent à Vallourec correspondent principalement à l'imputation sur le résultat d'ensemble des déficits générés par Vallourec elle-même et des reports déficitaires définitivement acquis à Vallourec.

Au titre de l'exercice 2006 :

Le montant du profit d'impôt inscrit au compte de résultat est de : 13 234 m€.

Il se décompose en :

- une charge d'impôt propre à Vallourec pour 0 m€,
- un produit d'impôt du Groupe intégré pour 13 234 m€.

Au 31 décembre 2006, l'économie constatée par Vallourec pour faire face à l'impôt, qui peut devenir exigible pour le Groupe si les sociétés concernées redeviennent bénéficiaires avant que leurs déficits ne soient tombés en non-valeur, s'élève à 14 226 m€.

Le groupe fiscal Vallourec est bénéficiaire et n'a plus de déficit reportable à fin 2006.

Le montant des déficits propres à la Société Vallourec imputable sur le résultat d'ensemble s'élève à 36 905 m€.

Accroissement et allègement de la dette future d'impôt

Nature des différences temporaires	Montant 31/12/06 (base)
Accroissement	–
Allègements	
Provision pour retraite	22
Provision pour congés payés	45
Provision contribution sociale de solidarité	2
Plus-values latentes sur OPVCM	1

Ventilation de l'impôt entre résultat courant et résultat exceptionnel

	Résultat avant impôt	Impôt dû	Résultat net
Courant	158 413	–	158 413
Exceptionnel	421	–	421
Sous total	158 834	–	158 834
Résultat lié à l'intégration fiscale	–	13 234	13 234
TOTAL VALLOUREC	158 834	13 234	172 068

Le résultat d'intégration fiscale correspond principalement au déficit généré par la Société Vallourec, tête de groupe fiscal, qui constitue une économie d'impôt réalisée de l'exercice.

Rémunérations des membres des organes d'administration et de direction

Organes d'administration

Les jetons de présence versés au cours de l'exercice se sont élevés à 335 m€.

Organes de direction

Cette information n'est pas communiquée car elle n'est pas pertinente au regard de la situation patrimoniale et financière et du résultat de la seule Société Vallourec.

Engagement hors bilan

Les engagements sont les suivants :

Indemnité Départ en Retraite : 144 m€ (perte actuarielle).

Il n'existe pas de dettes garanties par des sûretés réelles.

5.1.2 Résultat global par action

Cf. supra 5.1.0 (Note 13).

Le tableau des filiales et participations au 31 décembre 2006 est inséré à la section 8.6.



5.2 Honoraires des Commissaires aux comptes

en milliers d'euros (m€)

2006	Ernst & Young (*)	Deloitte (*)	K.P.M.G.
Audit			
Certification des comptes	286	708	439
Autres prestations liées à l'audit	31	–	8
Sous-total	317	708	447
Autres prestations non liées à l'audit	96	–	46
TOTAL	413	708	493

(*) Auditeurs des comptes consolidés du Groupe.

Il est rappelé qu'au titre de l'exercice 2005 les honoraires avaient été les suivants :

en milliers d'euros (m€)

2005	Ernst & Young (*)	Deloitte (*)	K.P.M.G.
Audit			
Certification des comptes	1 218	150	374
Autres prestations liées à l'audit	180	97	39
Sous-total	1 398	247	413
Autres prestations non liées à l'audit	7	–	9
TOTAL	1 405	247	422

(*) Auditeurs des comptes consolidés du Groupe.

CHAPITRE 6 GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

6.1 COMPOSITION ET FONCTIONNEMENT DES ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION ET DE SURVEILLANCE

L'Assemblée Générale Mixte du 14 juin 1994 a approuvé l'adoption du mode de gestion duale avec Conseil de Surveillance et Directoire.

6.1.0 COMPOSITION DES ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION ET DE SURVEILLANCE AU 31 DECEMBRE 2006

6.1.0.1 Directoire

	Année de naissance	Date de nomination au Directoire	Date de fin de mandat
<u>Président</u>			
Pierre Verluca	1944	12/12/2000	A.G. comptes 2007
<u>Membres</u>			
Bertrand Cantegrit	1950	01/04/2006	A.G. comptes 2007
Marco-Antônio Castello-Branco	1960	01/04/2006	A.G. comptes 2007
Jean-Pierre Michel	1955	01/04/2006	A.G. comptes 2007

M. Pierre Verluca a été nommé Président du Directoire le 10 juin 2004, en remplacement de M. Jean-Claude Cabre atteint par la limite d'âge statutaire.

M. François Fabre, Directeur Général depuis le 10 juin 2004, a démissionné de son mandat le 30 septembre 2006, à l'occasion de son départ à la retraite.

6.1.0.2 Conseil de Surveillance

	Année de naissance	Date de première désignation en qualité d'Administrateur ou de Membre du Conseil	Date de fin de mandat	Principale autre fonction exercée
<u>Président</u>				
Jean-Paul Parayre	1937	13/06/1989	A.G. comptes 2010	Membre du Conseil de Surveillance de PSA Peugeot-Citroën et de Stena Maritime
<u>Vice-Président</u>				
Patrick Boissier	1950	15/06/2000	A.G. comptes 2010	Président Directeur Général des Chantiers de l'Atlantique
<u>Membres</u>				
Luiz-Olavo Baptista	1938	11/06/2002	A.G. comptes 2007	Avocat et professeur de Droit International
Vincent Bolloré	1952	10/06/2004	A.G. comptes 2009	Président Directeur Général du groupe Bolloré
Michel de Fabiani	1945	10/06/2004	A.G. comptes 2009	Administrateur de BP France
Denis Gautier-Sauvagnac	1943	07/02/1997	A.G. comptes 2010	Président-Délégué Général de l'UIMM
François Henrot	1949	08/06/1999	A.G. comptes 2010	Associé-Gérant de Rothschild & Cie Banque et de Rothschild & Cie
Jean-Claude Verdière	1938	01/07/2001	A.G. comptes 2006	Directeur Général, membre du Directoire de Vallourec jusqu'au 30 juin 2001
Société financière de Sainte-Marine représentée par Thierry Marraud	1942	10/06/2004	A.G. comptes 2009	Directeur financier du groupe Bolloré
<u>Censeur, Président d'Honneur</u>				
Arnaud Leenhardt	1929	—	A.G. comptes 2009	Président du Conseil d'Administration de Vallourec de 1981 à 1994, puis du Conseil de Surveillance de 1994 à 2000

MM Wolfgang Eging, Heinz Jörg Fuhrmann et Wolfgang Leese ont démissionné de leurs mandats à effet du 31 août 2006 en conséquence de la cession par Salzgitter-Mannesmann AG de sa participation dans Vallourec.

M. Vincent Bolloré a démissionné de son mandat le 5 mars 2007 alors que la participation du groupe Bolloré dans Vallourec, qui a été supérieure à 25 %, est redescendue à 7,48 % au 31 décembre 2006 et à 3,97 % au 15 mars 2007. Le Groupe Bolloré reste représenté au Conseil par la société financière de Sainte Marine, représentée par M. Thierry Marraud.

M. Edward G. Krubasik a été coopté le 6 mars 2007 en tant que nouveau membre du Conseil en remplacement de M. Wolfgang Leese. La ratification de la nomination de M. Edward G. Krubasik est soumise à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire du 6 juin 2007 (5^e résolution). Le curriculum vitae de M. Edward G. Krubasik est inclus dans l'annexe spéciale au rapport de gestion du Directoire relative aux mandats exercés par les mandataires sociaux.

Le renouvellement du mandat de M. Jean-Claude Verdière pour une durée de 3 ans est également proposé à l'Assemblée Générale Ordinaire du 6 juin 2007 (6^e résolution).

M. Arnaud Leenhardt a été désigné, en tant que censeur, pour une durée de 4 ans par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 1er juin 2006, qui a décidé la création de cette fonction.

6.1.0.3 Comité Exécutif

Le Comité Exécutif du Groupe Vallourec est composé de la façon suivante (1^{er} janvier 2007) :

- | | |
|---------------------------------|--|
| • Bert Becher | Président du Directoire de V&M Deutschland GmbH,
Directeur Marketing et Ventes de la Division Tubes Laminés |
| • Bertrand Cantegrit | Membre du Directoire,
Directeur financier, juridique et de la communication externe
Président de la division automobile et industrie |
| • Marco Antônio Castello Branco | Membre du Directoire,
Président de la Division Tubes Laminés,
Président de V&M do Brasil SA |
| • Jean Charpentier | Directeur des Ressources Humaines |
| • Jean-Yves Le Cuziat | Président de la Division Oil & Gas |
| • Jean-Pierre Michel | Membre du Directoire,
Directeur du Contrôle de Gestion, du Marketing et des Achats,
Président des activités Oil & Gas et « Speciality Products » |
| • Pierre Verluca | Président du Directoire |

Le Comité Exécutif se réunit chaque semaine.

6.1.1 FONCTIONNEMENT DES ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION ET DE SURVEILLANCE

6.1.1.1 Règlement intérieur du Conseil de Surveillance

Le Conseil de Surveillance de Vallourec a arrêté, lors de ses délibérations du 17 avril 2003, son règlement intérieur destiné à formaliser ses règles de fonctionnement et ses méthodes de travail. Il prévoit qu'il peut être amendé ou complété à tout moment par délibération du Conseil de Surveillance. Une révision est actuellement en cours.

Le Conseil de Surveillance se réunit au moins quatre fois par an.

Outre les limitations de pouvoirs du Directoire prévues par l'article 9 alinéa 3 des statuts (voir supra 3.2.0) il est également prévu que soient soumis à l'accord préalable du Conseil de Surveillance les actes suivants :

- rachat par la Société de ses propres actions et attribution aux membres du personnel d'options de souscription ou d'achat d'actions de la Société autorisées par l'Assemblée Générale.
- toute opération majeure de nature à modifier de manière substantielle le périmètre d'activité ou la structure financière de la Société et du Groupe qu'elle contrôle ou la nature des risques.

Une fois par trimestre le Directoire, conformément aux dispositions de l'article L. 225-68 alinéa 4 du code de commerce, présente au Conseil de Surveillance un rapport décrivant de la façon la plus complète possible la marche des affaires du Groupe.

Le Directoire consulte le Conseil de Surveillance sur la proposition de dividende à soumettre à l'Assemblée Générale des actionnaires. Il présente en fin d'année le budget, le programme d'investissements et le plan de financement prévisionnels de l'année suivante.

Dans l'exercice de ses missions, le Conseil de Surveillance est informé régulièrement par le Directoire de tout événement significatif concernant la marche des affaires. Il se fait communiquer par ce dernier toute information qu'il juge utile et nécessaire pour exercer sa mission de contrôle. Dans un souci de méthode, la collecte de ces informations, à l'initiative de tout membre du Conseil, est assurée par le Président du Conseil de Surveillance. Les informations

particulièrement utiles à l'exercice des missions de chacun des Comités du Conseil de Surveillance sont réunies par le Président de chacun de ces Comités auprès du Directoire.

Chaque membre du Conseil de Surveillance est par ailleurs tenu :

- de mettre sous la forme nominative la totalité des actions Vallourec qu'il détient et dont le minimum est fixé par les statuts à cinquante actions,
- de se considérer comme initié permanent et, à ce titre, en particulier de respecter les dispositions prises à l'unanimité par le Conseil de Surveillance lors de sa séance du 11 décembre 2001 concernant les périodes pendant lesquelles les initiés permanents ne peuvent acheter, vendre ou prendre des positions sur les titres de la Société, à savoir pendant une période de 30 jours calendaires précédant la publication des résultats annuels et semestriels et de 15 jours calendaires pour les publications trimestrielles,
- de se conformer au Règlement de l'Autorité des Marchés Financiers publié le 24 novembre 2004 pour ce qui concerne l'obligation de déclaration des opérations réalisées par les mandataires sociaux sur les instruments financiers émis par la Société.

Le calendrier des périodes d'abstention est communiqué chaque année aux membres du Conseil.

6.1.1.2 Réunions du Conseil de Surveillance au cours de l'exercice 2006

Le Conseil de Surveillance s'est réuni six fois au cours de l'exercice 2006. Le taux d'absentéisme est extrêmement faible et les membres absents ont systématiquement donné pouvoir pour être représentés (voir infra 8.2). La durée moyenne des réunions est de l'ordre de 3 heures.

6.1.1.3 Membres indépendants et membres liés à la Société

Le Conseil de Surveillance examine régulièrement, cas par cas, la situation de chacun de ses membres au regard des critères du « rapport Bouton ». Il s'appuie en la matière sur les recommandations formulées par le Comité des Nominations et des Rémunérations (voir infra 6.1.1.4).

Il en résulte que, au 31 décembre 2006 :

- ♦ sont considérés comme membres libres d'intérêt MM. Luiz-Olavo Baptista, Patrick Boissier, Michel de Fabiani, Denis Gautier-Sauvagnac et Jean-Claude Verdière.
M. Jean-Claude Verdière, Directeur Général et membre du Directoire de Vallourec jusqu'au 30 juin 2001, est considéré comme libre d'intérêt depuis le 1^{er} juillet 2006 (5ans).
- ♦ sont considérés comme membres liés à la Société :
 - compte tenu de la participation dans Vallourec détenue par le groupe Bolloré :
 - M. Vincent Bolloré, Président Directeur Général du groupe Bolloré,
 - M. Thierry Marraud, représentant la Société Financière de Sainte-Marine et Directeur Financier du groupe Bolloré,
 - M. François Henrot, compte tenu du mandat d'assistance confié par le Directoire à la banque Rothschild & Cie en 2006 (cf. rapport de gestion du Directoire – Conventions réglementées).
 - M. Jean-Paul Parayre, dont la première désignation en qualité d'Administrateur date du 13 juin 1989, soit plus de 12 ans.

Au 31 décembre 2006, 5 membres du Conseil de Surveillance sur neuf sont donc considérés comme libres d'intérêt vis-à-vis de la Société.

Après la démission de M. Vincent Bolloré, le 5 mars 2007, et la cooptation de M. Edward G. Krubasik le 6 mars, le nombre de membres indépendants est désormais de 6 sur un effectif inchangé, soit les deux tiers.

6.1.1.4 Comités institués au sein du Conseil de Surveillance

Il existe deux Comités institués au sein du Conseil de Surveillance :

- le Comité Financier
- le Comité des Nominations et des Rémunérations

Un Comité Stratégique sera mis en place dans le courant de l'exercice 2007.

Les règlements des Comités ont été approuvés par le Conseil de Surveillance au cours de sa réunion du 17 avril 2003. Ils sont en cours de révision.

▪ Comité Financier :

Le Comité Financier (initialement dénommé Comité d'Audit) a été créé le 5 mars 2002. Il donne au Conseil de Surveillance son avis sur la pertinence et la permanence des méthodes comptables adoptées pour l'établissement des comptes sociaux et consolidés de Vallourec, en particulier lors de la présentation des comptes annuels ou intermédiaires.

Il est informé de l'évolution des résultats, de la trésorerie, de l'endettement, des risques financiers et des prévisions correspondantes pour la Société et ses principales filiales. Il est également tenu au courant des engagements hors bilan. D'une manière plus générale, le Comité Financier examine les éléments de stratégie financière du Groupe.

Le Comité Financier peut être saisi à l'initiative du Président du Conseil de Surveillance de tout projet nécessitant l'autorisation préalable de celui-ci (opérations ayant une incidence sur le capital, émissions d'obligations convertibles, emprunts obligataires ou non, remboursements etc.), ainsi que des projets de croissance externe d'un montant significatif.

Il conduit la procédure de sélection des Commissaires aux comptes, formule un avis sur le montant des honoraires sollicités pour l'exercice des missions de contrôle légal et soumet au Conseil de Surveillance le résultat de cette sélection.

Il rend compte au Conseil de Surveillance de l'ensemble de ses travaux.

Au 31 décembre 2006, le Comité Financier est composé de MM Michel de Fabiani (Président), Thierry Marraud et Jean-Claude Verdière, soit deux membres indépendants sur trois. M. Heinz Jörg Fuhrmann a quitté le Comité le 31 août 2006, jour de sa démission en tant que membre du Conseil.

Le Comité Financier s'est réuni quatre fois en 2006. Tous les membres étaient à chaque fois présents. Il a procédé en particulier à l'examen des comptes de l'exercice 2005 ainsi que des comptes semestriels au 30 juin 2006. Par ailleurs, il s'est réuni fin février 2007 pour examiner les comptes de l'exercice 2006.

Les Commissaires aux comptes ont assisté à deux réunions du Comité Financier (réunions préparatoires aux comptes annuels et semestriels) au titre de l'exercice 2006. Ils ont présenté au Conseil un compte rendu des travaux réalisés dans le cadre de leur mandat.

Parmi les autres sujets importants examinés pendant l'année 2006 le Comité Financier a notamment suivi l'avancement des études concernant la mise en place d'un programme centralisé de gestion de la trésorerie et des changes, donné son avis sur les aspects financiers des projets de développement stratégique et examiné les questions liées à la division du nominal des actions. Le Comité s'est également impliqué dans le processus de finalisation de la sélection des candidats pour le renouvellement des mandats des commissaires aux comptes.

▪ **Comité des Nominations et des Rémunérations :**

Le Comité des Rémunérations créé dès l'adoption par Vallourec du mode de gestion avec Directoire et Conseil de Surveillance, en 1994, est devenu le 17 avril 2003 le Comité des Nominations et des Rémunérations. Au 31 décembre 2006, le Comité des Nominations et des Rémunérations était composé de MM Jean-Paul Parayre (Président), Patrick Boissier, Vincent Bolloré et Denis Gautier-Sauvagnac, soit 2 membres indépendants sur 4. M. Wolfgang Leese a quitté le Comité le 31 août 2006, jour de sa démission en tant que membre du Conseil.

Les attributions du Comité des Nominations et des Rémunérations sont les suivantes :

• **Nominations :**

- ♦ préparation de la procédure de sélection des membres du Conseil de Surveillance et des membres du Directoire et détermination des critères à retenir,
- ♦ établissement des propositions de nomination ou de renouvellement.

Le choix par le Comité des candidats aux fonctions de membre du Conseil est guidé par l'intérêt de la Société et de tous ses actionnaires. Il prend en compte, en particulier, l'équilibre souhaitable de la composition du Conseil au vu de la composition et de l'évolution de l'actionnariat de la Société.

• **Rémunérations :**

- ♦ propositions sur le montant et la répartition des jetons de présence attribués aux membres du Conseil, ainsi que la rémunération des membres des Comités,
- ♦ propositions de rémunération du Président du Conseil,
- ♦ rémunération des membres du Directoire : le Comité est chargé de recommander au Conseil la structure et le niveau de la rémunération de chacun des membres du Directoire (part fixe, part variable et avantages en nature),
- ♦ options de souscription ou d'achat d'actions pour les membres du Directoire. A cet effet, le Comité émet un avis sur la politique d'attribution des options de souscription ou d'achat d'actions et prend connaissance de chaque plan que le Directoire envisage de mettre en place au bénéfice des cadres et/ou du personnel du Groupe.

Par ailleurs, et concernant les membres du Comité Exécutif, le Comité est informé de leur nomination, de leur rémunération et du plan de succession les concernant.

Le Comité s'est réuni 3 fois en 2006. Il a notamment examiné et préparé les éléments de décision pour le Conseil de Surveillance sur les sujets suivants :

- ♦ composition du Directoire et nomination des nouveaux membres, notamment dans la perspective du départ du Directeur général, M. François Fabre,

- ♦ actualisation des principes de rémunération des membres du Directoire. Fixation des conditions de rémunération des nouveaux membres du Directoire,
- ♦ actualisation de la rémunération du Président du Conseil de Surveillance,
- ♦ fixation du montant du jeton de présence versé au Censeur,
- ♦ composition du Conseil de Surveillance suite notamment au départ des trois représentants de Salzgitter. Définition du profil souhaité pour le recrutement d'un nouveau membre. Lancement d'une mission de recherche confiée à un Cabinet spécialisé.

6.1.1.5 Censeur

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 1er juin 2006 a décidé (6e résolution) la création de la fonction de Censeur, permettant ainsi au Conseil de pouvoir bénéficier, le cas échéant, de l'expérience et des compétences de personnalités qui, pour telle ou telle raison, ne peuvent pas ou ne veulent pas être désignées en tant que membres du Conseil de Surveillance.

Le nombre des censeurs ne peut excéder deux. Les censeurs ont notamment pour mission de veiller à la stricte application des statuts. Ils assistent aux réunions du Conseil et prennent part aux délibérations avec voix consultative.

6.1.1.6 Principes de rémunérations

Pour l'ensemble des principes et niveaux de rémunérations, tant du Conseil de Surveillance que du Directoire, le Conseil de Surveillance s'appuie sur les recommandations du Comité des Nominations et des Rémunérations qui lui-même s'appuie sur les études et conseils d'un cabinet international de premier plan, spécialiste des rémunérations des dirigeants et mandataires sociaux.

- **Rémunération des membres du Directoire :**

La rémunération des membres du Directoire est composée d'une partie fixe et d'une partie variable (bonus), la politique étant de se situer dans le bas d'un échantillon de référence pour la fixe et dans le haut pour le bonus.

Le bonus est en deux parties :

- l'une basée sur le résultat net part du groupe et plafonnée à 50 % du salaire de base,
- l'autre basée sur des critères qualitatifs, plafonnée à 30 % du salaire de base.

La somme des deux parties est plafonnée à 66 % du salaire de base. Le calcul est vérifié par les commissaires aux comptes.

- **Rémunération des membres du Conseil de Surveillance :**

Le montant annuel maximum des jetons de présence que le Conseil de Surveillance est susceptible de se répartir comme il le juge convenable a été porté à 400 000 euros par l'Assemblée Générale Ordinaire du 1^{er} juin 2006 (15^e résolution).

Le principe est le versement d'un montant identique à chaque membre du Conseil, ainsi qu'au(x) Censeur(s), éventuellement calculé prorata temporis dans le cas d'une nomination ou d'une fin de mandat en cours d'exercice.

En complément du jeton de présence qui lui est attribué, le Président du Conseil de Surveillance perçoit une rémunération dont le montant a été porté par le Conseil de Surveillance, sur proposition du Comité des Nominations et des Rémunérations, à 250 000 euros par an à effet du 1^{er} janvier 2006.

- **Rémunération des membres des Comités :**

Les membres du Comité Financier perçoivent un jeton de présence supplémentaire.

L'appartenance au Comité des Nominations et des Rémunérations n'est pas rémunérée.

- **Rémunération du (des) censeur(s) :**

La rémunération du (des) censeur(s) s'impute sur l'enveloppe annuelle des jetons de présence allouée au Conseil de Surveillance.

Les rémunérations versées aux mandataires sociaux en 2006 sont détaillées dans le rapport de gestion du Directoire (« Rémunération des mandataires sociaux »).

6.1.1.7 Gouvernement d'entreprise

En considération de ce qui précède, la Société Vallourec considère qu'elle se conforme globalement au régime de gouvernement d'entreprise en vigueur en France.

6.2 INTERETS DES DIRIGEANTS

6.2.0 Rémunérations et avantages en nature.

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-102-1 du code de commerce, le montant des rémunérations totales et avantages de toute nature versés durant l'exercice 2006, de manière directe ou indirecte, nominativement à chaque mandataire social, par la Société Vallourec ou par toute société du Groupe, est indiqué dans le rapport de gestion du Directoire (« Rémunération des mandataires sociaux ») qui fait partie intégrante du présent document de référence.

6.2.1 Options conférées sur les actions Vallourec et attributions gratuites d'actions

Voir infra 6.3.2. ainsi que les rapports spéciaux sur les options et les attributions gratuites d'actions établis par le Directoire conformément aux dispositions du code de commerce.

6.2.2 Opérations conclues avec les membres des organes d'Administration, de Direction et de Surveillance

Néant.

6.2.3 Prêts et garanties

Néant.

6.3 INTERESSEMENT DU PERSONNEL

6.3.1 Contrats d'intéressement et de participation

Participation :

Les sommes versées au titre des réserves spéciales de participation au cours des cinq derniers exercices sont les suivantes (en millions d'euros) :

2002	2003	2004	2005	2006
7,24	1,89	2,97	11,28	19,27

Intéressement :

La plupart des sociétés du Groupe ont des systèmes d'intéressement qui permettent d'associer les salariés aux performances de l'entreprise. Ces performances se déterminent en fonction du résultat courant par rapport au chiffre d'affaires.

Les sommes versées à ce titre au cours des cinq dernières années sont les suivantes (en millions d'euros) :

2002	2003	2004	2005	2006
8,95	5,41	15,8	44,25	38,07

Plan d'épargne d'entreprise :

Le Groupe Vallourec a créé en France en 1989 un plan d'épargne d'entreprise pour aider les salariés à se constituer un capital disponible à moyen et long terme. En 2005, ce dispositif a été complété par la mise en place, par accord, d'un PERCO (Plan d'Epargne Retraite Collectif).

Les versements volontaires des salariés sont abondés par l'entreprise selon un barème révisé chaque année en fonction de la marche du Groupe.

Les sommes versées au titre de l'abondement au cours des cinq dernières années sont les suivantes (en millions d'euros) :

2002	2003	2004	2005		2006	
			PEE	PERCO	PEE	PERCO
0,79	0,61	0,48	0,56	0,93	1,45	1,53

6.3.2 Options

(les chiffres ci-dessous ont été recalculés, lorsque nécessaire, pour tenir compte de l'augmentation de capital réalisée en juillet 2005 et de la division par 5 du nominal des actions, effective au 18 juillet 2006).

- Options de souscription d'actions

	Plan
Date d'Assemblée	15 juin 2000
Date du Directoire	15 juin 2000
Nombre de bénéficiaires à la mise en place du plan	144
Nombre total d'options attribuées à l'origine	892 500
- dont nombre d'options attribuées aux membres du Comité Exécutif (dans sa composition au 31/12/2006)	102 500
- nombre de dirigeants concernés	7
- prix d'exercice (*)	7,60 euros
- prix d'exercice ajusté après l'augmentation de capital du 13/07/2005	7,49 euros
Nombre d'options annulées depuis l'attribution (bénéficiaires ayant quitté le groupe)	33 750
Point de départ d'exercice des options	15 juin 2004
Date d'expiration	14 juin 2007
Nombre d'actions souscrites au 31/12/2006 (1 option = 1 action)	829 180
- dont nombre d'actions souscrites par les membres du Comité Exécutif	102 500
Nombre d'options susceptibles d'être exercées au 31/12/2006	30660

(*) 95 % de la moyenne des 20 séances ayant précédé la date d'attribution.

- Options d'achat d'actions

	Plan
Date d'Assemblée	15 juin 2000
Date du Directoire	15 juin 2003
Nombre de bénéficiaires à la mise en place du plan	148
Nombre total d'options attribuées à l'origine	979 480
- dont nombre d'options attribuées aux membres du Comité Exécutif (dans sa composition au 31/12/2006)	195 000
- nombre de dirigeants concernés	7
- prix d'exercice (*)	10,73 euros
- prix d'exercice ajusté après l'augmentation de capital du 13/07/2005	10,57 euros
Nombre d'options annulées depuis l'attribution (bénéficiaires ayant quitté le groupe)	13 750
Nombre d'options pouvant être exercées au 31/12/2006 (1 option = 1 action)	965 730
Point de départ d'exercice des options	11 juin 2007
Date d'expiration	10 juin 2010
Nombre d'actions achetées au 31/12/2005	---

(*) moyenne des 20 derniers cours des 20 séances ayant précédé la date d'attribution, sans rabais.

6.3.3 Attribution gratuite d'actions

- ♦ **Date d'Assemblée** : 7 juin 2005
- ♦ **Date du Directoire** : 16 janvier 2006
- ♦ **Nombre de bénéficiaires à la mise en place du plan** : 199
- ♦ **Période d'acquisition** : 2 ans à compter du 16 janvier 2006
- ♦ **Conditions d'attribution**

Moitié des droits au titre de chacune des années 2006 et 2007. L'attribution définitive sera fonction de la performance du ratio de résultat brut d'exploitation (RBE) consolidé rapporté au chiffre d'affaires (CA) consolidé réalisé par le groupe en 2006 et 2007.

Pour chacune des 2 années, elle se fera par application à la moitié du nombre théorique d'actions attribué le 16 janvier 2006 d'un coefficient (K) fonction de ce ratio RBE / CA. L'attribution définitive sera la somme du résultat des deux applications.
- ♦ **Valeur du coefficient K**

Le coefficient K est égal à zéro si le ratio RBE / CA est inférieur ou égal à 10 % et égal à un maximum de 1,33 dans l'hypothèse d'un ratio RBE / CA égal ou supérieur à 30 %.

Entre ces deux bornes, le coefficient K est calculé par interpolation (K = 1 pour RBE / CA = 25 %).
- ♦ **Nombre théorique d'actions attribué le 16 janvier 2006** : 148 000^(*) sur la base de K = 1
- ♦ **Dernier cours coté** le 13 janvier 2006 : (dernier jour de Bourse précédant l'attribution) : 92,76 euros^(*)
- ♦ **Impact sur la dilution** : néant

- ♦ **Nombre théorique d'actions attribué aux membres du Directoire** (à la date de l'attribution) : 15 000 ^(*)
- ♦ **Nombre théorique d'actions attribué aux 10 principaux bénéficiaires** autres que les membres du Directoire : 37 500 ^(*)
- ♦ **Période de conservation** : 2 ans à compter du 16 janvier 2008.
- ♦ **Nombre d'actions attribué au titre de 2006** ($K = 1,33$) : $148\,000 / 2 \times 1,33 = 98\,420$

() chiffre recalculé pour tenir compte de la division par 5 du nominal de l'action effective le 18 juillet 2006.*

6.3.4 Actionnariat salarié

Un plan d'actionnariat salarié mis en place en juillet 2001 est arrivé à son terme après 5 ans, en juillet 2006. Compte tenu des sorties anticipées (dispositions légales) il restait à la fin du plan, 3 308 souscripteurs, dont 1 581 français et 1 727 allemands, pour un total de capitaux souscrits à l'origine de 2,9 millions d'euros. Compte tenu de l'évolution du cours de l'action Vallourec, les performances ont été remarquables, l'investissement des souscripteurs ayant été en moyenne multiplié par 27,6.

Il a été proposé un nouveau plan sur 5 ans, mis en place le 13 juillet 2006, destiné à l'ensemble des salariés français et allemands ayant au moins 3 mois d'ancienneté. Le plan n'a pas été ouvert dans les autres pays compte tenu de la complexité des problèmes, notamment réglementaires et fiscaux, eu égard aux sommes en cause. L'investissement, garanti en capital, a été plafonné à 1 000 euros par personne avec un objectif de 4 000 souscripteurs.

L'opération a été un réel succès puisque, au final, le nombre de souscripteurs a été de 4 956 salariés, soit 1 054 souscripteurs de plus qu'en 2001, dont 2 397 en France et 2 559 en Allemagne, pour un total de 4,4 millions d'euros qui a été investi en actions Vallourec acquises sur le Marché. Il n'y a donc eu aucune dilution.

CHAPITRE 7

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'EVOLUTION RECENTE ET LES PERSPECTIVES D'AVENIR

7.1 EVOLUTION RECENTE, PERSPECTIVES D'AVENIR ET PREVISIONS

Pour 2007, le Groupe constate que la demande continue à être bien orientée pour les tubes destinés au forage et l'équipement des puits de pétrole et pour les produits utilisés dans les centrales électriques. Dans ce dernier domaine, le ralentissement de la demande chinoise est compensé par l'accroissement de la demande nord-américaine et européenne. Dans les marchés liés à l'énergie, les carnets de commande du Groupe sont ainsi toujours longs et atteignent 8 à 9 mois (hors marché pétrolier nord-américain). Les perspectives des marchés mécanique et pétrochimie sont également bonnes.

Dans ce contexte, les usines de Vallourec devraient continuer d'opérer au maximum de leur capacité. L'enrichissement progressif du mix produits devrait se poursuivre tandis que les prix de ventes devraient en moyenne se stabiliser.

Vallourec estime ainsi qu'il devrait, sauf événement exceptionnel, enregistrer une nouvelle progression de son chiffre d'affaires en 2007, progression évaluée à environ 7 à 10 % (hors impact de la cession projetée de l'activité tubes de précision).

Concernant l'évolution de sa marge opérationnelle, Vallourec prévoit que le ratio RBE / chiffre d'affaires du premier semestre 2007 devrait rester à un niveau très élevé, quoique légèrement inférieur à 30 %. En effet, si un bon taux de remplissage des usines permet d'atteindre un niveau de productivité élevé, l'utilisation intensive des capacités de production engendre des coûts supplémentaires.

A plus long terme, les fondamentaux des marchés Pétrole & Gaz et Energie électrique restent très robustes. Les conditions d'exploration et de production pétrolières et gazières sont de plus en plus complexes, ce qui favorise la demande de produits « premium ». Il en va de même concernant les exigences de plus en plus fortes de rendement énergétique et de réduction des rejets de CO² des centrales électriques qui nécessitent des produits de plus en plus sophistiqués.

Vallourec dispose dans tous ces domaines d'un véritable leadership fondé sur la performance de ses produits, son expertise technologique, la proximité qu'il entretient avec ses clients et la qualité des services et des équipes qu'il met à leur disposition.

Le chiffre d'affaires consolidé pour le 1^{er} trimestre 2007 s'est élevé à 1 453,9 millions d'euros, en augmentation de 10,3 % par rapport au chiffre d'affaires du 1^{er} trimestre 2006 qui s'élevait à 1 318,6 millions d'euros. L'effet variation du périmètre de consolidation est négligeable.

Dans le même temps Vallourec poursuit sa stratégie de croissance et de renforcement de sa compétitivité. Confiants que le marché des tubes sans soudure pour application dans le domaine du pétrole et du gaz va continuer à se développer, porté par la forte demande actuelle et future des besoins en énergie dans le monde, Vallourec et son partenaire de longue date dans le domaine des connexions premium pour les applications pétrole et gaz, Sumitomo Metals Industries, ont annoncé fin mars leur intention de construire et gérer ensemble une usine dédiée à la production de tubes sans soudure haut de gamme au Brésil.

Cette nouvelle tuberie sera construite dans l'Etat du Minas Gerais. Elle disposera d'une capacité de production annuelle de 600 000 tonnes de tubes, chacun des partenaires disposant de la moitié de la production. La co-entreprise accroîtra ainsi la capacité totale de production de tubes sans soudure de Vallourec d'environ 10 %.

Partie intégrante du projet, une aciérie sera également construite. Elle aura une capacité annuelle d'un million de tonnes d'acier, dont 700 000 tonnes pour alimenter le nouveau laminoir à tubes. Le reste, soit 300 000 tonnes, sera utilisé par Vallourec pour réduire ses achats externes d'acier.

Vallourec disposera d'une participation majoritaire dans la co-entreprise. Le montant total de l'investissement est estimé à environ 1.6 milliard de dollars US et le démarrage de la production est prévu pour mi-2010.

Cette décision est en parfaite cohérence avec la stratégie de croissance sélective de Vallourec qui repose notamment sur le renforcement de sa présence sur les produits à forte valeur ajoutée tout en améliorant la compétitivité de sa base de production.

7.2 RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES PREVISIONS DE BENEFICE

Monsieur le Président du Directoire,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société, et en application du Règlement (CE) N° 809/2004, nous avons établi le présent rapport sur les prévisions de bénéfice de la société Vallourec incluses dans le chapitre 7 de son document de référence daté du 26 avril 2007.

Ces prévisions et les hypothèses significatives qui les sous-tendent ont été établies sous votre responsabilité, en application des dispositions du Règlement (CE) N° 809/2004 et des recommandations CESR relatives aux prévisions.

Il nous appartient, sur la base de nos travaux, d'exprimer une conclusion, dans les termes requis par l'annexe I, point 13.2 du Règlement (CE) N° 809/2004, sur le caractère adéquat de l'établissement de ces prévisions.

Nous avons effectué nos travaux selon la doctrine professionnelle applicable en France. Ces travaux ont comporté une évaluation des procédures mises en place par la Direction pour l'établissement des prévisions ainsi que la mise en œuvre de diligences permettant de s'assurer de la conformité des méthodes comptables utilisées avec celles suivies pour l'établissement des informations historiques de la société Vallourec.

Ils ont également consisté à collecter les informations et les explications que nous avons estimées nécessaires permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les prévisions sont adéquatement établies sur la base des hypothèses qui sont énoncées.

Nous rappelons que, s'agissant de prévisions présentant par nature un caractère incertain, les réalisations différeront parfois de manière significative des prévisions présentées et que nous n'exprimons aucune conclusion sur la possibilité de réalisation de ces prévisions. D'autre part, ce rapport ne porte pas sur les informations relatives au chiffre d'affaires consolidé du 1^{er} trimestre 2007 communiquées dans le chapitre 7 du document de référence.

A notre avis :

- les prévisions ont été adéquatement établies sur la base indiquée ;
- la base comptable utilisée aux fins de cette prévision est conforme aux méthodes comptables appliquées par la société Vallourec.

Ce rapport est émis aux seules fins du dépôt du document de référence auprès de l'AMF et ne peut être utilisé dans un autre contexte.

Paris La Défense et Neuilly-sur-Seine, le 26 avril 2007
Les Commissaires aux Comptes

KPMG Audit
Département de KPMG S.A.

Deloitte & Associés

Jean-Paul Vellutini Philippe Grandclerc

Jean-Paul Picard Bertrand de Florival

CHAPITRE 8
DOCUMENTS SPECIFIQUES
A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
du 6 JUIN 2007

8.1 RAPPORTS DU DIRECTOIRE

8.1.1 Rapport de gestion du Directoire à l'Assemblée Générale Ordinaire du 6 juin 2007

- Evolution des marchés du Groupe Vallourec
- Recherche et développement
- Informations fournies en application du 4^e alinéa de l'article L. 225-102 du code de commerce :
 - Informations relatives aux conséquences sociales de l'activité
 - Informations relatives aux conséquences environnementales de l'activité
- Comptes consolidés
- Vallourec (Holding)
- Rémunération des mandataires sociaux
- Information sur la répartition du capital
- Conventions réglementées
- Affectation du résultat
- Conseil de Surveillance
- Rachat d'actions
- Transfert du siège social
- *Annexe au rapport de gestion du Directoire : Liste des autres mandats exercés par les mandataires sociaux de la Société Vallourec*

8.1.2 Rapport spécial sur les options

8.1.3 Rapport spécial du Directoire sur les attributions gratuites d'actions

8.2 RAPPORT DU PRESIDENT DU CONSEIL DE SURVEILLANCE

sur les conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil de Surveillance et sur les procédures de contrôle interne

8.3 RAPPORTS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

8.3.1 Rapport général

8.3.2 Rapport spécial

8.3.3 Rapport sur les comptes consolidés

8.3.4 Rapport sur le rapport du Président du Conseil de Surveillance relatif aux procédures de contrôle interne

8.4 RAPPORT DU CONSEIL DE SURVEILLANCE

8.5 RESOLUTIONS PRESENTEES PAR LE DIRECTOIRE

8.6 TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS AU 31 DECEMBRE 2006

8.7 SOCIETES CONTROLEES DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT AU 31 DECEMBRE 2006

8.8 INVENTAIRE DES VALEURS MOBILIERES DETENUES EN PORTEFEUILLE AU 31 DECEMBRE 2006

8.9 RESULTATS FINANCIERS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

8.1 RAPPORTS DU DIRECTOIRE

8.1.1 Rapport de gestion du Directoire à l'Assemblée Générale Ordinaire du 6 juin 2007

L'année 2006 a de nouveau été une année en tous points remarquable dans le prolongement des excellentes années 2004 et 2005.

Le chiffre d'affaires consolidé s'est élevé à 5 541,8 millions d'euros, en hausse de 28,7 % par rapport au chiffre d'affaires de 4 307,4 millions d'euros réalisé en 2005, lui-même déjà en hausse de 41,8 % par rapport à 2004. Chacune de ces trois années a constitué un record historique.

La demande est restée à un niveau particulièrement élevé tout au long de l'année 2006. Dans ce contexte favorable, la croissance de 28,7 % du chiffre d'affaires se décompose entre un effet périmètre de + 1,5 %, un effet volume de + 7,0 % et un effet combiné mix, prix et devises de + 18,5 %.

Vallourec a connu deux incidents de production dans l'aciérie de HKM en Allemagne, l'un en juin (rupture d'un pont roulant) et l'autre en juillet (perforation d'un haut fourneau). L'impact de ces deux incidents a été limité grâce notamment à l'utilisation des stocks existants et à une augmentation des achats d'acier externes. Les usines ont ainsi pu continuer à tourner à un régime très proche de la pleine capacité, expliquant la progression des ventes en volume. Cette forte demande a également permis au Groupe d'orienter sa production vers une proportion plus élevée de produits à forte valeur ajoutée.

Dans le même temps, le groupe a profité du plein effet des hausses de prix passées en 2005, ainsi que de quelques nouvelles hausses ponctuelles intervenues en 2006 et concernant certains produits à plus forte valeur ajoutée.

Dans le domaine du pétrole et gaz, le chiffre d'affaires a fortement progressé aux Etats-Unis, comme dans le reste du monde, sous l'effet conjugué d'une demande très soutenue, d'une plus forte proportion de produits premium et de quelques augmentations des prix de vente. Aux Etats-Unis, Vallourec a également profité du développement de ventes conjointes de tubes et de joints premium. Le phénomène de déstockage observé chez les distributeurs américains a cependant quelque peu ralenti la croissance en fin d'exercice. Vallourec, en outre, a bénéficié des acquisitions d'OMSCO et de SMFI (tubes et accessoires de forage) dont les intégrations respectives se sont déroulées de façon très satisfaisante, permettant notamment la mise en œuvre de synergies industrielles et commerciales.

Dans le domaine de l'énergie électrique, la demande chinoise est encore restée à niveau très élevé, quoiqu'en léger tassement. L'activité de Vallourec a cependant commencé à bénéficier du rééquilibrage des ventes au profit de projets de centrales électriques en Europe et aux Etats-Unis.

L'orientation du groupe vers les marchés porteurs de l'énergie (pétrole et gaz et énergie électrique) s'est donc poursuivie à un rythme important puisque ceux-ci ont représenté 64,7 % du chiffre d'affaires total contre 59,3 % un an plus tôt.

L'activité raffinage et pétrochimie a également connu une forte croissance en 2006. Cette croissance a été notamment portée au premier semestre par la reconstruction de certains équipements détruits par les cyclones qui avaient touché les Etats-Unis en 2005. Elle s'est prolongée au second semestre, le groupe ayant remporté de nouveaux contrats dans le reste du monde.

Le chiffre d'affaires de l'activité mécanique, limité par les capacités de production du groupe, a faiblement progressé dans un environnement marqué par une forte demande qui a poussé Vallourec à favoriser les commandes les plus intéressantes.

Enfin, s'agissant des produits à destination de l'industrie automobile, les ventes ont été bonnes au Brésil, mais Vallourec a été pénalisé en Europe par le recul de l'activité des deux principaux constructeurs automobiles français, PSA et Renault.

En termes de répartition géographique, le caractère mondial de l'activité du Groupe continue de s'affirmer année après année. La part du chiffre d'affaires consolidé réalisé hors de France en 2006 représente 92,5 % du chiffre d'affaires total et la part réalisée hors de l'Union Européenne élargie à 25 représente presque les deux tiers (64,1 %), en conséquence notamment de la progression de l'Asie et de l'Amérique du Nord. En 2000, la France représentait 22,7 % des ventes consolidées et la part réalisée hors de l'Europe « des Quinze » n'était que de 41,6 %.

Par rapport à 2005, les charges d'exploitation montrent une augmentation de 19,8 % qui se décompose en :

- ♦ une hausse de 17,7 % des achats de matières premières, liée à un niveau de prix supérieur à celui de la même période l'an dernier, à la croissance des volumes ainsi qu'à des achats d'acier externes plus importants que par le passé,
- ♦ une hausse de 21,9 % de l'ensemble des autres charges d'exploitation, notamment due à l'augmentation des frais de transport, des dépenses d'énergie et du recours à la sous-traitance.

Des prix de vente en moyenne plus élevés, la hausse des volumes et l'enrichissement du mix produits sont donc les principaux facteurs de la progression du résultat brut d'exploitation qui ressort en hausse de 57,0 % à 1 665,4 millions d'euros contre 1 060,6 millions d'euros en 2005. Il représente ainsi un niveau record de 30,1 % du chiffre d'affaires contre 24,6 % l'an dernier.

Le taux effectif d'impôt s'élève à 35,3 % contre 32,8 % en 2005, le groupe ayant fini d'utiliser ses crédits d'impôts.

Le résultat net global est en progression de 58,0 % à 999,3 millions d'euros, soit 18,0 % du chiffre d'affaires. Bénéficiant en année pleine (contre un seul semestre l'an passé) de l'effet positif de l'acquisition des 45 % de V&M Tubes, le résultat net part du Groupe a, quant à lui, presque doublé à 917,0 millions d'euros.

Malgré une hausse des investissements industriels bruts (+ 49,3 %) et des dividendes versés (+ 110,5 %), le groupe a dégagé un flux de trésorerie positif lui permettant de passer d'un endettement net de 204,7 millions d'euros le 31 décembre 2005 à une trésorerie nette positive de 41,4 millions d'euros le 31 décembre 2006. Son ratio d'endettement (dette nette sur fonds propres) est ainsi passé de 13,6 % à - 1,9 %.

Au cours de l'exercice 2006, Vallourec a continué de renforcer son portefeuille d'activités en procédant à plusieurs cessions et acquisitions et en augmentant son programme d'investissements.

Le Groupe a ainsi réalisé sa première implantation en Inde en faisant l'acquisition de 75 % de la société CST Ltd, spécialisée dans les tubes pour circuits de refroidissement pour centrales électriques. Il a également fait l'acquisition de SMFI (chiffre d'affaires annuel supérieur à 60 millions d'euros), société française venue compléter l'activité produits de forage du Groupe.

La participation dans la filiale Valtimet (chiffre d'affaires annuel d'environ 250 millions de dollars US), spécialisée dans les tubes soudés en inox et en titane pour l'énergie électrique, a été portée à 95 % par le rachat, pour 75 millions de dollars US, de 43,7 % du capital de Valtimet au Groupe Timet avec qui avait été créée cette co-entreprise en 1997.

Au chapitre des cessions, Vallourec a vendu ses filiales françaises Spécitubes, spécialisée dans l'aéronautique (chiffre d'affaires annuel supérieur à 25 millions d'euros), CEREC, spécialisée dans l'emboutissage et le formage de fonds en acier (chiffre d'affaires annuel d'environ 30 millions d'euros) et Escofier, spécialisée dans la conception et la construction de machines de formage à froid (chiffre d'affaires 2005 : 9 millions d'euros).

Un processus de cession de l'activité tubes de précision a par ailleurs été engagé fin 2006 avec la signature d'un accord préliminaire concernant la vente à Salzgitter de la filiale française Vallourec Précision Etirage (VPE) ainsi que l'usine de tubes laminés à chaud de Zeithain (Saxe). Sous réserve de l'obtention des autorisations nécessaires, cette cession devrait être finalisée avant la fin du 1^{er} semestre 2007. L'impact sur le chiffre d'affaires consolidé 2007 serait alors une baisse de 115 millions d'euros.

Une nouvelle usine de parachèvement de tubes destinés à l'énergie électrique d'une capacité d'environ 20 000 tonnes par an a été inaugurée à Changzhou (Chine) en septembre 2006. Toujours à Changzhou, le groupe a lancé la construction d'une unité de filetage de tubes OCTG d'une capacité d'environ 50 000 tonnes par an dont la production devrait débiter mi-2007. Le Groupe Sumitomo devrait entrer prochainement au capital de celle-ci à hauteur de 49 %.

Le Groupe a par ailleurs poursuivi son programme d'investissements visant notamment à porter en 2007 sa capacité de traitement thermique à 50 % du total de sa production.

Enfin, Vallourec a décidé de remplacer la coulée continue de son aciérie de Saint Saulve, dans le nord de la France, ce qui devrait permettre d'accroître sa capacité de production d'acier de 100 000 tonnes par an à partir du premier semestre 2008.

Les principaux investissements réalisés au cours de l'année 2006 et les deux exercices qui l'ont précédée sont détaillées au chapitre 4, paragraphe 4.4.1 du document de référence de l'exercice 2006 dont le présent rapport fait partie intégrante.

Enfin, au plan boursier, nous vous rappelons que les excellentes performances réalisées au cours des trois dernières années, en particulier en matière d'activité et de résultats, ont trouvé leur consécration en décembre 2006 avec l'entrée de l'action Vallourec dans l'indice CAC 40.

Autres informations

Les éléments d'information suivants sont inclus dans le document de référence 2006 dont le présent rapport de gestion fait partie intégrante :

- ♦ évolution prévisible et perspectives d'avenir du Groupe à la section 7.1 « Evolution récente, perspectives d'avenir et prévisions » du chapitre 7,
- ♦ événements importants survenus entre la date de la clôture de l'exercice et la date à laquelle le rapport de gestion a été établi à la section 5.1.0 « Comptes consolidés du Groupe Vallourec » du chapitre 5,
- ♦ description des principaux risques et incertitudes auxquels le Groupe est confronté et indications sur l'utilisation des instruments financiers à la section 4.7 « Risques » du chapitre 4.

Evolution des marchés du Groupe Vallourec

♦ **Pétrole & gaz**

Le chiffre d'affaires réalisé par le Groupe en 2006 sur le marché pétrole et gaz s'élève à 2 683 millions d'euros par rapport à 1 829 millions d'euros en 2005, soit une augmentation de 46,7 %. Hors effet périmètre dû à OMSCO consolidée en 2005 seulement sur le dernier trimestre et SMFI consolidée à partir du 1^{er} avril 2006, la progression

ressort à 39,2 %. La part du marché pétrole et gaz dans le chiffre d'affaires consolidé du groupe continue de progresser. Elle passe de 42,5 % en 2005 à 48,4 % en 2006 et confirme que ce marché est très nettement le premier débouché du Groupe.

Les tubes que Vallourec destine à l'industrie du pétrole et du gaz sont pour une bonne part des tubes filetés aux usages dits « verticaux ». Ils sont utilisés dans les puits, soit pendant les opérations de forage, soit ensuite pour l'équipement et l'exploitation de ces puits. On désigne ces produits sous le nom de Oil Country Tubular Goods, en abrégé OCTG. Vallourec fournit également des lines-pipes destinés à la collecte et au transport du pétrole et du gaz, surtout en off-shore.

Le prix du baril de pétrole a connu pendant les 8 premiers mois de 2006 des niveaux élevés, souvent au-dessus de 70 US\$, avec un plus haut historique début août à presque 79 US\$.

Il y avait alors quasi-unanimité pour miser sur la continuation de prix élevés, voire très élevés. Déjouant ces pronostics, le baril a entamé à partir de septembre un mouvement de baisse qui l'a amené à osciller depuis – hormis quelques extrêmes – entre 50 et 60 US\$, alternant les périodes de détente et de tension au gré des spéculations sur la capacité de l'OPEP à maintenir si nécessaire une discipline de production propre à soutenir le marché, sur l'évolution de la conjoncture aux Etats-Unis et ses possibles conséquences sur l'économie mondiale, sur les tensions géopolitiques dans un certain nombre de zones sensibles (Iran, Irak, Angola, Nigéria, ...), sur l'évolution des conditions climatiques et sur les niveaux de stocks de produits pétroliers aux Etats-Unis, pour ne citer que les interrogations principales. La supposée « inéluctable » alternance entre chocs et contre-chocs pétroliers est également réapparue dans les réflexions.

Indépendamment de ces incertitudes à court terme, il semble cependant se dégager un consensus pour estimer majoritairement que la croissance de la consommation d'énergie est une tendance de fond. Selon l'Energy Information Administration (EIA) la consommation de pétrole est appelée à progresser au rythme annuel moyen de 1,7 % au cours des 10 prochaines années et celle du gaz au rythme encore plus soutenu de 2,8 %.

Dans ces conditions, la quasi-totalité des observateurs s'accorde aujourd'hui à exclure les scénarios extrêmes d'effondrement ou d'explosion du prix du baril (et du gaz, qui est supposé suivre peu ou prou une évolution parallèle). L'Institut Français du Pétrole (IFP) table sur un prix moyen de 50 à 55 US\$ le baril en 2007, et probablement encore en 2008, avec des fluctuations qui pourraient être fortes en fonction des spéculations à court terme. Il estime qu'au-delà, il devait logiquement s'apprécier. Par ailleurs, il se confirme que l'OPEP, renforcée par l'adhésion récente de l'Angola, et qui contrôle désormais environ 45 % de la production mondiale, joue efficacement son rôle de régulateur. L'Organisation semble apparemment soutenir et se satisfaire d'un prix au baril entre 50 et 60 US\$, qui concilie les attentes des grands pays consommateurs dont les économies seraient fragilisées par une nouvelle flambée des cours, et les appétits de certains de ses membres les plus activistes, désireux de profiter au maximum de la manne pétrolière. A ces niveaux de cours, et face au risque de diminution des réserves traditionnelles, les compagnies peuvent s'intéresser aux champs les plus difficiles ainsi qu'au brut non conventionnel (extra lourd, sables bitumeux, ...) dont les réserves sont gigantesques et l'exploitation entraînera des investissements importants aussi bien en production qu'en traitement.

Dans ce contexte, les fluctuations récentes des prix du pétrole et du gaz sont restées sans influence sur l'activité de forage qui a continué de progresser et, plus généralement, sur les perspectives du secteur para-pétrolier. On n'a constaté aucune remise en cause de programmes d'investissements en exploration – production qui sont encore prévus en hausse de 20 à 25 % en 2007, après avoir augmenté de 25 % en 2006 ainsi qu'en 2005. On constate néanmoins une volonté des compagnies pétrolières d'essayer de mettre un frein au mouvement d'inflation des coûts qui a représenté depuis 2004 une part non négligeable de la progression de ces dépenses d'investissements.

Le nombre d'appareils de forage (rigs) en activité, qui est un indicateur significatif pour Vallourec de la demande pour ses produits OCTG a été de nouveau, après 2004 et 2005, en forte progression en 2006.

Au total, le nombre de rigs en activité dans le monde entier (Chine on-shore, Irak et ex-URSS exclus) s'est établi en moyenne à 3 103 en 2006 par rapport à 2 746 en 2005 (+ 13,0 %), 2 385 en 2004, 2 174 en 2003 et 1 829, au plus bas, en 2002. Il s'élevait à 3 412 en février 2007, sans qu'aucun indice d'un prochain fléchissement ne soit perceptible.

A cet égard, il est important de noter – et cette remarque est valable pour l'ensemble du marché pétrole et gaz – que la demande en produits OCTG, tant en volume qu'en qualité, progresse à un rythme supérieur à celui des forages. En effet, les conditions de forage des nouveaux puits sont en principe progressivement de plus en plus difficiles techniquement, en profondeur ou en off-shore. Par ailleurs, une forte part du développement récent de l'activité continue de concerner les forages gaziers qui nécessitent des produits plus techniques (étanchéité, résistance à la corrosion) sur lesquels Vallourec, notamment au travers de la gamme VAM[®], a une expertise reconnue. Aux Etats-Unis, en 2006, environ 80 % des forages travaillaient pour le gaz.

Aux Etats-Unis (zone de référence) le nombre de rigs en activité s'est élevé en moyenne à 1 648 sur l'ensemble de l'année 2006 par rapport à 1 381 en 2005, soit une progression de 19,3 %. Il est rappelé à titre de référence qu'au plus bas, en avril 2002, le nombre de rigs en activité dans cette zone n'était que de 750. La demande des utilisateurs finaux ne montrait pas de fléchissement début 2007 avec un nombre moyen de rigs en activité de 1 749 en mars. Toutefois, le déstockage habituel opéré en fin d'année par les distributeurs, qui sont le principal canal de vente aux

Etats-Unis, avait tendance à se prolonger début 2007. On constate également une croissance régulière des importations en provenance de Chine qui, jusqu'à présent, concernent essentiellement les produits soudés ou les produits sans soudure standards. Autant le déstockage des distributeurs devrait être limité dans le temps si la demande finale des utilisateurs se maintient sur la tendance actuelle, autant la progression de la pénétration des producteurs chinois sur le marché américain est à surveiller très étroitement, même si elle ne porte pas sur les produits haut de gamme. Elle pourrait en particulier peser sur le contexte général des prix.

Dans le reste du monde, le nombre de rigs en activité a continué également de progresser. Dans la zone EAME (Europe, Afrique, Moyen et Extrême Orient, hors Irak et Chine on-shore) il a progressé en moyenne de 11,8 % en 2006 par rapport à 2005 en continuant sur la même tendance début 2007. Le marché de la Mer du Nord est resté très bien orienté en 2006 grâce à la demande des compagnies indépendantes qui remplacent progressivement les majors dans cette zone considérée comme mature. Quelques belles commandes ont été obtenues au Moyen-Orient et en Russie. Enfin, au Brésil, l'activité de forage continue d'être en fort développement, notamment dans l'off-shore profond.

Cependant, la concurrence ne reste pas inactive et a annoncé de grands mouvements. Tenaris a racheté en 2006 le tubiste soudé américain Maverick et a annoncé récemment l'acquisition de la société américaine Hydril, spécialisée dans le filetage de joints premium, le canadien IPSCO a repris le Groupe NS aux Etats-Unis, et Arcelor Mittal vient d'annoncer un projet de création en Arabie Saoudite, en association avec un partenaire local, d'une tuberie sans soudure d'une capacité de 500 000 tonnes / an, pour ne citer que les opérations les plus importantes.

Le monde du tube bouge et, dans cet environnement, il est important pour Vallourec de consolider sa position de leader et de préparer le futur. Plusieurs chantiers importants sont en cours : création d'une unité de filetage en Chine, création de la Société VAM Field Services Beijing pour accroître la présence auprès des pétroliers chinois, développement des services pour l'accompagnement des clients dans certaines zones de forages complexes, développement de produits nouveaux, tant dans le domaine de l'équipement des puits que dans celui du forage.

Enfin, l'annonce en mars 2007 de la création au Brésil, en coopération avec le japonais Sumitomo, partenaire de longue date dans le domaine des connexions premium pour les applications pétrole et gaz, d'une ensemble industriel dédié à la production de tubes sans soudure haut de gamme, s'inscrit dans cette stratégie (Cf. 7.1 : Evolution récente et perspectives d'avenir).

♦ **Energie électrique**

Le chiffre d'affaires réalisé par le Groupe en 2006 sur le marché d'énergie électrique s'est élevé à 903 millions d'euros par rapport à 724 millions d'euros en 2005, soit une progression de 24,7 %. L'effet périmètre, notamment l'acquisition de la Société CST Ltd en Inde, n'est pas significatif. La progression est continue depuis 3 ans et la part de ce secteur dans le chiffre d'affaires consolidé du groupe a représenté 16,3 % en 2006, soit un pourcentage à peu près similaire à 2005 (16,8 %).

Dans ce secteur les produits fabriqués par le Groupe sont des tubes en aciers au carbone, alliés et inoxydables ou en titane, destinés aux centrales électriques, avec des spécialités pour lesquelles les concurrents sont très peu nombreux comme dans les tubes pour générateurs de vapeur nucléaire ou les gros collecteurs de centrales thermiques classiques dont le diamètre peut atteindre 1,5 m et l'épaisseur 30 cm. Tous ces tubes ont des caractéristiques techniques très sophistiquées et doivent notamment être capables de résister aux conditions sévères de température, de pression et de corrosion que l'on retrouve dans toutes les centrales et notamment dans les nouvelles centrales dites de type « super-critique » ou « ultra-super-critique ».

Dans le domaine des centrales électriques, qu'elles soient classiques (combustible fossile) ou nucléaires, le délai moyen de construction est de plusieurs années et la livraison de nos produits intervient dans la deuxième phase de la construction. Cela explique que la visibilité sur les grandes tendances du marché est, sauf bouleversement de grande ampleur, relativement bonne. Le marché de l'énergie électrique est reparti très fermement à la hausse depuis 2004, porté par les énormes besoins mondiaux en ce domaine, sans cesse revus à la hausse notamment en Chine. Pour faire face à la croissance de la demande, notamment celle des pays émergents, l'Agence Internationale de l'Energie (AIE) prévoit d'ici 2030 la construction de capacités de production électrique d'environ 5 000 GW, dont les $\frac{3}{4}$ en neuf et $\frac{1}{4}$ en remplacement, alors que les capacités actuelles installées sont de l'ordre de 4 000 GW. Environ 75 % des investissements seront réalisés soit en thermique conventionnel, soit en cycle combiné, soit en nucléaire qui concernent directement Vallourec, les 25% restants se répartissant entre l'hydroélectrique, l'éolien et les autres sources de production alternatives.

Il est à noter que, s'agissant des centrales de production d'électricité, l'un des soucis prioritaires des exploitants est bien évidemment l'amélioration du rendement et des performances qui passe notamment par des conditions de fonctionnement de plus en plus sévères, tant en termes de température que de pression. Vallourec est très bien placé pour tirer profit de cette évolution grâce à une gamme unique de produits spéciaux de très haute technologie (tubes chaudières en alliages spéciaux, gros tubes collecteurs, réchauffeurs cintrés) pour lesquels le Groupe a très nettement une position de leader mondial largement détaché de ses concurrents immédiats.

Pour bon nombre de produits la complexité de la technologie, la protection industrielle (brevets), la certification et l'homologation, notamment par des tests de comportement sur très longue durée, sont des barrières importantes à l'entrée.

Le marché des tubes chaudières est resté très soutenu en 2006 et continue d'être très bien orienté. Comme prévu, la demande chinoise plafonne à un très haut niveau. La Chine reste toutefois, pour les tubes chaudières, un marché important pour V&M Tubes. Les dernières indications montrent en centrales thermiques une mise en service en Chine en 2006 de 80 GW / an et en 2007 de 75 GW, soit l'équivalent de plus d'une centaine de centrales / an. Sur la période 2008 – 2010, la situation devrait s'assagir. Le démarrage de l'usine de V&M Changzhou, inaugurée fin septembre 2006, spécialisée dans l'usinage et la finition à froid de tubes de grands diamètres pour centrales électriques (collecteurs de vapeurs) produits en Allemagne, a eu des retombées très positives.

Le relais de la Chine est assuré par le programme de remplacement de centrales thermiques au charbon devenues obsolètes en Europe et aux Etats-Unis et par les programmes d'investissements en nouvelles centrales dans le reste de l'Asie, dont l'Inde. En Europe et aux Etats-Unis, le groupe est très bien placé grâce aux contrats à long terme avec les constructeurs de chaudières internationaux. En Allemagne, grâce à son expertise, sa gamme dimensionnelle et au développement de nouvelles nuances d'acier, V&M Tubes est le principal fournisseur de tubes pour les nouvelles centrales super-critiques et ultra- super-critiques au charbon. Ces centrales, qui fonctionnent à des conditions de température et de pression extrêmement élevées avec toutes les contraintes technologiques que cela implique, répondent au souhait des opérateurs d'amélioration du rendement et du bilan énergétique des installations et, par voie de conséquence, de diminution des rejets de CO². Aux Etats-Unis, V&M Tubes bénéficie également de sa position de leader pour la fourniture de tubes pour les nouvelles centrales et la maintenance grâce aux distributeurs spécialisés et un programme de livraisons à délais courts pour le marché nord-américain.

Dans le domaine des tubes en aciers inoxydables et titane produits par Valtimet à destination du secteur de l'énergie électrique, la conjoncture reste également toujours très bien orientée. L'ensemble des usines de Valtimet a été ainsi très bien chargé en 2006 où la production a atteint des records historiques et l'année 2007 se présente favorablement. Après 10 années de joint-venture avec le Groupe Timet, Vallourec a racheté fin 2006 la participation de celui-ci dans Valtimet et en détient désormais 95 % (le solde étant détenu par Sumitomo). Ce changement ne modifie pas les rapports client / fournisseur entre Valtimet et Timet, le contrat d'approvisionnement en titane de Valtimet ayant été renouvelé à cette occasion. Enfin, le démarrage de l'activité de nouvelles unités renforce la présence de Valtimet sur divers segments. Les premiers tubes titane de la joint-venture chinoise Xi'an Bao-Timet ont été produits en décembre 2006 et l'usine indienne d'Hyderabad a démarré deux nouvelles lignes qui lui permettront de développer la production de tubes réchauffeurs cintrés. A noter que CST, jusqu'à présent cantonnée au marché indien, vient d'obtenir début 2007 deux commandes à l'export pour la Chine et la Corée.

Dans le domaine du nucléaire, le groupe a notamment obtenu la commande d'Areva pour les tubes générateurs de vapeur de l'unité de production d'électricité de type EPR (European Pressurized Reactor) sur le site de Flamanville, dans le Cotentin. A travers ses filiales Valinox Nucléaire (tubes générateurs de vapeur) Valtimet (tubes de circuits de refroidissement) et V&M Tubes (tuyauteries nucléaires), Vallourec est ainsi présent sur tous les grands projets de centrales nucléaires lancés dans le monde, que ce soit en Finlande, en France, aux Etats-Unis, en Corée ou en Chine, dans un marché mondial qui confirme son renouveau, tant en neuf qu'en maintenance. Il y a beaucoup de nouveaux projets en discussion mais, s'agissant de programmes à long terme, les décalages ou reports sont fréquents, d'autant que la flambée des prix du nickel qui rentre à 60 % dans la composition de l'alliage-roi en tubes pour générateurs de vapeur et qui bat tous ses records historiques (le nickel est passé de 14 US\$ / kg en janvier 2006 à 35 US\$ / kg en fin d'année et à 52 US\$ / kg à fin mars 2007) incite les donneurs d'ordre à différer leurs décisions.

♦ **Pétrochimie**

Le marché de la pétrochimie a confirmé en 2006 son très net redressement amorcé en 2004 et déjà très prononcé en 2005.

Le chiffre d'affaires réalisé par le Groupe dans ce secteur en 2006 s'est élevé à 634 millions d'euros par rapport à 461 millions d'euros en 2005, soit une augmentation de 37,5 %. La progression est continue et régulière depuis 3 ans, semestre après semestre. La part relative du secteur pétrochimie dans le chiffre d'affaires consolidé du groupe est en légère progression, passant de 10,7 % l'année dernière à 11,4 % cette année.

Le Groupe Vallourec développe dans ce secteur d'activité une large gamme de produits en aciers au carbone, alliés ou inoxydables, ainsi qu'en titane, répondant aux exigences spécifiques de chaque utilisation : températures basses ou élevées, atmosphères agressives, contraintes particulières. Les produits les plus courants sont les tubes de conduite (line-pipes), tubes échangeurs lisses, tubes de four, courbes et raccords, que l'on retrouve dans les installations de raffinage pétrolier et les complexes gaziers et pétroliers, en premier équipement ou pour la maintenance. Il s'agit d'un marché mondial. Les ventes sur le continent nord et sud américain représentent environ la moitié du chiffre d'affaires total, bénéficiant localement de l'implantation des filiales V&M Star et V&M do Brasil. L'autre moitié est réalisée sur l'ensemble des autres continents : Europe, Moyen et Extrême Orient, Afrique du Nord et du Sud, zone australe.

Les marchés du raffinage et de la pétrochimie ont bénéficié en 2006 d'un environnement porteur. Les distributeurs européens ayant une activité internationale ont profité de la forte demande au Moyen Orient, en Asie et en Amérique du Nord.

Au Moyen et Extrême Orient, quelques belles commandes ont été enregistrées, notamment sur l'Arabie Saoudite, Abu Dhabi, le Qatar et Singapour. En Asie et en Amérique du Nord, V&M Tubes a pu augmenter sa présence chez ses clients-clés grâce à la réactivité combinée de V&M Europe et de V&M do Brazil. Le marché nord-américain s'est

maintenu à un haut niveau pendant toute la première partie de 2006, soutenu par les besoins pour les grosses réparations dans les installations de raffinage et les complexes pétrochimiques dans le sud des Etats-Unis destinées à réparer les dégâts causés par les ouragans de l'automne 2005. Depuis la fin du 1^{er} semestre, la demande est retournée à un niveau normal.

Plus généralement, alors que les investissements dans le secteur de la pétrochimie n'arrivaient pas à décoller depuis des années, malgré des besoins évidents, les graves problèmes d'inadéquation entre la demande de produits énergétiques et l'offre à long terme, qui sont une des principales raisons des flambées périodiques des prix des produits pétroliers, ne sont plus considérés comme de simples difficultés conjoncturelles. Aux Etats-Unis, le problème qui revient régulièrement est celui d'une insuffisance de produits raffinés. Le passage des ouragans de l'automne 2005 a été, s'il en était besoin, un catalyseur qui a remis au premier plan de l'actualité ces insuffisances. Plus globalement, à l'échelle mondiale, les capacités de raffinage sont à peu près ce qu'elles étaient au début des années 80 alors que la consommation de produits raffinés n'a cessé de croître régulièrement dans l'intervalle. C'est la raison pour laquelle de nombreux projets ont commencé à être mis en œuvre, tant dans la réhabilitation et la mise à niveau des capacités existantes que dans la construction de capacités nouvelles. Ils devraient entraîner des investissements importants dans les années à venir.

♦ **Mécanique**

Ce secteur d'activité est pour Vallourec celui qui suit le plus étroitement l'évolution de la situation économique générale avec une forte dominante européenne, environ 80% des ventes étant réalisées dans cette zone.

Les débouchés sont principalement liés d'une part aux investissements industriels en général pour tous les produits intégrant des composants tubulaires de haute technicité qui permettent une différenciation technique et, d'autre part, à l'activité automobile, à travers les besoins de tous les sous-traitants fabricants de pièces mécaniques.

Avec une gamme étendue de produits tubulaires finis à chaud ou étirés à froid allant de 5 à 1 500 millimètres de diamètre, le Groupe est présent dans l'ensemble des applications du secteur, telles que l'ingénierie mécanique, l'industrie minière, les essieux de camions, les équipements de forage minier, les plates-formes off-shore, les grues et engins de levage et les circuits hydrauliques. Par ailleurs, afin de répondre aux besoins des clients, Vallourec a développé sous des marques déposées (Mecaplus[®], Ecoval[®]) une gamme de nuance d'aciers au carbone, à grain fin, micro-alliés répondant parfaitement aux problèmes spécifiques du secteur et permettant également des solutions "sur mesure". Vallourec se positionne ainsi comme leader mondial pour l'ensemble des applications des tubes en acier au secteur mécanique avec des produits adaptés et aux qualités reconnues.

Le chiffre d'affaires réalisé en 2006 sur le marché mécanique s'est élevé à 593 millions d'euros par rapport à 573 millions d'euros en 2005, soit une progression limitée à 3,5 %. La part du marché dans le chiffre d'affaires consolidé du groupe est en conséquence en recul, revenant de 13,3 % en 2005 à 10,7 % cette année.

Il faut toutefois remarquer d'une part que l'année 2005 est une année de référence élevée et surtout, d'autre part, que les ventes ont été limitées par la saturation des capacités de production alors que les enregistrements de commandes étaient, dans le même temps, en très forte progression. Les problèmes d'approvisionnements matière se sont également répercutés sur la production. Dans ce contexte, les carnets se sont allongés et les efforts ont été orientés vers les produits les plus pérennes et rentables et à satisfaire en priorité les clients-clés pour lesquels un système de réservation a été mis en place, basé sur les niveaux historiques des commandes.

La demande en tubes pour la mécanique, l'industrie et les usages généraux a été très forte et l'activité des distributeurs européens – dont les clients sont des leaders mondiaux – a été tirée par les applications liées aux infrastructures (grues, essieux, micropieux, ...), aux matières premières et à l'énergie (vérins hydrauliques, accessoires pour le pétrole). Plus des trois quarts des enregistrements sont venus du marché allemand, porté par l'export et la reprise du marché domestique. Les ventes ont progressé aux Etats-Unis et continuent leur développement en Asie et, en premier, en Chine. Le secteur des grues a connu en particulier un niveau de demande jamais vu par le passé pour satisfaire notamment les besoins de cette zone géographique. Le fabricant allemand Liebherr prévoit une augmentation de ses besoins en tubes de l'ordre de 40 % en 2007.

Enfin, les tubes pour sondages miniers ont continué de connaître un contexte conjoncturel particulièrement favorable, porté par la tendance haussière des prix des matières premières

♦ **Automobile**

Le chiffre d'affaires réalisé par le Groupe en 2006 dans le secteur automobile s'est élevé à 463 millions d'euros par rapport à 483 millions d'euros en 2005, soit un recul de 4,1 %. La part de cette activité dans le chiffre d'affaires consolidé du Groupe est en conséquence revenue de 11,2 % en 2005 à 8,4 % en 2006.

Les produits du Groupe Vallourec destinés à l'automobile sont fabriqués en Europe et au Brésil et livrés presque exclusivement sur ces deux marchés pour des raisons qui tiennent notamment aux contraintes du « juste à temps ». La part du Brésil représente environ 30 %. Il s'agit pour l'essentiel de tubes de précision (étirés et soudés) utilisés par les constructeurs ou leurs équipementiers et, pour le reste, de composants ou de sous-ensembles destinés à être montés directement sur les véhicules.

L'année 2006 a été pour le marché automobile européen une année globalement médiocre avec une progression des ventes de véhicules particuliers en Europe (26 pays) limitée à 0,7 %. Mais la performance a été contrastée selon les constructeurs avec une certaine redistribution des cartes au détriment des français. Les deux grands gagnants sont les Groupes Fiat, avec une progression de presque 17 %, et Toyota – Lexus, qui a gagné environ 10 %. A l'inverse, le groupe PSA a régressé de 2,1 % en 2006 et Renault a vu un véritable effondrement de ses ventes avec un recul de 11 % sur l'année (dont une chute de 21 % en décembre). Hors Dacia et sa Logan, la performance aurait été encore plus mauvaise.

La mauvaise santé des constructeurs français qui sont les principaux clients du Groupe dans ce secteur a rejailli bien évidemment sur l'activité.

La demande en tubes de précision a marqué un certain tassement, notamment dans les tubes soudés étirés où la surcapacité amplifie la concurrence sur les prix et oblige à sortir de certains marchés. C'est ainsi notamment que le Groupe a perdu certaines parts de marché dans le domaine des sièges pour l'automobile. La situation ne devrait pas s'améliorer en 2007. Dans le domaine des tubes de précision étirés sans soudure, la situation a été plus favorable grâce au développement de produits complexes et de spécialités (tubes airbags, injecteurs haute pression, composants de train arrière et anti-crash, ...) qui permettent, via les équipementiers (GKN, Visteon, ZF/Sachs, Takata et TRW, ...) d'être présent chez les constructeurs en « forme ».

Pour l'activité Composants Automobiles, le chiffre d'affaires est resté globalement stable en 2006 par rapport à 2005. C'est une déception car une meilleure performance était attendue du principal client Peugeot. Les modèles 206, 307 et 807 ont vu leurs volumes de ventes baisser dans des proportions à nouveau importantes du fait de leur ancienneté. Après 13 années de production, le train arrière pour la 806 Peugeot (version utilitaire) s'est définitivement arrêté en novembre. Cela était prévu mais aura des conséquences sur 2007. Les nouveaux produits d'absorption de choc avant, en voie basse, connaissent un succès dépendant du modèle, avec de mauvaises ventes pour la Peugeot 407 et un maintien de la Citroën C4 renforcé par son lancement cette année en Chine. Deux projets de produits similaires ont démarré pour la Peugeot 207 et la Citroën C4 Picasso (prolonges avant en aluminium).

Dans le domaine des tubes pour roulements, dont le secteur automobile est le principal débouché, Valti a continué d'être confrontée à une baisse des volumes liée à la concurrence des produits forgés, aux délocalisations de la production des clients vers des pays à bas coût et une concurrence accrue des produits chinois. La rationalisation de l'offre en Europe, avec l'arrêt de deux concurrents, assure des perspectives plus favorables pour les années à venir.

Le début de l'année 2007 ne se présente pas beaucoup mieux, notamment pour Renault qui, en termes de vente, enregistre notamment les effets de sa politique commerciale sélective qui restreint les ventes non rentables aux grandes flottes. Même la Clio, censée tirer l'activité, est en recul sensible et le constructeur n'attend guère de réelle amélioration jusqu'à l'arrivée de la nouvelle Twingo cet été. PSA est en forme un peu meilleure, avec une légère progression en ce début d'année. Côté Citroën, les C3 et C4 résistent relativement bien au poids des ans et le nouveau Monospace C4 Picasso a un début de carrière prometteur. Côté Peugeot, les berlines traditionnelles 307 et 407 sont à la peine mais la récente 207 performe bien en égalant désormais les volumes mensuels de sa grande rivale Renault Clio. Ses nouvelles déclinaisons attendues pour les prochains mois (cabriolet, break) devraient élargir encore son audience.

Vallourec a annoncé fin 2006 être arrivé à un accord avec le Groupe Salzgitter concernant l'acquisition par celui-ci de Vallourec Précision Etirage (VPE) dont le chiffre d'affaires qui a atteint 218,6 millions d'euros en 2006 est réalisé pour environ les deux tiers dans le secteur automobile. Le rapprochement de VPE avec les activités tubes de précision de Salzgitter permettra à ce nouvel ensemble de renforcer son potentiel de développement dans le contexte d'une nécessaire consolidation du marché européen des tubes de précision. Cette opération devrait être finalisée avant la fin du 1^{er} semestre 2007.

En 2006, la production de véhicules au Brésil a battu ses précédents records avec 2.6 millions d'unités. Avec 1.8 million de véhicules, les ventes de voitures particulières sur le marché domestique sont proches du record historique de 1997 portées par la baisse des taux d'intérêts et l'extension de la durée des crédits à la consommation. L'export a marqué légèrement le pas en raison du boom du marché intérieur et du renchérissement de la devise brésilienne. Dans ce contexte porteur, V&M do Brasil a augmenté ses ventes sur ses principaux segments (essieux pour camions, étirés à froid, et produits forgés) à ses principaux clients (constructeurs de camions, fabricants de roulements, sous-traitants automobile). V&M do Brasil a adapté sa politique de prix afin de permettre à ses clients de résister à la concurrence chinoise.

La bonne tenue de l'économie brésilienne offre d'excellentes perspectives pour 2007 dans ce secteur avec une croissance attendue de la production de véhicules supérieure à 12 % dont devrait bénéficier pleinement V&M do Brasil.

♦ **Autres**

Après la cession en mai 2006 de la Société Spécitubes, spécialisée dans les tubes inoxydables ou en titane destinés au secteur de l'aéronautique, les marchés classés dans cette rubrique sont essentiellement ceux de la construction.

Il s'agit des grands ensembles architecturaux pour la construction desquels le Groupe propose une gamme complète de tubes de structure et de profils de très haute qualité. Ces projets se sont multipliés dans les années récentes et ont

entraîné une demande soutenue pour ce type de produits. L'architecture moderne privilégie en effet de plus en plus fréquemment l'utilisation de l'acier, seul ou en association avec d'autres matériaux, verre notamment. Les importants progrès technologiques réalisés dans le domaine de la résistance des aciers permettent maintenant de concrétiser des projets alliant audace et esthétique qui auraient été auparavant irréalisables. Les références spectaculaires se multiplient : Stades de Wembley à Londres et Bernabeu à Madrid, stades de football couverts de Düsseldorf et de Gelsenkirchen, Siège de la Swiss Ré à Londres, nouveau hall de la Foire de Düsseldorf, Terminal international de l'aéroport de Hambourg, Pont Luitpold à Munich ...

Cette activité a bénéficié en 2006 d'une conjoncture très soutenue et il a été difficile de satisfaire la totalité des besoins des clients du fait de délais trop longs. Outre les débouchés traditionnels, la demande en tubes de structure a également bénéficié des besoins pour la réalisation des ossatures métalliques des plate-formes de forage pétrolier en construction en Asie du Sud-Est. Les projets liés à la préparation des Jeux Olympiques de Pékin en 2008 et de l'exposition internationale de Shanghai en 2010 génèrent parallèlement un volume d'affaires important.

Malgré cette situation favorable, la part des autres marchés dans le chiffre d'affaires consolidé de Vallourec est revenue de 5,5 % en 2005 à 4,8 % en 2006 du fait de la cession de l'activité aéronautique.

Recherche et Développement

- ◆ Les forts besoins en acier renforcent l'intérêt pour la filière fonte/charbon de bois du Brésil que Vallourec améliore considérablement et qui concilie respect de l'environnement et compétitivité. La sélection des arbres, l'amélioration des programmes de nutrition de la forêt et l'industrialisation de la carbonisation du charbon de bois sont les axes forts de ce programme.

Les volumes de production des aciers à 9 et 13% de chrome et pour roulements (100C6) sont en forte augmentation suite au renforcement de nos capacités industrielles notamment à l'aciérie de Saint-Saulve. Les opérations de forge, nécessaires pour ces aciers, font l'objet des simulations numériques qui permettent leur optimisation.

Pour la fabrication de tubes sans soudure, de nouveaux procédés sont à l'étude, notamment pour les tubes de gros diamètres.

La société Vallourec Précision Soudage poursuit l'optimisation de ses lignes de soudage, notamment pour les diamètres supérieurs à 100mm et pour les profils tubulaires. Les tubes de qualité obtenus sont particulièrement adaptés à des utilisations exigeantes comme l'hydroformage ou l'emboutissage profond de tubes.

Les communautés de procédés poursuivent leur développement au sein du Groupe. Elles permettent des progrès rapides et continus par partage des meilleures pratiques pour les procédés principaux du Groupe : filetage, acier, thermique, laminage à chaud et contrôles non destructifs...

- ◆ L'évolution des technologies d'exploitation du Pétrole et du Gaz amènent au développement de nouveaux aciers et de nouvelles connections filetées, renforçant ainsi la position de leader de V&M Tubes : mer profonde, forages profonds, corrosion accrue.

Les projets fleurissent au Brésil, aux Etats Unis, en Afrique, au Moyen-Orient et en Indonésie.

Le VAM[®] Riser, destiné aux applications en mer profonde, poursuit son développement et a été mis en œuvre avec succès au Brésil, aux Etats-Unis, en Indonésie et dans le Golfe du Mexique. Le « Top Tension Riser » qui relie les plateformes flottantes avec les fonds marins a une résistance en fatigue exceptionnelle qui a fait l'objet de développements de haute technologie et de tests de validations spécifiques.

Les applications de tubes de cuvelage expansibles se multiplient notamment pour la reprise de puits existants. Les réalisations effectuées avec des compagnies de forage ont permis de valider une famille de connections filetées spécialement conçue pour cette application très contraignante, le VAM[®] ET WISE. Ce produit permet de simplifier l'ingénierie des puits et d'augmenter la production de pétrole ou de gaz.

CLEANWELL est un revêtement non polluant développé pour nos connections filetées qui remplace les graisses habituellement utilisées, tout en les protégeant efficacement contre les grippages et la corrosion. Les demandes pour ces produits respectueux de l'environnement sont fortes, notamment en Mer du Nord.

Le joint VAM[®] HTF permet d'offrir à nos clients une solution optimale pour répondre à un encombrement réduit et à des efforts combinés et des couples très élevés. La ligne de produits a été déployée dans plusieurs unités et a inspiré d'autres applications où les colonnes de tubes sont soumises à de forts couples de torsion.

VAM[®] DRILLING, le secteur récent des produits destinés au forage pétrolier est riche en développement produits et procédés. Une connexion performante VAM[®] Express vient d'être lancée et des développements innovants sont en cours en partenariat étroit avec des fournisseurs et des clients.

- ◆ L'intérêt de l'Automobile pour les solutions tubulaires se confirme, notamment pour la suspension ou la structure. Plusieurs solutions tubulaires sont ainsi développées pour des essieux arrière de véhicules de grande cadence.

La performance des pièces tubulaires « à déformation programmée », destinées à absorber l'énergie d'un choc grande vitesse à l'avant du véhicule, se confirme. Ces solutions tubulaires qui contribuent à la sécurité des véhicules, sont très innovantes et très compétitives comme l'atteste leur extension à de nombreux véhicules.

- ◆ Les tubes soudés en inox et titane maintiennent leur progression dans les domaines de l'énergie, de la désalinisation et de l'automobile. Des solutions titane et super inox sont développées pour améliorer les échanges de chaleur, notamment dans le cas des circuits de re-circulation de gaz d'échappement.
- ◆ Le secteur de l'Energie a vu une demande soutenue de la Chine pour la construction de centrales thermiques qui utilisent de nombreux tubes de forts diamètres et dans une gamme d'aciers alliés très variés et pour lesquels le Groupe occupe une position de leader.

Pour ce secteur, le nouvel acier allié à 12 % de chrome, conçu pour une utilisation à température élevée et donc pour des centrales à meilleur rendement, est maintenant utilisé industriellement. L'exceptionnelle résistance à l'oxydation par la vapeur de cet acier intéresse plus particulièrement nos clients. Son optimisation se poursuit avec des essais de validation de longue durée.

Les références du Groupe dans l'architecture des bâtiments et édifices augmentent, comme les stades ou aéroports,... Des solutions très innovantes sont développées pour des bâtiments industriels ou commerciaux, notamment en Allemagne et au Brésil. Un système tubulaire de structure de toit, à portée étendue, a ainsi été breveté : le PREON.

INFORMATIONS FOURNIES EN APPLICATION DU 4^e ALINEA DE L'ARTICLE L. 225-102 DU CODE DE COMMERCE

▪ INFORMATIONS RELATIVES AUX CONSEQUENCES SOCIALES DE L'ACTIVITE

Les indicateurs sociaux exposés ci-après ont été établis sur le périmètre des sociétés consolidées par intégration globale du Groupe Vallourec.

Ces indicateurs correspondent à l'application du décret n° 2002-221 du 20 février 2002.

I- EFFECTIFS

Au 31 décembre 2006, 18 217 salariés travaillaient sous contrat Vallourec dans 10 pays, répartis sur quatre grandes zones géographiques et commerciales.

EUROPE	MERCOSUR	NAFTA	ASIE
◆ France (6 256)	Brésil (5 259)	Mexique (317)	Chine (297)
◆ Allemagne (4 355)		Etats-Unis (1270)	Singapour (7)
◆ Royaume-Uni (321)		Canada (44)	Inde (91)

L'effectif est en croissance de près de 4 % par rapport à l'année dernière du fait de recrutements dans la plupart des sociétés. Par ailleurs, trois sociétés ont quitté le périmètre du Groupe au cours de l'année – ce qui représentait un effectif d'environ 400 personnes - tandis que trois sont venues l'agrandir, par acquisition ou par création, représentant un effectif supplémentaire d'environ 300 personnes.

• EVOLUTION DES EFFECTIFS PAR ZONE GEOGRAPHIQUE

Effectifs inscrits au 31/12/2006	2002	2003	2004	2005	2006	Variation 2002 / 2006	Répartition
◆ Europe	10 781	10 476	10 400	10 590	10 932	+ 1,4 %	60%
◆ Mercosur	5 483	5 697	5 714	5 256	5 259	- 4,1 %	29%
◆ Nafta	1 062	1 216	1 195	1 533	1 631	+ 53,6 %	9%
◆ Asie	93	118	175	163	395	+ 325 %	2%
TOTAL	17 419	17 507	17 484	17 542	18 217	+ 4,58 %	100%

• REPARTITION DES EFFECTIFS PAR CATEGORIE SOCIOPROFESSIONNELLE

Vallourec est un groupe industriel à forte main-d'œuvre, composé :

- ◆ pour 73 % par des opérateurs (ouvriers),
- ◆ pour 20 % par des encadrants de proximité ainsi que des techniciens et du personnel administratif (ATAM),
- ◆ pour 7 % enfin, par des managers et des experts (cadres).

Effectifs inscrits au 31/12/2006	2006	2005	Variation par rapport à 2005 %	% de l'effectif total
♦ Ouvriers	13 237	12 826	+ 3,2 %	73 %
♦ ATAM	3 659	3 533	+ 3,6 %	20 %
♦ Cadres	1 321	1 183	+ 11,7 %	7 %
TOTAL	18 217	17 542	3,85%	100%

• DEGRE DE FLEXIBILITE

Compte tenu de la forte cyclicité des activités du Groupe, la politique de Vallourec est d'employer un personnel permanent et stable pour répondre au niveau d'activité pérenne et de s'adapter aux variations par des mesures conjoncturelles.

Les périodes de forte activité, comme celles que nous connaissons actuellement sont assurées par le recours à l'intérim ou des contrats temporaires, selon les formes prévues par les législations nationales.

L'évolution du degré de flexibilité (proportion des salariés non permanents par rapport à l'effectif permanent) montre cette nécessaire adaptation.

Effectifs au 31/12/2006	2002	2003	2004	2005	2006
♦ Permanents	16 776	16 911	16 808	16 776	17 230
♦ Temporaires	643	596	676	766	987
♦ Intérim	516	444	829	1037	1465
Degré de flexibilité	7 %	6 %	9 %	11 %	14 %

• REPARTITION DES EFFECTIFS PAR SEXE

Les femmes représentent 9 % de l'effectif, elles sont essentiellement présentes chez les ATAM (29 % de femmes) où elles occupent des postes d'administration, commerciaux ou techniques et chez les cadres où elles exercent des missions fonctionnelles et de plus en plus opérationnelles. Elles sont faiblement représentées parmi les ouvriers (3 % de femmes) à l'exception notable de la Chine où les femmes sont très présentes dans la population ouvrière.

% de femmes	Europe	Brésil	NAFTA	Asie
♦ Ouvriers	2 %	3 %	2 %	30 %
♦ ATAM	31 %	20 %	36 %	31 %
♦ Cadres	13 %	6 %	14 %	29 %
TOTAL	9 %	6 %	10 %	30 %

• EMBAUCHES

Le Groupe a intégré 2 248 nouveaux salariés au cours de 2006, soit environ 12 % de l'effectif en place.

Ce chiffre concerne essentiellement des ouvriers (70 % des entrées) qui se situent pour près de la moitié en Europe. En effet, compte tenu des nombreux départs en cours et à venir des classes d'âge d'après guerre, il est important de commencer à anticiper la préparation de la relève de génération.

Les embauches de cadres représentent 9 % des recrutements. Elles concernent surtout des candidats ayant un profil international et destinés à prendre des responsabilités au sein du Groupe en France ou à l'étranger.

	Nombre d'entrées en 2006	%
♦ Europe	1 230	55 %
♦ Mercosur	447	20 %
♦ Nafta	288	12 %
♦ Asie	283	13 %
TOTAL	2 248	100 %

Il faut également noter une augmentation de 30% du nombre des apprentis dans les trois pays qui ont recours à ce mode d'insertion professionnelle : l'Allemagne, la France et le Brésil ont respectivement embauché 74, 67 et 50 apprentis dans le courant de l'année 2006.

En France, l'adhésion de Vallourec à la Charte de l'apprentissage marque la volonté de développer le recours aux différentes formes d'alternance (apprentissage ou contrats de professionnalisation) qui permet de former des professionnels sur des spécialités que l'on ne trouve pas ou difficilement sur le marché du travail.

En ce qui concerne l'embauche des femmes, on notera la difficulté à trouver des candidates sur des postes d'ingénieurs de production, ce qui explique les taux encore modestes de recrutements féminins dans la population cadre.

% de femmes recrutées par catégorie	Ouvriers	ATAM	Cadres
♦ Asie	20 %	14 %	0 %
♦ Europe	1 %	32 %	22 %
♦ Nafta	1 %	22 %	4 %
♦ Mercosur	10 %	17 %	0 %
TOTAL	5 %	25 %	15 %

• DEPARTS

En 2006, on enregistre 1 573 départs du Groupe, se répartissant comme suit :

	Retraite	Démission	Licenciement pour motif économique	Licenciement pour autre motif	Fin de contrat	Autre	Total
♦ France	122	83	15	77	119	234*	650
♦ Europe hors France	35	27	0	14	132	30	238
♦ Mercosur	73	35	217	3	11	105	444
♦ Nafta	26	23	37	53	1	50	190
♦ Asie	6	28	0	1	1	27	51
Total	262	196	269	148	264	434*	1 573
Répartition	17 %	12 %	17 %	9 %	17 %	26 %	100 %

* il s'agit principalement des sorties du personnel des sociétés qui ont quitté le Groupe.

II – ORGANISATION DU TEMPS DE TRAVAIL

1. RYTHMES DE TRAVAIL – REGIMES HORAIRES PARTICULIERS

La politique du Groupe est guidée par la recherche de flexibilité et de réactivité, pour s'adapter à la demande des clients.

Les rythmes de travail permettent d'adapter le fonctionnement des installations aux nécessités de la production. Le travail en équipes avec 3, 4 ou 5 équipes alternantes est généralisé.

Minimiser la pénibilité des organisations pour les salariés est également une nécessité à prendre en compte. Dans plusieurs usines, la mise en place d'organisations de travail adaptées aux rythmes physiologiques fait l'objet d'études en concertation avec les médecins du travail et le personnel, mais les facteurs culturels et les législations nationales empêchent toute généralisation de solutions uniformes.

En ce qui concerne la durée du travail, le nombre d'heures moyen théorique indique une durée annuelle, en tenant compte du nombre de jours travaillés dans l'année et de la durée normale d'un poste de travail. La très bonne activité en 2006 a conduit à faire des heures supplémentaires, ce qui se traduit dans toutes les zones par un nombre d'heures effectif supérieur à l'horaire moyen théorique.

	Nombre d'heures moyen théorique	Horaire moyen effectif réalisé en 2006
♦ Asie	2 016	2 580
♦ Mexique	2 264	2 570
♦ Brésil	2 019	2 050
♦ Etats-Unis	1 856	2 378
♦ Royaume Uni	1 687	1 980
♦ Allemagne	1 564	1 910
♦ France	1 527	1 780

2. TEMPS PARTIEL FRANCE

Au 31 décembre 2006, on comptait en France 65 salariés à temps partiel (8 ouvriers, 40 ATAM et 17 cadres). Il s'agit de cas individuels, demandés par les salariés pour un motif personnel ou pour raison de santé (mi-temps thérapeutique).

Les formes principales de travail à temps partiel sont le mi-temps ou le $\frac{4}{5}$ (absence le mercredi).

Les différences de méthodes de travail rendent cette donnée non consolidable sur l'ensemble du Groupe : la notion de temps partiel étant très peu développée ailleurs dans le monde.

3. ABSENTEISME

Le taux d'absentéisme comprend l'ensemble des absences indemnisées pour maladies, maternité, accidents de travail et de trajet, ramené au nombre d'heures travaillées total. Il met en évidence une forte différence entre l'Europe et les autres zones géographiques.

Taux d'absentéisme	
♦ Europe	5 %
♦ Mercosur	1 %
♦ Nafta	2 %
♦ Asie	2 %
Total	3 %

III – LES REMUNERATIONS

1. MASSE SALARIALE

En 2006, la masse salariale du Groupe, hors intérim, s'élève à 812 millions d'euros :

- ♦ 540 millions au titre des salaires,
- ♦ 57 millions au titre de la participation et de l'intéressement,
- ♦ 215 millions au titre des charges sociales,

Ce poste est en hausse de 13 % par rapport à l'an dernier. Cette augmentation provient à la fois de la hausse des salaires (+ 6,5 %) et de l'effet dû à l'augmentation de l'effectif (+ 5,5 %), l'effet dû aux écarts de change étant très limité (+ 1 %).

La répartition par pays est la suivante :

	2006	
	Répartition de la masse salariale	Répartition des effectifs
♦ Allemagne	30 %	23 %
♦ Brésil	14 %	29 %
♦ Etats Unis	12 %	7 %
♦ Chine	—	1 %
♦ France	40 %	35 %
♦ Mexique	1 %	2 %
♦ Royaume Uni	3 %	2 %
TOTAL	100 %	100 %

2. SALAIRES MOYENS

La politique de rémunérations de Vallourec se fonde sur des rémunérations motivantes et équitables compte tenu des conditions du marché local de l'emploi, incluant des mécanismes d'intéressement aux résultats.

	2005 Salaires moyens y compris intéressement et charges sociales	2006 Salaires moyens y compris intéressement et charges sociales	% augmentation 2005 / 2006	% charges sociales 2006
♦ Allemagne	53 700 €	57 000 €	6 %	28 %
♦ Brésil	17 960 €	21 310 €	18 %	59 %
♦ Canada	51 660 €	54 110 €	5 %	19 %
♦ Chine	4 330 €	4 970 €	15 %	24 %
♦ France	46 410 €	51 620 €	11 %	48 %
♦ Mexique	26 200 €	25 000 €	- 5 %	24 %
♦ Royaume Uni	58 340 €	74 500 €	28 %	47 %
♦ Etats-Unis	95 680 €	83 020 €	- 13 %	31 %

Nota : tous les chiffres sont transformés en euros, le pourcentage d'augmentation inclut l'effet des devises.

Le Mexique et les Etats Unis font apparaître un salaire moyen en baisse. Ce phénomène est dû à l'intéressement, qui l'an dernier avait été exceptionnellement élevé, et à l'évolution des taux de change.

En France, la hausse des salaires est due pour partie à la participation et à l'intéressement.

Au Royaume Uni, la forte hausse du salaire moyen résulte de l'augmentation des provisions au titre des retraites.

3. INTERESSEMENT ET PARTICIPATION

Les systèmes d'intéressement et de participation permettent d'associer les salariés aux performances de l'entreprise.

En 2006, l'intéressement et la participation ont été distribués à hauteur de 57 millions d'euros, au profit de 13 400 salariés environ, soit plus de 70 % de l'effectif.

En France, un plan d'épargne (PEE) et un plan d'épargne retraite (PERCO) permettent au salarié de se constituer une épargne assortie d'un régime fiscal avantageux et d'un abondement versé par l'employeur.

Par ailleurs, une opération d'actionnariat salarié a été proposée aux salariés en France et en Allemagne, à laquelle 48 % des salariés ont souscrit.

IV – RELATIONS PROFESSIONNELLES – COMMUNICATION INTERNE

♦ Organisation du dialogue social

Le dialogue social entre les salariés et l'employeur est organisé dans chaque pays selon les législations nationales applicables.

▪ Au niveau européen :

Un **Comité européen** rassemble des représentants français, allemands et britanniques de V&M Tubes. Il est informé de l'activité, des résultats et de la stratégie de V&M Tubes en Europe et dans le monde. Le Comité européen se réunit une fois par an en séance plénière ; son bureau se réunit cinq fois par an et rencontre la Direction Générale. En 2006, la Direction Générale du Groupe Vallourec a mené une concertation avec le comité européen sur les principes de responsabilité applicables dans le Groupe Vallourec.

▪ En France, la représentation du personnel s'effectue à plusieurs niveaux :

Le **Comité de Groupe** est l'instance de représentation de l'ensemble des sociétés françaises.

Il comprend 26 représentants, choisis par les organisations syndicales parmi les élus des comités d'entreprise et se réunit une fois par an en présence de la Direction Générale. Il reçoit des informations générales sur le Groupe (examen des comptes, activité, investissements...). Il est associé à la gestion des régimes de prévoyance et d'épargne salariale.

Des négociations peuvent être organisées au niveau du Groupe également. Dans ce cas, chacune des cinq organisations syndicales (CGT, CFDT, FO, CFE - CGCC et CFTC) désigne des représentants mandatés et une commission de négociation se constitue. C'est dans ce cadre qu'en 2006 a été signé entre la Direction du Groupe et l'ensemble des organisations syndicales un accord sur la formation professionnelle tout au long de la vie.

Dans chaque société, les comités d'entreprise, les comités centraux d'entreprise et les comités d'établissement, élus, sont informés et consultés sur la vie économique de l'entreprise ou l'établissement. Ils participent à la gestion des budgets d'activité sociale.

Les délégués du personnel élus dans chaque établissement, présentent les réclamations individuelles et collectives du personnel relatives aux salaires et à la réglementation du travail.

Les délégués syndicaux sont des membres du personnel désignés par les syndicats. Ce sont les interlocuteurs pour les négociations, en particulier la négociation annuelle obligatoire qui a lieu chaque année sur les salaires, l'organisation du temps de travail et l'égalité professionnelle entre les hommes et les femmes.

- ♦ En Allemagne, l'essentiel des effectifs est régi par les dispositions de la loi sur la cogestion dans la sidérurgie et les mines du 21 mai 1951.
- ♦ Le comité d'entreprise (Betriebsrat) représente les salariés. Il est associé aux décisions qui concernent les affaires internes de l'entreprise et doit donner son accord préalable dans un certain nombre de domaines qui touchent à la gestion du personnel. L'employeur ne prend part aux réunions que s'il est invité ou si elles se tiennent à sa demande.
- ♦ Un comité économique (Wirtschaftsausschuss) assiste le comité d'entreprise. Il se réunit une fois par mois en présence de l'employeur.
- ♦ Le comité des cadres (Sprcherausschuss) représente les cadres.
- ♦ Au Royaume Uni, la représentation du personnel s'effectue par l'intermédiaire des organisations syndicales, les négociations 2006 ont porté sur les salaires et l'emploi.
- ♦ Au Brésil, le CRE (Conselho Representativo dos Empregados) a été mis en place en 1999 pour permettre la représentation des employés de V&M do Brazil dans l'usine de Barreiro. Ses représentants sont élus pour deux ans. Le CRE permet une concertation sur les questions internes telles que la sécurité, les conditions de travail, les promotions, les mutations, ... En ce qui concerne les organisations syndicales, elles sont représentées par six salariés désignés par le syndicat et payés par la Société. Les organisations sont les seules compétentes pour négocier sur les salaires, l'intéressement et les systèmes de rémunération.
- ♦ Au Mexique, le syndicat ne représente qu'une partie du personnel. Les négociations ont porté sur les salaires et les avantages en nature.
- ♦ Aux Etats Unis, il n'y a pas d'instance collective de représentation du personnel, les salariés s'étant prononcés pour l'absence de syndicat dans l'entreprise.
- ♦ En Chine, le syndicat national est représenté dans l'usine par un salarié qui est l'interlocuteur de la Direction pour tout ce qui concerne le personnel.

♦ **Communication interne**

Pour favoriser la motivation et l'implication de ses salariés, Vallourec diffuse régulièrement une information claire et pédagogique sur la stratégie et ses évolutions, les résultats financiers, les produits, la mobilité interne des managers, etc.

Cette information s'effectue à travers plusieurs supports institutionnels adaptés à chacune des cibles :

- ♦ Vallourec Info, magazine destiné aux 18 000 salariés dans le monde. Publié trois fois par an en quatre langues (anglais, allemand, français, portugais),
- ♦ Bulletin des Cadres, lettre d'information mensuelle dédiée aux 1 400 cadres du groupe. Publication de 11 numéros par an en trois langues (anglais, allemand, français),
- ♦ présentation institutionnelle du groupe (format électronique) mise à jour chaque année après la publication des résultats et diffusée auprès des cadres,

Par ailleurs, une convention annuelle réunit environ 700 managers du monde pour explications et commentaires des résultats de l'année écoulée et présentation de la stratégie et de ses orientations, des priorités et des objectifs du groupe, à court, moyen et long termes.

♦ **Démarche de progrès continu**

Vallourec s'attache à mettre en place un dialogue social actif, transparent et permanent à tous les niveaux de l'entreprise, dans un cadre d'écoute et de respect mutuel.

La participation des salariés à une démarche de progrès continu dans tous les secteurs et à tous les niveaux de l'entreprise est organisée dans l'ensemble du Groupe à travers la démarche dite VMS (Vallourec Management System).

Les Groupes d'Amélioration Continue (GAC) sont un des éléments clés de cette démarche. Ils sont destinés à associer les salariés à la résolution de problèmes dans des domaines les plus divers. Constitués sur volontariat, ils étudient et proposent des solutions puis procèdent à leur mise en œuvre. En 2006, 622 groupes fonctionnaient à travers le monde, ce qui représente presque 4 groupes pour 100 personnes.

V – LES CONDITIONS D'HYGIENE ET DE SECURITE

La sécurité et la santé du personnel qui travaille sur les sites du Groupe sont la condition d'une croissance stable. Ils reposent sur une démarche d'analyse de risques et de prévention permanente.

La formation et la sensibilisation à la sécurité sont essentielles, au moment de l'intégration dans la société, et doivent faire l'objet de rappels réguliers tout au long de la vie professionnelle. Le temps passé en formation sécurité représente plus du quart de l'ensemble des programmes de formation et près de 70 % du personnel a reçu une formation sécurité au cours de l'année. Ces programmes concernent le personnel temporaire au même titre que le personnel permanent. Aux Etats Unis et en Europe, un programme original de formation à la sécurité par e-learning permet de tester de manière permanente, pour l'ensemble du personnel, la connaissance et la compréhension des règles de sécurité.

De nombreuses actions de sensibilisation sont également menées : programmes inspirés de la méthode STOP développés par la société Dupond de Nemours, campagnes de communication sur le thème des accidents aux mains, audits croisés entre usines, amélioration des plans de prévention en cas d'intervention d'entreprises extérieures, etc...

Sur l'ensemble du Groupe, le taux de fréquence consolidé 2006 (nombre d'accidents avec arrêt multiplié par 1 000 000 rapporté au nombre d'heures travaillées) est de 6,53, en amélioration par rapport à 2005 (7,66).

Le taux de gravité consolidé 2006 (nombre de jours d'arrêt pour accident multiplié par 1 000 rapporté au nombre d'heures travaillées) est également en très nette amélioration (il passe de 0,42 en 2005 à 0,29 cette année).

Aucun accident du travail mortel n'est à déplorer en 2006.

Chaque année, un trophée sécurité est décerné à l'établissement dont les actions sont considérées les plus exemplaires. Il a été décerné à la société VAM Mexico, pour ses bons résultats et l'implication du personnel dans la sécurité par le biais de réflexion au sein des groupes d'amélioration continue.

VI – LA FORMATION PROFESSIONNELLE

Vallourec a besoin de personnel formé, motivé et capable de s'adapter aux évolutions des métiers et des marchés.

Le Groupe s'attache donc à concilier ses besoins d'évolution et les aspirations individuelles de ses salariés en leur permettant une véritable évolution de carrière.

La formation continue de tous les collaborateurs du Groupe est déléguée aux sociétés et établissements qui sont les plus aptes à connaître les besoins d'évolution. Chaque société développe un plan de formation annuel qui peut être amendé en cours d'année si des besoins nouveaux apparaissent.

Les ouvriers sont formés prioritairement à la sécurité, à l'adaptation au poste de travail et reçoivent les formations professionnelles techniques nécessaires à leur qualification (qualité, contrôles non destructifs...).

Les ATAM sont formés aux techniques de base (adaptation professionnelle) et aux nouvelles techniques implantées dans les établissements. Les encadrants sont formés au management de leurs équipes.

Le personnel des services administratifs (commerciaux, planning, ...) reçoit des formations techniques adaptées à leur fonction et souvent linguistiques du fait de l'internationalisation du Groupe.

Trois types de formation sont proposés aux cadres :

- ♦ durant la première année, les jeunes embauchés reçoivent une formation d'intégration au Groupe (séminaires de présentation des aspects stratégiques des politiques - financière, sociale...- animés par la Direction Générale, visites d'usines, découvertes des procédés de fabrication, présentation des marchés des différentes activités).
- ♦ des formations d'adaptation au poste leur sont proposées tout au long de leur carrière.
- ♦ des formations spécifiques (management, communication) visent l'amélioration des performances individuelles et/ou l'acquisition de nouvelles compétences qui permettent d'évoluer vers un nouveau poste.

♦ Nombre d'heures de formation par catégorie en 2006

	Ouvriers	ATAM	Cadres	Total
Nombre d'heures consacrées à la formation	257 786	97 449	46 222	401 457
Moyenne d'heures de formation	20	27	40	22

Par zone géographique, les durées moyennes de formation sont les suivantes :

(en heures)	Ouvriers	Atam	Cadres	Moyenne
♦ Europe	22	21	36	23
♦ Mercosur	11	35	36	17
♦ Nafta	39	42	76	34
♦ Asie	35	46	113	45

♦ **Montant consacré à la formation en 2006**

Le montant global consacré à la formation professionnelle (maintien du salaire + dépenses de formation) représente au global 2,2 % de la masse salariale.

VII – L'EMPLOI ET L'INSERTION DES TRAVAILLEURS HANDICAPES

Dans le monde, le Groupe emploie directement 764 salariés qui ont le statut de handicapé, au regard des règles nationales applicables dans leur pays soit :

- ♦ 508 en Europe
- ♦ 249 dans le Mercosur
- ♦ 7 dans la zone NAFTA

Au Brésil, un programme spécial a été mis en œuvre « Open Arms » est mis en œuvre pour permettre d'insérer les personnes handicapées dans l'entreprise .

En Allemagne et en France, les efforts portent sur des actions permettant d'anticiper les pertes d'aptitude liées à l'âge ou à la maladie.

VIII – LES OEUVRES SOCIALES

Les dépenses consacrées au domaine social sont bien évidemment fonction du contexte législatif et culturel des pays dans lequel le Groupe est implanté.

Ont été principalement répertoriées sous la définition « œuvres sociales » ce qui relève des domaines suivants :

- ♦ assurance maladie : montant dépensé soit en subventions, soit en cotisations à des régimes de prévoyance non obligatoires (hors charges sociales obligatoires),
- ♦ plan retraite : montant dépensé en cotisations ou autres systèmes mis en place à titre volontaire par l'employeur,
- ♦ habitation : montant dépensé pour le logement (soit en subventions, soit en cotisations obligatoires),
- ♦ nourriture : montant dépensé pour les repas des employés (restaurants d'entreprise),
- ♦ transport : systèmes de bus subventionnés par l'entreprise,
- ♦ événements culturels ou sportifs : sponsoring ou mécénat fait par les entreprises du Groupe.

En 2006, les dépenses sociales du Groupe ont atteint un montant total estimé à près de 7 % de la masse salariale. Au Mercosur et en Asie, les aides apportées par l'employeur représentent un budget presque équivalent à ¼ de la masse salariale.

IX – L'IMPORTANCE DE LA SOUS-TRAITANCE

Les entreprises du Groupe ont recours à près de 580 fournisseurs pour un budget de 145 millions d'euros.

Chaque société s'assure du respect des conventions internationales et des réglementations nationales. Ainsi V&M do Brasil a mis en œuvre un important projet appelé "Para Todos". Il a pour objectif de s'assurer que l'ensemble des réglementations nationales nouvellement en vigueur à l'égard des sous-traitants est bien appliqué au sein de V&M do Brasil.

INFORMATIONS RELATIVES AUX CONSEQUENCES ENVIRONNEMENTALES DE L'ACTIVITE

Vallourec, à travers la politique de production mise en œuvre, garde pour objectif de minimiser à tous les niveaux l'impact de son activité sur l'environnement, et place l'homme et son environnement au centre de ses préoccupations. Cette politique générale est déclinée dans la charte du développement durable, publiée par le Groupe.

Management environnemental

Suivant les règles de management appliquées dans tous les domaines de l'organisation du Groupe Vallourec, la politique environnementale de chaque société est déléguée à sa Direction. Le Directeur du site est responsable de mettre en place un système de management de l'environnement efficace, en l'adaptant au contexte local et au type d'activité. Il désigne un Responsable Environnement chargé de l'ensemble des actions dans ce domaine.

En France, la Direction Environnement, rattachée à la Direction Industrielle et basée au Centre de Recherche du Groupe à Aulnoye (Nord) est chargée de coordonner les actions en matière d'environnement. Elle s'appuie sur les Responsables Environnement de chaque site de production, chargés de relayer la politique Groupe et de développer à l'intérieur des ateliers et des bureaux une politique d'amélioration continue.

Des structures identiques existent en Allemagne, au Brésil et aux Etats-Unis : ainsi, au total et pour l'ensemble du Groupe, plus de 50 personnes réparties dans les sites de production de chaque pays, se spécialisent dans le domaine de l'environnement.

Les contacts entre les pays se sont développés, et permettent des progrès réciproques par la comparaison des performances et des solutions apportées par chacun.

La Direction Environnement en France est en outre chargée de coordonner et piloter ces actions de benchmarking, et en particulier de rassembler et consolider l'ensemble des données environnementales du Groupe. Le rapport environnement, diffusé maintenant chaque année, reprend ces données, mesure leur évolution par rapport aux années précédentes pour apprécier le progrès parcouru, et mettre en évidence les problèmes éventuellement rencontrés et les solutions mises en place. Il présente en illustration des « bons exemples » repris dans l'ensemble des sites de Vallourec, sur un périmètre mondial.

Audits et certifications

Les audits environnementaux sont organisés régulièrement dans chaque pays, pour évaluer la conformité aux réglementations, la performance environnementale et les risques environnementaux.

A fin 2006, 21 sites du Groupe Vallourec ont obtenu la certification ISO 14001 :

- France : V&M France CEV, V&M France usines de Deville et Saint Saulve, VALTI, VALINOX NUCLEAIRE, VALLOUREC COMPOSANTS AUTOMOBILES VITRY, VALLOUREC PRECISION ETIRAGE pour ses usines de Vitry, Rachecourt et Tonnerre.
- Allemagne : V&M DEUTSCHLAND pour ses usines de Mülheim, Rath , Reisholz et Zeithain
- Ecosse : VALLOUREC MANNESMANN OIL & GAS UK (Bellshill)
- USA: V&M STAR pour ses 2 usines à Youngstown et Houston, VAM USA à Houston
- Brésil : V&M do BRASIL et ses filiales V&M FLORESTAL et V&M MINERAÇÃO pour l'ensemble des activités (mine, forêt, aciérie et tuberie)
- Inde : VALINOX CST

Un programme de certification a été mis en place pour la période 2006-2008 : l'objectif, confirmé par Pierre Verluca dans son message du Président de 2005 est la certification des sites principaux de Vallourec pour fin 2008.

Respect de la législation

La conformité des activités des sites de production aux dispositions législatives et réglementaires est régulièrement évaluée, à l'aide d'audits.

En France, une veille réglementaire a été mise en place en intranet, sur un portail environnement accessible à tous les sites de production. La revue régulière et systématique de ces dispositions permet la mise en place d'actions régulières, en améliorations, en investissements et en organisation.

Performances environnementales

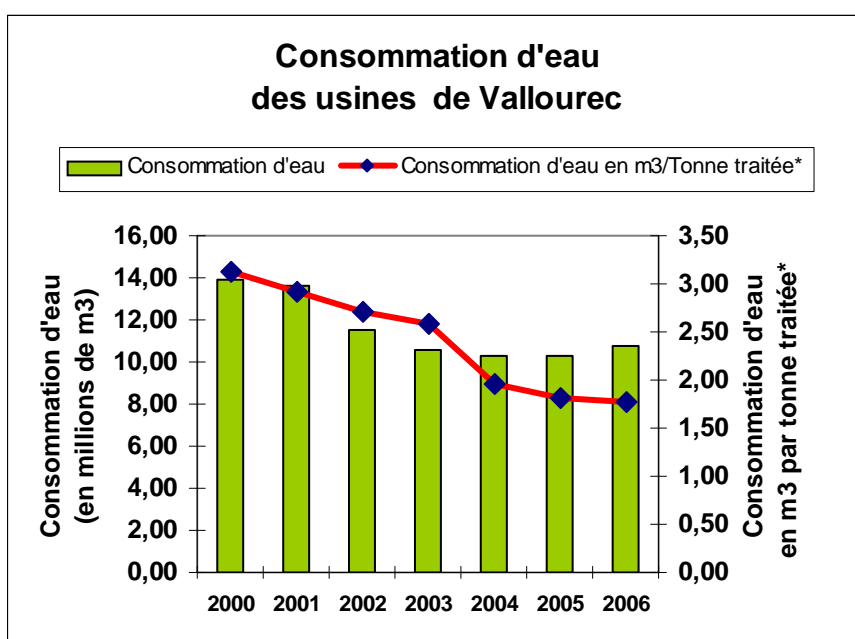
Depuis plusieurs années des actions constantes ont été entreprises pour améliorer les conditions d'utilisation des ressources (eau, énergie et matières premières), optimiser les consommations, diminuer les rejets de matières polluantes, réduire le volume des déchets et en assurer systématiquement le retraitement et la valorisation. Pour mesurer les progrès, des indicateurs ont été mis en place dans les différents sites. Le tableau ci-dessous reprend pour les années 2002 à 2006 quelques principaux indicateurs, pour l'ensemble du Groupe.

	2002	2003	2004	2005	2006
Consommation d'eau	11 527 293 m3	10 615 429 m3	10 308 672 m3	10 256 011 m3	10 778 479 m3
Rejets d'eau	5 191 214 m3	4 717 774 m3	4 483 054 m3	4 741 881 m3	4 997 413 m3
Energie électrique	1 472 gwh	1 480 gwh	1 680 gwh	1 713 gwh	1 787 gwh
Gaz	3 250 gwh	3 099 gwh	3 633 gwh	3 817 gwh	4 096 gwh
Déchets	356 680 To	455 425 To ^(*)	518 145 To	520 287 To	669 554 To ^(**)
CO ²	675 819 To	644 748 To	747 995 To	772 224 To	831 537 To

^(*) V&M Star à partir de 2003.

^(**) Pour les déchets, le chiffre 2006 inclut 90 000 tonnes de déchets exceptionnels (déchets de construction), liés à différents travaux et investissements (démolition bâtiments, ...) concernant notamment les deux sites allemands de Rath et Reirolz.

Parmi ces ressources naturelles, l'eau occupe une place importante pour le Groupe. Notre industrie est grosse consommatrice d'eau, mais grâce à des efforts de réduction importants dans l'ensemble des sites, on peut mesurer tout le progrès réalisé : en valeur relative (c'est-à-dire la consommation d'eau rapportée à la production de tubes) les consommations du Groupe sont passées entre 2000 et 2006 de 3,13 à 1,77 m³/tonne, comme le montre le graphique ci-dessous :

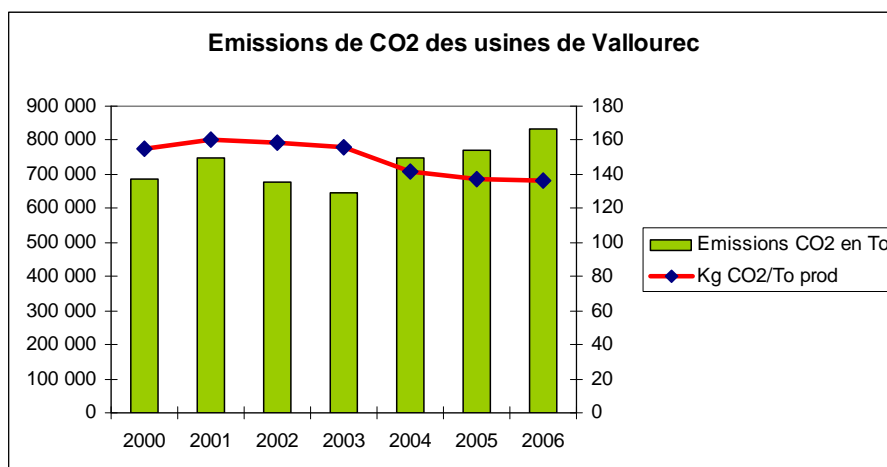


* Tonne traitée : tonne produite dans chaque usine pouvant être de l'acier, du tube à chaud, du tube parachevé à froid, ... La production de chaque usine (nombre d'unités d'œuvre produites dans chaque usine calculée en équivalent tonnes) sera additionnée pour constituer le total traité.

Des progrès importants ont également été réalisés dans le domaine des émissions de dioxyde de carbone (CO²) grâce au process aciérie mis en œuvre chez V&M do Brasil SA, qui utilise dans ses hauts fourneaux du charbon de bois en remplacement du coke de houille. Pour produire le charbon de bois nécessaire à ce procédé, V&M do Brasil cultive actuellement 130 000 hectares de forêts d'eucalyptus qui, durant leur croissance, consomment du CO² et rejettent de l'oxygène, ce qui a une influence bénéfique directe sur la réduction de l'effet de serre : il y a compensation complète entre les émissions de l'aciérie, et l'absorption par la forêt.

En ce qui concerne la mise en application de la directive européenne sur la gestion des quotas de CO², seule l'aciérie de Saint-Saulve a été concernée en 2006, avec des quotas à hauteur de 95 722 tonnes. Les émissions 2006, dont la vérification a été assurée par l'APAVE, se sont élevées à 77 610 tonnes. La différence est liée partiellement à une production légèrement inférieure au plan moyen 05-07 mais surtout à une meilleure performance, grâce notamment à l'optimisation des plans de chargement des fours, et à une amélioration des rendements énergétiques.

La courbe ci-dessous permet de visualiser le niveau d'émissions de CO² pour l'ensemble du Groupe.



Tous les indices de mesure des rejets de substances polluantes dans les milieux naturels sont inférieurs aux normes réglementaires en vigueur et, d'une façon générale, ont montré une amélioration continue au cours des trois dernières années.

S'agissant des sites français, les sols font l'objet d'études de caractérisation des risques dans deux cas principaux : si l'usine a exercé des activités métallurgiques même antérieures à l'intégration dans le Groupe ou si elle possède des installations potentiellement polluantes. Aucun site n'a été classé à dépolluer. La démarche de cessation d'activité de VPE / Laigneville, suite à sa fermeture en 2005, a été terminée en 2006. Les études de sol réalisées ont permis de classer le site en catégorie 2 : site à surveiller.

Aucun accident environnemental n'a été à déplorer en 2006.

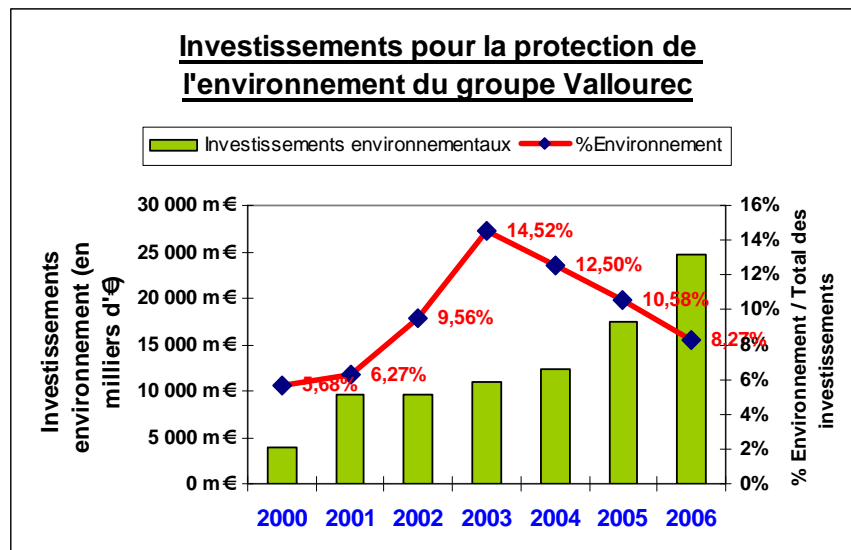
Investissements dans le domaine de l'environnement

En 2006 les dépenses d'investissements du Groupe directement consacrées à l'environnement se sont élevées à près de 25 millions d'euros, soit 8,3 % des dépenses totales d'investissements consolidées.

Ces investissements ont notamment concerné les domaines suivants :

- diverses mises en conformité (Filtres, déshuileurs, rétentions...) et frais liés à la révision des autorisations d'exploitation,
- mise en place de système de séparation des eaux de rejets,
- recyclage des eaux,
- bassin de récupération des eaux,
- modernisation des stations de traitement des eaux,
- circuits fermés pour les contrôles non destructifs (Ultrasons),
- dispositifs de filtration des rejets atmosphériques,
- programmes en vue de diminuer les émissions de Composés Organiques Volatiles (COV) : nouvelle installation de vernissage,
- travaux d'aménagement et de réhabilitation,
- optimisation des fours de traitement thermique (nouveaux brûleurs, régulation...),
- sécurisation des sites,
- aménagement de plate-forme de stockage, de récupération de copeaux, de zone de regroupement des déchets, de dépotage ...

Entre 2000 et 2006, les investissements liés à l'environnement se sont ainsi élevés à presque 10 % des investissements totaux du Groupe, comme le montre le graphique ci-après :



Contribution des produits de Vallourec à l'environnement

Vallourec a également développé depuis plusieurs années de nouveaux produits en cohérence avec l'évolution des nouveaux besoins en matière de développement durable, et concourant à la préservation de la terre, de l'air et de l'eau. Pour illustrer cette volonté, on citera par exemple :

- ♦ le joint VAM fileté, référence mondiale lorsqu'il s'agit d'assurer la sûreté des puits de pétrole offshore,
- ♦ les tubes soudés pour des unités de dessalement d'eau de mer,
- ♦ l'utilisation du tube dans l'industrie automobile, qui, permet, grâce à l'allègement des véhicules, des réductions de leur consommation de carburant,
- ♦ divers produits fabriqués par le Groupe utilisés pour la production d'énergie propre ou la réduction des pollutions chimiques,
- ♦ une nouvelle nuance d'acier essentielle, le VM12 utilisé dans les centrales thermiques (en particulier dans la centrale ultrasupercritique de Neurath, centrale thermique à la lignite la plus puissante du monde).

COMPTES CONSOLIDES

Le chiffre d'affaires consolidé du groupe Vallourec s'est élevé en 2006 à 5 541,8 millions d'euros, en hausse de 28,7 % par rapport au chiffre d'affaires de 4 307,4 millions d'euros réalisé en 2005.

Les principaux changements dans le périmètre de consolidation intervenus en 2006 ont été :

- ♦ la consolidation sur l'ensemble de l'exercice 2006 de la Société OMSCO Inc. consolidée seulement à partir du 1^{er} octobre en 2005,
- ♦ la consolidation à partir du 1^{er} avril 2006 de la Société SMFI (Société Matériel de Forage International) et de la Société CST Valinox Ltd.,
- ♦ les cessions des filiales Spécitubes et Escofier Technologies, déconsolidées au 1^{er} avril 2006,
- ♦ la cession de la filiale CEREC intervenue fin décembre 2006 n'a pas eu d'impact au niveau du chiffre d'affaires consolidé 2006.

Il en résulte un effet périmètre positif de 1,5 %.

Les charges d'exploitation (hors amortissements) s'élèvent à 4 096,1 millions d'euros par rapport à 3 418,7 millions d'euros, en hausse de 19,8 %.

Dans ces conditions, le résultat d'exploitation s'élève à 1 544,8 millions d'euros, en progression de 60 % par rapport au résultat d'exploitation de 965,3 millions d'euros réalisé en 2005.

Le résultat financier est une charge nette de 6,6 millions d'euros par rapport à 26,6 millions d'euros en 2005. Il s'explique pour l'essentiel par :

- ♦ le coût financier net (différence entre produits et charges d'intérêts) sur l'endettement net qui s'élève à 2,6 millions d'euros,
- ♦ le coût de la couverture des ventes réalisées en devises pour 27,8 millions d'euros,

- ◆ les charges d'actualisation sur retraites pour 10,3 millions d'euros,
- ◆ et les intérêts perçus suite au dénouement favorable d'un litige fiscal ancien au Brésil pour 39,6 millions d'euros.

Le montant de la participation des salariés au résultat de l'entreprise passe de 11,3 millions d'euros en 2005 à 19,3 millions d'euros en 2006. En rajoutant l'intéressement inclus dans les charges de personnel, le total attribué en 2006 s'élève à 57,3 millions d'euros par rapport à 55,5 millions d'euros en 2005.

L'impôt sur les bénéfices augmente de nouveau fortement en valeur absolue (544,8 millions d'euros, soit une augmentation de 77,2 % par rapport à l'impôt payé en 2005) et le taux effectif passe de 32,8 % en 2005 à 35,4 % en 2006, le groupe ayant fini d'utiliser ses crédits d'impôts.

En définitive, le résultat net consolidé est un bénéfice de 999,3 millions d'euros, en progression de 58 % par rapport au résultat 2005 qui s'élevait à 632,4 millions d'euros. Le résultat net part du groupe bénéficie quant à lui en année pleine (contre un seul semestre l'an passé) de l'effet positif de l'acquisition mi 2005 de 45 % de V&M Tubes. Il double presque, à 917,0 millions d'euros par rapport à 473,0 millions d'euros en 2005.

Au bilan consolidé, malgré une hausse des investissements industriels bruts (+ 49,3 %) et des dividendes versés (+ 110,4 %) qui ont totalisé 239,1 millions d'euros, le Groupe a dégagé un flux de trésorerie positif lui permettant de passer d'un endettement net de 204,7 millions d'euros le 31 décembre 2005 à une trésorerie nette positive de 41,4 millions d'euros le 31 décembre 2006. Son ratio d'endettement (dette nette sur fonds propres) est ainsi passé de 13,6 % à - 1,9 %.

VALLOUREC (HOLDING)

Le résultat d'exploitation de la Société Vallourec, non significatif, est une perte de 7,6 millions d'euros par rapport à une perte de 8,7 millions d'euros en 2005.

Le résultat financier (différence entre charges et produits financiers) est un profit de 166,0 millions d'euros par rapport à 12,2 millions d'euros en 2005. Il s'explique pour l'essentiel par un dividende de 120,1 millions d'euros reçu de V&M Tubes.

L'impôt sur les sociétés est cette année encore négatif et représente un profit net de 13,2 millions d'euros (10,0 millions d'euros en 2005) en conséquence des déficits fiscaux des sociétés intégrées définitivement acquis à la Société Vallourec, tête du groupe fiscal.

Le résultat net de l'exercice est un bénéfice de 172,1 millions d'euros par rapport à un bénéfice de 14,1 millions d'euros en 2005.

La comparaison des bilans aux 31 décembre 2005 et 2006 n'appelle pas de commentaire particulier.

Le montant des dépenses somptuaires et frais généraux de la Société Vallourec ayant donné lieu à réintégration fiscale en 2006 s'élève à 589 604 euros.

REMUNERATION DES MANDATAIRES SOCIAUX

Conformément aux dispositions de l'article L.225-102-1 du code de commerce, nous vous informons que les montants des rémunérations et avantages de toute nature effectivement versés au cours de l'exercice à chaque mandataire social, de manière directe ou indirecte, par la Société Vallourec et toute société du groupe ont été les suivants :

◆ **Conseil de Surveillance**

Les jetons de présence ont été fixés individuellement en 2006 à 25 000 euros. Ils ont été payés prorata temporis aux membres du Conseil démissionnaires dans le courant de l'exercice.

En conséquence, en 2006 :

- ◆ MM Jean-Paul Parayre, Patrick Boissier, Luis Olavo Baptista, Vincent Bolloré, Michel de Fabiani, Denis Gautier-Sauvagnac, François Henrot, Thierry Marraud et Jean-Claude Verdière ont perçu chacun un montant de 25 000 euros,
- ◆ MM Wolfgang Eging, Heinz Jörg Fuhrmann et Wolfgang Leese ont perçu chacun un montant de 12 500 euros calculé prorata temporis.
- ◆ MM Michel de Fabiani, Thierry Marraud et Jean-Claude Verdière ont perçu en outre chacun un jeton supplémentaire de 6 500 euros et M. Heinz Jörg Fuhrmann de 3 250 euros (prorata temporis) au titre de leur appartenance au Comité Financier.
- ◆ M. Jean-Paul Parayre a perçu par ailleurs une rémunération brute annuelle de 250 000 euros en tant que Président du Conseil de Surveillance.
- ◆ Enfin, M. Arnaud Leenhardt, désigné pour la première fois en tant que censeur par l'Assemblée du 6 juin 2007, a perçu un jeton de présence de 50 000 euros.

◆ **Directoire**

Les rémunérations versées aux membres du Directoire au cours de l'année 2006 ont été les suivantes (en brut) :

<i>En milliers d'euros</i>	Partie fixe	Acompte partie variable 2006	Solde partie variable 2005	Total payé en 2006	+ avantages en nature ^(**)
◆ M. Pierre Verluca	450.0	148.5	100.0	698.5	4,3
◆ M. François Fabre ^(*)	261.6	172.6	78.8	513.0	2,0
◆ M. Bertrand Cantegrit	255.0	80.0	67.8	402.8	2,2
◆ M. Marco-Antônio Castello-Branco	256.0	90.9	97.4	444.3	22,4
◆ M. Jean-Pierre Michel	255.0	85.2	75.1	415.3	1,7

Et les rémunérations au titre de l'année 2006 :

<i>En milliers d'euros</i>	Partie fixe	Acompte partie variable 2006	Solde partie variable 2006	Total au titre de 2006	+ avantages en nature ^(**)
◆ M. Pierre Verluca	450.0	148.5	148.5	747.0	4,3
◆ M. François Fabre ^(*)	261.6	172.6	—	434.2	2,0
◆ M. Bertrand Cantegrit	255.0	80.0	93.2	428.2	2,2
◆ M. Marco-Antônio Castello-Branco	256.0	90.9	92.2	439.1	22,4
◆ M. Jean-Pierre Michel	255.0	85.2	85.2	425.4	1,7

^(*) M. François Fabre est parti en retraite en septembre 2006.

^(**) Véhicule de fonction + allocation logement pour M. Castello-Branco

Le solde de la partie variable a été payé en mars 2007. Elle est constituée de deux éléments :

- l'un basé sur le résultat net part du Groupe et plafonné à 50 % du salaire de base,
- et l'autre, basé sur des critères qualitatifs, plafonné à 30 % du salaire de base.

La somme des deux éléments est plafonnée à 66 % du salaire de base. Le calcul est vérifié par les commissaires aux comptes.

Par ailleurs, dans le cadre du plan d'attribution d'actions gratuites mis en place en janvier 2006, MM Pierre Verluca et François Fabre se sont vus attribuer chacun 7 500 actions gratuites (1 500 avant division de l'action) et MM Bertrand Cantegrit, Marco-Antônio Castello-Branco et Jean-Pierre Michel chacun 5 000 actions gratuites (1 000 avant division). Comme pour l'ensemble des attributaires, la période d'acquisition est de 2 ans (2006 et 2007) et l'acquisition est soumise à des conditions de performance (Cf. 8.1.3 : « Rapport spécial du Directoire sur les attributions gratuites d'actions » et 6.3.3 : « Attribution gratuite d'actions »).

Enfin, les membres du Directoire bénéficient chacun d'une voiture de fonction et M. Marco-Antônio Castello-Branco bénéficie en outre d'une allocation logement.

En matière de retraite, il n'existe pas de régime spécifique aux membres du Directoire qui bénéficient du régime de retraite complémentaire des cadres dirigeants des Sociétés Vallourec et V&M Tubes approuvé par le Conseil de Surveillance lors de sa réunion du 14 septembre 2005. Les modalités de ces engagements de retraites complémentaires sont exposées ci-après dans la partie du rapport de gestion consacrée aux conventions et engagements réglementés.

Les informations relatives au Directoire prévues à l'article L 225-100-3 figurent au chapitre 6 sur le gouvernement d'entreprise du document de référence 2006 dont le présent rapport de gestion fait partie intégrante et, en particulier, la section 6.1 consacrée à la composition et au fonctionnement des organes d'Administration, de Direction et de Surveillance.

INFORMATION SUR LA REPARTITION DU CAPITAL

Au 31 décembre 2006, la répartition du capital était la suivante :

Actionnaires	Nombre d'actions	% actions	Nombre droits de vote	% droits de vote
♦ Groupe Bolloré	3 967 065	7,48	3 967 065	7,68
♦ Groupe Barclays Plc	2 907 173	5,48	2 902 806	5,62
♦ Public	44 676 254	84,28	44 704 290	86,49
♦ Salariés du Groupe Vallourec	112 633	0,21	112 633	0,22
♦ Auto-détention	1 348 745	2,54	-	-
Total	53 011 870	100	51 686 794	100

A la connaissance de Vallourec, les deux seuls actionnaires connus et déclarés détenant directement ou indirectement plus de 5 % du capital et des droits de vote étaient à cette date le Groupe Bolloré et le Groupe Barclay's plc.

Au 31 décembre 2006 :

Les nombres d'actions indiqués pour le Groupe Bolloré et le Groupe Barclay's plc nous ont été communiqués par ceux-ci.

23 669 actions inscrites sous la forme nominative depuis plus de 4 ans bénéficiaient d'un droit de vote double conformément aux dispositions de l'article 12 des statuts de Vallourec.

Les seuls titres existants susceptibles de donner à terme accès au capital de Vallourec étaient 30 660 options de souscription attribuées selon les modalités décrites aux paragraphes 3.2.4 et 6.3.2 du document de référence de l'exercice 2006 dans lequel le présent rapport de gestion est intégré.

Par courrier du 21 mars 2007 adressé à l'AMF, le groupe Bolloré a indiqué avoir franchi à la baisse, le 15 mars 2007, les seuils de 5 % en capital et droits de vote et ne plus détenir à cette date que 3,97 % en capital et droits de vote.

Les renseignements de caractère général concernant le capital sont présentés à la section 3.2 et ceux concernant la répartition du capital et les droits de vote à la section 3.3 du document de référence 2006 dont le présent rapport de gestion fait partie intégrante.

CONVENTIONS REGLEMENTEES

1. Conventions autorisées au cours de l'exercice

• Mandat avec la banque Rothschild & Cie

Le Conseil de Surveillance a autorisé le 7 mars 2006 le Directoire à confier à la banque Rothschild & Cie un mandat qui prévoit pour l'essentiel deux missions : d'une part, l'analyse, l'évaluation et la définition des options stratégiques et de défense de Vallourec et, d'autre part, l'assistance et la défense à une offre publique. Le mandat est d'une durée de 24 mois à compter de sa date d'effet, soit le 1^{er} avril 2006, tacitement reconductible par périodes de 6 mois.

Au titre de la première mission, il est prévu un honoraire trimestriel de 120.000 euros hors taxes. Trois trimestrialités ont été facturées en 2006. Comme prévu par le mandat, il a été décidé d'un commun accord qu'il n'y avait pas lieu de prolonger cette mission en 2007 (sauf événement nouveau).

Au titre de la seconde mission, il serait versé une commission spécifique variable en fonction du caractère de l'offre et de son sort final.

• Gestion centralisée de la trésorerie et des devises

Le Conseil de Surveillance a autorisé le 12 décembre 2006 la participation de Vallourec à un système de gestion centralisée de la trésorerie et des devises réunissant autour de la société centralisatrice V&M Tubes un certain nombre de sociétés participantes du Groupe, dont la Société Vallourec. Ce système sera mis en place courant 2007.

2. Modification des accords signés dans le cadre de l'acquisition en 2005 des 45 % de V&M Tubes

Dans le cadre de l'acquisition des 45 % de V&M Tubes, le Conseil de Surveillance a donné, le 27 avril 2005, son accord à la signature avec les représentants de Salzgitter AG / MRW d'un ensemble contractuel comprenant notamment un contrat de fourniture d'ébauches de tubes par V&M Tubes à Salzgitter Mannesmann, assorti d'un contrat de pénalité en cas d'inexécution de certaines obligations. Cet accord a été approuvé par l'Assemblée du 1^{er} juin 2006 (1^{ère} résolution) dans le cadre de la procédure d'approbation des conventions visées à l'article L.225-86 du code de commerce.

Les accords ont été modifiés pour préciser les obligations des Sociétés industrielles V&M France et V&M Deutschland et de la Société holding V&M Tubes dans les accords initiaux. Le Conseil de Surveillance a approuvé le 12 décembre 2006 les termes de ces modifications et a autorisé le Directoire à signer les accords nécessaires.

3. Conventions approuvées au cours d'exercices antérieurs dont l'exécution s'est poursuivie durant l'exercice

- *Retraites supplémentaires pour cadres dirigeants*

Le régime de retraite à prestations définies (retraite chapeau) financé par l'entreprise et dont l'acquisition des droits est subordonnée à l'achèvement de la carrière au sein de Vallourec et / ou de V&M Tubes qui permet, dans des conditions économiques, financières et sociales acceptables, de compléter les ressources des anciens cadres dirigeants du Groupe dès lors qu'ils ont pris leur retraite a été reconduit en 2006. La Société s'engage à verser une rente viagère d'un niveau prédéterminé directement proportionnel au salaire et fonction de l'ancienneté et de l'évolution de carrière. La rente est plafonnée à 20 % du salaire moyen de base hors bonus des 3 dernières années et limitée à 4 plafonds annuels de sécurité sociale. Le régime est assuré auprès de AXA France Vie.

Le règlement est établi pour une durée indéterminée mais il peut y être mis fin à tout moment.

Ce régime a été approuvé par le Conseil de Surveillance de Vallourec le 14 septembre 2005.

Le Conseil a pris acte que les membres du Directoire de Vallourec sont susceptibles de bénéficier des droits s'ils achèvent leur carrière au sein du Groupe.

AFFECTATION DU RESULTAT (4^e résolution)

Nous vous proposons la distribution d'un dividende de 6 euros par action, en très forte progression par rapport au dividende de 2,24 euros par action distribué au titre de l'exercice 2005 (distribution effective : 11,20 euros par action avant division par 5 du nominal de l'action).

Ce dividende correspond à un taux de distribution de 34,7 % du résultat net consolidé part du Groupe et s'inscrit dans la politique de distribution annoncée par le Groupe qui est de viser, sur longue période, un taux moyen de distribution de 33 %.

Nous vous proposons en conséquence d'affecter le résultat de l'exercice de la Société Vallourec, soit 172.068.021,08 euros, à hauteur de 4.084,00 euros à la réserve légale (dotant ainsi celle-ci à son plein) et d'affecter le solde, soit 172.063.937,08 euros, augmenté d'une somme de 146.007.282,92 euros, prélevée sur le poste « prime d'émission, de fusion, d'apport », soit un montant total de 318.071.220,00 euros à la distribution d'un dividende.

Compte tenu de l'acompte sur dividende de 2,0 euros par action payé le 20 octobre 2006, le solde de 4,0 euros par action sera versé le 4 juillet 2006.

Par ailleurs, il sera procédé le même jour à une distribution exceptionnelle d'un montant de 4 euros par action. C'est donc au total un montant global de 8 euros par action qui sera versé à chaque action le 4 juillet 2007.

Nous vous rappelons, conformément aux dispositions de l'article 47 de la loi du 12 juillet 1965, que les dividendes attribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice	Nombre d'actions	Dividende net par action (en euros)	Avoir fiscal par action (en euros)	Revenu global par action (en euros)
2003	9 730 226	1,60	0,80 (50 %)	2,40
2004	9 869 956	3,20	Néant	3,20
2005	10 600 332	11,20	Néant	11,20

Les chiffres ci-dessus sont avant division du nominal de l'action effective le 18 juillet 2006. Pour les besoins de la comparaison, il conviendrait de multiplier les nombres d'actions par 5 et de diviser les montants des dividendes par 5.

CONSEIL DE SURVEILLANCE (5^e et 6^e résolutions)

Nous vous demandons de :

- ratifier la cooptation de M. Edward G. Krubasik décidée par le Conseil de Surveillance lors de sa réunion du 6 mars 2007 en remplacement de M. Wolfgang Leese. Le Pr Dr Edward G. Krubasik, de nationalité allemande, est notamment membre du Conseil de Surveillance de la Dresdner Bank, membre du Conseil allemand pour le développement durable, et vice-Président de la Fédération des industries allemandes. Il est libre d'intérêt vis à vis de la Société Vallourec. Son curriculum vitae détaillé figure dans l'annexe au présent rapport de gestion prévue à cet effet.

Le mandat de M. Edward G. Krubasik prendra fin, comme celui de son prédécesseur, avec l'Assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice 2007.

- renouveler pour une période de 3 ans prenant fin avec l'Assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice 2009 le mandat de M. Jean-Claude Verdière.

M. Jean-Claude Verdière, Directeur Général et membre du Directoire de Vallourec jusqu'au 30 juin 2001, est libre d'intérêt depuis le 1er juillet 2006.

RACHAT D' ACTIONS (7^e résolution)

Votre précédente Assemblée du 1er juin 2006 a donné au Directoire les pouvoirs nécessaires pour que la Société Vallourec puisse procéder, le cas échéant, à des rachats de ses propres actions, dans le cadre des dispositions prévues par la loi.

Cette autorisation vient à expiration ce jour. Il nous semble souhaitable de la reconduire pour une nouvelle période prenant fin avec la prochaine Assemblée Générale. Cette reconduction vous est proposée selon des modalités très largement similaires à celles de l'autorisation précédente.

En particulier, nous vous proposons à nouveau de fixer le prix maximum d'achat par référence à la valeur de l'action à la clôture de la dernière séance précédant l'Assemblée, majorée de 50 %, plutôt que d'indiquer un prix en valeur absolue. Il n'est pas indiqué de prix minimum de vente, cette mention n'étant pas obligatoire.

Vallourec serait autorisée à acquérir un nombre d'actions tel que le nombre d'actions que la Société détiendra à quelque moment que ce soit ne pourra pas dépasser 10 % des actions composant le capital de la Société à la date considérée.

Il est rappelé qu'à la date d'établissement du présent rapport, le nombre d'actions auto-détenues par la Société s'élevait à 2,54 % du capital, qui s'imputeraient sur l'autorisation demandée.

Le montant maximum destiné à la réalisation de ce programme est fixé à un milliard d'euros, par rapport à 750 millions actuellement.

Il est précisé par ailleurs que, dans le cadre de l'autorisation de l'AGO du 1er juin 2006, un contrat de liquidité, confié à Crédit Agricole Cheuvreux a été mis en place en janvier 2007. Son but n'est pas de régulariser les cours, mais d'atténuer la volatilité du titre constatée dans certaines circonstances.

TRANSFERT DU SIEGE SOCIAL (8^e résolution)

Nous vous demandons de ratifier le transfert du siège social au 27 avenue du Général Leclerc à Boulogne Billancourt (92100), autorisé par le Conseil de Surveillance lors de sa réunion du 12 septembre 2006 et effectif le 21 mai 2007.

ANNEXE AU RAPPORT DE GESTION DU DIRECTOIRE – EXERCICE 2006
Liste des autres mandats exercés par les mandataires sociaux de la Société Vallourec

♦ **Membres du Conseil de Surveillance**

Jean-Paul PARAYRE

Date de première nomination : 13 juin 1989 (*à l'époque Vallourec est à Conseil d'Administration*)

Date du dernier renouvellement : 1^{er} juin 2006

Date d'élection à la Présidence du Conseil de Surveillance : 15 juin 2000

Echéance du mandat : 31 décembre 2010 (*Assemblée statuant sur l'exercice 2010*)

Né le 5 juillet 1937

Adresse professionnelle :

Néant

Expertise et expérience en matière de gestion

Président du Directoire de PSA Peugeot-Citroën 1977-1984

Directeur Général puis Président du Directoire de Dumez 1984-1990

Vice-Président Directeur Général de Lyonnaise des Eaux Dumez 1990-1992

Vice-Président Directeur Général de Bolloré 1994-1999

Président-Directeur Général de Saga 1996-1999.

Mandats exercés en 2006

Fonctions et mandats exercés dans des sociétés françaises

- Président du Conseil de Surveillance de Vallourec, Stena Maritime
- Membre du Conseil de Surveillance de Peugeot SA
- Administrateur de Bolloré Investissement, SNEF, Vallourec & Mannesmann Tubes (représentant Vallourec depuis le 15/3/2006), ValTubes (représentant Vallourec jusqu'au 29/12/2006),

Fonctions et mandats exercés dans des sociétés étrangères

- Membre du Conseil Consultatif de V & M do BRASIL SA (jusqu'au 6 octobre 2006)
- Administrateur de Stena International

Mandats exercés en 2005

Fonctions et mandats exercés dans des sociétés françaises

- Président du Conseil de Surveillance de Vallourec, Stena Maritime
- Membre du Conseil de Surveillance de Peugeot SA,
- Administrateur de Bolloré Investissement, SNEF, ValTubes (représentant Vallourec),

Fonctions et mandats exercés dans des sociétés étrangères

- Membre du Conseil Consultatif de V & M do BRASIL SA
- Administrateur de SDV Cameroun (jusqu'en octobre 2005), Stena International BV, Stena Line (jusqu'en juin 2005).

Mandats exercés en 2004

Fonctions et mandats exercés dans des sociétés françaises

- Président du Conseil de Surveillance de Vallourec, Stena Maritime
- Membre du Conseil de Surveillance de Peugeot SA,
- Administrateur de Bolloré Investissement, Seabulk (jusqu'en septembre 2004), Sea-invest France (jusqu'en septembre 2004), SNEF, ValTubes (représentant Vallourec),

Fonctions et mandats exercés dans des sociétés étrangères

- Membre du Conseil Consultatif de V & M do BRASIL SA
- Administrateur de SDV Cameroun, Stena International BV, Stena Line, Carillion plc (jusqu'en décembre 2004).

Mandats exercés en 2003

Fonctions et mandats exercés dans des sociétés françaises

- Président des Conseils de Surveillance de Vallourec, Stena Maritime
- Membre des Conseils de Surveillance de Peugeot SA,
- Administrateur de Bolloré Investissement, SNEF, Seabulk, Sea-invest France, VALTUBES et SOPRETAC (représentant Vallourec),

Fonctions et mandats exercés dans des sociétés étrangères

- Membre du Conseil Consultatif de V & M do BRASIL SA
- Administrateur de SDV Cameroun, Carillion plc, Stena International BV, Stena Line, Stena UK (jusqu'en septembre 2003).

Mandats exercés en 2002

Fonctions et mandats exercés dans des sociétés françaises

- Président des Conseils de Surveillance de Vallourec, de Stena Maritime
- Membre des Conseils de Surveillance de Peugeot SA,
- Administrateur de Bolloré Investissement, SNEF, Seabulk, Sea-invest France, VALTUBES et SOPRETAC (représentant Vallourec),

Fonctions et mandats exercés dans des sociétés étrangères

- Membre du Conseil Consultatif de V & M do BRASIL SA
 - Administrateur de SDV Cameroun, SDV Congo, Carillion plc, Stena UK, Stena International BV, Stena Line.
-

Patrick BOISSIER

Date de première nomination : 15 juin 2000

Date du dernier renouvellement : 1^{er} juin 2006

Date d'élection à la Vice-Présidence du Conseil de Surveillance : 18 avril 2005

Echéance du mandat : 31 décembre 2010 (*Assemblée statuant sur l'exercice 2010*)

Né le 18 février 1950

Adresse professionnelle

Chantiers de l'Atlantique

Avenue Bourdelle - BP 61775

44617 Saint-Nazaire Cedex

Expertise et expérience en matière de gestion

Ancien élève de l'Ecole Polytechnique

20 ans de direction d'entreprises industrielles dans les domaines de la métallurgie, des biens d'équipement et de la construction navale.

Mandats exercés en 2006

Fonctions et mandats exercés dans des sociétés françaises

- Président-Directeur Général des Chantiers de l'Atlantique, d'Alstom Leroux Naval, d'AMR
- Vice -Président du Conseil de Surveillance de Vallourec
- Président de la Chambre syndicale des Constructeurs de navires
- Administrateur de l'Institut Français de la mer, de l'école des Mines de Nantes, de Bacou-Dalloz, de Aker Yard,
- Membre du Conseil de Surveillance de Stéria

Mandats exercés en 2005

Fonctions et mandats exercés dans des sociétés françaises

- Président-Directeur Général des Chantiers de l'Atlantique, d'Alstom Leroux Naval, des Ateliers de Montoir
- Président de la Chambre syndicale des Constructeurs de navires
- Administrateur de la Société Nationale de Sauvetage en Mer (SNSM), de l'Institut Français de la mer, de l'école des Mines de Nantes,
- Membre du Conseil de Surveillance de Vallourec, de Stéria

Mandats exercés en 2004

Fonctions et mandats exercés dans des sociétés françaises

- Président-Directeur Général des Chantiers de l'Atlantique, d'Alstom Leroux Naval, des Ateliers de Montoir
- Président de la Chambre syndicale des Constructeurs de navires
- Administrateur de la Société Nationale de Sauvetage en Mer (SNSM), de l'Institut Français de la mer, de l'école des Mines de Nantes, de Stéria
- Membre du Conseil de Surveillance de Vallourec.

Mandats exercés en 2003

Fonctions et mandats exercés dans des sociétés françaises

- Président-Directeur Général des Chantiers de l'Atlantique, d'Alstom Leroux Naval, des Ateliers de Montoir
- Président de la Chambre syndicale des Constructeurs de navires
- Administrateur de la Société Nationale de Sauvetage en Mer (SNSM), de l'Institut Français de la mer, de l'école des Mines de Nantes, de Stéria
- Membre du Conseil de Surveillance de Vallourec

Mandats exercés en 2002

Fonctions et mandats exercés dans des sociétés françaises

- Président-Directeur Général des Chantiers de l'Atlantique, d'Alstom Leroux Naval, des Ateliers de Montoir
 - Président de la Chambre syndicale des Constructeurs de navires
 - Administrateur de la Société Nationale de Sauvetage en Mer (SNSM), de l'Institut Français de la mer, de l'école des Mines de Nantes, de Stéria, de Kit Grimpe
 - Membre du Conseil de Surveillance de Vallourec.
-

Luiz-Olavo BAPTISTA

Date de première nomination : 11 juin 2002

Echéance du mandat : 31 décembre 2007 (*Assemblée statuant sur l'exercice 2007*)

Né le 24 juillet 1938

Adresse professionnelle

Avenue Paulista 1294, 8° Andar

01310-915 São Paulo SP (Brésil)

Expertise et Expérience en matière de gestion

Professeur de Droit International, Avocat au Barreau de São Paulo et Arbitre International (OMC, ICSID, UNCC, ICC), Docteur en Droit International de l'Université de Paris I, Professeur Invité de l'Université du Michigan, de l'Université de Paris I et de Paris X, Professeur de Droit du Commerce International à la Faculté de São Paulo

Publication de plus d'une vingtaine de livres de Droit International et de Droit du Commerce. Administrateur de sociétés. Arbitre en matières de commerce international.

Mandats exercés en 2006

Fonctions et mandats exercés dans des sociétés françaises

- Membre du Conseil de Surveillance de Vallourec

Fonctions et mandats exercés dans des sociétés étrangères

- Membre du Conseil Consultatif de V & M do BRASIL SA
- Administrateur de De La Ronce S/A, Guala Closures do Brasil S/A, Vale do Mogi S/A
- Gérant Délégué de Sofrel do Brasil Ltda
- Membre du Directoire de VDM Trading Limited (groupe Ometto), Opacco Holding S/A, Tote Investments Holding S/A, Bedford Investor C/V, Taro S/A, Phipe Holding S/A, Salorix Holding S/A

Mandats exercés en 2005

Fonctions et mandats exercés dans des sociétés françaises

- Membre du Conseil de Surveillance de Vallourec

Fonctions et mandats exercés dans des sociétés étrangères

- Membre du Conseil Consultatif de V & M do BRASIL SA
- Président du Conseil d'Administration de Oxon Participações S/A (jusqu'au 31/10/2005)
- Administrateur de De La Ronce S/A, Guala Closures do Brasil S/A, Vale do Mogi S/A
- Gérant Délégué de Sofrel do Brasil Ltda
- Membre du Directoire de VDM Trading Limited (groupe Ometto), Opacco Holding S/A, Tote Investments Holding S/A, Bedford Investor C/V, Taro S/A, Phipe Holding S/A, Salorix Holding S/A
- Procureur de Eagle River Holdings Ltd

Mandats exercés en 2004

Fonctions et mandats exercés dans des sociétés françaises

- Membre du Conseil de Surveillance de Vallourec

Fonctions et mandats exercés dans des sociétés étrangères

- Membre du Conseil Consultatif de V & M do BRASIL SA
- Président du Conseil d'Administration de Oxon Participações S/A
- Administrateur de De La Ronce S/A, Guala Closures do Brasil S/A, Vale do Mogi S/A
- Gérant Délégué de Sofrel do Brasil Ltda
- Membre du Directoire de VDM Trading Limited (groupe Ometto), Opacco Holding S/A, Tote Investments Holding S/A, Bedford Investor C/V, Taro S/A, Phipe Holding S/A, Salorix Holding S/A
- Procureur de Eagle River Holdings Ltd

Mandats exercés en 2003

Fonctions et mandats exercés dans des sociétés françaises

- Membre du Conseil de Surveillance de Vallourec

Fonctions et mandats exercés dans des sociétés étrangères

- Membre du Conseil Consultatif de V & M do BRASIL SA
- Président du Conseil d'Administration de Oxon Participações S/A
- Administrateur de De La Ronce S/A, Guala Closures do Brasil S/A, Vale do Mogi S/A
- Gérant Délégué de Sofrel do Brasil Ltda
- Membre du Directoire de VDM Trading Limited (groupe Ometto), Opacco Holding S/A, Tote Investments Holding S/A, Bedford Investor C/V, Taro S/A, Phipe Holding S/A, Salorix Holding S/A
- Procureur de Eagle River Holdings Ltd

Mandats exercés en 2002

Fonctions et mandats exercés dans des sociétés françaises

- Membre du Conseil de Surveillance de Vallourec

Fonctions et mandats exercés dans des sociétés étrangères

- Membre du Conseil Consultatif de V & M do BRASIL SA
- Président du Conseil d'Administration de Oxon Participações S/A
- Administrateur de De La Ronce S/A, Guala Closures do Brasil S/A, Vale do Mogi S/A
- Gérant Délégué de Sofrel do Brasil Ltda
- Membre du Directoire de VDM Trading Limited (Groupe Ometto), Opacco Holding S/A, Tote Investments Holding S/A, Bedford Investor C/V, Taro S/A, Phipe Holding S/A, Salorix Holding S/A
- Procureur de Eagle River Holdings Ltd

Vincent BOLLORÉ

Date de première nomination : 10 juin 2004

Echéance du mandat : 31 décembre 2009 (*Assemblée statuant sur l'exercice 2009*)

Né le 1^{er} avril 1952

Adresse professionnelle

Tour Bolloré

31-32 quai de Dion Bouton

92811 Puteaux

Expertise et expérience en matière de gestion

Industriel, Président du groupe Bolloré depuis 1981.

Mandats exercés en 2006

Fonctions et mandats exercés dans des sociétés françaises

- Président-directeur général de Bolloré et Bolloré Participations ;
- Président du Conseil d'administration (direction dissociée) de Financière de l'Odet, Bolloré Média, Compagnie de Bangor, Direct Soir et Havas ;
- Président de Bolloré Production ;
- Directeur général d'Omnium Bolloré, Financière V, Sofibol ;
- Administrateur de batScap, Bolloré, Bolloré Participations, Bolloré Média, Compagnie des Glénans, Compagnie de Bangor, Direct Soir, Financière Moncey, Financière de l'Odet, Financière V, Omnium Bolloré, Sofibol et Havas ;
- Membre des Conseils de surveillance de Natixis et de Vallourec ;
- Représentant permanent de Bolloré Participations aux Conseils d'administration de la Société Anonyme Forestière et Agricole (Safa), de la Société des Chemins de Fer et Tramways du Var et du Gard, de la Société Industrielle et Financière de l'Artois, de la Société Bordelaise Africaine, de la Compagnie des Tramways de Rouen, d'IER ;
- Représentant permanent de Bolloré Participations au Conseil de surveillance de la Compagnie du Cambodge;

Fonctions et mandats exercés dans des sociétés étrangères

- Président de Plantations des Terres Rouges ;
- Président délégué de Nord Sumatra Investissements ;
- Vice-président de Société des Caoutchoucs du Grand Bereby (SOGB) et Bereby Finances ;
- Administrateur de BB Groupe, Centrages, Compagnie Internationale de Cultures, Financière Privée, Liberian Agricultural Company (LAC), Mediobanca, Plantations Nord Sumatra Limited, Plantations des Terres Rouges, Red Land Roses, SDV Gabon, SDV Sénégal, Socfin, Socfinaf, Socfinal, Socfinasia, Socfinco, Socfindo, Socfininter, Société de Gestion pour le Caoutchouc et les Oléagineux (Sogescol) ;
- Administrateur délégué de Nord Sumatra Investissements ;
- Représentant permanent de Bolloré Participations aux Conseils d'administration de SDV Cameroun et SDV Congo.

Mandats exercés en 2005

Fonctions et mandats exercés dans des sociétés françaises

- Président-Directeur Général de Bolloré, Bolloré Participations
- Président du Conseil d'Administration (direction dissociée) de Bolloré Investissement, Financière de l'Odet, Bolloré Média, Havas
- Président de Bolloré Production (SAS)
- Directeur Général d'Omnium Bolloré, Financière V, Sofibol
- Administrateur de BatScap, Bolloré Investissement, Bolloré, Bolloré Participations, Bolloré Média, Compagnie des Glénans, Financière Moncey, Financière de l'Odet, Havas, Natexis Banques Populaires
- Membre du Conseil de Surveillance de Vallourec
- Représentant permanent de Bolloré Participations aux Conseils d'Administration de la Société Anonyme Forestière et Agricole, de la Société des Chemins de fer et Tramways du Var et du Gard, de la Société Industrielle et Financière de l'Artois, de la Société Bordelaise Africaine, de la Compagnie des Tramways de Rouen, d'IER
- Représentant permanent de Bolloré Participations au Conseil de Surveillance de la Compagnie du Cambodge
- Représentant permanent de la Compagnie du Cambodge au Conseil de Surveillance de la Société Financière HR.

Fonctions et mandats exercés dans des sociétés étrangères

- Président de Plantations des Terres Rouges SA
- Président Délégué de Nord Sumatra Investissements
- Vice-Président de SOGB, Bereby Finances
- Administrateur de BB Groupe SA, Centrages, Compagnie Internationale de Cultures, Financière Privée, Liberian Agricultural Company LAC, Mediobanca, Plantations Nord Sumatra Limited, Plantations des Terres Rouges, Red Land Roses, SDV Gabon, SDV Sénégal, Socfin, Socfinaf, Socfinal, Socfinasia, Socfinco, Socfindo, Socfininter, Socfin Plantations Sendirian Berhad, Sogescol
- Représentant permanent de Bolloré Participations aux Conseils d'Administration de SDV Cameroun, SDV Congo, SDV Côte d'Ivoire, Immobilière de la Pépinière
- Représentant permanent de Bolloré au Conseil d'Afrique Initiatives.

Mandats exercés en 2004

Fonctions et mandats exercés dans des sociétés françaises

- Président-Directeur Général de Bolloré, Bolloré Participations
- Président du Conseil d'Administration (direction dissociée) de Bolloré Investissement, Financière de l'Odet, Bolloré Média
- Président de Bolloré Production (SAS)
- Directeur Général d'Omnium Bolloré, Financière V, Sofibol
- Administrateur de BatScap, Bolloré Investissement, Bolloré, Bolloré Participations, Bolloré Média, Compagnie des Glénans, Financière Moncey, Financière de l'Odet, Generali France, Natexis Banques Populaires
- Membre du Conseil de Surveillance de Vallourec
- Représentant permanent de Bolloré Participations aux Conseils d'Administration de la Société Anonyme Forestière et Agricole, de la Société des Chemins de fer et Tramways du Var et du Gard, de la Société Industrielle et Financière de l'Artois, de la Société Bordelaise Africaine, de la Compagnie des Tramways de Rouen, d'IER
- Représentant permanent de Bolloré Participations au Conseil de Surveillance de la Compagnie du Cambodge
- Représentant permanent de la Compagnie du Cambodge au Conseil de Surveillance de la Société Financière HR.
- Fonctions et mandats exercés dans des sociétés étrangères
- Président de Plantations des Terres Rouges SA
- Président Délégué de Nord Sumatra Investissements
- Vice-Président de SOGB, Bereby Finances
- Administrateur de BB Groupe SA, Centrages, Compagnie Internationale de Cultures, Financière Privée, Liberian Agricultural Company LAC, Mediobanca, Plantations Nord Sumatra Limited, Plantations des Terres Rouges, Red Land Roses, SDV Gabon, SDV Sénégal, Socfin, Socfinaf, Socfinal, Socfinasia, Socfinco, Socfindo, Socfininter, Socfin Plantations Sendirian Berhad, Sogescol
- Représentant permanent de Bolloré Participations aux Conseils d'Administration de SDV Cameroun, SDV Congo, SDV Côte d'Ivoire, Immobilière de la Pépinière
- Représentant permanent de Bolloré au Conseil d'Afrique Initiatives.

Mandats exercés en 2003

Fonctions et mandats exercés dans des sociétés françaises

- Président-Directeur Général de Bolloré, Bolloré Participations
- Président du Conseil d'Administration (direction dissociée) de Bolloré Investissement, Financière de l'Odet, Bolloré Média
- Président de Bolloré Production (SAS)
- Directeur Général d'Omnium Bolloré, Financière V, Sofibol
- Administrateur de BatScap, Bolloré Investissement, Bolloré, Bolloré Participations, Bolloré Média, Compagnie des Glénans, Financière Moncey, Financière de l'Odet, Tobaccor
- Représentant permanent de Bolloré Participations aux Conseils de la Société Anonyme Forestière Agricole, Compagnie des Chemins de fer et Tramways du Var et du Gard, Société Industrielle et Financière de l'Artois, Société Bordelaise Africaine, Compagnie des Tramways de Rouen, Compagnie du Cambodge, IER
- Représentant permanent de la Compagnie du Cambodge au Conseil de la Société Financière HR.

Fonctions et mandats exercés dans des sociétés étrangères

- Président de Plantations des Terres Rouges, Selective East Asiatic
- Président Délégué de Nord Sumatra Investissements
- Vice-Président de SOGB, Bereby Finances
- Administrateur de BB Groupe SA, Centrages, Compagnie Internationale de Cultures, Financière Privée, Liberian Agricultural Company LAC, Mediobanca, Plantations Nord Sumatra Limited, Red Land Roses, SDV Gabon, SDV Sénégal, Socfin, Socfinaf, Socfinal, Socfinasia, Socfinco, Socfindo, Socfininter, Socfin Plantations Sendirian Berhad, Sogescol
- Représentant permanent de Bolloré Participations aux Conseils de SDV Cameroun, SDV Congo, SDV Côte d'Ivoire, Immobilière de la Pépinière
- Représentant permanent de Bolloré au Conseil d'Afrique Initiatives.

Mandats exercés en 2002

Fonctions et mandats exercés dans des sociétés françaises

- Président-Directeur Général de Bolloré Participations, Bolloré, Bolloré Média
- Président du Conseil d'Administration (direction dissociée) de Bolloré Investissement, Financière de l'Odet
- Président de Bolloré Production (SAS)
- Directeur Général d'Omnium Bolloré, Financière V, Sofibol, BB Investissement
- Administrateur de la Compagnie des Glénans, Bolloré Investissement, Bolloré, Bolloré Participations, Bolloré Média, Financière Moncey, Financière de l'Odet, BatScap, Seita, Tobaccor
- Représentant permanent de Bolloré Participations aux Conseils de la Société Anonyme Forestière Agricole, Compagnie des Chemins de fer et Tramways du Var et du Gard, Société Industrielle et Financière de l'Artois, Société Bordelaise Africaine, Compagnie des Tramways de Rouen, Compagnie du Cambodge, IER
- Représentant permanent de la Compagnie du Cambodge au Conseil de la Société Financière HR

Fonctions et mandats exercés dans des sociétés étrangères

- Président de Plantations des Terres Rouges, Selective East Asiatic, Socfindel Inc.
- Vice-Président de SOGB, Bereby Finances

- Administrateur de Siat, Société des Cigarettes gabonaises, Mabucig, Socfinasia, Sogescol, SDV Sénégal, SDV Gabon, Centrages, MTOA, SITAB, Socfininter, Financière Privée, Nord Sumatra Investissements, Red Land Roses, Socfin, Socfinco, Socfinaf Cy Ltd, Socfinal, Plantations Nord Sumatra Limited, Socfindo, Compagnie Internationale de Cultures, Socfin Plantations Sendirian Berhad, Socfin US Inc., BB Groupe
- Représentant permanent de Bolloré Participations aux Conseils de SDV Cameroun, SDV Congo, SDV Côte-d'Ivoire, Immobilière de la Pépinière, Liberian Agricultural Company LAC
- Représentant permanent de Bolloré au Conseil d'Afrique Initiatives.

Michel de FABIANI

Date de première nomination : 10 juin 2004

Echéance du mandat : 31 décembre 2009 (*Assemblée statuant sur l'exercice 2009*)

Né le 17 juin 1945

Adresse professionnelle

Néant

Expertise et expérience en matière de gestion

Président de BP France de 1995 à 2004

Vice-Président BP Europe de 1997 à 2004

CEO joint-venture BP Mobil Europe de 1997 à 2001

CFO BP Europe 1991 à 1994

Mandats exercés en 2006

Fonctions et mandats exercés dans des sociétés françaises

- Membre du Conseil de Surveillance de Vallourec

- Administrateur de BP France, Rhodia

Fonctions et mandats exercés dans des sociétés étrangères

- Administrateur de EBrans /Luxembourg, Star Oil /Mali, Sems/Maroc

Mandats exercés en 2005

Fonctions et mandats exercés dans des sociétés françaises

- Membre du Conseil de Surveillance de Vallourec

- Membre du Conseil d'Administration de BP France, de l'Institut Français du Pétrole, de Rhodia

Fonctions et mandats exercés dans des sociétés étrangères

- Membre du Conseil d'Administration de Star Oil Mali, SEMS Maroc, EBTRANS Luxembourg.

Mandats exercés en 2004

Fonctions et mandats exercés dans des sociétés françaises

- Président du Conseil d'Administration de BP France

- Membre du Conseil de Surveillance de Vallourec (à partir du 10/6/2004)

- Membre du Conseil d'Administration de l'Institut Français du Pétrole, de Rhodia

Fonctions et mandats exercés dans des sociétés étrangères

- Membre du Conseil d'Administration de Star Oil Mali.

Mandats exercés en 2003

Fonctions et mandats exercés dans des sociétés françaises

- Président du Conseil d'Administration de BP France

- Membre du Conseil d'Administration de l'Institut Français du Pétrole, de Rhodia (à partir du 01/05/2003)

- Membre du Conseil d'Administration ou de Surveillance des filiales de BP Europe.

Mandats exercés en 2002

Fonctions et mandats exercés dans des sociétés françaises

- Président du Conseil d'Administration de BP France

- Membre du Conseil d'Administration de l'Institut Français du Pétrole

- Membre du Conseil d'Administration ou de Surveillance des filiales de BP Europe.

Denis GAUTIER-SAUVAGNAC

Date de première nomination : 7 février 1997

Date du dernier renouvellement : 1^{er} juin 2006

Echéance du mandat : 31 décembre 2010 (*Assemblée statuant sur l'exercice 2010*)

Né le 28 mai 1943

Adresse professionnelle

UIMM

56 avenue de Wagram

75017 Paris

Expertise et expérience en matière de gestion

ENA promotion 1967, Inspecteur Général des Finances

Directeur Général d'un groupe agro-alimentaire (1979-1985) et Président-Directeur Général de la filiale française d'une banque d'affaires britannique (1990-1993).

Mandats exercés en 2006

Fonctions et mandats exercés dans des sociétés françaises

- Vice-Président du Conseil d'Administration de l'UNEDIC
- Président-Directeur Général de Capitole Europe SA
- Membre du Conseil Economique et Social
- Membre du Conseil de Surveillance de France Conventions SA, Vallourec
- Membre du Conseil Exécutif du MEDEF

Mandats exercés en 2005

Fonctions et mandats exercés dans des sociétés françaises

- Vice-Président Délégué Général de l'UIMM
- Président du Conseil d'Administration de l'UNEDIC
- Président-Directeur Général de Capitole Europe SA
- Membre du Conseil de Surveillance de France Conventions SA, Vallourec
- Membre du Conseil Exécutif du MEDEF.

Mandats exercés en 2004

Fonctions et mandats exercés dans des sociétés françaises

- Vice-Président Délégué Général de l'UIMM
- Président du Conseil d'Administration de l'UNEDIC
- Président-Directeur Général de Capitole Europe SA
- Membre du Conseil de Surveillance de France Conventions SA, Vallourec
- Membre du Conseil Exécutif du MEDEF
- Président GPA Relations du Travail.

Mandats exercés en 2003

Fonctions et mandats exercés dans des sociétés françaises

- Vice-Président Délégué Général de l'UIMM
- Vice-Président du Conseil d'Administration de l'UNEDIC
- Président-Directeur Général de Capitole Europe SA
- Membre du Conseil de Surveillance de France Conventions SA, Vallourec.

Mandats exercés en 2002

Fonctions et mandats exercés dans des sociétés françaises

- Vice-Président Délégué Général de l'UIMM
- Vice-Président du Conseil d'Administration de l'UNEDIC
- Président-Directeur Général de Capitole Europe SA
- Membre du Conseil de Surveillance de France Conventions SA, Vallourec.

François HENROT

Date de première nomination : 8 juin 1999

Date du dernier renouvellement : 7 juin 2005

Echéance du mandat : 31 décembre 2010 (*Assemblée statuant sur l'exercice 2010*)

Né le 3 juillet 1949

Adresse professionnelle

Banque Rothschild & Cie

23 bis, avenue de Messine

75008 Paris

Expertise et expérience en matière de gestion

Directeur Général puis Président du Directoire de la Compagnie Bancaire (1985-1995)

Membre du Conseil de Surveillance de Paribas et Président du Conseil de Surveillance du Crédit du Nord (1995-1997).

Mandats exercés en 2006

Fonctions et mandats exercés dans des sociétés françaises

- Associé-Gérant de Rothschild & Cie Banque, Rothschild & Cie
- Membre du Conseil de Surveillance de Vallourec, Cogedim, 3 Suisses
- Administrateur de Eramet

Mandats exercés en 2005

Fonctions et mandats exercés dans des sociétés françaises

- Associé-Gérant de Rothschild & Cie Banque, Rothschild & Cie
- Administrateur de Eramet
- Membre du Conseil de Surveillance de Cogedim, Vallourec.

Mandats exercés en 2004

Fonctions et mandats exercés dans des sociétés françaises

- Associé-Gérant de Rothschild & Cie Banque, Rothschild & Cie
- Administrateur de Carrefour, Eramet
- Membre du Conseil de Surveillance de Cogedim, Pinault-Printemps-Redoute, Vallourec.

Mandats exercés en 2003

Fonctions et mandats exercés dans des sociétés françaises

- Associé-Gérant de Rothschild & Cie Banque, Rothschild & Cie
- Administrateur de Carrefour, Eramet
- Membre du Conseil de Surveillance de Cogedim, Pinault-Printemps-Redoute, Vallourec.

Mandats exercés en 2002

Fonctions et mandats exercés dans des sociétés françaises

- Associé-Gérant de Rothschild & Cie Banque, Rothschild & Cie
- Administrateur de Carrefour, Eramet, Montupet
- Membre du Conseil de Surveillance de Cogedim, Pinault-Printemps-Redoute, Vallourec.

Edward-Georg KRUBASIK

Date de première nomination : 6 mars 2007

Date du dernier renouvellement : N/A

Fin d'exercice du mandat : 31 décembre 2009 (*Assemblée statuant sur l'exercice 2009*)

Né le 19 janvier 1944

Adresse professionnelle

Maximilian Strasse 35 A

D – 80539 Munich (Allemagne)

Expertise et Expérience en matière de gestion

Docteur en physique nucléaire (Karlsruhe), chercheur à l'université de Stanford, MBA de l'Insead à Fontainebleau, Professeur honoraire de l'université de Munich.

Associé et Direction de MC KINSEY pendant 23 ans (1973 –1996)

Membre du Comité Exécutif de SIEMENS AG (1997 – 2006), Vice-Président de la Fédération des industries Allemandes depuis 2004 et Président de la Fédération de l'Industrie Electrique et Electronique (2004 – 2006)

Mandats exercés en 2006

Fonctions et mandats exercés dans des sociétés françaises

- Président du Conseil d'Administration de Siemens France SA

Fonctions et mandats exercés dans des sociétés étrangères

- Président du Conseil de surveillance de Siemens VDO AG,
- Président de : Fédération de l'Industrie Electrique et Electronique, ORGALIME, Comité Fédéral du Développement et de l'Innovation
- Vice-Président de : Fédération des industries Allemandes,
- Administrateur de : Siemens AG
- Membre du Conseil de surveillance de : Dresdner Bank, Siemens Norge A/S (Oslo)
- Membre de la commission fédérale du Gouvernement pour le Développement et du Haut Comité de la Commission Européenne de l'Energie, l'Environnement, l'industrie et la Compétitivité

Mandats exercés en 2005

Fonctions et mandats exercés dans des sociétés françaises

- Président du Conseil d'Administration de Siemens France SA

Fonctions et mandats exercés dans des sociétés étrangères

- Président du Conseil de surveillance de : Siemens VDO AG
- Président de : Fédération de l'Industrie Electrique et Electronique, ORGALIME, Comité Fédéral du Développement et de l'Innovation
- Vice-Président de : Fédération des industries Allemandes,
- Administrateur de : Siemens AG
- Membre du Conseil de surveillance de : Dresdner Bank, Siemens Norge A/S (Oslo),

Mandats exercés en 2004

Fonctions et mandats exercés dans des sociétés françaises

- Président du Conseil d'Administration de Siemens France SA

Fonctions et mandats exercés dans des sociétés étrangères

- Président du Conseil de surveillance de : Siemens VDO AG
- Président de : Fédération de l'Industrie Electrique et Electronique
- Vice-Président de : Fédération des industries Allemandes,
- Administrateur de : Siemens AG
- Membre du Conseil de surveillance de : Dresdner Bank, Siemens-Elema AB (Stockolm), Siemens Norge A/S (Oslo),
- Conseiller de : Conference Board Inc

Mandats exercés en 2003

Fonctions et mandats exercés dans des sociétés françaises

- Président du Conseil d'Administration de Siemens France SA

Fonctions et mandats exercés dans des sociétés étrangères

- Président du Conseil de surveillance de : Mannesmann Sachs AG, Mannesmann Plastics Machinery AG, Siemens VDO AG, Siemens Dematic AG, Siemens S.A Brussels,
- Vice-Président de : Fédération de l'Industrie Electrique et Electronique
- Administrateur de : Siemens AG
- Membre du Conseil de surveillance de : Dresdner Bank, Siemens Norge A/S (Oslo)
- Conseiller de : Conference Board Inc

Mandats exercés en 2002

Fonctions et mandats exercés dans des sociétés françaises

- Président du Conseil d'Administration de Siemens France SA

Fonctions et mandats exercés dans des sociétés étrangères

- Président du Conseil de surveillance de : Mannesmann Sachs AG, Mannesmann Plastics Machinery AG, Siemens VDO AG, Siemens Dematic AG, Siemens S.A Brussels, Siemens Building Technologies AG (Suisse)
- Vice-Président de la Fédération de l'Industrie Electrique et Electronique
- Administrateur de : Siemens AG
- Membre du Conseil de surveillance de : Dresdner Bank, Bosch und Siemens Hausgeräte GmbH, Siemens Oy (Helsinki), Siemens-Elema AB (Stockolm), Siemens Norge A/S (Oslo),
- Conseiller de : Conference Board Inc

Thierry MARRAUD

Date de première nomination : 10 juin 2004

Echéance du mandat : 31 décembre 2009 (*Assemblée statuant sur l'exercice 2009*)

Né le 30 avril 1942

Adresse professionnelle

Tour Bolloré

31-32 quai de Dion Bouton

92811 Puteaux

Expertise et expérience en matière de gestion

30 années dans le Groupe Saint-Gobain, Directeur Financier de Groupe, Directeur Général Branche papier-bois et emballage,

5 années membre Exécutif du Crédit Lyonnais (1995-2000), CEO de Marsh Mac Lennan France (2001-2002), Directeur Financier du groupe Bolloré depuis 2003.

Mandats exercés en 2006

Fonctions et mandats exercés dans des sociétés françaises

- Président de Financière de Sainte-Marie et Financière de Douarnenez
- Administrateur d'Havas
- Membre du Conseil de Surveillance de Emin Leydier
- Représentant permanent de Bolloré au Conseil d'Administration de Financière de Cézembre
- Représentant permanent de Compagnie du Cambodge au Conseil d'Administration d'IER
- Représentant permanent de Financière de l'Odet aux Conseils d'Administration de la Société Française de Production, SFDM et SAGA
- Représentant permanent de Financière de Sainte-Marie au Conseil de surveillance de Vallourec
- Représentant permanent de Financière V au Conseil d'administration de Bolloré

Fonctions et mandats exercés dans des sociétés étrangères

- Administrateur de Sorebol (Luxembourg) JSA Holding BV (Pays-Bas)

Mandats exercés en 2005

Fonctions et mandats exercés dans des sociétés françaises

- Membre du Conseil de Surveillance de Vallourec, représentant de la Société Financière de Sainte Marine
- Membre du Conseil de Surveillance d'Emin Leydier
- Administrateur d'Havas
- Administrateur, représentant permanent de Financière V, de Bolloré Investissement.
- Représentant permanent de Bolloré au Conseil d'Administration de SFDM
- Représentant permanent de la Compagnie du Cambodge, d'IER

- Représentant permanent de Financière de l'Odet, de Saga

Fonctions et mandats exercés dans des sociétés étrangères

- Administrateur de Sorebol.

Mandats exercés en 2004

Fonctions et mandats exercés dans des sociétés françaises

- Président-Directeur Général de la Financière de Sainte Marine
- Représentant permanent de la Financière de l'Odet, de la S.F.P.
- Membre du Conseil de Surveillance de Vallourec, représentant de la Société Financière de Sainte Marine
- Membre du Conseil de Surveillance d'Emin Leydier
- Membre du Conseil de Surveillance de Atria Capital Partenaires.

Mandats exercés en 2003

Fonctions et mandats exercés dans des sociétés françaises

- Membre du Conseil de Surveillance d'Emin Leydier
- Membre du Conseil de Surveillance de Atria Capital Partenaires.

Mandats exercés en 2002

Fonctions et mandats exercés dans des sociétés françaises

- Membre du Conseil de Surveillance d'Emin Leydier
- Membre du Conseil de Surveillance de Atria Capital Partenaires.

Jean-Claude VERDIERE

Date de première nomination : 1^{er} juillet 2001

Echéance du mandat : 31 décembre 2006 (*Assemblée statuant sur l'exercice 2006*)

Né le 11 avril 1938

Adresse professionnelle

Néant

Expertise et expérience en matière de gestion

40 années passées dans le Groupe Vallourec, essentiellement en finances / contrôle de gestion

Membre du Directoire et Directeur Général de Vallourec de 1994 à 2001.

Mandats exercés en 2006

Fonctions et mandats exercés dans des sociétés françaises

- Membre du Conseil de Surveillance de Vallourec
- Membre du Conseil d'Administration de ValTubes (jusqu'au 29/12/2006) et de VALLOUREC & MANNESMANN TUBES (depuis le 15/3/2006)

Mandats exercés en 2005

Fonctions et mandats exercés dans des sociétés françaises

- Membre du Conseil de Surveillance de Vallourec
- Membre du Conseil d'Administration de ValTubes.

Mandats exercés en 2004

Fonctions et mandats exercés dans des sociétés françaises

- Membre du Conseil de Surveillance de Vallourec
- Membre du Conseil d'Administration de Valtubes et de Sopretac.

Mandats exercés en 2003

Fonctions et mandats exercés dans des sociétés françaises

- Membre du Conseil de Surveillance de Vallourec
- Membre du Conseil d'Administration de Valtubes et de Sopretac.

Mandats exercés en 2002

Fonctions et mandats exercés dans des sociétés françaises

- Membre du Conseil de Surveillance de Vallourec
 - Membre du Conseil d'Administration de Valtubes et de Sopretac.
-

◆ Membres du Directoire

Pierre VERLUCA

Date de première nomination : 12 décembre 2000

Date de nomination à la Présidence du Directoire : 10 juin 2004

Echéance du mandat : 31 décembre 2007 (*Assemblée statuant sur l'exercice 2007*)

Né le 22 janvier 1944

Adresse professionnelle

Vallourec

130 rue de Silly

92100 Boulogne

Expertise et expérience en matière de gestion

Responsable de production chez Ugine Kuhlmann de 1967 à 1973

Directeur Financier et Administratif à la SADEC (Portugal) de 1973 à 1975

Membre du Directoire de Vallourec depuis décembre 2000.

Mandats exercés en 2006

Fonctions et mandats exercés dans des sociétés françaises (toutes sociétés du Groupe Vallourec)

- Président du Directoire de Vallourec
- Président de V & M FRANCE, VALLOUREC & MANNESMANN TUBES, ValTubes (jusqu'au 29/12/2006),
- Administrateur de Valtimet, VALLOUREC MANNESMANN OIL & GAS FRANCE

Fonctions et mandats exercés dans des sociétés étrangères (toutes sociétés du Groupe Vallourec)

- Président du Conseil de Surveillance de V & M DEUTSCHLAND GmbH
- Président du Conseil Consultatif de V & M do BRASIL (jusqu'au 15/10/2006)
- Président du Conseil d'Administration de V & M Holdings, Vallourec Inc, Vallourec Industries Inc.
- Administrateur Délégué de Finalourec
- Administrateur de V & M do BRASIL, Vallourec Tubes Canada
- Membre du Comité Exécutif de V & M STAR.

Mandats exercés en 2005

Fonctions et mandats exercés dans des sociétés françaises (toutes sociétés du Groupe Vallourec)

- Président du Directoire de Vallourec
- Président de V & M FRANCE, VALLOUREC & MANNESMANN TUBES, ValTubes (ex-Sopretac)
- Administrateur de Valtimet, VALLOUREC MANNESMANN OIL & GAS FRANCE

Fonctions et mandats exercés dans des sociétés étrangères (toutes sociétés du Groupe Vallourec)

- Président du Conseil de Surveillance de V & M DEUTSCHLAND GmbH
- Président du Conseil Consultatif de V & M do BRASIL
- Président du Conseil d'Administration de V & M Holdings, Vallourec Inc., Vallourec Industries Inc.
- Administrateur Délégué de Finalourec
- Administrateur de V & M do BRASIL, Vallourec Tubes Canada
- Membre du Comité Exécutif de V & M STAR.

Mandats exercés en 2004

Fonctions et mandats exercés dans des sociétés françaises (toutes sociétés du Groupe Vallourec)

- Président du Directoire de Vallourec (depuis le 10/06/2004, Directeur Général et Membre auparavant)
- Président de V & M FRANCE (depuis le 10/06/2004, Membre du Conseil auparavant), VALLOUREC & MANNESMANN TUBES (depuis le 11/06/2004, Membre du Conseil auparavant), Sopretac (devenu ValTubes) (depuis le 29/06/04, Directeur Général et Administrateur auparavant), Valtubes (du 29/06/2004 jusqu'au 16/12/2004, Directeur Général et Administrateur auparavant)
- Administrateur de Valtimet, VALLOUREC MANNESMANN OIL & GAS FRANCE

Fonctions et mandats exercés dans des sociétés étrangères (toutes sociétés du Groupe Vallourec)

- Président du Conseil de Surveillance de V & M DEUTSCHLAND GmbH (depuis le 25/06/2004, Membre du Conseil auparavant)
- Président du Conseil Consultatif de V & M do BRASIL (depuis le 15/10/2004)
- Président du Conseil d'Administration de V & M Holdings (depuis le 10/06/2004, Administrateur auparavant), Vallourec Inc., Vallourec Industries Inc.,
- Administrateur Délégué de Finalourec
- Administrateur de V & M do BRASIL, Vallourec Tubes Canada
- Membre du Comité Exécutif de V & M STAR.

Mandats exercés en 2003

Fonctions et mandats exercés dans des sociétés françaises (toutes sociétés du Groupe Vallourec)

- Directeur Général, Membre du Directoire de Vallourec
- Directeur Général et Administrateur de Sopretac, Valtubes

- Administrateur de VALLOUREC & MANNESMANN TUBES, VALLOUREC MANNESMANN OIL & GAS FRANCE, Vallourec Composants Automobiles Hautmont, Vallourec Composants Automobiles Vitry, Vallourec Précision Etirage, Vallourec Précision Soudage, Valti, Valinox Nucléaire (jusqu'au 07/02/2003)
- Membre du Conseil de V & M FRANCE

Fonctions et mandats exercés dans des sociétés étrangères (toutes sociétés du Groupe Vallourec)

- Président du Conseil d'Administration de V & M do BRASIL
- Administrateur Délégué de Finalourec
- Administrateur de V & M Holdings, Vallourec Tubes Canada, VAM PC, Vallourec Industries Inc., Vallourec Inc., VALLOUREC MANNESMANN OIL & GAS UK
- Membre du Conseil de Surveillance de V & M DEUTSCHLAND GmbH
- Membre du Comité Exécutif de V & M STAR.

Mandats exercés en 2002

Fonctions et mandats exercés dans des sociétés françaises (toutes sociétés du Groupe Vallourec)

- Directeur Général, Membre du Directoire de Vallourec
- Directeur Général et Administrateur de Sopretac, Valtubes
- Administrateur de VALLOUREC & MANNESMANN TUBES, Valinox Nucléaire, VALLOUREC MANNESMANN OIL & GAS FRANCE, Vallourec Composants Automobiles Hautmont, Vallourec Composants Automobiles Vitry, Vallourec Précision Etirage, Vallourec Précision Soudage, Escofier, Valti
- Membre du Conseil de V & M FRANCE

Fonctions et mandats exercés dans des sociétés étrangères (toutes sociétés du Groupe Vallourec)

- Président du Conseil d'Administration de V & M do BRASIL
- Administrateur Délégué de Finalourec
- Administrateur de V & M Holdings, Vallourec Tubes Canada, VAM PC, Vallourec Industries Inc, Vallourec Inc, VALLOUREC MANNESMANN OIL & GAS UK
- Membre du Conseil de Surveillance de V & M DEUTSCHLAND GmbH
- Membre du Comité Exécutif de V & M STAR (depuis le 28/06/2002).

Bertrand CANTEGRIT

Date de première nomination : 7 mars 2006

Echéance du mandat : 31 décembre 2007 (*Assemblée statuant sur l'exercice 2007*)

Né le 28 juin 1950

Adresse professionnelle

Vallourec

130 rue de Silly

92100 Boulogne

Expertise et expérience en matière de gestion

Ancien élève de l'Ecole Polytechnique, Diplômé de l'Ecole des Mines de Paris

Maîtrise en droit des affaires, Diplôme d'Etudes Comptables Supérieures.

32 ans de carrière dans le Groupe Vallourec (Ressources humaines, Contrôle de Gestion, Direction usines, Président de différentes divisions)

Membre du Directoire en charge des finances, Président de la division Automobile et industries.

Mandats exercés en 2006

Fonctions et mandats exercés dans des sociétés françaises (toutes sociétés du Groupe Vallourec)

- Membre du Directoire de Vallourec (à effet du 1/4/2006)
- Président Directeur Général de V & M Services (depuis le 19/12/2006)
- Président de Escofier (jusqu'au 23/05/2006), Interfit, Valti, Vallourec Composants Automobiles Hautmont, Vallourec Composants Automobiles Vitry, Vallourec Précision Etirage, Vallourec Précision Soudage,
- Directeur général de VALLOUREC & MANNESMANN TUBES (depuis le 7/11/2006)
- Administrateur de ValTubes (jusqu'au 29/12/2006), VALLOUREC MANNESMANN OIL & GAS France (depuis le 26/09/2006)
- Membre du Conseil de Surveillance de V & M France (depuis le 7/11/2006)

Fonctions et mandats exercés dans des sociétés étrangères (toutes sociétés du Groupe Vallourec)

- Gérant de Valti GmbH
- Membre du Conseil de Surveillance de V & M DEUTSCHLAND GmbH (depuis le 10/11/2006)
- Membre du Conseil Consultatif de V & M do BRASIL (depuis le 24/03/2006)
- Administrateur de Vallourec Italiana (jusqu'au 10/10/2006)

Mandats exercés en 2005

Fonctions et mandats exercés dans des sociétés françaises (toutes sociétés du Groupe Vallourec)

- Président de Escofier, Interfit (depuis le 9/9/2005), Valti, Vallourec Composants Automobiles Hautmont, Vallourec Composants Automobiles Vitry, Vallourec Précision Etirage, Vallourec Précision Soudage,
- Administrateur de ValTubes,

Fonctions et mandats exercés dans des sociétés étrangères (toutes sociétés du Groupe Vallourec)

- Gérant de Valti GmbH
- Président du Conseil d'Administration de Vallourec Argentina (jusqu'au 01/02/05)
- Administrateur de Vallourec Italiana

Mandats exercés en 2004**Fonctions et mandats exercés dans des sociétés françaises (toutes sociétés du Groupe Vallourec)**

- Président de Escofier, Valti (depuis le 28/05/2004), Vallourec Composants Automobiles Hautmont, Vallourec Composants Automobiles Vitry, Vallourec Précision Etirage (depuis le 14/6/2004), Vallourec Précision Soudage (depuis le 14/6/2004),
- Administrateur de ValTubes,

Fonctions et mandats exercés dans des sociétés étrangères (toutes sociétés du Groupe Vallourec)

- Gérant de Valti GmbH (depuis le 3/9/2004)
- Président du Conseil d'Administration de Vallourec Argentina
- Administrateur de Vallourec Italiana (depuis le 1/09/2004)

Mandats exercés en 2003**Fonctions et mandats exercés dans des sociétés françaises (toutes sociétés du Groupe Vallourec)**

- Président de Escofier, Vallourec Composants Automobiles Hautmont, Vallourec Composants Automobiles Vitry,
- Administrateur de SOPRETAC, VALTUBES, Valti, Vallourec Précision Etirage, Vallourec Précision Soudage

Fonctions et mandats exercés dans des sociétés étrangères (toutes sociétés du Groupe Vallourec)

- Président du Conseil d'Administration de Vallourec Argentina

Mandats exercés en 2002**Fonctions et mandats exercés dans des sociétés françaises (toutes sociétés du Groupe Vallourec)**

- Président de Escofier, Vallourec Composants Automobiles Hautmont, Vallourec Composants Automobiles Vitry,
- Administrateur de SOPRETAC, VALTUBES, Valti, Vallourec Précision Etirage, Vallourec Précision Soudage

Fonctions et mandats exercés dans des sociétés étrangères (toutes sociétés du Groupe Vallourec)

- Président du Conseil d'Administration de Vallourec Argentina (depuis le 15/06/2002)

Marco-Antonio CASTELLO BRANCO

Date de première nomination : 7 mars 2006

Echéance du mandat : 31 décembre 2007 (*Assemblée statuant sur l'exercice 2007*)

Né le 19 août 1960

Adresse professionnelle

Vallourec

130 rue de Silly

92100 Boulogne

Expertise et expérience en matière de gestion

Etudes de métallurgie, Belo Horizonte (Brésil)

Diplôme d'ingénieur, Clausthal-Zellerfeld (Allemagne)

Doctorat en ingénierie, Clausthal-Zellerfeld (Allemagne).

Directeur Général des hauts fourneaux en 1992 puis Président Directeur Général de V & M do BRASIL en 2000.

Membre du Directoire, Président de la division tubes laminés.

Mandats exercés en 2006**Fonctions et mandats exercés dans des sociétés françaises (toutes sociétés du Groupe Vallourec)**

- Membre du Directoire de Vallourec (à effet du 1/4/2006)
- Président du Directoire de V & M France
- Directeur général de VALLOUREC & MANNESMANN TUBES (depuis le 7/11/2006)
- Administrateur de VALLOUREC MANNESMANN OIL & GAS FRANCE

Fonctions et mandats exercés dans des sociétés étrangères (toutes sociétés du Groupe Vallourec)

- Président du Conseil d'Administration de V & M do BRASIL
- Gérant de V & M DEUTSCHLAND GmbH
- Administrateur de V & M Tubes Corp.
- Membre du Conseil de surveillance de HKM.

Mandats exercés en 2005**Fonctions et mandats exercés dans des sociétés françaises (toutes sociétés du Groupe Vallourec)**

- Président du Directoire de V & M France

Fonctions et mandats exercés dans des sociétés étrangères (toutes sociétés du Groupe Vallourec)

- Président du Conseil d'Administration de V & M do BRASIL
- Gérant de V & M DEUTSCHLAND GmbH
- Administrateur de V & M Tubes Corp.
- Membre du Conseil de surveillance de HKM.

Mandats exercés en 2004

Fonctions et mandats exercés dans des sociétés françaises (toutes sociétés du Groupe Vallourec)

- Président du Directoire de V & M France (depuis le 15/09/2004)

Fonctions et mandats exercés dans des sociétés étrangères (toutes sociétés du Groupe Vallourec)

- Président du Conseil d'Administration de V & M do BRASIL (depuis le 19/7/2004)
- Gérant de V & M DEUTSCHLAND GmbH (depuis le 25/06/2004)
- Administrateur de V & M Tubes Corp.
- Membre du Conseil de surveillance de HKM. (depuis le 24/06/2004)

Mandats exercés en 2003

Fonctions et mandats exercés dans des sociétés étrangères (toutes sociétés du Groupe Vallourec)

- Président du Directoire de V & M do BRASIL
- Administrateur de V & M Tubes Corp.

Mandats exercés en 2002

Fonctions et mandats exercés dans des sociétés étrangères (toutes sociétés du Groupe Vallourec)

- Président du Directoire de V & M do BRASIL
- Administrateur de V & M Tubes Corp.

Jean-Pierre MICHEL

Date de première nomination : 7 mars 2006

Echéance du mandat : 31 décembre 2007 (*Assemblée statuant sur l'exercice 2007*)

Né le 17 mai 1955

Adresse professionnelle

Vallourec

130 rue de Silly

92100 Boulogne

Expertise et expérience en matière de gestion

Ancien élève de l'Ecole Polytechnique, Institut Français de Gestion.

Près de 30 ans de carrière dans le Groupe Vallourec (Direction usines, Contrôle de Gestion, Président de différentes divisions)

Membre du Directoire en charge du contrôle de gestion, du marketing et des achats, Président des activités Oil & Gas et Speciality Products.

Mandats exercés en 2006

Fonctions et mandats exercés dans des sociétés françaises (toutes sociétés du Groupe Vallourec)

- Membre du Directoire de Vallourec (à effet du 1/4/2006)
- Président de Valtimet (depuis le 29/12/2006),
- Gérant de V & M One
- Directeur général de VALLOUREC & MANNESMANN TUBES (depuis le 7/11/2006)
- Administrateur de Interfit, Valinox Asia, Valinox Nucléaire, ValTubes (jusqu'au 29/12/2006), Vallourec Composants Automobiles Vitry, VALLOUREC MANNESMANN OIL & GAS FRANCE, Vallourec Précision Etirage, Vallourec Précision Soudage, V & M Services (depuis le 28/4/2006)
- Membre du Conseil de Surveillance de V & M FRANCE

Fonctions et mandats exercés dans des sociétés étrangères (toutes sociétés du Groupe Vallourec)

- Président du Conseil d'Administration Vallourec Industries Inc,
- Membre du Conseil de Surveillance de V & M DEUTSCHLAND GmbH
- Membre du Conseil Consultatif de V & M do BRASIL
- Administrateur de V & M Holdings, OMSCO Inc., V & M Tubes Corp, VALLOUREC MANNESMANN OIL & GAS UK,
- Membre du Comité Exécutif de V & M STAR, VAM USA

Mandats exercés en 2005

Fonctions et mandats exercés dans des sociétés françaises (toutes sociétés du Groupe Vallourec)

- Gérant de V & M One
- Administrateur de Interfit, Valinox Asia, Valinox Nucléaire, ValTubes, Vallourec Composants Automobiles Vitry, VALLOUREC MANNESMANN OIL & GAS FRANCE, Vallourec Précision Etirage, Vallourec Précision Soudage
- Membre du Conseil de Surveillance de V & M France (depuis le 21/6/2005)

Fonctions et mandats exercés dans des sociétés étrangères (toutes sociétés du Groupe Vallourec)

- Président du Conseil d'Administration Vallourec Industries Inc,
- Membre du Conseil de Surveillance de V & M DEUTSCHLAND GmbH (depuis le 29/4/2005)
- Membre du Conseil Consultatif de V & M do BRASIL (depuis le 30/9/2005)
- Administrateur de V & M Holdings, OMSCO Inc (depuis le 15/9/2005), V & M Tubes Corp, VALLOUREC MANNESMANN OIL & GAS UK,
- Membre du Comité Exécutif de V & M STAR VAM PTS

Fonctions et mandats exercés dans des sociétés françaises hors Groupe Vallourec

- Administrateur de AKANTIS SA

Mandats exercés en 2004

Fonctions et mandats exercés dans des sociétés françaises (toutes sociétés du Groupe Vallourec)

- Gérant de V & M One (depuis le 2/6/2004)
- Administrateur de Interfit (depuis le 28/5/2004), Valinox Asia (depuis le 18/6/2004), Valinox Nucléaire (depuis le 28/5/2004), ValTubes (depuis le 29/6/2004), Vallourec Composants Automobiles Vitry (depuis le 28/5/2004), VALLOUREC MANNESMANN OIL & GAS FRANCE, Vallourec Précision Etirage (depuis le 14/6/2004), Vallourec Précision Soudage (depuis le 14/6/2004)

Fonctions et mandats exercés dans des sociétés étrangères (toutes sociétés du Groupe Vallourec)

- Président du Conseil d'Administration Vallourec Industries Inc, VAM PTS (jusqu'au 12/11/04)
- Administrateur de V & M Holdings (depuis le 10/6/2004), V & M Tubes Corp, VALLOUREC MANNESMANN OIL & GAS UK,
- Membre du Comité Exécutif de V & M STAR,

Fonctions et mandats exercés dans des sociétés françaises hors Groupe Vallourec

- Administrateur de AKANTIS SA

Mandats exercés en 2003

Fonctions et mandats exercés dans des sociétés françaises (toutes sociétés du Groupe Vallourec)

- Administrateur de VALLOUREC MANNESMANN OIL & GAS FRANCE,

Fonctions et mandats exercés dans des sociétés étrangères (toutes sociétés du Groupe Vallourec)

- Président du Conseil d'Administration Vallourec Industries Inc, VAM PTS, VALLOUREC MANNESMANN OIL & GAS UK
- Gérant de VALLOUREC MANNESMANN OIL & GAS GERMANY
- Administrateur de V & M Tubes Corp, Pacific Tubulars
- Membre du Comité Exécutif de V & M STAR,

Fonctions et mandats exercés dans des sociétés françaises hors Groupe Vallourec

- Administrateur de AKANTIS SA

Mandats exercés en 2002

Fonctions et mandats exercés dans des sociétés françaises (toutes sociétés du Groupe Vallourec)

- Administrateur de VALLOUREC MANNESMANN OIL & GAS France (depuis le 13/11/2002),

Fonctions et mandats exercés dans des sociétés étrangères (toutes sociétés du Groupe Vallourec)

- Président du Conseil d'Administration Vallourec Industries Inc, VAM PTS, VALLOUREC MANNESMANN OIL & GAS UK
- Gérant de VALLOUREC MANNESMANN OIL & GAS GERMANY
- Administrateur de V & M Tubes Corp, Pacific Tubulars
- Membre du Comité Exécutif de V & M STAR (depuis le 28/6/2002),

Fonctions et mandats exercés dans des sociétés françaises hors Groupe Vallourec

- Administrateur de AKANTIS SA
-

8.1.2 RAPPORT SPECIAL DU DIRECTOIRE SUR LES OPTIONS EXERCICE 2006

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-184 du code de commerce, nous vous informons qu'il n'a été attribué aucune option de souscription ou d'achat d'actions Vallourec au cours de l'exercice 2006.

Nous vous rappelons que votre Assemblée Générale Extraordinaire du 15 juin 2000 a autorisé le Directoire, pendant une durée de 5 ans qui a expiré le 14 juin 2005, à attribuer aux dirigeants et/ou aux membres du personnel des sociétés du Groupe des options de souscription (1^{ère} résolution) et/ou des options d'achat (2^e résolution) dans les limites respectives de 4 % et 10 % du capital social de Vallourec.

Dans le cadre de cette autorisation :

- 178 500 options de souscription, donnant droit chacune à la souscription d'une action Vallourec, ont été attribuées le 15 juin 2000 à 144 bénéficiaires au prix de 38 euros par action, correspondant à 95 % de la moyenne des 20 derniers cours cotés ayant précédé la date d'attribution.

Après une période d'indisponibilité de 4 ans, ces options de souscription sont exerçables depuis le 15 juin 2004 pendant une période de 3 ans, qui se terminera le 14 juin 2007 inclus. Compte tenu i) des options exercées entre le 15 juin 2004 et le 31 décembre 2006, ii) des options annulées depuis la date d'attribution (bénéficiaires ayant quitté le Groupe), iii) de l'ajustement consécutif à l'augmentation de capital en numéraire réalisée en juillet 2005, et iv) de la division par 5 du nominal de l'action effective au 18 juillet 2006, le nombre ajusté d'options de souscription restant en circulation au 31 décembre 2006 s'élevait à 30 660, soit moins de 0,06 % du capital social à cette date, et le prix d'exercice ajusté est désormais fixé à 7,49 euros par action. Le nombre ajusté d'options exercées au cours de l'exercice 2006 s'élève à 10 210, qui ont donné lieu à la création d'un nombre identique d'actions nouvelles.

- 193 000 options d'achat, donnant droit chacune à l'acquisition d'une action Vallourec, ont été attribuées le 11 juin 2003 à 148 bénéficiaires au prix de 53,65 euros par action, correspondant à la moyenne des 20 derniers cours cotés aux 20 séances ayant précédé la date d'attribution, sans rabais.

Ces options d'achat ne pourront être exercées qu'après la fin d'une période d'indisponibilité de 4 ans, pendant une période de 3 ans commençant le 11 juin 2007 et se terminant le 10 juin 2010 inclus. Compte tenu i) des options annulées depuis la date d'attribution (bénéficiaires ayant quitté le Groupe), ii) de l'ajustement consécutif à l'augmentation de capital en numéraire réalisée en juillet 2005, et iii) de la division par 5 du nominal de l'action effective au 18 juillet 2006, le nombre ajusté d'options d'achat en circulation au 31 décembre 2006 s'élevait à 965 730, soit 1,8 % du capital social à cette date, et le prix d'exercice ajusté est désormais fixé à 10,57 euros.

Une résolution visant à déléguer au Directoire les autorisations nécessaires pour pouvoir le cas échéant consentir des options d'achat et / ou de souscription d'actions Vallourec, valable pour une durée de 26 mois, est soumise à l'Assemblée Générale Extraordinaire du 6 juin 2007 (7^e résolution).

8.1.3 RAPPORT SPECIAL DU DIRECTOIRE SUR LES ATTRIBUTIONS GRATUITES D' ACTIONS EXERCICE 2006

L'Assemblée Générale Mixte du 7 juin 2005 (9^e résolution) a délégué au Directoire la possibilité de procéder à des attributions gratuites d'actions existantes au profit des dirigeants et / ou des membres des sociétés du groupe, dans la limite de 5 % du capital social.

Cette autorisation est valable pour une durée de 38 mois, expirant le 6 août 2008.

Conformément aux dispositions de l'article L 225-197-4, nous vous informons que le Directoire, avec l'accord du Conseil de Surveillance, a fait usage de cette autorisation le 16 janvier 2006.

La liste des bénéficiaires a été établie avec les mêmes critères que ceux utilisés pour les plans d'options précédents, prenant en compte les responsabilités et / ou le potentiel des personnes concernées, ainsi qu'une ancienneté minimum de 1 an. Avec l'évolution du groupe, le nombre des bénéficiaires a augmenté et s'élève à 199, par rapport à 148 pour le plan d'options d'achat d'actions 2003, dont 61 bénéficiaires hors de France.

Les actions attribuées seront prélevées sur les actions disponibles actuellement auto-détenues. Il n'y aura donc aucune dilution. La période d'acquisition est de 2 ans (2006 et 2007) et l'acquisition est soumise à des conditions de performance :

- 50 % des droits seront attribués au titre de 2006 et 50 % au titre de 2007,
- l'attribution définitive sera fonction de la performance du ratio résultat brut d'exploitation (RBE) consolidé rapporté au chiffre d'affaires (CA) consolidé du groupe. La moitié du nombre théorique d'actions attribué le 16 janvier 2006 sera affectée, chacune des 2 années, d'un coefficient multiplicateur fonction de la valeur de ce ratio : zéro s'il est égal ou inférieur à 10 %, 1,33 au maximum s'il est égal ou supérieur à 30 %. Entre ces 2 bornes, le calcul du coefficient est effectué par interpolation ($K = 1$ pour $RBE / CA = 25 \%$). Pour l'exercice 2006, le coefficient a atteint le maximum puisque le ratio RBE / CA consolidé a été de 30,1 %.

L'attribution définitive sera la somme des deux moitiés après application du coefficient de l'année considérée. Avec une hypothèse théorique de coefficient égal à 1 sur l'ensemble des 2 années, le nombre d'actions attribué serait 148 000 (chiffre recalculé pour tenir compte de la division de l'action Vallourec par 5 le 18 juillet 2006).

La période de conservation sera de 2 ans, soit une disponibilité le 16 janvier 2010.

Il est précisé qu'une résolution visant à déléguer au Directoire les autorisations nécessaires pour pouvoir, le cas échéant, procéder à des attributions gratuites d'actions existantes ou à émettre, dans la limite de 5 % du capital social, valable pour une durée de 26 mois, est soumise à l'Assemblée Générale Extraordinaire du 6 juin 2007 (8^e résolution).

8.2 RAPPORT DU PRESIDENT DU CONSEIL DE SURVEILLANCE SUR LES CONDITIONS DE PREPARATION ET D'ORGANISATION DES TRAVAUX DU CONSEIL DE SURVEILLANCE ET SUR LES PROCEDURES DE CONTRÔLE INTERNE MISES EN PLACE PAR LA SOCIETE VALLOUREC

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-68 du code de commerce, introduit par la loi n° 2003-706 du 1^{er} août 2003 de sécurité financière, le Président du Conseil de Surveillance de la Société Vallourec rend compte aux actionnaires, dans le présent rapport, des conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil de Surveillance ainsi que des procédures de contrôle interne mises en place par la Société.

A. CONDITIONS DE PREPARATION ET ORGANISATION DES TRAVAUX DU CONSEIL DE SURVEILLANCE

Le règlement intérieur du Conseil de Surveillance, la situation des membres du Conseil au regard des critères du rapport Bouton, la composition et le fonctionnement des deux Comités (Comité Financier et Comité des Nominations et des Rémunérations) institués au sein du Conseil de Surveillance et les principes de rémunération, sont exposés dans le chapitre 6 du document de référence pour l'exercice 2006 consacré au Gouvernement d'Entreprise dont le présent rapport fait partie intégrante.

Le nombre de réunions du Conseil est normalement fixé à quatre par an mais des réunions complémentaires peuvent être organisées en fonction de circonstances particulières. C'est ainsi qu'en 2006 le Conseil s'est réuni six fois. La durée moyenne des réunions est de l'ordre de 3 heures.

Afin de s'assurer de la disponibilité des membres du Conseil le calendrier des réunions normales est arrêté très tôt. Il est préparé au mois de juin pour l'année suivante et arrêté lors de la réunion du Conseil de septembre. Dans ces conditions le taux de présence effective des membres du Conseil aux réunions est très élevé : pour l'ensemble des réunions normales de 2006 seules 6 absences ont été relevées. Le taux d'absence des membres du Conseil aux réunions exceptionnelles est un peu plus élevé, mais reste faible : pour les deux réunions exceptionnelles de 2006, le nombre d'absents a été respectivement de 2 et 3 par réunion. Dans tous les cas, réunions normales ou exceptionnelles, les membres absents étaient représentés. Les membres du Directoire ont été présents à toutes les réunions.

La réunion est confirmée une quinzaine de jours à l'avance par l'envoi d'une lettre de convocation à laquelle est joint l'ordre du jour ainsi que le projet de procès-verbal de la précédente réunion. Les membres du Conseil sont invités à faire part de leurs remarques éventuelles avant même la réunion du Conseil.

Le Directoire s'efforce de communiquer, dans les jours précédant la réunion du Conseil, les documents d'ordre financier, permettant ainsi aux membres d'en prendre connaissance par avance. Lors du Conseil un dossier complet réunissant les documents de support relatifs aux sujets inscrits à l'ordre du jour est remis à chaque participant. Dans ce dossier est également inclus le rapport trimestriel du Directoire au Conseil de Surveillance sur la marche de la Société établi conformément aux dispositions de l'article L. 225-68 alinéa 4 du code de commerce. Le cas échéant le Conseil s'appuie sur les travaux préliminaires effectués par le Comité Financier ou le Comité des Nominations et des Rémunérations.

Le Conseil se tient en français. Jusqu'au départ des membres allemands une traduction simultanée était assurée.

Les débats sont animés par le Président du Conseil de Surveillance qui veille notamment à ce que chacun exprime son avis sur les sujets importants. Dans les rares cas où un membre du Conseil est concerné personnellement par l'un des sujets traités, au sens de l'article L. 225-86 du code de commerce, il quitte la séance pendant le débat.

Au cours de l'année 2006, les Commissaires aux comptes de la Société Vallourec ont assisté aux séances du Conseil qui ont arrêté les comptes annuels et semestriels.

Après la première évaluation du fonctionnement du Conseil réalisée en 2003, une nouvelle évaluation a été réalisée en 2006 sur la base du même questionnaire actualisé. La synthèse des réponses, qui a été communiquée aux membres du Conseil, montre un degré de satisfaction important. Il a été notamment donné acte que la plupart des suggestions formulées dans les réponses au précédent questionnaire ont été appliquées.

Par ailleurs, un processus de révision du Règlement intérieur du Conseil de Surveillance et des Comités, dont la rédaction date d'avril 2003, a été initié début 2007.

B – PROCEDURES DE CONTROLE INTERNE

1- Objectifs du contrôle interne

Le contrôle interne a pour but de fournir une assurance raisonnable, grâce à un ensemble de processus et de procédures mis en œuvre par le personnel du groupe Vallourec, que les trois objectifs suivants pourront être atteints :

- Réalisation optimale des opérations,
- Fiabilité des informations financières,
- Conformité aux lois et règlements en vigueur.

Comme tout système de contrôle, il ne peut cependant donner une garantie absolue que les risques d'erreurs ou de fraudes soient totalement éliminés ou maîtrisés.

2- Description des procédures de contrôle interne

2.1 Des procédures de contrôle interne adaptées aux spécificités du groupe Vallourec

L'organisation du groupe Vallourec repose de longue date sur la décentralisation. Cette approche est particulièrement bien adaptée à la dimension internationale du Groupe, accentuée en 1997 par la création de Vallourec & Mannesmann Tubes.

Dès lors, la mise en oeuvre de contrôles internes appropriés en matière de gestion des risques, de contrôle financier et de respect des dispositions légales relève de la responsabilité des dirigeants de chaque filiale du Groupe.

Pour assurer la cohérence du Groupe à travers le monde, la Direction Générale s'appuie sur des directions fonctionnelles qui établissent les procédures nécessaires au bon fonctionnement des activités de contrôle, émettent des instructions et s'assurent de leur application.

Les fonctions clés et leurs procédures de contrôle ont été recensées comme suit.

2.2 Procédures de contrôle interne traitant de l'information comptable et financière

2.2.1 Reporting financier et comptable

L'information financière et comptable est élaborée de manière centralisée sur la base des états financiers des filiales, retraités aux normes du Groupe. Cette remontée d'information est assurée par un logiciel de reporting et de consolidation implanté dans toutes les filiales consolidées (version MAGNITUDE installée en juillet 2004). Ce logiciel est compatible avec les normes comptables IFRS que Vallourec a adoptées à compter du 1er janvier 2005.

Les reportings sont mensuels et les consolidations comptables exhaustives trimestrielles. Ils sont effectués dans le mois qui suit. Les consolidations semestrielles et annuelles sont publiées sous la responsabilité de la Direction Générale sous le contrôle du Comité Financier et des Commissaires aux comptes.

Le suivi des engagements hors bilan est intégré au processus de consolidation trimestrielle.

2.2.2 Information financière externe

La communication financière à des tiers repose trimestriellement sur la publication des ventes consolidées du Groupe et semestriellement sur les états financiers arrêtés par le Directoire, soumis au Conseil de Surveillance et revus par les Commissaires aux comptes.

A partir de 2007, la Société publiera également des informations financières trimestrielles au 31 mars et au 30 septembre, notamment un bilan et un compte de résultat consolidés.

2.2.3 Trésorerie et financement

Les opérations de trésorerie sont du ressort des sociétés filiales dans le cadre de procédures et de délégations bien définies. Tout écart par rapport aux règles générales nécessite l'accord préalable de la Direction financière du Groupe. Les décisions relatives aux financements et placements à plus d'un an sont du ressort de celle-ci. Les financements et placements à moins d'un an sont délégués aux filiales selon une procédure Groupe précise : qualité des banques, placements sans risque, suivi des garanties financières données.

Les opérations en devises ou de couverture de changes sont également régies par des règles émises par la Direction financière du Groupe.

Un suivi mensuel des dettes, placements et opérations de change des filiales est assuré par un reporting effectué par le trésorier du Groupe et communiqué à la Direction Générale.

2.2.4 Procédures et instructions

Dans l'objectif de maintenir une information financière et comptable de qualité, Vallourec a émis des procédures et des instructions adaptées aux filiales françaises ou étrangères. Ces procédures sont classées par thèmes et traitent essentiellement de problèmes comptables, de trésorerie, de reporting et, depuis 2004, du référentiel IFRS. Elles sont regroupées sur un site intranet qui peut être consulté par l'ensemble de la communauté financière du Groupe.

Une auto-évaluation des procédures comptables et financières a été initiée à la fin de 2003. Elle repose sur un questionnaire inspiré du rapport COSO (Committee Of Sponsoring Organizations of the Treadway

Commission), référentiel reconnu dans le domaine du contrôle interne. L'enquête effectuée par le département d'audit interne du Groupe a porté sur les sociétés consolidées par intégration globale. L'ensemble des cycles comptables a été analysé : comptes achats – fournisseurs, ventes – clients, stocks, banques, paie et immobilisations corporelles.

Les auto-évaluations des contrôles comptables ont fait l'objet d'un diagnostic par filiale. Chaque filiale a reçu une synthèse des points à améliorer afin qu'elle mette en place un plan d'action pour les points faibles considérés comme les plus significatifs. Les dirigeants des sociétés concernées ont été tenus informés de ces évaluations et des plans d'actions arrêtés au niveau de l'entité.

Si les actions de progrès, dont la mise en oeuvre a commencé dès 2004, varient d'une entité à l'autre, les plus fréquentes ont trait à l'organisation d'un inventaire des immobilisations, au paramétrage complémentaire des accès aux fichiers informatiques (SAP) et à la description des procédures de contrôle interne traitant de l'information comptable.

2.2.5 Audit interne

La Direction de l'audit interne et du contrôle financier est rattachée à la Direction financière du Groupe. Elle intervient auprès des filiales selon un plan d'audit afin notamment d'apprécier et d'améliorer la fiabilité de l'information comptable et financière.

Vallourec dispose également d'une équipe localisée chez V & M do BRASIL dont le plan d'audit est validé par la Direction de l'audit interne et dont le champ d'investigation porte principalement sur les procédures de contrôle interne.

Il peut être fait appel à des cabinets extérieurs dans le cadre de missions ponctuelles.

L'audit interne coordonne également les relations avec les auditeurs externes qui sont pour la plupart affiliés à des réseaux d'audit internationaux.

2.3- Autres processus clés analysés

2.3.1- Investissements industriels

La Direction des investissements et de la technologie Groupe est rattachée à la Direction Générale. Elle rend compte des investissements à un Comité créé en 2005 et composé du Président et de deux membres du Directoire. Le Comité examine le contenu des projets importants proposés par les usines dans le cadre des plans industriels et marketing des Divisions, et validés par le contrôle de gestion. Après approbation du Comité, les décisions et les autorisations d'engager un projet sont prises par le Conseil de la filiale concernée.

Des contrôles a posteriori sont effectués annuellement sur les dépenses et la rentabilité des acquisitions. Leurs résultats ainsi que la mesure des performances sont portés à la connaissance des présidents de Division.

Des procédures Groupe définissent les méthodes de préparation des dossiers d'investissement et de sélection des projets, les demandes d'autorisation et les contrôles nécessaires pour s'assurer du respect du budget, du calendrier et de la tenue des objectifs. Depuis 2005, ces procédures ont été complétées par des aspects concernant la technologie et les achats.

2.3.2.- Qualité

Vallourec dispose d'une Direction de la qualité Groupe. Celle-ci a bâti des systèmes de gestion de la qualité, décrits dans des manuels en référence à la norme ISO 9000. Ces systèmes sont appliqués dans tous les sites de production.

La Direction Qualité assure un audit continu du système de gestion Vallourec (VMS : Vallourec Management System). Le V.M.S. a été formalisé en 2006 dans ses composantes essentielles : Plan T.Q.M. (Total Quality Management), G.A.C. (Groupes d'Amélioration Continue) et Comités de Pilotage. Il devient le référentiel de base, utilisé notamment lors de l'intégration des sociétés acquises. Les objectifs y sont déployés avec l'aide du Contrôle de Gestion. L'application de ce système a été élargie aux problèmes de sécurité.

2.3.3- Environnement

Dans le cadre du développement durable, une Direction environnement a été créée en 2002. Elle est chargée de coordonner et d'animer les actions en matière d'environnement. Elle s'appuie sur des responsables environnement locaux dont les actions visent la conformité réglementaire et l'amélioration des performances environnementales. Elle effectue des audits et a mis en place un tableau de bord environnement qui permet de suivre périodiquement les principaux paramètres.

Une charte de développement durable a été publiée en 2004.

Le rapport environnement est publié annuellement. Il décrit la situation environnementale et les progrès réalisés dans tous les sites.

A fin 2006, vingt et un sites sont certifiés ISO 14001 : quatre en Allemagne, trois au Brésil, trois au Etats-Unis, neuf en France, un en Grande-Bretagne et un en Inde. Afin d'améliorer le management environnemental, la politique du Groupe est d'étendre la certification ISO 14001 : l'objectif est 100 % de sites certifiés à fin 2008.

L'aciérie de Saint Saulve fait partie du périmètre des sites européens retenus pour la nouvelle réglementation d'allocation des quotas de CO2 depuis 2005. Un suivi des émissions a été mis en place et fait apparaître pour 2006 un léger excédent par rapport aux quotas alloués.

On notera également la poursuite d'un important programme d'investissements dans le domaine de l'environnement. Ce programme représente environ 10% des investissements totaux du Groupe.

2.3.4- Recherche et Développement

La Direction de la Recherche et du Développement a établi des procédures Groupe concernant la gestion des programmes de développement de nouveaux produits et procédés industriels. Les processus ainsi définis sont appliqués de manière homogène par les entités concernées, y compris les aspects de propriété industrielle.

En 2006, des formations et assistances spécifiques par des professionnels expérimentés ont été introduites pour des projets sélectionnés.

Chaque année des audits sont effectués par la Direction Qualité du Groupe.

2.3.5- Achats

La Direction des achats du Groupe s'attache au renforcement de l'organisation et à l'amélioration de la performance. Elle autorise avec la Direction des investissements les acquisitions les plus importantes.

L'année 2006 a encore vu un renforcement en acheteurs professionnels. Ceci a permis l'extension du périmètre couvert par la fonction et l'émergence de stratégies propres à chaque nature d'achats.

Le service d'audit interne des achats du Groupe effectue des contrôles, diffuse les bonnes pratiques et fait évoluer les procédures dans ce domaine.

2.3.6- Système d'information

La Direction des systèmes d'information tend à intégrer et rendre homogènes les outils informatiques et les données.

Dans un nombre important de filiales, la plupart des traitements informatiques sont effectués avec des progiciels intégrés. En 2006, SAP est devenu la référence commune pour un grand nombre de filiales et des contrats globaux Worldwide ont été signés afin de renforcer la standardisation.

Une analyse des risques propres aux systèmes d'information est en cours afin d'élaborer une définition commune et un partage des solutions entre les filiales.

2.3.7- Ressources humaines

La Direction des ressources humaines du Groupe organise, à son niveau, la gestion des carrières et le développement des compétences pour les postes à fort niveau de responsabilité ou de compétence technique. Elle réalise des études comparatives sur ce qui est pratiqué par d'autres groupes de taille similaire dans un certain nombre de secteurs.

Elle contrôle le respect des réglementations sociales, les données relatives aux effectifs et à la sécurité, assure la collecte et la diffusion de tableaux de bord.

Dans chaque pays les responsables des ressources humaines veillent au respect des réglementations nationales spécifiques.

En Allemagne, l'essentiel des effectifs est régi par les dispositions de la loi sur la cogestion dans la sidérurgie et les mines du 21 mai 1951.

2.3.8- Relations commerciales

Afin de formaliser et de préciser certaines pratiques en matière de relations contractuelles avec ses clients, Vallourec a émis une procédure traitant de la gestion des risques clients : limites de crédit et délégations, assurance-crédit.

La Direction juridique a effectué une analyse des conditions juridiques applicables aux contrats de vente passés par les filiales avec leurs clients. Ces filiales disposent de documents type définissant les conditions

auxquelles elles ont pour objectif de soumettre leurs contrats de vente afin de réduire le niveau de risque. Ces documents type font l'objet d'une revue régulière par la Direction juridique.

2.3.9- Assurances

Les risques industriels sont couverts par deux assurances Groupe : une assurance dommages (dommages matériels directs et non exclus atteignant les biens ainsi que les frais et pertes consécutifs à ces dommages) et une assurance responsabilité civile (responsabilité à la suite de préjudices causés à des tiers pendant l'exploitation ou après livraison ou prestation).

3- Démarche de progrès continu

Dès 2003 Vallourec a procédé à l'auto-évaluation des procédures de contrôle interne. Cette démarche a permis d'engager des actions de progrès, initiées dès 2004 dans les filiales sous la supervision des directions fonctionnelles.

En 2006, Vallourec a mis en place une gestion des risques qui vient compléter les procédures de contrôle interne émises par les Directions fonctionnelles.

Le Risk Manager de Vallourec a pour mission d'assurer cohérence et transversalité à la gestion des risques. Il travaille pour cela en relation avec les Directions fonctionnelles. Il assiste les Divisions dans l'identification et l'analyse des risques, par une méthode d'auto-évaluation systématique. A moyen terme, l'ensemble des Divisions du Groupe sera couvert. Ces risques peuvent être stratégiques, opérationnels, financiers, réglementaires ou d'image à moyen terme ... Le Risk Manager participe dans les Divisions et au niveau du Groupe à des Comités semestriels des risques au cours desquels sont validés des plans d'actions proportionnés aux enjeux. Il organise le reporting centralisé de la gestion des risques.

4- Principe de rémunération des mandataires

• *Rémunération des membres du Directoire :*

La rémunération des membres du Directoire est composée d'une partie fixe et d'une partie variable (bonus), la politique étant de se situer dans le bas d'un échantillon de référence pour la fixe et dans le haut pour le bonus.

Le bonus est en deux parties :

- l'une basée sur le résultat net part du groupe et plafonnée à 50 % du salaire de base,
- l'autre basée sur des critères qualitatifs, plafonnée à 30 % du salaire de base.

La somme des deux parties est plafonnée à 66 % du salaire de base. Le calcul est vérifié par les commissaires aux comptes.

• *Rémunération des membres du Conseil de Surveillance :*

Le montant annuel maximum des jetons de présence que le Conseil de Surveillance est susceptible de se répartir comme il le juge convenable a été porté à 400 000 euros par l'Assemblée Générale Ordinaire du 1^{er} juin 2006 (15^e résolution).

Le principe est le versement d'un montant identique à chaque membre du Conseil, ainsi qu'au(x) Censeur(s), éventuellement calculé prorata temporis dans le cas d'une nomination ou d'une fin de mandat en cours d'exercice.

En complément du jeton de présence qui lui est attribué, le Président du Conseil de Surveillance perçoit une rémunération dont le montant a été porté par le Conseil de Surveillance, sur proposition du Comité des Nominations et des Rémunérations, à 250 000 euros par an à effet du 1^{er} janvier 2006.

• *Rémunération des membres des Comités :*

Les membres du Comité Financier perçoivent un jeton de présence supplémentaire.

L'appartenance au Comité des Nominations et des Rémunérations n'est pas rémunérée.

• *Rémunération du (des) censeur(s) :*

La rémunération du (des) censeur(s) s'impute sur l'enveloppe annuelle des jetons de présence allouée au Conseil de Surveillance.

8.3 RAPPORTS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

8.3.1 Rapport général des Commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2006

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2006, sur :

- ♦ le contrôle des comptes annuels de la société Vallourec, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- ♦ la justification de nos appréciations ;
- ♦ les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Directoire. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- ♦ votre société constitue des provisions pour dépréciation des titres de participations et des provisions pour charges au titre des engagements de retraites et autres avantages au personnel, tel que décrit dans les notes II et III de l'annexe.
- ♦ nos travaux ont consisté à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent ces estimations, à revoir les calculs effectués par la société, à comparer les estimations comptables des périodes précédentes avec les réalisations correspondantes et à examiner les procédures d'approbation de ces estimations par la Direction.
- ♦ nous avons procédé à l'appréciation du caractère raisonnable de ces estimations.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur :

- ♦ la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Directoire et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.
- ♦ la sincérité des informations données dans le rapport de gestion relatives aux rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux concernés ainsi qu'aux engagements consentis en leur faveur à l'occasion de la prise, de la cessation ou du changement de fonctions ou postérieurement à celles-ci.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives à l'identité des détenteurs du capital vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Paris La Défense et Neuilly-sur-Seine, le 26 avril 2007

Les Commissaires aux Comptes

KPMG Audit
Département de KPMG S.A.

Deloitte & Associés

Jean-Paul Vellutini

Philippe Grandclerc

Jean-Paul Picard

Bertrand de Florival

8.3.2 Rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions et engagements réglementés

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions et engagements réglementés.

Conventions autorisées au cours de l'exercice

En application de l'article L. 225-88 du Code de commerce, nous avons été avisés des conventions qui ont fait l'objet de l'autorisation préalable de votre Conseil de Surveillance.

Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence éventuelle d'autres conventions et engagements mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de ceux dont nous avons été avisés, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 225-58 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et engagements en vue de leur approbation.

Avec Rothschild & Cie

Personne concernée : Monsieur François Henrot

Votre Conseil de Surveillance du 7 mars 2006 a autorisé le Directoire de Vallourec à confier à la banque Rothschild & Cie un mandat prévoyant pour l'essentiel deux missions : d'une part, l'analyse, l'évaluation et la définition des options stratégiques et de défense de Vallourec et, d'autre part, l'assistance et la défense à une offre publique. Le mandat est d'une durée de 24 mois à compter de sa date d'effet, soit le 1^{er} avril 2006, tacitement reconductible par période de 6 mois.

Au titre de la première mission, il est prévu un honoraire trimestriel de 120.000 euros hors taxes. Trois trimestrialités ont été facturées en 2006, soit un montant total de 360 000 euros pris en charge par votre société au titre de l'exercice. Comme prévu par le mandat, il a été décidé d'un commun accord qu'il n'y avait pas lieu de prolonger cette mission en 2007, sauf évènement nouveau.

Au titre de la seconde mission, il serait versé une commission spécifique variable en fonction du caractère de l'offre et de son sort final.

Avec V&M Tubes

Personnes concernées : Messieurs Pierre Verluca, Bertrand Cantegrit, Marco-Antônio Castello-Branco et Jean-Pierre Michel

Votre Conseil de Surveillance du 12 décembre 2006 a donné son accord pour la participation de Vallourec à un système de gestion centralisée de la trésorerie et des devises réunissant autour de la société centralisatrice V&M Tubes un certain nombre de sociétés participantes du Groupe. Ce système sera mis en place courant 2007.

Convention et engagement approuvés au cours d'exercices antérieurs dont l'exécution s'est poursuivie durant l'exercice

Par ailleurs, en application du Code de commerce, nous avons été informés que l'exécution de la convention et de l'engagement suivants, approuvés au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours du dernier exercice.

Avec Salzgitter-Mannesmann

Dans le cadre de l'acquisition des 45% de V&M Tubes par Vallourec, votre Conseil de Surveillance du 27 avril 2005 a donné son accord pour la signature d'un ensemble contractuel comprenant notamment un contrat de fourniture d'ébauches de tubes par V&M Tubes à Salzgitter-Mannesmann, assorti d'un contrat de pénalité en cas d'inexécution de certaines obligations. Cet accord a été approuvé par l'Assemblée du 1er juin 2006 (1^{ère} résolution) dans le cadre de la procédure d'approbation des conventions visées à l'article L.225-86 du Code de commerce.

Ces accords ont été modifiés d'un point de vue formel pour préciser les obligations des sociétés industrielles V&M France et V&M Deutschland et de la société holding V&M Tubes dans les accords initiaux. Votre Conseil de Surveillance du 12 décembre 2006 a autorisé le Directoire de Vallourec à effectuer les modifications des termes et à signer les accords nécessaires.

Avec Axa France Vie

Le régime de retraite à prestations définies (retraite chapeau) financé par le Groupe et dont l'acquisition des droits est subordonnée à l'achèvement de la carrière au sein de Vallourec et/ou de V&M Tubes, permettant dans des conditions économiques, financières et sociales acceptables de compléter les ressources des anciens cadres dirigeants du Groupe dès lors qu'ils ont pris leur retraite, a été reconduit en 2006.

Le Groupe s'engage à verser une rente viagère d'un niveau prédéterminé directement proportionnel au salaire et fonction de l'ancienneté et de l'évolution de carrière. La rente est plafonnée à 20% du salaire moyen de base hors bonus des trois dernières années et limitée à 4 fois le plafond de la sécurité sociale. Le régime est assuré auprès d'Axa France-Vie. Le règlement est établi pour une durée indéterminée, mais il peut y être mis fin à tout moment.

Votre Conseil de Surveillance du 14 septembre 2005 avait approuvé la mise en place de cette convention et pris acte que les membres du Directoire de Vallourec étaient susceptibles de bénéficier des droits s'ils achevaient leur carrière au sein du Groupe.

Nous avons effectué nos travaux selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

Paris La Défense et Neuilly-sur-Seine, le 26 avril 2007

Les Commissaires aux Comptes

KPMG Audit
Département de KPMG S.A.

Deloitte & Associés

Jean-Paul Vellutini

Philippe Grandclerc

Jean-Paul Picard

Bertrand de Florival

8.3.3 Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons procédé au contrôle des comptes consolidés de la société Vallourec relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2006, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Directoire. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

La note A-2.2 de l'annexe aux comptes consolidés mentionne les estimations et les hypothèses significatives, retenues par la Direction, qui affectent certains montants figurant dans les états financiers et les notes de l'annexe aux comptes consolidés. Ces estimations et hypothèses ayant par nature un caractère incertain, les réalisations pourront différer de ces estimations. Dans le cadre de notre audit des comptes consolidés au 31 décembre 2006, nous avons considéré que ces hypothèses et estimations significatives concernent les provisions (note A-2.13), les engagements de retraites et assimilés (note A-2.14), les écarts d'acquisition (notes A-2.8 et A-2.10), et les instruments financiers (note A-2.17) :

- ♦ concernant les provisions, nos travaux ont notamment consisté à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent ces estimations, à revoir les calculs effectués par la société, à examiner les procédures d'approbation de ces estimations par la Direction et à revoir le caractère approprié des informations données dans la note C-16 de l'annexe aux comptes consolidés.
- ♦ concernant les engagements de retraites et assimilés, lesquels ont fait l'objet d'une évaluation par des actuaires externes, nos travaux ont consisté à examiner les données utilisées, à apprécier les hypothèses retenues et à vérifier que la note C-17 de l'annexe aux comptes consolidés fournit une information appropriée.
- ♦ concernant les écarts d'acquisition, nous avons examiné les modalités de mise en œuvre des tests de dépréciation réalisés ainsi que les prévisions de flux de trésorerie et les hypothèses utilisées, et avons vérifié que la note C-1 de l'annexe aux comptes consolidés donne une information appropriée.
- ♦ concernant les instruments financiers, nous avons apprécié la documentation établie par votre société justifiant notamment la classification des instruments financiers, les relations de couverture ainsi que leur efficacité, et revu le caractère approprié des informations données dans la note C-8 de l'annexe aux comptes consolidés.

Nous avons procédé, sur ces bases, à l'appréciation du caractère raisonnable de ces estimations.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification des informations relatives au Groupe données dans le rapport de gestion, conformément aux normes professionnelles applicables en France. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Paris La Défense et Neuilly-sur-Seine, le 26 avril 2007

Les Commissaires aux Comptes

KPMG Audit
Département de KPMG S.A.

Deloitte & Associés

Jean-Paul Vellutini

Philippe Grandclerc

Jean-Paul Picard

Bertrand de Florival

8.3.4 Rapport des Commissaires aux comptes sur le rapport du Président du Conseil de Surveillance relatif aux procédures de contrôle interne

Rapport des commissaires aux comptes établi en application de l'article L. 225-235 du code de commerce, sur le rapport du Président du Conseil de Surveillance de la société Vallourec, pour ce qui concerne les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Exercice clos le 31 décembre 2006

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de la société Vallourec et en application des dispositions de l'article L.225-235 du code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur le rapport établi par le Président du Conseil de Surveillance de votre société conformément aux dispositions de l'article L.225-68 du Code de commerce au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2006.

Il appartient au Président du Conseil de Surveillance de rendre compte, dans son rapport, notamment des conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil de Surveillance et des procédures de contrôle interne mises en place au sein de la société.

Il nous appartient de vous communiquer les observations qu'appellent de notre part les informations données dans le rapport du Président, concernant les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Nous avons effectué nos travaux selon la doctrine professionnelle applicable en France. Celle-ci requiert la mise en œuvre de diligences destinées à apprécier la sincérité des informations données dans le rapport du Président, concernant les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière. Ces diligences consistent notamment à :

- ♦ prendre connaissance des objectifs et de l'organisation générale du contrôle interne, ainsi que des procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière, présentés dans le rapport du Président ;
- ♦ prendre connaissance des travaux sous-tendant les informations ainsi données dans le rapport.

Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations données concernant les procédures de contrôle interne de la société relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière, contenues dans le rapport du Président du Conseil de Surveillance, établi en application des dispositions de l'article L.225-68 du code de commerce.

Paris La Défense et Neuilly-sur-Seine, le 26 avril 2007
Les Commissaires aux Comptes

KPMG Audit
Département de KPMG S.A.

Deloitte & Associés

Jean-Paul Vellutini

Philippe Grandclerc

Jean-Paul Picard

Bertrand de Florival

8.4 RAPPORT DU CONSEIL DE SURVEILLANCE

L'exercice 2006 a pleinement confirmé les excellentes performances réalisées par Vallourec en 2004 et 2005.

Le chiffre d'affaires consolidé, après les croissances remarquables de 2004 (+ 27,9 %) et de 2005 (+ 41,8 %), a connu une nouvelle progression de 28,7 % pour atteindre 5,54 milliards d'euros. Le ratio résultat brut d'exploitation rapporté au chiffre d'affaires a, pour sa part, franchi pour la première fois le niveau de 30 %.

Le résultat net en très forte progression est proche du milliard d'euros. Le résultat net part du groupe qui bénéficie de l'acquisition mi-2006 des intérêts minoritaires (45 %) dans la filiale V&M Tubes, s'élève à 917 millions d'euros contre 473 millions d'euros en 2005.

Ces excellents résultats ont permis à Vallourec d'accroître fortement ses investissements industriels tout en renforçant sa structure financière.

Ce parcours remarquable a trouvé sa consécration en décembre 2006 avec l'entrée du titre Vallourec dans l'indice CAC 40 et la remise aux dirigeants du groupe de trophées boursiers décernés sur la base de critères de performance objectifs.

Le Conseil adresse une nouvelle fois, cette année, ses félicitations au Directoire et à l'ensemble du personnel du groupe pour le travail remarquable accompli dans des conditions de sollicitation exigeante des équipes et des outils.

Le Conseil de Surveillance a examiné le rapport de gestion du Directoire et les comptes de l'exercice 2006 ainsi que les divers documents qui y sont joints et considère qu'ils reflètent la situation exacte de la société et du groupe et n'appellent pas de remarque.

Le Conseil a également pris connaissance du rapport du Président du Conseil de Surveillance sur les conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil de Surveillance et sur les procédures de contrôle interne mises en place par la société.

Le Directoire vous propose la distribution d'un dividende de 6 € par action, en très forte progression par rapport au dividende de 2,24 € par action (recalculé pour tenir compte de la division par cinq du nominal de l'action) versé au titre de l'exercice 2005. Le taux de distribution ressort ainsi à 34,7 %. Compte tenu de l'acompte de 2 € par action déjà payé en octobre 2006, il sera donc versé un solde de 4 € par action le 4 juillet prochain, étant rappelé que le Directoire a décidé de procéder le même jour à une distribution exceptionnelle de 4 € par action. C'est donc au total un montant global de 8 € qui sera versé à chaque action le 4 juillet.

Parmi les résolutions soumises à votre vote dans le cadre de l'Assemblée Générale Ordinaire, il vous est demandé d'approuver les opérations mentionnées dans le rapport des commissaires aux comptes sur les conventions réglementées conclues ou poursuivies au cours de l'exercice. Aucune des conventions citées n'appelle de remarque particulière de notre part.

S'agissant de la composition du Conseil de Surveillance, MM Wolfgang Leese, Wolfgang Eging et Heinz Jörg Fuhrmann ont démissionné de leur mandat le 31 août 2006 à la suite de la cession par Salzgitter Mannesmann de la totalité de sa participation dans Vallourec. Le groupe Bolloré dont la participation a été ramenée au 15 mars 2007 à 3,97 % a désormais un seul représentant au Conseil (Société Financière de Sainte Marine, représentée par M. Thierry Marraud), M. Vincent Bolloré ayant mis fin à son mandat le 5 mars 2007. Le Conseil a, en son temps, rendu hommage à la contribution à ses travaux des membres sortants, dans une période marquée par le développement du groupe et la très forte progression de ses résultats.

Le Conseil a décidé, le 6 mars 2007, de coopter le Pr. Dr. Edward G. Krubasik en remplacement de M. Wolfgang Leese. M. Krubasik, après une longue carrière chez Mc Kinsey, a été pendant près d'une décennie, de 1997 à 2006, membre du Directoire de Siemens où il occupait une position éminente. Il est membre du Conseil de Surveillance de la Dresdner Bank et participe aux travaux de nombreuses organisations, notamment comme membre du Conseil allemand pour le développement durable et comme vice-Président de la Fédération des Industries allemandes (BDI). Sa très riche expérience professionnelle et notamment son autorité en matière de stratégie d'entreprise, sa parfaite connaissance de l'environnement industriel allemand, devraient apporter une contribution précieuse aux travaux du Conseil. Nous vous demandons de bien vouloir ratifier sa cooptation.

Enfin, il vous est proposé de renouveler l'autorisation annuelle de rachat d'actions dont les conditions nous apparaissent tout à fait classiques.

Les autres résolutions qui sont proposées à votre vote n'appellent pas de commentaire et nous vous invitons à les approuver.

Le Conseil de Surveillance a également pris connaissance des résolutions présentées à l'Assemblée Générale Extraordinaire convoquée à l'issue de la présente Assemblée Générale ordinaire, ainsi que du texte du rapport du Directoire à cette Assemblée. Bien qu'aucune de ces résolutions n'implique un rapport du Conseil de Surveillance, nous vous confirmons les avoir examinées avec grande attention et vous invitons également à les approuver.

8.5 ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 6 JUIN 2007 - RESOLUTIONS

PREMIERE RESOLUTION (approbation des conventions réglementées)

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité des Assemblées Générales Ordinaires, après avoir entendu la lecture du rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions visées à l'article L. 225-86 du code de commerce, déclare approuver les opérations mentionnées dans ce rapport et prend acte en tant que de besoin de la continuation au cours de l'exercice des conventions autorisées antérieurement.

DEUXIEME RESOLUTION (approbation des comptes sociaux et du rapport de gestion du Directoire)

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité des Assemblées Générales Ordinaires, après avoir entendu la lecture des rapports du Directoire, du rapport du Président du Conseil de Surveillance sur le contrôle interne, du rapport du Conseil de Surveillance et du rapport général des Commissaires aux comptes sur les opérations de l'exercice clos le 31 décembre 2006, approuve le rapport de gestion du Directoire, ainsi que les comptes sociaux tels qu'ils lui ont été présentés, qui se soldent par un résultat bénéficiaire de 172 068 021,08 euros.

TROISIEME RESOLUTION (approbation des comptes consolidés)

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité des Assemblées Générales Ordinaires, après avoir entendu la lecture des rapports du Directoire, du Conseil de Surveillance et des Commissaires aux comptes, approuve les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2006 tels qu'ils lui ont été présentés, qui se soldent par un résultat bénéficiaire de 999 295 milliers d'euros.

QUATRIEME RESOLUTION (affectation du résultat et distribution d'un dividende)

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité des Assemblées Générales Ordinaires, approuve l'affectation du résultat proposée par le Directoire.

Elle décide en conséquence d'affecter le résultat de l'exercice à hauteur de 4 084,00 euros à la réserve légale, dotant ainsi celle-ci à son plein, et d'affecter le solde soit 172 063 937,08 euros, augmenté d'une somme de 146 007 282,92 euros prélevée sur le poste « primes d'émission, de fusion, d'apport », soit un montant total de 318 071 220,00 euros, à la distribution d'un dividende.

Il est rappelé que lors de la délibération du Directoire du 12 septembre 2006, il a été déjà réparti un acompte sur dividende de 2 euros par action (soit un montant global de 103 318 970 euros). Cet acompte a été mis en paiement le 20 octobre 2006.

Il sera ainsi versé à chacune des 53 011 870 actions constituant le capital social au 31 décembre 2006 un solde de 4 euros, correspondant à un dividende total versé à chaque action au titre de l'exercice 2006 de 6 euros.

L'Assemblée précise que la Société ne percevra pas de dividende au titre des actions qu'elle détiendrait en propre à la date de mise en paiement. Le montant correspondant sera reporté à nouveau. En conséquence, l'Assemblée donne mandat au Directoire pour réviser le cas échéant le montant définitif de la distribution effective et le montant définitif du report à nouveau.

Ce dividende sera mis en paiement le 4 juillet 2007.

Conformément au 2° de l'article 158.3 du Code général des impôts, ce dividende est éligible à l'abattement de 40 % compensant pour les personnes physiques fiscalement domiciliées en France la suppression de l'avoir fiscal.

L'Assemblée Générale prend acte que les dividendes attribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice	Nombre d'actions (*)	Dividende net par action (en euros)	Avoir fiscal par action (en euros)	Revenu global par action (en euros)
2003	9 730 226	1,60	0,80 (50 %)	2,40
2004	9 869 956	3,20	Néant	3,20
2005	10 600 332	11.20	Néant	11.20

(*) Il est rappelé que le nombre d'actions a été multiplié par 5 le 18 juillet 2006

CINQUIEME RESOLUTION (ratification de la nomination d'un membre du Conseil de Surveillance)

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité des Assemblées Générales Ordinaires, décide de ratifier la nomination, en tant que membre du Conseil de Surveillance décidée par le Conseil du 6 mars 2007, de M. Edward G. Krubasik en remplacement de M. Wolfgang Leese.

Le mandat de M. Edward G. Krubasik expirera comme celui de son prédécesseur à l'issue de l'Assemblée appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2007

SIXIEME RESOLUTION (*renouvellement du mandat d'un membre du Conseil de Surveillance venant à expiration*)

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité des Assemblées Générales Ordinaires, décide de renouveler le mandat de membre du Conseil de Surveillance de M. Jean-Claude Verdière pour une durée de trois (3) années venant à expiration à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2009.

SEPTIEME RESOLUTION (*autorisation d'un programme de rachat d'actions*)

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité des Assemblées Générales Ordinaires, après avoir pris connaissance des rapports du Directoire et du Conseil de Surveillance, autorise le Directoire, avec faculté de subdélégation dans les conditions fixées par la loi, conformément aux articles L. 225-209 et suivants du code de commerce et dans le respect des conditions définies dans les articles 241-1 à 241-8 du Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers et du Règlement Européen n° 2273/2003 du 22 décembre 2003 pris en application de la directive 2003/6/CE du 28 janvier 2003, à acheter ou faire acheter des actions de la Société en vue :

- de la mise en œuvre de tout plan d'option d'achat d'actions de la Société dans le cadre des dispositions des articles L225-177 et suivants du code de commerce ;
- de leur attribution ou de leur cession aux salariés au titre de leur participation aux fruits de l'expansion de l'entreprise et de la mise en œuvre de tout plan d'épargne d'entreprise dans les conditions prévues par la loi, notamment les articles L. 443-1 et suivants du code du travail ;
- de l'attribution gratuite d'actions dans le cadre des dispositions des articles L225-197-1 et suivants du code de commerce ;
- de l'animation du marché ou la liquidité de l'action, par un prestataire de services d'investissement dans le cadre d'un contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie reconnue par l'Autorité des Marchés Financiers ;
- de la réalisation d'opérations d'achats, ventes ou transferts par tous moyens par un prestataire de services d'investissement, notamment dans le cadre de transactions hors marché ;
- de la remise d'actions à titre d'échange, de paiement ou autre dans le cadre d'opérations éventuelles de croissance externe, de fusion, de scission ou d'apport ;
- de la remise d'actions dans le cadre de l'exercice de droits attachés à des valeurs mobilières donnant accès au capital par remboursement, conversion, échange, présentation d'un bon ou de toute autre manière ; ou
- de l'annulation de tout ou partie des titres ainsi rachetés, sous réserve de l'adoption par l'Assemblée Générale Extraordinaire convoquée et devant se tenir ce jour, à l'issue de la présente Assemblée, de la 9^e résolution qui lui est soumise.

Ce programme serait également destiné à permettre à la Société d'opérer dans tout autre but autorisé ou qui viendrait à être autorisé par la loi ou la réglementation en vigueur. Dans une telle hypothèse, la Société informerait ses actionnaires par voie de communiqué.

Les achats d'actions de la Société pourront porter sur un nombre d'actions tel que le nombre d'actions achetées pendant la durée du programme de rachat n'excède pas à quelque moment que ce soit 10% des actions composant le capital de la Société, ce pourcentage s'appliquant à un capital ajusté en fonction des opérations qui pourront l'affecter postérieurement à la présente Assemblée ; étant précisé que le nombre d'actions acquises en vue de leur conservation ou de leur remise ultérieure dans le cadre d'une opération de fusion, de scission ou d'apport ne pourra excéder 5% de son capital social ; étant également précisé que le nombre d'actions que la Société détiendra à quelque moment que ce soit ne pourra pas dépasser 10% des actions composant le capital de la Société à la date considérée.

Les opérations d'achat, de cession, d'échange ou de transfert pourront être réalisées par le Directoire, en une ou plusieurs fois, aux époques qu'il appréciera, par tous moyens en bourse ou de gré à gré, notamment par intervention sur ou hors marché, offre publique d'achat ou d'échange ou achats de blocs y compris par l'utilisation d'instruments financiers dérivés. La part maximale du capital acquise, cédée, échangée ou transférée par voie de bloc de titres pourra concerner la totalité du programme de rachat. Les opérations d'achat, de cession, d'échange ou de transfert pourront avoir lieu en période d'offre publique dans les limites autorisées par les dispositions légales et réglementaires en vigueur et sous réserve des dispositions de l'article 631-6 du Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers relatif aux « fenêtres négatives ».

Le prix maximum d'achat de chaque action est fixé au cours de l'action à la clôture de la dernière séance de bourse précédant cette Assemblée, majorée de 50 %.

Le montant maximum destiné à la réalisation du programme de rachat est de 1 milliard d'euros.

L'Assemblée Générale délègue au Directoire, en cas de modification du nominal de l'action, d'augmentation du capital par incorporation de réserves, d'attribution gratuite d'actions, de division ou de regroupement de titres, de distribution de réserves ou de tous autres actifs, d'amortissement du capital, ou de toute autre opération portant sur les capitaux propres, le pouvoir d'ajuster le prix d'achat susvisé afin de tenir compte de l'incidence de ces opérations sur la valeur de l'action.

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au Directoire, avec faculté de subdélégation dans les conditions légales, pour décider et effectuer la mise en œuvre de la présente autorisation, pour en préciser, si nécessaire, les termes et en arrêter les modalités, pour réaliser le programme d'achat, et notamment pour passer tout ordre de bourse, conclure tout accord, en vue notamment de la tenue des registres d'achats et de ventes d'actions, effectuer toutes déclarations auprès de l'Autorité des Marchés Financiers et tout autre autorité, remplir toutes formalités et, d'une manière générale, faire le nécessaire.

Le Directoire est expressément autorisé à subdéléguer à son Président, avec faculté pour ce dernier de sous déléguer à une personne qu'il avisera, l'exécution des décisions que le Directoire aura prises dans le cadre de la présente autorisation.

Cette autorisation restera valable pour une durée de dix-huit mois à compter de ce jour.

Elle prive d'effet, à compter de ce jour à hauteur, le cas échéant, de la partie non encore utilisée, l'autorisation donnée par l'Assemblée Générale Ordinaire du 1er juin 2006.

HUITIEME RESOLUTION (*ratification du transfert du siège social*)

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité des Assemblées Générales Ordinaires, ratifie le transfert du siège social 27 avenue du Général Leclerc à Boulogne-Billancourt – 92100 autorisé par le Conseil de Surveillance lors de sa réunion du 12 septembre 2006.

8.6 TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS AU 31 DECEMBRE 2006
(en milliers d'euros – m€)

SOCIÉTÉS	CAPITAL (M€)	AUTRES CAPITAUX PROPRES AVANT AFFECTATION DU RÉSULTAT (M€)	QUOTE-PART DU CAPITAL DÉTENU (%)	VALEUR COMPTABLE DES TITRES DÉTENUS		PRÊTS ET AVANCES CONSENTIS PAR LA SOCIÉTÉ ET NON ENCORE REMBOURSÉS (M€)	MONTANTS DES CAUTIONS ET AVALS DONNÉS PAR LA SOCIÉTÉ (M€)	CHIFFRE D'AFFAIRES HT DU DERNIER EXERCICE ÉCOULÉ (M€)	RÉSULTAT (bénéfice ou perte) DU DERNIER EXERCICE CLOS (M€)	DIVIDENDES ENCAISSÉS PAR LA SOCIÉTÉ AU COURS DE L'EXERCICE (M€)
				brute (M€)	nette (M€)					

A) FILIALES ET PARTICIPATIONS DONT LA VALEUR D'INVENTAIRE EXCÈDE 1 % DU CAPITAL DE VALLOUREC (soit 2 120 M€)

- Filiales (50 % au moins)										
<i>. Société Française</i>										
VALLOUREC & MANNESMANN TUBES	492 584	784 116	100,00	1 056 403	1 056 403	-		30	376 005	179 669
130 rue de Silly 92100 Boulogne-Billancourt 411 373 525 RCS Nanterre										

B) RENSEIGNEMENTS GLOBAUX CONCERNANT LES AUTRES FILIALES ET PARTICIPATIONS

I. Filiales (50 % au moins)										
a) Sociétés françaises				54	40					300
b) Sociétés étrangères				1 338	941					993
II. Participations (10 à 50 %)										
a) Sociétés françaises				-	-					-
b) Sociétés étrangères				-	-					13

8.7 SOCIETES CONTROLEES DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT AU 31 DECEMBRE 2006
(loi L.233-3 du code de commerce)

I - Contrôle direct

Dénomination	% détenu	Dénomination	% détenu
- ASSURVAL	99,00	- FINALOUREC (Luxembourg)	99,99
- VALSEPT	100,00	- VALLOUREC Inc. (USA)	100,00
- VALLOUREC & MANNESMANN TUBES	100,00	- VALLOUREC TUBES CANADA (Canada)	100,00

II - Contrôle indirect par VALLOUREC & MANNESMANN TUBES

- INTERFIT	100,00	- OMSCO (USA) (via VALLOUREC & MANNESMANN HOLDING Inc.)	100,00
- METALS PROCESS SYSTEMS	99,70	- PEISA (Mexique)	100,00
- SIDRO ROHRBOGEN GmbH (Allemagne)	100,00	- SMFI	100,00
- SOPRENEUF	100,00	- VALLOUREC INDUSTRIES Inc. (USA) (via VALLOUREC & MANNESMANN HOLDING Inc.)	100,00
- VALINOX NUCLEAIRE	100,00	- VALLOUREC ITALIANA Srl	100,00
- VALLOUREC BENELUX (Belgique)	100,00	- VALLOUREC MANNESMANN OIL & GAS FRANCE	100,00
- VALLOUREC GmbH (Allemagne)	100,00	- VALLOUREC MANNESMANN OIL & GAS GERMANY GmbH (Allemagne) (via V & M DEUTSCHLAND GmbH)	100,00
- VALLOUREC NORDEN (Suède)	100,00	- VALLOUREC MANNESMANN OIL & GAS UK Ltd. (GB)	100,00
- VALLOUREC COMPOSANTS AUTOMOBILES HAUTMONT	100,00	- VALLOUREC & MANNESMANN HOLDING Inc. (USA)	100,00
- VALLOUREC COMPOSANTS AUTOMOBILES VITRY	100,00	- VALLOUREC & MANNESMANN TUBES CORP. (USA) (via VALLOUREC & MANNESMANN HOLDING Inc.)	100,00
- VALLOUREC PRECISION ETIRAGE	100,00	- VALLOUREC & MANNESMANN CHANGZHOU Co. Ltd. (Chine)	100,00
- VALLOUREC PRECISION SOUDAGE	100,00	- V & M do BRASIL SA (Brésil)	99,41
- VALLOUREC UK Ltd. (GB)	100,00	- V & M FRANCE	100,00
- VALTI	100,00	- V & M DEUTSCHLAND GmbH (Allemagne)	100,00
- VALTIMET	95,00	- V & M SERVICES	100,00
		- V & M ONE Sarl (via V & M SERVICES)	100,00
		- V & M STAR (via V & M ONE)	80,53
		- VAM CANADA Inc. (Canada)	100,00
		- VAM CHANGZHOU Oil & Gas Premium Equipments (Chine) (via VAM HOLDING HONG KONG.)	100,00
		- VAM FAR EAST Pte Ltd. (Singapour)	51,00
		- VAM Field Services Beijing Co Ltd (Chine)	51,00
		- VAM HOLDING HONG KONG Ltd (Chine)	100,00
		- VAM MEXICO (ex PRINVER) (Mexique)	100,00
		- VAM USA (USA) (via Vallourec Industries Inc.)	51,00
VALINOX NUCLEAIRE			
- VALINOX NUCLEAR (USA)	100,00		
VALTIMET		V & M do BRASIL SA	
- VALINOX ASIA	65,83	- V & M FLORESTAL Ltda	100,00
- VALTIMET Inc. (USA)	100,00	- V & M MINERAÇÃO Ltda	100,00
- CST Valinox Ltd (Inde)	75,00		
VALINOX ASIA		SMFI	
- CHANGZHOU VALINOX GREAT WALL (Chine)	100,00	- SMFI DUBAI LLC (Dubai)	49,00
- CHANGZHOU CAREX VALINOX COMPONENTS (Chine) (via CHANGZHOU VALINOX GREAT WALL et VALTIMET)	100,00	- SMFI of HOLLAND B.V.(Pays Bas)	100,00
		- SMFI NORTH SEA Ltd (GB)	100,00
		- SMFI Pte (Singapour)	100,00
VALTI			
- VALTI GmbH (Allemagne)	100,00		

AUCUNE SOCIETE CONTROLEE NE POSSEDAIT D'ACTION D'AUTO-CONTROLE AU 31 DECEMBRE 2006

8.8 INVENTAIRE DES VALEURS MOBILIERES DETENUES EN PORTEFEUILLE AU 31 DECEMBRE 2006
(en milliers d'euros – m€)

Désignation de la société	Nombre de titres et valeur nominale	Valeur d'inventaire
I - ACTIONS ET PARTS		
a) <u>Participations françaises</u>		
VALSEPT	2 500 actions de 15 €	32
VALLOUREC & MANNESMANN TUBES	32 838 963 actions de 15 €	1 056 403
b) <u>Participations étrangères</u>		
FINALOUREC	47 995 actions de 4,58 €	39
VALLOUREC TUBES Canada	100 000 actions S.V.N	604
VALLOUREC Inc	1 000 actions de 50 \$	298
c) <u>Diverses autres participations</u>		
ASSURVAL	495 parts de 20 €	8
ALBERTO ROCA DEU SL	40 actions de 6,01 €	-
II - OBLIGATIONS ET TITRES ASSIMILES		néant
Total		1 057 384

8.9 RESULTATS FINANCIERS DES CINQ DERNIERS EXERCICES (en euros – €)

CAPITAL					
	2002	2003	2004	2005	2006
Capital social	194 604 520	194 604 520	197 399 120	212 006 640	212 047 480
Nombre d'actions ordinaires existantes	9 730 226	9 730 226	9 869 956	10 600 332	53 011 870
Nombre des actions à dividende prioritaire (sans droits de vote) existantes					
Nombre maximal d'actions futures à créer :					
- par conversion d'obligations					
- par exercice de droits de souscription.	172 250	171 750	32 020	8 174	30 660
- par remboursement d'obligations		0	0	0	0
OPERATIONS ET RESULTATS DE L'EXERCICE					
	2002	2003	2004	2005	2006
Chiffre d'affaires hors taxes	0	0	0	0	0
Résultat avant impôt, participation des salariés, amortissements & provisions	25 555 607	71 129 582	-58 687 367	-11 515 957	158 527 985
Impôt sur les bénéfices	-12 983 543	-3 192 803	-5 827 453	-10 031 246	-13 234 248
Participation des salariés due au titre de l'exercice					
Résultat après impôt, participation des salariés, amortissements & provisions	19 058 711	56 780 396	30 064 061	14 144 934	172 068 021
Résultat distribué	20 433 475	15 568 362	31 583 859	118 723 718	318 071 220
RESULTAT PAR ACTION					
	2002	2003	2004	2005	2006
Résultat après impôt, participation des salariés, mais avant amortissements & provisions	3,96	7,64	-5,36	-0,14	3,24
Résultat après impôt, participation des salariés, amortissements & provisions	1,96	5,84	3,05	1,33	3,25
Dividende attribué à chaque action existante	2,10	1,60	3,20	11,20	6,00
PERSONNEL					
	2002	2003	2004	2005	2006
Effectif moyen des salariés pendant l'exercice	6	5	5	5	5
Montant de la masse salariale de l'exercice	422 011	530 257	594 460	573 987	732 844
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (Sécurité sociale, oeuvres sociales, etc...)	155 074	217 987	188 462	214 024	258 138

INFORMATIONS PUBLIEES OU RENDUES PUBLIQUES PAR L'EMETTEUR AU COURS DES 12 DERNIERS MOIS

(Art.L.451-1-1 du code monétaire et financier et 222-7 du règlement général de l'AMF)

Ce document contient ou mentionne toutes les informations publiées ou rendues publiques par l'émetteur au cours des 12 derniers mois pour satisfaire aux obligations législatives ou réglementaires en vigueur pour la période du 01/01/2006 au 20/04/2007.

Exercice clos le 31/12/2006

Publications au BALO

Avis de réunion AGE 06/06/2007	http://balo.journal-officiel.gouv.fr	20/04/2007	Bulletin 48	N°affaire 705368
Avis de réunion AGO 06/06/2007	http://balo.journal-officiel.gouv.fr	20/04/2007	Bulletin 48	N°affaire 704273
Comptes sociaux et comptes consolidés 2006	http://balo.journal-officiel.gouv.fr	18/04/2007	Bulletin 47	N°affaire 704213
Chiffre d'affaires consolidé 4 ^e trimestre 2006 (et année 2006)	http://balo.journal-officiel.gouv.fr	07/02/2007	Bulletin 17	N°affaire 700939
Droits de vote au 31/12/2006	http://balo.journal-officiel.gouv.fr	22/01/2007	Bulletin 10	N°affaire 700347
Chiffre d'affaires consolidé 3 ^e trimestre 2006	http://balo.journal-officiel.gouv.fr	30/10/2006	Bulletin 130	N°affaire 616027
Comptes semestriels 2006	http://balo.journal-officiel.gouv.fr	02/10/2006	Bulletin 118	N°affaire 614778
Droits de vote 15/09/2006 baisse de 5,34%	http://balo.journal-officiel.gouv.fr	22/09/2006	Bulletin 114	N°affaire 614506
Droits de vote 09/08/2006 baisse de 10,17%	http://balo.journal-officiel.gouv.fr	21/08/2006	Bulletin 100	N°affaire 613505
Chiffre d'affaires consolidé 2 ^e trimestre 2006	http://balo.journal-officiel.gouv.fr	02/08/2006	Bulletin 92	N°affaire 612156
Droits de vote 18/07/2006 suite à division du nominal	http://balo.journal-officiel.gouv.fr	24/07/2006	Bulletin 88	N°affaire 611536
Approbation des comptes annuels 2005 et attestation Commissaires aux comptes	http://balo.journal-officiel.gouv.fr	30/06/2006	Bulletin 78	N°affaire 610125
Droits de vote après AGO du 01/06/2006	http://balo.journal-officiel.gouv.fr	19/06/2006	Bulletin 73	N°affaire 609405
Avis de convocation AGE 01/06/2006	http://balo.journal-officiel.gouv.fr	12/05/2006	Bulletin 57	N°affaire 606155
Avis de convocation AGO 01/06/2006	http://balo.journal-officiel.gouv.fr	12/05/2006	Bulletin 57	N°affaire 606156
Comptes sociaux et comptes consolidés 2005 (retard BALO)	http://balo.journal-officiel.gouv.fr	05/05/2006	Bulletin 54	N°affaire 605257
Chiffre d'affaires consolidé 1 ^{er} trimestre 2006	http://balo.journal-officiel.gouv.fr	01/05/2006	Bulletin 52	N°affaire 604925
Avis de réunion AGE 01/06/2006	http://balo.journal-officiel.gouv.fr	21/04/2006	Bulletin 48	N°affaire 604324
Avis de réunion AGO 01/06/2006	http://balo.journal-officiel.gouv.fr	21/04/2006	Bulletin 48	N°affaire 604325
Chiffre d'affaires consolidé 4 ^e trimestre 2005 (et année 2005)	http://balo.journal-officiel.gouv.fr	03/02/2006	Bulletin 15	N°affaire 600298
Droits de vote au 31/12/2005	http://balo.journal-officiel.gouv.fr	25/01/2006	Bulletin 11	N°affaire 08665

Publications au Greffe du tribunal de commerce de Nanterre

Actes relatifs à la modification du capital social et des statuts (31/12/2006)	http://www.infogreffe.fr	29/01/2007	N° dépôt 3325
Actes relatifs au changement de membres du Conseil de Surveillance et Directoire (30/08/2006 et 07/03/2006)	http://www.infogreffe.fr	22/03/2007	N° dépôt 9389
Actes relatifs au changement de Commissaires aux comptes et nomination d'un censeur (01/06/2007)	http://www.infogreffe.fr	22/03/2007	N° dépôt 9390
Dépôt des comptes sociaux et consolidés 2005	http://www.infogreffe.fr	18/07/2006	N° dépôt 12805
Actes relatifs à la modification des statuts (01/06/2006)	http://www.infogreffe.fr	22/01/2007	N° dépôt 2353
Actes relatifs à la modification du capital social et des statuts (31/12/2005)	http://www.infogreffe.fr	16/02/2006	N° dépôt 5250
Actes relatifs au changement de membres du Conseil de Surveillance (14/12/2006)	http://www.infogreffe.fr	16/02/2006	N° dépôt 5249

Publications dans les journaux d'annonces légales

Augmentation de capital du 31/12/2006	Affiches Parisiennes / La Vie Judiciaire	20/01/2007	n°9	N°3358947
Division du nominal 18 juillet 2006	La Gazette du Palais Euronext notices	20/07/2006 13/07/2006	n°2006	N°5014056 2024
Avis de convocation AGO 01/06/2006	Affiches Parisiennes / La Vie Judiciaire	09/05/2006	n°52	N°91958696
Avis de convocation AGE 01/06/2006	Affiches Parisiennes / La Vie Judiciaire	09/05/2006	n°52	N°91958691
Augmentation de capital du 31/12/2005 - cooptation d'un Administrateur	Affiches Parisiennes / La Vie Judiciaire	18/01/2006	n°7	N°8320

Document de référence, opérations financières, communiqués AMF

Franchissement seuil Groupe Bolloré 15/03/2007	http://www.amf-france.org	23/03/2007	N°207C0550
Franchissement seuil Barclays 06/03/2007	http://www.amf-france.org	23/03/2007	N°207C0557
Franchissement seuil Morgan Stanley 16/10/2006 et 18/10/2006	http://www.amf-france.org	24/10/2006	N°206C1940
Franchissement seuil Barclays 22/09/2006	http://www.amf-france.org	26/09/2006	N°206C1811
Franchissement seuil Salzgitter 18/09/2006	http://www.amf-france.org	25/09/2006	N°206C1807
Franchissement seuil Barclays 15/09/2006	http://www.amf-france.org	21/09/2006	N°206C1795
Franchissement seuil Deutsch Bank 08/08/2006 + Déclaration d'intention	http://www.amf-france.org	18/08/2006	N°206C1653
Franchissement seuil Lehman Brothers 08/08/2006	http://www.amf-france.org	18/08/2006	N°206C1654
Franchissement seuil Salzgitter 09/08/2006	http://www.amf-france.org	11/08/2006	N°206C1633
Franchissement seuil Lehman Brothers 19/05/2006 et 02/06/2006	http://www.amf-france.org	31/05/2006	N°206C1021
Document de référence exercice 2005	http://www.amf-france.org http://www.vallourec.com	27/04/2006	N°D06-0335
Rapports de gestion 2005, des Commissaires aux comptes, du Président sur les procédures etc. (voir document de référence)	http://www.amf-france.org http://www.vallourec.com	27/04/2006	N°D06-0335
Franchissement seuil Groupe Bolloré 028/02/2006	http://www.amf-france.org	08/02/2006	N°206C0256
Franchissement seuil Groupe Bolloré 04/01/2006	http://www.amf-france.org	20/01/2006	N°206C0126
Déclaration d'intention Groupe Bolloré	http://www.amf-france.org	06/01/2006	N°206C0038
Franchissement seuil Groupe Bolloré 20/12/2005	http://www.amf-france.org	04/01/2006	N°206C0016
Déclarations des dirigeants (à partir de juillet 2006) trop nombreuses pour être citées dans ce document	http://www.amf-france.org		61 déclarations

Communications financières

Avis de réunion AGO et AGE 06/06/2007	http://www.amf-france.org http://www.vallourec.com http://www.euronext.com	20/04/2007	
Déclaration mensuelle sur actions propres - mars 2007	http://www.amf-france.org http://www.vallourec.com	05/04/2007	
Honoraires Commissaires aux comptes exercice 2006	http://www.amf-france.org http://www.vallourec.com	05/04/2007	
Information mensuelle droits de vote – 31 mars 2007	http://www.amf-france.org http://www.vallourec.com	04/04/2007	
Résultats annuels 2006	http://www.amf-france.org http://www.vallourec.com http://www.euronext.com	06/03/2007	
Déclaration mensuelle sur actions propres - février 2007	http://www.amf-france.org http://www.vallourec.com	05/03/2007	
Information mensuelle droits de vote – 28 février 2007	http://www.amf-france.org http://www.vallourec.com	02/03/2007	
Information mensuelle droits de vote – 31 janvier 2007	http://www.amf-france.org http://www.vallourec.com	07/02/2007	
Déclaration mensuelle sur actions propres - janvier 2007	http://www.amf-france.org http://www.vallourec.com	05/02/2007	
Chiffre d'affaires consolidé 4 ^e trimestre 2006 (année 2006)	http://www.amf-france.org http://www.vallourec.com http://www.euronext.com	01/02/2007	
Contrat de liquidité	http://www.amf-france.org http://www.vallourec.com	15/01/2007	
Chiffre d'affaires consolidé 3 ^e trimestre 2006	http://www.amf-france.org http://www.vallourec.com http://www.euronext.com	25/10/2006	
Résultats du 1 ^{er} semestre 2006	http://www.amf-france.org http://www.vallourec.com http://www.euronext.com	13/09/2006	
Chiffre d'affaires consolidé 2 ^e trimestre 2006	http://www.amf-france.org http://www.vallourec.com http://www.euronext.com	27/07/2006	
Document d'information annuel 2005	http://www.amf-france.org http://www.vallourec.com	15/05/2006	
Avis de convocation AGO et AGE 01/06/2006	http://www.amf-france.org	09/05/2006	

	http://www.vallourec.com http://www.euronext.com	
Chiffre d'affaires consolidé 1 ^{er} trimestre 2006	http://www.amf-france.org http://www.vallourec.com	26/04/2006
Avis de réunion AGO et AGE 01/06/2006	http://www.amf-france.org http://www.vallourec.com http://www.euronext.com	14/04/2006
Déclarations d'opérations sur titres par les dirigeants 17/03/2006	http://www.amf-france.org	04/04/2006
Déclarations d'opérations sur titres par les dirigeants 16/03/2006	http://www.amf-france.org	04/04/2006
Honoraires Commissaires aux comptes exercice 2005	http://www.amf-france.org http://www.vallourec.com	24/03/2006
Déclarations d'opérations sur titres par les dirigeants 15/03/2006	http://www.amf-france.org	15/03/2006
Résultats annuels 2005	http://www.amf-france.org http://www.vallourec.com http://www.euronext.com	08/03/2006
Déclarations d'opérations sur titres par les dirigeants 08/02/2006	http://www.amf-france.org	08/02/2006
Chiffre d'affaires consolidé 4 ^e trimestre 2005 (année 2005)	http://www.amf-france.org http://www.vallourec.com http://www.euronext.com	01/02/2006
Déclarations d'opérations sur titres par les dirigeants 09/01/2006	http://www.amf-france.org	09/01/2006

Autres publications

Vallourec projette d'ouvrir à Sumitomo le capital de son usine chinoise de filetage pour tubes sans soudure OCTG	http://www.amf-france.org http://www.vallourec.com http://www.euronext.com	28/03/2007
Sumitomo Metals et Vallourec vont construire ensemble au Brésil une nouvelle tuberie intégrée haut de gamme	http://www.amf-france.org http://www.vallourec.com http://www.euronext.com	28/03/2007
Diapositives + Audio : Résultats 2006	http://www.vallourec.com	08/03/2007
Avis financier : Résultats 2006	Les Echos Le Figaro économie Le Revenu Hebdo Le journal des finances Investir Hebdo	08/03/2007 08/03/2007 09/03/2007 09/03/2007 10/03/2007
- en allemand	Rheinische Post (Allemagne)	09/03/2007
Démission de Vincent Bolloré et cooptation du Prof Dr. Edward G Krubasik	http://www.amf-france.org http://www.vallourec.com http://www.euronext.com	07/03/2007
Vallourec acquiert les 43,7% détenus par Timet dans Valtimet et porte ainsi sa participation à 95%, le 28/12/2006	http://www.amf-france.org http://www.vallourec.com	02/01/2007
Vallourec cède Cerec	http://www.amf-france.org http://www.vallourec.com	22/12/2006
Agenda financier 2007	http://www.euronext.com http://www.vallourec.com	
Salzgitter et Vallourec parviennent à un accord préliminaire concernant l'acquisition de l'activité tubes de précision de Vallourec	http://www.amf-france.org http://www.vallourec.com	13/12/2006
Nouvel investissement en Chine : construction d'une usine de filetage pour tubes OCTG à Changzhou	http://www.amf-france.org http://www.vallourec.com	28/09/2006
Diapositives : Résultats du 1 ^{er} semestre 2006	http://www.vallourec.com	13/09/2006
Avis financier : Résultats du 1 ^{er} semestre 2006	Les Echos La Vie Financière Le revenu hebdo	13/09/2006 15/09/2006 16/09/2006
Démission des représentants de Salzgitter du Conseil de Surveillance de Vallourec	http://www.amf-france.org http://www.vallourec.com	04/09/2006
Bertrand Cantegrit nommé Directeur financier, juridique et de la communication externe	http://www.amf-france.org http://www.vallourec.com	27/07/2006
Assemblée Générale du 1 ^{er} juin 2006 : division du nominal, légère amélioration des perspectives de RBE (communiqué)	http://www.amf-france.org	02/06/2006

- communiqué et diapositives	http://www.vallourec.com	
Vallourec fournisseur de composants clés pour le réacteur EPR de Flamanville	http://www.amf-france.org http://www.vallourec.com	18/05/2006
Finalisation de la cession de Spécitubes	http://www.amf-france.org http://www.vallourec.com	12/05/2006
Acquisition de CST en Inde	http://www.amf-france.org http://www.vallourec.com	07/04/2006
Vallourec cède Spécitubes	http://www.amf-france.org http://www.vallourec.com	03/04/2006
Réalisation de l'acquisition SMFI	http://www.amf-france.org http://www.vallourec.com	22/03/2006
Diapositives : Résultats 2005	http://www.vallourec.com	08/03/2006
Avis financier : Résultats 2005	Les Echos Le Revenu Hebdo Investir Hebdo	08/03/2006 10/03/2006 12/03/2006
- en allemand	Rheinische Post (Allemagne)	09/03/2006
Acquisition de la société SMFI	http://www.amf-france.org http://www.vallourec.com	30/01/2006
Agenda financier 2006	http://www.euronext.com http://www.vallourec.com	

La société publie régulièrement sur son site et sur celui de l'AMF « l'information réglementée » rendue obligatoire par la directive transparence en français et en anglais : http://www.vallourec.fr/fr/actionnaires/information_reglementee.asp

**TABLE DE CONCORDANCE ENTRE LE DOCUMENT DE REFERENCE VALLOUREC
ET L'ANNEXE I DU REGLEMENT EUROPEEN**

<u>ANNEXE I DU REGLEMENT EUROPEEN</u>	<u>DOCUMENT DE REFERENCE VALLOUREC</u>
1. PERSONNES RESPONSABLES	
1.1 Personnes responsables des informations	1.1
1.2 Attestation du responsable	1.2
2. CONTROLEURS LEGAUX DES COMPTES	1.3
3. INFORMATIONS FINANCIERES SELECTIONNEES	Chapitres 4, 5 et 8.1
4. FACTEURS DE RISQUE	4.7
5. INFORMATIONS CONCERNANT L'EMETTEUR	
5.1 Histoire et évolution de la Société	3.1 et 4.1.0
5.2 Investissements	4.4.1
6. APERÇU DES ACTIVITES	4.1.1 à 4.1.6
7. ORGANIGRAMME	3.3.4 et 4.1
8. PROPRIETES IMMOBILIERES, USINES ET EQUIPEMENTS	4.1.1
9. EXAMEN DE LA SITUATION FINANCIERE ET DU RESULTAT	8.1
10. TRESORERIE ET CAPITAUX	Chapitre 5
11. RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT, BREVETS ET LICENCES	4.4.0 et 8.1.1
12. INFORMATIONS SUR LES TENDANCES	Chapitre 7
13. PREVISIONS OU ESTIMATIONS DU BENEFICE	Chapitre 7-
14. ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION ET DE SURVEILLANCE ET DIRECTION GENERALE	6.1 et 6.2
15. REMUNERATION ET AVANTAGES	6.2 et 8.1.1
16. FONCTIONNEMENT DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION	6.1 et 8.2
17. SALARIES	4.3, 6.3 et 8.1
18. PRINCIPAUX ACTIONNAIRES	3.3 et 8.1.1
19. OPERATIONS AVEC DES APPARENTES	Chapitre 5 (note 18)
20. INFORMATIONS FINANCIERES CONCERNANT LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIERE ET LES RESULTATS DE L'EMETTEUR	Chapitre 5
21. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES	3.2
22. CONTRATS IMPORTANTS	N/A
23. INFORMATIONS PROVENANT DE TIERS, DECLARATIONS D'EXPERTS ET DECLARATIONS D'INTERETS	N/A
24. DOCUMENTS ACCESSIBLES AU PUBLIC	3.1.6
25. INFORMATIONS SUR LES PARTICIPATIONS	8.6, 8.7 et 8.8



Société Anonyme à Directoire
et à Conseil de Surveillance
au capital de 212 047 480 €

Siège social : 130 rue de Silly
(27 avenue du Général Leclerc à partir du 21 mai 2007)
92100 Boulogne-Billancourt (France)

552 142 200 RCS Nanterre

Tél. : +33 (0)1 49 09 39 76 / 38 24

Fax : +33 (0)1 49 09 36 94

Site Internet : www.vallourec.com